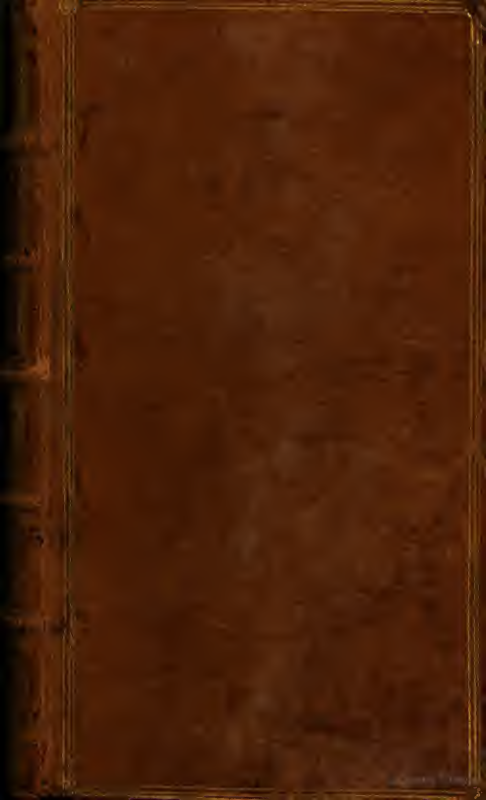
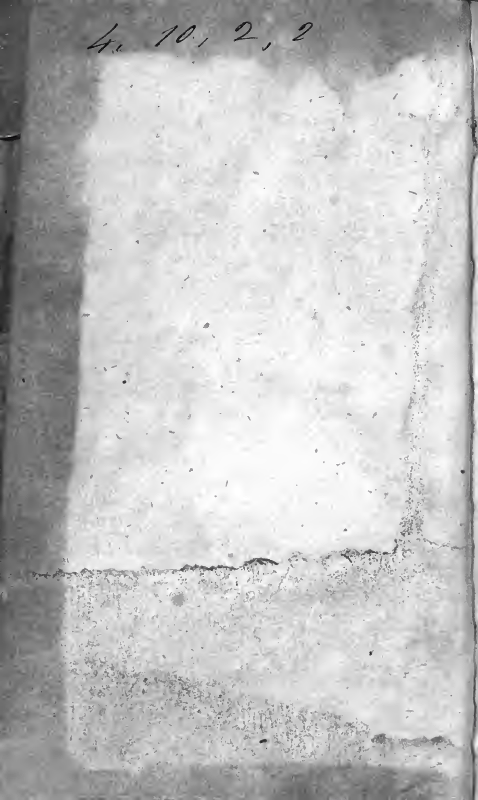








HISTOIRE
DE
FRANCE,
TOME III.

HISTOIRE
DE
FRANCE,

SOUS LES REGNES

De S. LOUIS, de PHILIPPE DE VALOIS, du Roi JEAN, de CHARLES V. & de CHARLES VI.

Par Monsieur l'Abbé DE CHOISY;

TOME III.

CONTENANT L'HISTOIRE
DE CHARLES V.



A PARIS, *Quai des Augustins*,

Chez
DIDOT, à la Bible d'Or.
NYON, Fils, à l'Occasion.
DAMONNEVILLE, à Saint Estienne.
SAVOYE, rue S. Jacques, à l'Espérance.

M. DCC. L.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



AU ROY.

IRE,

Il est presque impossible de travailler à l'Histoire des Rois & des Heros, qu'on ne voie sans cesse l'image de VOTRE

a

MAJESTE': *On croit la voir toute brillante de gloire, non-ſeulemeut, lorſqu'on décrit des Villes gagnées & des Provinces conquiſes, où les Princes en perſonne font des prodiges de valeur, mais auſſi lors qu'on repreſente cette ſageſſe victorieuſe, qui en faiſant mouvoir tout au dehors, demeure paiſible & immuable en elle-même. L'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme, que je viens offrir à* VOTRE MAJESTE', *eſt pleine d'actions de prévoyance & de conduite, qui heureuſement pour la France ſe renouvellent de nos jours. Ce grand Prince le plus Sage de vos Prédeceſſeur ſe vit ſeul attaqué de tous cotés & ne s'en étonna pas. Après avoir aſſuré le dedans de ſon Royaume, il mit en campagne des troupes nombreuſes, & ſans ſortir du centre de ſes Etats, ſans quitter Vincennes & Saint Germain, ſon eſprit agiſſoit par tout & donnoit le mouvement à ſes Armées.*

Il vainquit tous ses ennemis, & nous esperons, SIRE, qu'après l'avoir surpassé dans la vertu même, qui a formé son caractere, vous le surpasserez encore dans le bonheur de ses Victoires.

Mais, SIRE, ce qui donne une joie sensible à tous vos peuples, & particulierement à ceux qui regardent les choses humaines avec des yeux éclairés par les lumieres de l'Evangile, c'est qu'ils savent, qu'au milieu des armes, vous conservez un esprit de paix, & qu'au fond de votre cœur, vous déplorez les malheurs qui accompagnent toujours les guerres même les plus justes; Vous n'avez eu en vûe, que la Sûreté de vos Etats, & le rétablissement d'un Roi votre allié, qui n'a perdu deux de ses Royaumes, que pour avoir voulu rendre la liberté aux veritables fideles: Aussi la justice de la guerre que vous

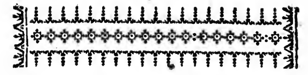
ſoutenez, fait-elle cette tranquilité héroïque, que nous admirons aujourd'hui, & pendant que toute l'Europe ſe ligue contre Vous, Vous paroiſſez inébranlable, preſque sûr des évenemens.

Plaiſe au Seigneur Dieu des Armées de vous donner la victoire ſur tous vos Ennemis, ou plutôt plaiſe au Dieu de Paix, de les faire rentrer en eux-mêmes, qu'ils s'apperçoivent de leurs veritables interêts, & qu'après quelques vains efforts, ils viennent vous reconnoître encore pour l'Arbitre & le Pacificateur de l'Europe. Je ſuis avec un profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le très humble, très-obéïſſant & très-fidele ſerviteur & ſujet
l'Abbé DE CHOISY.



AVERTISSEMENT.

J'Avois résolu de vous donner la suite des guerres, que les Anglois ont faites en France pendant cent cinquante ans, depuis le Regne de Philippe de Valois jusqu'à Charles VII. Ce morceau de notre Histoire, qui n'est pas le moins beau, m'avoit paru assez négligé, quoique la Bibliothéque du Roi & la Chambre des Comptes soient remplies de Manuscrits de ce temps-là. J'avois même dans ce dessein commencé à faire imprimer l'Histoire de Philippe de Valois, & celle du Roi Jean; mais une Autorité superieure m'ayant engagé à faire la vie de saint

Louis, il a falu interrompre mon travail, & je le reprens aujourd'hui en vous donnant l'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme. J'oſe vous aſſurer que je l'ai faite avec ſoin ſur les Manuſcrits que je cite à la marge, en ſorte que ceux qui voudront vérifier quelques faits qui leur paroîtront nouveaux, le pourront faire aiſément.

Des Gens d'eſprit & d'une profonde capacité m'ont dit pluſieurs fois, que j'avois eu tort d'inſérer dans les Hiſtoires que j'ai données au Public, des pieces originales que j'ai trouvées manuſcrites dans la Bibliothéque du Roi, & qu'il valoit mieux ſans interrompre le fil de la narration, les faire imprimer à la fin du Volume en maniere de preuves. J'avois cru que quand ces ſortes de Pieces

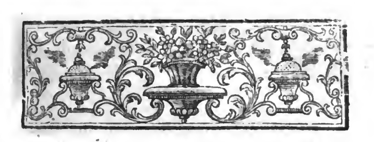
ſont importantes, qu'elles ſont connoître les mœurs d'un ſiecle, & qu'elles ne ſont pas trop longues, on pouvoit pour les rendre utiles en les faiſant lire, les faire entrer dans le corps de l'Hiſtoire, puiſqu'il eſt certain que les renvoyer à la fin, c'eſt proprement les replonger dans l'oubli, d'où elles viennent de ſortir, la plupart des Lecteurs contens où fatigués de la lecture d'un Ouvrage, ne s'amuſant gueres à en aller chercher les preuves. Ces raiſons m'avoient paru bonnes juſques ici, & je m'y étois laiſſé conduire ; mais enfin je céde à l'autorité de Gens plus habiles, & vous trouverez à la fin de cette Hiſtoire quelques Traités de Paix, & un Extrait de l'Inventaire des Meubles, Bagues & Joyaux du Roi Charles le Sage ;

ce qui merite assurément votre curiosité.

J'ai trouvé les avis fort partagés sur les Sommaires des Livres ; les uns en veulent, & disent qu'ils servent à éclaircir les matieres, & qu'on y a recours quand on veut trouver quelque chose à point nommé : les autres prétendent qu'ils ne sont bons qu'à oter le plaisir de la surprise. Je crois pour décider la question, qu'il faut des Sommaires à ceux qui veulent lire pour apprendre, & qu'il n'en faut point à ceux qui ne regardent la lecture que comme une occupation agréable; Ainsi pour contenter tout le monde, j'ai fait des Sommaires de chaque Livre, mais je les ai mis tous ensemble à la fin du Volume, persuadé que ceux qui les aiment se voudront bien donner

la peine de les y aller chercher.

Au reste je dois ici rendre justice au R. Pere Menestrier Jesuite, à qui le public est redevable de tant de beaux Ouvrages ; il avoit fait avant moi plusieurs découvertes sur l'Histoire de Charles Cinquiéme, entre autres l'hommage que le Duc de Bourbon rend au Roi pour le Comté de Clermont, & l'entrevuë de la Reine Jeanne avec sa Mere la Duchesse Doüairiere de Bourbon ; Et comme il a bien voulu que je me servisse de son travail pour l'embellissement du mien, je me crois obligé à lui en témoigner publiquement ma reconnoissance.



HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIE'ME
ROY DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.



A mort du Roy Jean arrivée à Londres le 8. d'Avril 1364. n'apporta pas un grand changement aux affaires de France; on plaignit la destinée de ce bon Roi, qui contre l'avis de ses Enfans & de tout son Conseil avoit absolument voulu retourner en Angleterre; les peuples l'aimoient à cause de sa bonté, les *8. Avril 1364.*

gens de guerre en l'accusant de se
1364. laisser trop emporter à son courage, racontoient des prodiges de sa valeur, & tout ceux avec qui il avoit eû quelque chose à traiter, ne pouvoient se lasser de parler de sa bonne foi; vertu si rare parmi les hommes & si peu connue des plus grands Princes. Mais insensiblement on se consola de sa perte; la maniére de gouverner du Roi Charles Cinquiéme son fils aîné & son successeur rétablit le Royaume en peu de tems: Ce Prince, qui a si bien mérité le nom de Sage en se conduisant par des maximes toutes contraires à celles de son pere & de son ayeul, répara avantageusement toutes les fautes qu'ils avoient commises: sans s'exposer aux hazards de la guerre, qu'il faisoit presque toûjours par ses Lieutenans, il prit des Villes & gagna des Batailles dans son Cabinet: admirable dans le choix de ses Ministres & de ses Généraux, ses ordrés furent toûjours bien exécutés, il connoissoit à fond la capacité de tous ceux dont il se servoit, & les employant

chacun selon son genie, il ne manquoit jamais de réussir dans ses entreprises, soit qu'il falût faire des Traités soit qu'il falût conduire des Armées. 1364.

A son avenement à la Couronne, il trouva le Royaume démembré par le Traité de Bretigni, le trésor tout-à-fait épuisé par la rançon du Roi Jean, les Provinces exposées à la licence des gens de guerre, qui n'étant point payés se croyoient en droit de piller impunément ; & malgré tant de maux dont la France étoit affligée, la sagesse du Prince chassa les Anglois de la plus grande partie de leurs Conquêtes, remit l'ordre & la discipline parmi les Troupes, rétablit la sureté publique, & rendit aux François le repos & l'abondance, qu'ils ne connoissoient plus depuis long-tems. Il fit de si grandes choses par des moyens doux & faciles sans charger ses peuples, que ceux-ci voyant le bon usage qu'on faisoit des Finances, contribuoient volontiers à toutes les dépenses de l'Etat.

1364. Dès que le Dauphin Regent eut appris que le Roi ſon pere étoit mort en Angleterre, il prit la qualité de Roi, (les fonctions ne lui en étoient pas nouvelles.) Il manda aux Officiers de ſon Parlement, aux Gens des Comptes, aux Généraux des Finances, & aux Tréſoriers de continuer à faire leurs Charges juſqu'à ce qu'il y eût pouvû, ce qu'il fit le dix-ſeptiéme d'Avril par une Déclaration datée du Château du Goulet, & le vingt-huitiéme du même mois par une autre Déclaration datée de Paris, par leſquelles il donne à tous ces Officiers des Lettres de Confirmation *& les retient pour exercer la Juſtice ſouveraine en la Cour de Parlement, ſçavoir pour la grand'Chambre*, lors appellée communement Chambre du Parlement, *quatre Preſidens, quinze Conſeillers Clercs & treize Lais. Pour la Chambre des Enquêtes, deux Préſidens, vingt-deux Conſeillers Clercs & onze Lais; & pour celle des Requêtes, un Preſident, deux Conſeillers Clercs & trois Lais, qui ſont en tout ſoixante & treize perſonnes aux gages*

Reg. du Parlem. 2. vol. e. 4.

& manteaux accoutumez, à payer sur leurs quittances par les Trésoriers établis à Paris ou Commis des amandes. 1364.

Simon de Bucy étoit premier President depuis l'année 1344. Il avoit fait réparer une des portes de Paris à laquelle son nom est demeuré, & sa fidelité au service des Rois lui avoit fait mériter d'être continué dans sa Charge. Les trois autres Présidens de grand'Chambre étoient Jacques de la Vache, Pierre de Meuille, & Pierre d'Orgemont tous trois Chevaliers. On voit les nom des Conseillers dans les Registres du Parlement. Tous ces Officiers avoit été institués par le Roi Jean ou par Charles lui-même, l'orsqu'il étoit Regent. Mais outre ces Conseillers ordinaires qui avoient des gages, le Roi faisoit quelquefois entrer au Parlement l'Archevêque de Sens, les Evêques de Paris, d'Arras, de Lisieux, de Meaux, de Soissons, de Troïes, les Abbés de Cluni, de saint Denis & de Fescamp, & les quatre Maîtres des Requêtes, qui ordinairement n'y entroient pas. Les

1364. Seances du Parlement étoient reglées, le Connêtable avoit la premiere place ; le Chancelier celle d'après, les Presidens ensuite, les Archevêques, les Evêques, les Abbés, les Prieurs, avec les Conseillers Clercs avoient la droite & les Conseillers Lais la gauche.

Les premiers soins du nouveau Roi furent de faire rendre les devoirs funebres à un pere, qui l'avoit tant aimé. Il manda au Comte d'Eu & aux autres Seigneurs François, qui avoient suivi le Roi Jean en Angleterre, de faire apporter son Corps en France ; on le reçut dans toutes les Villes avec de grandes cérémonies, principalement à Paris, où il fut laissé durant quelques jours en dépôt dans l'Eglise de saint Antoine des Champs, & de-là porté solennellement à saint Denis où il fut mis avec ses Ancêtres.

MS. de Christine de Pisan p. 10. Le Roi Charles avoit alors vingt-six ans, la taille belle, le visage agréable un peu long, le front large, les yeux brillans, le regard doux, le nez aquilain, la bouche assez gran-

de, les lévres vermeilles, les cheveux châtains, le tein brun & uni. Il étoit né au Château du Bois de Vincennes le 21 de Janvier 1338. Il fut fait Dauphin de Viennois en 1349. à l'âge d'onze ans, du vivant de son grand pere le Roi Philippes de Valois, & depuis lui, tous les fils aînez des Rois ont porté le nom de Dauphin. La même année il épousa avec dispense du Pape, Jeanne de Bourbon, la plus belle Princesse de son tems, & dont l'esprit, la capacité & la sagesse bien au-dessus de son âge étoient encore plus grandes que la beauté. A dix-huit ans il avoit commencé à se mêler du gouvernement pendant la prison du Roi son pere: & quoique dans les commencemens son naturel doux & facile, & son peu d'expérience dans les affaires l'eussent obligé à s'abandonner aux conseils des factieux, qui abusoient de sa jeunesse, il avoit bientôt repris toute l'autorité, & s'étoit montré capable de Gouverner un grand Etat. Les malheurs des guerres civiles en le faisant reflechir sur lui même, &

1364.

Fille de Pierre Duc de Bourbon.

—— l'obligeant à faire toutes sortes de
1364. personnages, lui avoient été fort avantageux: né dans la pourpre, il n'en étoit point ébloüi; il avoit éprouvé la mauvaise fortune, & senti plus d'une fois, que les Princes les plus puissans ne sont pas toujours les plus heureux, & que sans la vertu ils ne sont gueres plus que les autres hommes. Il eut le Gouvernement de Normandie un peu après que le Roi Jean fut parvenu à la Couronne, & fut quelque tems son Lieutenant pendant qu'il étoit prisonnier en Angleterre; mais voyant que cette qualité ne lui donnoit pas assez de pouvoir, il se fit nommer Regent par les Etats du Royaume en 1357. & gouverna jusqu'au retour du Roi son pere. Et quand ce Prince malheureux avoit voulu retourner en Angleterre, il avoit déclaré le Dauphin Regent pendant son absence, & lui avoit remis tout le Gouvernement; ainsi le nouveau Roi ne se trouva pas embarassé de la Royauté, il étoit accoûtumé aux affaires, & il commença à agir avec plus de force, quand il se vit

revêtu de toute l'autorité.

Si-tôt que les funerailles du feu 1364.
Roi eurent été achevées avec toute la pompe imaginable, Charles donna les ordres pour se faire sacrer. La cérémonie s'en fit à Reims le jour de la Trinité 19 May: Jean de Craon Archevêque de Reims le sacra & fut assisté par Jean de Dormans Evêque de Beauvais Chancelier de France, par Geoffroy le Maingre de Boucicaut Evêque de Laon, qui porta la sainte Ampoule, par Hugues Poisselot Evêque de Langres, qui portoit le sceptre, & par Gilles de Lorris Evêque de Noyon, tous Pairs de France. Il ne s'y trouva des Pairs séculiers que Louis surnommé de Malain, Comte de Flandres, qui porta l'épée du Roi pendant la cérémonie. Le Duché de Guienne étoit possédé par le Roi d'Angleterre, qui suivant le traité de Bretigni le pretendoit tenir en toute souveraineté. Les Duchés Pairies de Bourgogne & de Normandie, & les Comtés Pairies de Champagne & de Toulouse avoient été reünis à la Couronne par le Roi Jean,

Marc. Hist. de Fl. L. 2. p. 127.

Tresor des Chartes. Lay. Bourg. F. 34.

1364. suivant *les Lettres patentes données au Château du Louvre lés-Paris au mois de Novembre mil trois cens soixante & un*, par lesquelles il déclare, qu'il fait la reünion de ces Provinces pour tenir lieu de celles qu'il avoit été obligé d'aliener en sortant de prison. Il est vrai que deux ans après, son amitié pour Philippe le plus jeune de ses enfans, l'avoit fait déroger à sa Déclaration en lui donnant le Duché de Bourgogne en appanage : mais Philippe n'en avoit pas encore pris possession, & il n'assista point au Sacre en cette qualité. La cérémonie ne laissa pas d'être fort auguste, Louis Duc d'Anjou frere du Roi, représenta le Duc de Guienne, Venceslas de Luxembourg Duc de Brabant, frere de l'Empereur Charles IV. & oncle du Roi, representa le Duc de Normandie. Jean Duc de Lorraine tint la place du Comte de Champagne, & Robert Duc de Bar celle du Comte de Toulouse.

Après que le Roy eut été sacré, la Reine fut couronnée, & pendant cinq jours que la Cour demeura à

Reims, ce ne furent que continuels divertissemens, danses, festins, tournois & courses de bague. Pierre de Luzignan Roi de Chypre, qui étoit revenu d'Angleterre, y signala son adresse & même son courage; car quelquefois dans ces sortes de combats à la barriere, inventés pour le plaisir, on y rencontroit la mort. 1364.

L'année suivante le Roy fit reformer le formulaire du Sacre des Rois, & du Couronnement des Reines: & sur le dos du Manuscrit sont écrits de la propre main du Roi les mots suivans: *Ce Livre du Sacre des Rois de France est à Nous Charles Cinquiéme de notre nom Roy de France, & le fîmes coriger, ordeiner, curier & istorier l'an* 1365.

Cependant Charles le Mauvais Roi de Navarre avoit recommencé ses pratiques ordinaires, & dès qu'il avoit vû le Roi Jean parti pour retourner en Angleterre, il avoit songé à profiter de son éloignement sans s'arrêter aux Promesses qu'il lui avoir faites devant le grand Autel de l'Eglise de saint Denis; les garnisons

1364. de ses Places de Normandie faisoient des courses snr les terres du Roi & pilloient comme en pays ennemi. Le Dauphin Regent avoit envoyé Bertrand du Guesclin commander en Normandie & lui avoit donné des Troupes pour s'opposer au Navarrois.

Hist. de Bertrand du Guesclin. 14.

Bertrand du Guesclin Gentil-homme Breton, s'étoit signalé dès de sa plus tendre jeunesse dans toutes les occasions où il s'étoit trouvé : encore enfant il se battoit toûjours contre ses compagnons, & revenoit le plus souvent chez son pere, tout déchiré & couvert de sang : Les traits de son visage grossiers & mal formés lui attiroient souvent des querelles, dont il sortoit par une force de corps & une adresse extraordinaire, qui lui donnoient toûjours l'avantage dans le combat. Dabord il s'adonna aux Tournois, qui étoient fort à la mode en Bretagne, & remporta tous les prix qu'il disputa. Mais comme la guerre étoit fort échauffée contre Charles de Blois & le Comte de Monfort, qui tous deux se préten-

doient Ducs de Bretagne, il fit bientôt parler de lui dans des occasions 1364.
plus importantes, & eut de l'emploi dans les Troupes de Charles de Blois, auquel il se trouva attaché par sa naissance. Il surprit étant encore fort jeune le Château de Fougeres, se battit en champ clos au milieu de l'Armée Angloise contre Guillaume Pembrok Chevalier Anglois, & à la quatriéme course lui passa son épée au travers du corps, jetta des Troupes & des vivres dans la Ville de Rennes que le Duc de Lancastre assiegeoit, & l'obligea à lever le siege. Enfin par son courage & par sa capacité à la guerre il s'étoit rendu en peu d'années si considerable dans son parti, que le Comte de Montfort ayant fait dans les Landes d'Evran un projet d'accommodement avec Charles de Blois, l'avoit voulu avoir pour ôtage. Du Guesclin & quelques autres Gentils-hommes Bretons furent alors livrés à Montfort, on commença à estimer de part & d'autre toutes les villes du Duché de Bretagne pour les partager entre les

deux pretendans; mais les Arbitres
1364. n'ayant pû convenir du prix, le traité avoit été rompu & les ôtages rendus. Le Comte de Montfort avoit retenu du Guesclin contre la bonne foi; il le craignoit, & le vouloit faire passer en Angleterre: il l'avoit donné en garde à Guillaume Feleton Chevalier Anglois: mais du Guesclin ayant trouvé le moyen de se sauver, vint en France. Il apprit que le Dauphin assiégeoit Melun; où la Reine de Navarre s'étoit enfermée? il y alla&ne se fit connoître que le jour de l'assaut, où après avoir posé une échelle contre le Château, tout percé de coups il fut renversé dans le fossé, & presque accablé sous le débris d'un pan de muraille. Le Dauphin, qui étoit présent à l'assaut, avoit voulu connoître un si brave homme pour le récompenser; mais quand il avoit sçu que c'etoit Bertrand du Guesclin, dont on racontoit des choses si extraordinaires, il avoit redoublé de soins & de caresses, l'avoit fait panser par ses Chirurgiens jusqu'à ce qu'il fût parfaitement guéri, & se l'étoit attaché

par ses bienfaits en lui assignant de grosses pensions, & lui donnant le Gouvernement de Pontorson avec le Commandement en Normandie. 1364.

Dans la suite Guillaume Feleton avoit fait assigner Bertrand du Guesclin au Parlement de Paris, l'accusant d'avoir rompu sa prison contre sa parole; Bertrand, qui n'entendoit pas les procès, demanda à se battre & offrit de prouver à Feleton, qu'à tort & sans cause il l'avoit retenu prisonnier. L'Anglois ne jugea pas à propos d'en venir-là, & l'affaire fut accommodée.

Du Guesclin n'étoit pas demeuré longtems inutile. Après avoir pris Mante & Meulan sur les Navarrois, il les avoit tellement resserrés dans Evreux, qu'ils avoient été obligés à demander du secours au Roi de Navarre. Ce Prince inquiet étoit à Pampelune, où il tourmentoit ses sujets pour avoir de l'argent & des troupes. Il avoit envoyé demander quelques Officiers au Prince de Galles, qui étoit alors à Bordeaux, & qui lui envoya Jean de Grailli Captal où

Souverain de Buch Seigneur Gascon ;
1364. déja connu pour un vaillant homme & un bon Capitaine. La paix étoit encore observée entre la France & l'Angleterre, mais elle n'empêchoit pas que les deux Rois n'envoyassent à leurs alliés des Troupes auxiliaires, & le Prince de Galles bon Politique n'étoit pas fâché, que le Roi de Navarre fit la guerre en France & donnât de l'occupation au Roi.

Le Captal de Buch, qui ne respiroit que la guerre, étant allé par l'ordre du Prince de Galles trouver le Roi de Navarre, concerta avec lui les moyens de défendre ses places de Normandie, & après avoir fixé ses desseins s'embarqua sur les côtes de Biscaie avec quelques Troupes Gasconnes & Navarroises, & vint débarquer à Cherbourg en Cotentin. Il y rassembla les garnisons voisines, reprit quelques Châteaux & s'achemina vers Evreux, menaçant d'aller bien-tôt reprendre Mante & Meulan, & de faire des courses jusqu'aux environs de Paris. Robert Knolles, Gautier Huet, Mathieu de Gournai

& Hugues de Caurelée, qui avoient long tems servi sous le Roi de Navarre, le vinrent joindre. Comme le Captal étoit illustre dans le métier de la guerre & que depuis la Bataille de Poictiers où il s'étoit fort distingué, il avoit toûjours fait parler de lui, le Roi fit sçavoir à Bertrand du Guesclin, qu'il avoit en tête un ennemi redoutable & lui recommanda de faire tous ses efforts pour l'empêcher au moins de reprendre Mante ou Meulan, qui couvroient Paris. 1364.

Bertrand n'avoit point de Troupes en campagne ni d'argent pour en faire, il ne laissa pas d'aller à Roüen, & fit publier que dans un certain tems il iroit combattre les Navarrois. Sa réputation attira beaucoup de gens auprès de lui, le Roi lui envoya le Comte d'Auxerre avec trois cens lances, le Comte de Tonnerre son frere dit le Chevalier Vert, Baudoüin Dannequin Maître des Arbalétriers, Pierre de Villaines dit le Begue, le Vicomte de Beaumont, Thierri de Bournonville, Jean de Cayeux, Oudart de Renti, Guillaume de Graville, Rambures, Villequier, Bethencour

1364. & tous les jeunes Seigneurs, qui n'ayant point encore vû de guerre n'avoient garde de manquer une si belle occasion. Mais la nouvelle étant venue que le jeune Roi Charles s'alloit faire sacrer, tous les Courtisans étoient rétournés à Paris pour l'accompagner à Reims, où la cérémonie se devoit faire.

Du Guesclin ne s'étonna point de leur départ, & se crut encore assés fort pour aller attaquer les Navarrois, il fit la revue de ses Troupes auprès du Pont de l'Arche, & ne trouva qu'onze cens hommes d'armes, & quatre mille hommes de pied, mais bien armés & resolus à vaincre ou à mourir. *Biaux Seigneurs*, leur dit-il, *soyons assurés, si nous aviens trouvés Anglois, vous les verriés tantôt déconfits & fussent deux contre un, car Dieu qui sçait le bon droit pourquoi nous voudrions combattre, si nous aidera*. Il les exhorta ensuite à se confesser, pour se mettre en état de se bien battre, & leur prouva par des raisons convainquantes, qu'il n'y a pas de meilleur moyen

Cron. de Guesclin. p. 64.

de ne point craindre la mort.

Il partit le lendemain d'auprés du Pont-de-l'Arche pour aller chercher les Navarrois, & alla camper auprès du Village de Cocherel à trois lieues d'Evreux. Il envoya des Coureurs pour apprendre où étoient les ennemis; mais sur ce qu'ils revenoient toujours sans rien sçavoir, & n'ayant, disoient-ils, rien vû: *Ha, chiens de couards*, s'écria Bertrand, *vous doutés les Anglois vous sçauriez mieux trouver une grande huche ou un coffre bien rempli pour piller les joyaux qui dedans seroient, qui votres ne seroient pas, que de trouver vos ennemis.* Là-dessus Arnoul de Carnolle surnommé l'Archiprêtre, envoya un Hérault chercher les Navarrois, & leur proposer une conférence. Le Herault les trouva campés sur le chemin d'Evreux, & s'acquitta de sa commission; mais le Captal le renvoya sans vouloir l'entendre, & sur ce que ses Officiers s'en étonnoient. *L'Archiprêtre*, leur répondit-il, *est si grand barateur, que s'il venoit jusques à nous contant jongles & bourdes, il avise-*

1364.

Froiss. 1. vol. 271

—— *roit & imagineroit notre force & nos*
1364. *gens, si nous pourroit tourner à grand contraire: si n'ai cure de ses parlemens.* Quand le Herault fut revenu, l'Archiprêtre piqué demanda à Bertrand du Guesclin la permission d'aller reconnoître les ennemis avec sa troupe, qui étoit de trois cens chevaux, & promit d'en apprendre bientôt des nouvelles. Il partit aussi-tôt, & Bertrand demeura campé au même endroit; mais une heure après un Cavalier vint à toute bride, criant, que l'armée Navarroise n'étoit pas loin, & que dans peu on en verroit les Banniéres. *Or sus*, dit Bertrand, *nous aurons aujourd'huy, se Dieu plaît, une noble journée; & sçaura l'en, qui bien s'aidera d'épée & de lance.* Il fut pourtant bien fâché d'avoir laissé partir l'Archiprêtre, mais il n'en fit pas semblant, loüa Dieu à haute voix, & témoigna tant de joye & de fierté, qu'il inspira au moindre soldat l'assurance de la victoire.

Du Guesclin étoit campé sur le bord de la riviere d'Eure, dans une plaine bornée par une petite éminen-

ce, sur laquelle on vit paroître les Anglois avec la Banniére du Capital de Buch, élevée & voltigeante en l'air. Le Captal avoit plus de dix mille hommes de bonnes troupes, composées d'Anglois & de Gascons accoûtumés depuis trente ans à battre les François. Il sçavoit que le Roi Charles Cinquiéme étoit allé à Reims se faire sacrer, & ne doutoit pas qu'après la cérémonie toute la jeunesse de la Cour de France ne vint joindre l'Armée Françoise; ainsi il lui étoit important de ne point perdre de tems, & de combattre le plûtôt qu'il pourroit. Mais quand il apprit par ses espions, que Bertrand du Guesclin avoit avec lui Curton, Lestrade, Pommiers, & plusieurs autres Gentils hommes de Gascogne, *Gascons contre Gascons*, s'écria-t-il *Cap san Antoni se fretaran*. Il jugea à propos de n'aller par si vîte, fit faire alte sur l'éminence, croyant que malgré le désavantage du lieu les François, téméraires & impatiens à leur ordinaire, viendroient l'attaquer, & qu'il en auroit bon marché: Mais les Fran-

1364.

Hist. de Guesclin 64.

1364. çois étoient alors conduits par du Guesclin, qui sans quitter son poste dit à ses Gens : *Attendons ici nos ennemis, ils sont à nous : Je donne au Roi notre Sire à son étreine de sa noble Royauté, celui que l'on appelle le Captal.*

La journée se passa à se regarder ainsi sans rien faire, chacun attendant qu'on l'attaquât. Du Guesclin avoit à dos la Riviere d'Eure, sur laquelle il avoit un pont vis-à-vis du village de Cocherel, dont il s'étoit saisi d'abord, & par où sa Cavallerie alloit au fourage; & le Captal étoit campé sur une éminence, dont la gauche étoit escarpée, & la droite occupée par un bois taillis, où il avoit jetté de l'Infanterie, tous les derrieres lui étoient ouverts, & ses convois venoient d'Evreux sans avoir besoin d'escorte.

Le lendemain à la pointe du jour les deux Généraux furent étonnés de se voir l'un & l'autre au même lieu, ils avoient crû chacun de leur côté, que leurs ennemis se seroient retirés pendant la nuit. Cependant comme

les François manquoient de vivres & qu'ils commençoient à murmurer, 1364.
Bertrand fit assembler ses principaux Officiers & leur dit, *Biaux Seigneurs ayez bon cœur & hardi, & s'il y a nul Couart qui ait doute de sa pel, je lui donne congié de s'en aller en sa maison, car je sçai bien que nous aurons prouchainement l'étour.* Ils répondirent tous, qu'ils vouloient vivre & mourir avec lui. Il rangea aussi-tôt les Troupes en bataille & en fit trois corps; Il commandoit le premier composé de Bretons, le Comte d'Auxerre commandoit le second, où tous les Seigneurs François, Normans & Bourguignons se rangerent, & le troisiéme où il n'y avoit que des Gascons, fut commandé par Guillaume Boüestel. On parla ensuite d'arrêter le mot du ralliement, c'est-à-dire de prendre pour toute l'Armée le cri de guerre de l'un des Seigneurs pour se rassembler sous sa Banniére. Plusieurs étoient d'avis de prendre pour cri *Notre-Dame d'Auxerre*, parce que le Comte d'Auxerre étoit le plus grand Seigneur de l'Armée, mais

Cron. de Bert. du Guesclin p. 99.

il s'en excusa sur sa jeunesse & sur
1364. son peu d'expérience, & fut le premier à crier *Notre-Dame Guesclin*, ce que tous les soldats repéterent avec applaudissement.

Quand Bertrand vit toutes choses bien disposées, il envoya offrir la bataille au Captal, qui répondit que cela ne pressoit pas encore, & que quand il le jugeroit à propos, il accepteroit son deffi. Les choses demeurerent en cet état pendant deux jours. Les François commencerent à soufrir beaucoup manque de vivres, que les Anglois avoient en abondance, parce qu'ils avoient derriere eux Evreux, & quantité de gros Villages. Enfin Bertrand ne pouvant plus retenir ses troupes, que la faim eût bien-tôt fait déserter, & d'ailleurs n'osant pas aller attaquer les Anglois dans leur fort, il fit semblant de vouloir se retirer, & fit défiler ses bagages par dessus le pont de Cocherel, demeurant toûjours en bon ordre comme pour les couvrir. Il esperoit que les Anglois le voyant décamper croiroient qu'il avoit peur, & descendroient

droient de leur éminence pour le 1364.
charger en queuë. Il en avertit ſes principaux Officiers, donna ordre au Comte d'Auxerre de marcher vers le pont de Cocherel, & rengea ſes troupes de maniére, qu'au premier ſignal elles pouvoient faire volte face, & attaquer les Anglois & les Navarrois, lorſqu'ils ſeroient deſcendus dans la plaine.

Dès que Joüel, qui commandoit les Anglois, vit le mouvement des Troupes Françoiſes; il propoſa de les charger dans le tems qu'elles paſſeroient la Riviere; le Captal, le Baſque de Mareuil & Saqueville eurent beau lui dire, que Bertrand n'avoit pas accoûtumé de fuir, & que c'étoit une ruſe de guerre: Joüel, qui croyoit la victoire ſûre, mit l'épée à la main, en criant, *Saint Georges*, & fit deſcendre la montagne pour charger; le Captal fut obligé de ſuivre, & donna le ſignal du combat.

Quand du Gueſclin le vit deſcendre de l'éminence, il ne ſe ſentit pas de joie. *Nous tendons à la*

rai, dit-il, *veci les oisiaux prins.* Il
1364. donna aussi-tôt le signal dont il étoit convenu avec le Comte d'Auxerre; qui n'avoit pas encore passé la Riviere d'Eure, fit sonner les trompettes, & dans un moment ses troupes furent rangées en bataille, & bien loin de fuir marcherent aux Anglois. Le Captal voyant venir les François fit faire alte, & envoya un Herault offrir à Bertrand de lui donner des vivres, dont il avoit besoin, & de le laisser retirer en sûreté. Bertrand répondit au Herault, qu'il n'avoit plus besoin de vivres, qu'il y en avoit assez dans le camp des Navarrois, & qu'il prétendoit souper dans la tente du Captal. Il marchoit toujours en parlant, & peu après commença le combat, d'abord à coups de trait, & puis à coups d'épées & de haches. Tout se mêla, & bien-tôt les Chefs combattirent de la main comme les simples soldats. Du Guesclin & le Captal se cherchoient par une émulation de gloire; ils estimoient chacun leur ennemi, & se tenant toujours dans

les premiers rangs, ils exécutoient eux-mêmes ce qu'ils avoient commandé. Les troupes de part & d'autre étoient aguerries, & la plûpart des Officiers combattoient pour la gloire encore plus que pour l'interêt. Or *avant mes amis*, s'écrioit Guesclin ; *la journée est à nous, pour Dieu souviegne vous, que nous avons un nouveau Roi en France, qu'aujourd'hui sa Couronne soit hounorée de par nous.* Il étoit suivi par Olivier du Guesclin son frere, par Roland du Bois, & par Thibaut du Pont Gentil-homme Breton, d'une taille gigantesque, qui doüé d'une force de corps extraordinaire avoit accoûtumé de se servir d'une épée de six pieds de long. Matignon portoit sa Banniére, & fut tué, la Banniére abatue, & aussi-tôt relevée par Olivier de Mauni. Le Comte d'Auxerre, jeune homme, qui n'avoit point encore vû de bataille, le Comte de Tonnerre son frere, dit le Chevalier Vert, le Vicomte de Beaumont, & le Begue de Villaines ne s'épargnoient pas. 1364.

Le Captal n'en faisoit pas moins

1364. de son côté, il étoit Soldat aussi-bien que Général. Jean Joüel Capitaine Anglois éclaircissoit les rangs, & se faisoit jour à coups d'épée, & le Basque de Mareüil crioit à haute voix : *Où êtes-vous allé, Bertrand, vous cuidiez à matin avoir trouvé poussins.* Furieux & fier de ne trouver personne qui lui resistât, il renversa le Vicomte de Beaumont, & Baudoüin Dannequin Maître des Arbalêtriers de France ; mais le Comte d'Auxerre l'ayant attaqué le blessa dangereusement, & le fit tomber à bas de son cheval. On entendit alors des François criant, qu'il leur venoit du secours ; Bertrand crut que c'étoit l'Archiprêtre, qui au bruit du combat en vouloit avoir sa part, cela redoubla le cœur des François, & l'ôta aux Anglois. Il arriva en même-tems qu'un Breton, nommé Eustache de la Houssaye, alla prendre le tour d'un petit bois avec deux cens Lances, & tout d'un coup dans le plus fort de la mêlée vint charger les Anglois par derriere, en criant : *Guesclin, Guesclin.* Alors le

Captal vit bien qu'il étoit perdu, & tout bleſſé ne pouvant plus ſe ſoûtenir, il ſe rendit à Bertrand, qui fit ſonner la retraite, tous ſes ennemis étant en fuite, ou morts, ou priſonniers. 1364.

Mais à peine fut-il déſarmé, qu'on lui vint dire, que ceux qu'on avoit pris pour des François étoient des Anglois, qui ſans ſçavoir ce qui étoit arrivé venoient à bride abbatue. Il eut bien-tôt repris ſes armes & remis ſes troupes en ordre, & quand les Anglois, qui n'étoient que cent quarante arriverent, ils ſe trouverent entourés & défaits preſque avant que de combattre. *Haa! Dieu*, s'écria Bertrand, *je cuidois de vrai que ce fût l'Archiprêtre, qui ainſi veniſt, il nous a tourné le dos au beſoin moult laidement.* Mais un de ſes Ecuyers arriva dans ce moment, & lui dit que des payſans avoient aſſuré l'Archiprêtre, que les Anglois avoient gagné la bataille, & que ſur ce faux bruit il s'étoit rétiré du côté de Roüen.

Quand Bertrand du Gueſclin ne

vit plus d'ennemis, il songea aux
1364. prisonniers & les envoya au Château de Roüen. Le Captal de Buch, le Sire de Graville, & Pierre de Saqueville étoient les plus considerables, on en eut grand soin, & ils furent bien-tôt guéris de leurs blessures. L'Anglois Jean Joël, qui par sa témerité avoit engagé la bataille, fut trouvé encore vivant parmi les morts, & porté à Vernon où il mourut de ses blessures. La nouvelle de la victoire arriva à Reims le lendemain du Sacre du Roi, & y apporta une grande joye. On jugea que le nouveau Regne seroit heureux puisqu'il commençoit si bien, & le Roi ne songea plus qu'à retourner incessamment à Paris pour y donner les ordres nécessaires.

Nic. Gilles, 343. Il y fit son entrée le vingt-quatriéme de May à une heure après midi, alla descendre à Nôtre-Dame où il fit ses prieres, & de-là au Palais aux acclamations d'un peuple infini, qui s'attendant à être heureux sous son Gouvernement, lui donnoit mille bénédictions. L'Uni-

versité s'étoit assemblée le matin aux Mathurins, & l'après-dinée le Recteur à la tête des Facultés de Théologie, de Decrets, de Médecine & des Arts, qui y envoyerent chacune leurs Députés, harangua le Roi sur son avenement à la Couronne & lui souhaita toutes sortes de prospérités au nom de l'Université de Paris sa chere fille. La Reine entra dans la Ville à trois heures après midi, & alla droit au Palais, elle étoit à cheval & d'une si grande beauté, qu'on lui eût rendu les mêmes respects, quand la pompe de sa suite & ses habits tout couverts de pierreries ne l'eussent pas fait reconnoître pour ce qu'elle étoit. Le Prince Philippe frere du Roi & Duc de Bourgogne marchoit à pied à côté de la Reine, & tenoit la bride de son cheval. Elle étoit suivie par la Duchesse d'Orleans, par la Duchesse d'Anjou, & par Madame Marie sœur du Roi, qui épousa depuis le Duc de Bar. La Duchesse d'Orleans étoit ménée par le Comte d'Eu, la Duchesse d'Anjou par le Comte d'Etampes,

1364.

Hist. de l'Université. 380.

1364. & Madame Marie de France par Louis de Châlon & par le Sire de Beaujeu, qui marchoient à pied à côté d'elles, & tenoient la bride de leurs chevaux.

Le lendemain il y eut au Palais un festin royal; tous les Evêques qui étoient à Paris y furent invités, & deux jours suivans il y eut dans la cour du Palais des courses de bague, où le Roi de Chypre signala sa force & son adresse.

Hist. de Bert. l. 5 p. 483. Quand toutes ces réjoüissances furent achevées, le Roi alla à Roüen & y fit couper le Col à Pierre de Saqueville Gentil-homme Normand son sujet, qui avoit été pris les armes à la main au combat de Cocherel. Il en vouloit faire autant au Sire de Graville, qui n'étoit pas moins coupable, mais il n'osa, de peur que le jeune Graville ne fit mourir par représailles le Sire de Laval, qu'il avoit pris prisonnier, ils furent échangés. Le Roi donna à Hugues de Châtillon la charge de Maître des Arbalêtriers vacante par la mort de Baudoüin Dannequin qui

Hist. de Châtillon p. 385.

avoit été tué dans le combat. Il déclara en même tems Bertrand du Guesclin Maréchal de Normandie & lui donna le Comté de Longueville. Le Prince Philippe de Navarre, qui en étoit Seigneur, étoit mort depuis quelques jours, & du Guesclin eut sa dépoüille malgré les efforts du Prince Louis de Navarre, qui eût été son légitime héritier, si son frere ne fût pas mort dans la révolte. La Donation que le Roi fit à Bertrand du Guesclin du Comté de Longueville est datée de S. Denis en France le vingt-septiéme jour de May 1364. & signée par Hugues Aubriot alors Garde de la Prévôté de Paris.

1364. *Hist. de Bert. du Guesclin* 297.

A son retour de Roüen le Roi s'appliqua uniquement à rendre ses peuples heureux, & pour y parvenir, il crut qu'il falloit commencer par entretenir l'union dans la famille Royale. Il avoit trois freres tous en âge & en état de le bien servir ou de lui faire beaucoup de mal. Louis Duc d'Anjou & Comte du Maine étoit l'aîne, il avoit été long-

—— tems en ôtage en Angleterre pour
1364. le Roi Jean son pere : il eut alors le Gouvernement de Languedoc ; ce qui paroît par une ligue offensive & défensive qu'il signa dans Toulouse avec Pierre Quatre Roi d'Arragon, contre le Roi de Navarre, & dans la suite il devint Roi de Naples.

Ann. de la ville de Toulouse.

Jean Duc de Berri le second de ses freres étoit encore en ôtage à Londres. Philippe, depuis surnommé le Hardi, étoit le troisiéme. Le Roi son pere l'avoit toujours aimé avec tendresse, parce qu'il ne l'avoit pas abandonné à la bataille de Poitiers : & un peu avant que de retourner en Angleterre, il lui avoit donné le Duché de Bourgogne pour son appanage. Le Roi l'aimoit plus que ses autres freres, tant par une inclination naturelle, que parce qu'en effet il étoit plus vif que les autres, & sembloit plus propre à la guerre. Il n'avoit pas encore pris possession du Duché de Bourgogne, les Ministres du Roi , & la plûpart des grands Seigneurs n'étoient pas d'avis de lui abandonner une Province si impor-

tante : Ils repréſentoient au Roi, 1364.
qu'à la mort de Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne, le Roi Jean avoit reüni ce Duché à la Couronne, avec la clauſe expreſſe, qu'il n'en pouroit jamais être diſtrait pour quelque cauſe & occaſion que ce pût être. La Politique & la raiſon d'Etat le demandoient ainſi ; mais le Roi au commencement de ſon regne n'oſa déſobliger un frere, entreprenant, aimé des gens de guerre, & qui n'eût pas ſoufert patiemment un pareil affront, outre qu'il l'aimoit tendrement, & qu'il avoit un grand reſpect pour les dernieres volontés du feu Roi ; ainſi il confirma la Donation, & le reçut à foi & hommage du Duché de Bourgogne, par ſes Lettres patentes ſignées de ſa main & ſcellées de ſon ſceau, datées du Louvre près Paris le deux de Juin ; mais ce fut à condition, que ſi le Duc de Bourgogne *Rerum Burg. l. 2. p. 36.* mouroit ſans enfans mâles, le Duché ſeroit reüni à la couronne, les filles étant déclarées incapables d'y ſuccéder. Il lui donna auſſi par les

mêmes Lettres une grande maison
1364. située sur la montagne de sainte Geneviéve, qui de tout tems avoit été possedée par les Ducs de Bourgogne.

Extr. de la Ch. des C. D. f. 20. Le Duc d'Anjou & le Duc de Berri avoient chacun un appanage considérable; ainsi les trois freres du Roi devoient être contens & fidéles. Il avoit quatre sœurs vivantes, Jeanne femme du Roi de Navarre, Isabelle, qui avoit épousé Jean Galeas Viscomti Duc de Milan, Marguerite Religieuse à Poissi, & Marie, qui seule restoit à pourvoir, & qui le quatre de Juin épousa Robert Duc de Bar.

Après avoir réglé les affaires de sa famille, le Roi songea aux moyens de soulager ses peuples, que les guerres étrangéres& encore plus les guerres civiles avoient entiérement ruinés. Il n'y en avoit point de plus naturel, & de plus sûr, que de diminuer les impôts, mais comme les dépenses de l'Etat étoient grandes & néceſſaires, il falloit trouver d'ailleurs des fonds pour y subve-

nir. Il fit publier une Ordonnance, qui retiroit tout le Domaine aliené depuis le Roi Philippe le Bel, *excepté les choses données à Dieu & à la sainte Eglise, & à ses freres les Ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne pour l'entrétenement de leurs Etats.* Il remit par-là de grandes sommes dans son Trésor. Le Roi Philippe de Valois à son avénement à la Couronne avoit fait des libéralités extraordinaires, le Roi Jean toujours malheureux n'étoit sorti d'affaires qu'à force d'argent, & Charles lui-même pendant qu'il étoit Dauphin & Regent du Royaume, se voyant maîtrisé par les grosses Villes, avoit été obligé de s'attacher les grands Seigneurs & la Noblesse, ce qu'il n'avoit pû faire, qu'en leur abandonnant la plûpart des terres du Domaine; ils en avoient joüi quelque tems, & n'en ayant jamais rien donné, on ne leur faisoit point d'injustice en reünissant à la Couronne ce qui n'en avoit été séparé, que par les désordres de l'Etat. Il y réunit aussi l'Hôtel de saint Paul, dont les Bour-

1364.

Juillet 1364.

geois de Paris lui avoient fait pré-
1364. sent, lorsqu'il leur pardonna l'insulte que le Prévôt des Marchands Marcel lui avoit faite en faisant massacrer à ses yeux le Maréchal de Champagne & celui de Normandie. La Maison étoit belle, le jardin spacieux, & le Roi s'y plaisoit fort; parce que l'air y étoit bon, & que plusieurs fois il y avoit retrouvé la santé après de grandes maladies.

Anc. Ord. V. A. f. 90. Il songea ensuite aux moyens d'abreger les procès, & fit là-dessus plusieurs Ordonnances. Il vouloit que chacun payât ses debtes & vécût de son bien, & ce fut par ses ordres que le Parlement adressa une Commission au Bailli de Vermandois pour obliger les habitans du Diocèse de Laon par la saisie & vente de leurs biens à se faire absoudre des excommunications, qui avoient été lancées contre eux à l'instance de leurs Créanciers. Ce qui pourroit faire croire qu'alors on ne mettoit point en prison pour dettes, puisqu'on y employoit l'excommunication, la Commission portant en termes exprès,

qu'il y avoit des excommuniés depuis dix ou douze ans, qui négligeoient de se faire absoudre au mépris de la Religion, & au préjudice de leurs Créanciers. 1364.

Le Roi, qui souvent ne dédaignoit pas de descendre dans les plus petites affaires, étoit toujours informé des grandes: il voulut juger lui-même le differend pour le Comté d'Eu, entre Jean d'Artois & le Comte d'Etampes. Jean fils du fameux Robert d'Artois, qui avoit attiré les Anglois en France, avoit mérité par ses services & par sa fidélité, que le feu Roi oubliât la félonie de son pere. Le Roi ne lui avoit pourtant jamais voulu rendre le Comté de Beaumont, & les autres biens de sa Maison qui avoient été confisqués; mais à la mort du Connétable de Brienne Comte d'Eu & de Guines, il lui avoit donné le Comté d'Eu, en laissant seulement le Comté de Guines à Jeanne de Brienne fille du Connétable. Jeanne avoit épousé Louis Comte d'Etampes, fils de Charles de Valois, & cousin germain

du Roi Jean ; & ce Prince pendant
1364. que Jean d'Artois étoit en ôtage en Angleterre, s'étoit mis en possession du Comté d'Eu aussi-bien que du Comté de Guines, comme étant le patrimoine de sa femme. Jean d'Artois étoit revenu en 1362. & avoit fait assigner le Comte d'Etampes. Le feu Roi après avoir examiné l'affaire, avoit jugé en faveur de Jean d'Artois, & il ne s'agissoit plus que de l'exécution. Le Roi fit revoir le procès une seconde fois, les parties étoient tous deux Princes de son Sang : & après avoir pris les avis de son Conseil, il adjugea le Comté d'Eu à Jean d'Artois, & récompensa d'ailleurs le Comte d'Etampes.

Il trouvoit le moyen de procurer de grands établissemens à tous les Princes du Sang, suivant des maximes toutes contraires à celles du Roi Philippe de Valois son grand pere, qui ne songeoit qu'à les abaisser, & cette politique lui fut heureuse, puisqu'ils ne manquerent jamais de fidélité ni de courage dans toutes les grandes choses, qu'ils entreprirent

& qu'ils exécuterent pour son servi-
ce. Ce fut dans cette vûe, qu'il man- 1364.
da au Duc de Bourbon son beau frere de le venir trouver incessamment. Ce Prince étoit petit fils de Louis *Cron. de Louis Duc de Bourbon. 24.* Premier Duc de Bourbon petit fils de S. Louis, il avoit été plus de sept ans en ôtage en Angleterre & n'en étoit revenu, qu'en payant cent mille francs d'or pour sa rançon & quarante mille francs pour la dépense, qu'il avoit faite à Londres. Il n'avoit alors que trente ans, beau, libéral, l'esprit doux, cherchant par tout les tournois & les fêtes guerrieres, aimé de ses Vassaux, & depuis quelques jours il venoit d'épouser la fille du Dauphin d'Auvergne héritiére du Comté de Forêts. Le Roi envoya Philippot de Santeüil l'un de ses Ecuyers lui ordonner d'amener à la Cour la Duchesse sa femme, ce qu'il fit aussi-tôt, sçachant bien, que la Reine la recevroit avec joye. Il ne se trompa pas, la Reine la retint long-tems auprès d'elle, lui donna un logement dans l'Hôtel de saint Paul, & la fit toujours manger à sa

table. Les Reines Doüairieres & les Princesses du Sang y mangeoient aussi, elle étoit servie par des Gentilshommes; *& durant le dîné*, au rapport de Christine de Pisan fille d'un Médecin du Roi Charles Cinquiéme, *il y avoit au bout de sa table un Prud'homme, qui racontoit choses vertueuses des tems passés.* Le Roi ne songeoit qu'à réjoüir la Reine, lui faisoit souvent de petits présens, & ne lui parloit jamais que de choses agréables. Il vouloit qu'elle fût toujours vêtuë manifiquement, & se plaisoit à la voir toute couverte de pierreries. Le Duc de Bourbon fit pendant l'hyver les fonctions de sa Charge de grand Chambrier de France, & au printems retourna en Bourbonnois, où il prit quelques Châteaux, que les Anglois y tenoient encore.

1364.

MS. de Ch. de Pisan, premiere partie, p. 14.

Pendant que le Roi gagnoit le cœur de tous ceux qui le voyoient un peu familierement, il ne négligeoit pas les affaires générales. La licence des derniers tems avoit fait beaucoup de vagabonds, qui faute d'être employés dans une juste guer-

re couroient les grands chemins, & pilloient impunément. 1364.

D'autre côté le Prince Philippe de Navarre avoit ramassé le débris de la bataille de Cocherel, & ravageoit l'Auvergne avec plus de douze cens Gendarmes. Le Roi pour remédier à ces désordres, donna rendez-vous à toutes ses troupes auprès de Chartres. Il les partagea en trois corps, le Duc de Bourgogne eut le plus considérable, & demeura dans le Perche & dans la Beausse. Bertrand du Guesclin marcha en Cotentin, suivi de tous les Chevaliers Bretons & Normans, & bloqua les Navarrois dans Cherbourg. Le troisiéme corps fut donné à Bureau de la Riviere Gentil-homme Breton, qui assigea & prit le Château d'Acquegni près de Mante. Le Sire de la Riviere élevé auprès du Roi depuis son enfance, avoit gagné ses bonnes graces; sa douceur & ses maniéres honnêtes le faisoient aimer des Courtisans, ce qui n'arrive gueres à un Favori; tous les emplois agréables ne lui échapoient pas: & comme il avoit

—— ſoin des Finances, il ne manquoit
1364. de rien dans toutes ſes entrepriſes, qui réuſſiſſoient toujours.

Le Duc de Bourgogne entra le premier en action, il avoit ſeulement cinq ou ſix mille hommes, qui ſuffiſoient contre des gens débandés & ſans chefs, & prit pluſieurs Châteaux où ces voleurs ſe retiroient, mais lorſqu'il les alloit attaquer dans le pays de Caux en Normandie où ils étoient les plus forts, il eut nouvelle que le Comte de Montbeliard étant entré dans le Duché de Bourgogne avec deux mille Allemans y faiſoit de grands ravages, & que le Prince Louis de Navarre avoit ſurpris la Ville de la Charité, paſſage important ſur la Loire, d'où il pilloit tout le Bourbonnois. Il marcha auſſitôt de ce côté-là, ne trouva plus les Allemans, qui chargés de butin s'étoient déja retirés dans leur pays, & alla aſſiéger la Charité, reſolu d'avoir à diſcretion tous les voleurs, qui s'y étoient enfermés, & d'en faire une Juſtice exemplaire. Robert de Fiennes dit Moreau, Connêtable

de France & le Maréchal de Boucicaut l'y vinrent joindre avec plus de deux mille Chevaliers. Les assiégés la plûpart vieux soldats se défendirent comme des gens qui n'esperoient point quartier, & le siége eût été fort long, si le Roi, qui avoit besoin de ses troupes ailleurs, n'eût mandé positivement au Duc de Bourgogne de les recevoir à composition. Ils sortirent de la Ville tous à pied avec leurs armes, n'emporterent que ce qu'ils purent porter sur eux, & jurerent de ne servir le Roi de Navarre de trois ans.

1364.

Cependant la guerre se rechauffoit en Bretagne entre Charles de Blois & le Comte de Montfort, & quoique les Rois de France & d'Angleterre ne s'en mélassent pas ouvertement, ils ne laissoient pas d'y envoyer de petits secours. Les François étoient pour Charles de Blois, & les Anglois pour le Comte de Montfort. Il avoit été dit dans le traité de Bretigni, que les deux Rois employeroient leurs offices pour terminer une guerre qui avoit déja

fait verser tant de sang. Et effecti-
1364. vement les deux Princes prétendans au Duché de Bretagne avoient signé une Tréve à Rennes, & pour faire valoir chacun leur droit, ils s'étoient rendus à Calais, où l'entrevuë des Rois s'étoit faite après la paix. Charles de Blois étoit cousin germain du Roi Jean, & le Comte de Montfort avoit épousé Marie fille du Roi d'Angleterre ; ainsi tous deux s'attendoient à une grande protection, & tous deux furent trompés. Le Roi Jean qui avoit assez d'autres affaires, n'appuya pas beaucoup les intérêts de son cousin, & Edoüard négligea ceux de son gendre. Jean, encore prisonnier, n'osa rien demander pour un autre, & Edoüard ne fut pas fâché que la guerre continuât en Bretagne, afin d'y trouver de l'occupation à ses vieux Officiers, qu'il vouloit toujours tenir en haleine, sans être obligé de les récompenser. On fit pourtant des propositions d'accommodement, le Duc de Lancastre, qui aimoit la paix, s'y employa fort ; mais tous

ces projets n'étant pas soûtenus de l'autorité des deux Rois, qui, à peine 1364.
en vouloient entendre parler, tout aboutit à une Tréve. Le Comte de Montfort fut remis en possession de toutes les Terres qu'on lui avoit confisquées en France, & prêta au Roi Jean foi & hommage pour les Terres de Montfort, de Nevers, de Retel, & d'Aveines.

La Tréve avoit été depuis continuée de tems en tems, & comme la Bretagne étoit partagée entre Charles de Blois & le Comte de Montfort, qui avoient à peu-près autant de païs l'un que l'autre, chacun étoit demeuré en possession, toujours fortifiant ses places, & se mettant en état de recommencer la guerre dès que la Tréve seroit expirée. Elle expira à la fin de l'année 1363. Charles de Blois fut le premier en campagne, il avoit marié en 1360. sa fille Marie de Châtillon au Duc d'Anjou, qui lui avoit envoyé des troupes, & tous ses amis de France & de Bretagne avoient fait un dernier effort. D'autre côté le Comte

de Montfort ne s'endormoit pas: élevé
1364. dès sa plus tendre jeunesse parmi les gens de guerre, sa mere Marguerite de Flandres Princesse comparable aux plus grands Héros lui avoit mis les armes à la main : il s'étoit trouvé à l'âge de huit ans dans des occasions périlleuses, & avoit appris de bonne heure à mépriser la mort. Sa Mere lui disoit continuellement, que ni sa naissance, ni la protection du Roi d'Angleterre ne le feroient Duc de Bretagne, & que pour y parvenir, il ne devoit compter que sur son épée. Il avoit alors vingt-huit ans, bien fait de sa personne, doux, insinuant, flateur, autant que l'état de ses affaires le demandoit. Tous les jeunes Aventuriers de Bretagne étoient pour lui, entre autres Olivier de Clisson, Tannegui du Châtel, & Olivier de Trésuiguidi. Quantité de Chevaliers Anglois commandés par Jean Chandos l'un des plus habiles Officiers du Roi d'Angleterre, le vinrent joindre, & bien-tôt son Armée fut assez forte pour tenir tête à son ennemi. Il l'alla chercher à

Becherel

Becherel, qu'il assiégeoit, & lui envoya offrir la bataille. Charles de 1364.
Blois, qui se sentoit aussi brave que Montfort, & qui croyoit avoir plus d'expérience, accepta le défi, & assigna le champ de bataille aux Landes de Beaumanoir, entre Becherel & le bourg d'Evran.

Les deux armées s'y trouverent en bon ordre, & le signal du combat s'alloit donner, lorsque les Evêques des deux partis proposerent un accommodement, & enfin le conclurent, obligeant Charles de Blois, quoique le plus fort, à consentir au partage du Duché de Bretagne. Il fut arrêté que la ville de Rennes demeureroit à Charles de Blois, & que Montfort auroit celle de Nantes, tout le reste de la Bretagne partagé également. Ce Traité fut signé à la vûe des deux armées le 12. de Juillet 1363. & des ôtages livrés de part & d'autre. Charles de Blois donna les Sires de Léon, de Rais, de Malestroit, de Rochefort, de Rieux & de Beaumanoir, & l'on convint que huit jours après, les Députés de part

& d'autre se trouveroient entre Ploërmel & Josselin, pour travailler de concert à l'entiere exécution du Traité.

1364.

Ainsi les deux armées se séparerent sans combattre, & furent bientôt dissipées, chacun s'en retournant chez soi dans la pensée que la paix étoit faite. Mais Jeanne Duchesse de Bretagne, femme de Charles de Blois, ne voulut point ratifier le Traité, & lui manda que *du cuir d'autrui il faisoit large couroie*, que la Bretagne étoit son héritage, que pendant qu'il étoit en prison elle avoit bien sçu le défendre, & finit sa Lettre par ces mots : *Ferez-vous ce qui vous plaira, je ne suis qu'une femme & ne puis mieux, mais plûtôt y perdrois la vie & deux si les avois, que d'avoir consenti à chose si reprouchable.* Cette Princesse pouvoit beaucoup sur l'esprit de son mari, quoique boiteuse, elle étoit fort agissante. Charles de Blois se trouva bien embarassé, sa parole donnée si authentiquement l'engageoit à exécuter le Traité, & toutefois la considération de sa femme,

Annales de Vitré p. 240.

qui l'avoit fait ce qu'il étoit, l'emporta sur sa bonne foi, & ses Députés qui se trouverent entre Ploërmel & Josselin au jour assigné, déclarerent par son ordre à ceux du Comte de Montfort, que la Duchesse Jeanne, seule & légitime héritiere du Duché de Bretagne, n'en vouloit faire aucun, & préféreroit toujours la guerre à une paix si honteuse. 1364.

A cette nouvelle, le Comte de Montfort fit grand bruit, & publia des Manifestes, pour faire voir la justice de sa cause & la droiture de son procédé. Charles de Blois y répondit seulement, qu'il n'étoit pas le maître. Montfort sans troupes & sans argent pour en lever, avoit peine à recommencer la guerre, & s'en vouloit tenir au Traité fait dans les Landes d'Evran. Il proposa de s'en rapporter à l'arbitrage du Prince de Galles, qui étoit venu à Poitiers pour se mettre en possession des Terres cédées au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni. Charles de Blois, honteux d'avoir été forcé à manquer de parole, ne demandoit

qu'à gagner du tems ; & quoique le
1364. Prince de Galles fût beau-frere du Comte de Montfort, ſachant d'ailleurs qu'il aimoit la gloire & la juſtice, il ne fit point de difficulté de le prendre pour arbitre, & ſe rendit à Poitiers auſſi-tôt que le Comte de Montfort. Ils expliquerent leurs raiſons devant le Prince, qui ne put les accorder ; & après de longues conférences, ils ſe ſéparerent plus ennemis que jamais, réſolus de décider leur querelle par le droit des armes.

Le reſte de l'année 1363. & le commencement de la ſuivante ſe paſſerent ſans rien entreprendre de part ni d'autre, mais au mois de Juillet le Comte de Montfort ſe mit en Campagne, & alla aſſiéger le Château d'Aurai. Son Armée étoit compoſée des Bretons, qui étoient dans ſes intérêts & des Anglois, que le Roi ſon beau-pere avoit envoyés à ſon ſecours. Hugues de Caurelée, Gautier Huet, & Matthieu de Gournai, qui depuis pluſieurs années couroient & pilloient

la France, le vinrent joindre, & ce qu'il conta plus que tous les autres, Jean Chandos Connétable de Guienne l'un des plus renommés Capitaines de son tems, lui amena par l'ordre du Prince de Galles deux cens Archers & deux cens hommes d'armes. Avec ces secours il continua le siége d'Aurai & se fortifia dans son Camp, ne doutant point que Charles de Blois ne fît tous ses efforts pour sauver une place si importante. 1364.

En effet dès que ce Prince apprit le dessein du Comte de Montfort, il envoya demander du secours à tous ses amis. Le Roi manda à son frere le Duc de Bourgogne de recevoir à composition la garnison de la Charité, & d'aller incessamment en Bretagne. Il donna ordre en même tems à Bertrand du Guesclin, qui faisoit la guerre aux Navarrois en Basse-Normandie, de mettre seulement ses Places en état de se défendre, & de passer en Bretagne avec tout ce qu'il pouroit ramasser de troupes. Le Duc de Bourgogne occupé dans son pays, où

il ne faisoit que de s'établir, ne put
1364. y aller. Mais du Guesclin ravi d'aller servir son ancien Maître, laissa en repos les Navarrois, sur lesquels il venoit de prendre Valogne & Carentan, & marcha en diligence avec ses troupes à Guingamp, où il se trouva au rendez-vous que Charles de Blois avoit marqué pour assembler son armée. Le Vicomte de Rohan, & les Sires de Léon, de Rieux, de Rochefort, de Beaumanoir, d'Ancenix, de Quintin, de la Hunaudaie, de Tinteniac, de Laval, de Dinan, de Coëtquen, de Lanion & de Montbourcher, tous Seigneurs Bretons portans Bannieres y étoient déja arrivés. Le Comte d'Auxerre, & son frere le Chevalier Vert, le Comte de Joigni, le Begue de Villaines, Philippe de Beaujeu, & plusieurs autres Seigneurs François y arriverent quelques jours après.

Hist. de Bert. du Guesclin p. 74.

Charles de Blois & la Duchesse de Bretagne sa femme étoient à Guingamp, & le dix-neuviéme de Septembre ils firent une revûe générale de leur armée dans les Landes de

Josselin. Il s'y trouva quatre mille hommes d'armes, qui faisoient douze mille combattans & six mille Archers. 1364.

Le Comte de Montfort se fortifioit de son côté, le Sire de Latimer, qu'il appelloit son grand compagnon d'armes, & Guillaume Feleton Chevalier Anglois lui amenerent cent lances. Jean de Harpedanne Gouverneur deFontenai-le-Comte,le Sire de Parthenai & plusieurs autres Gentilshommes de Poitou le vinrent aussi trouver par l'ordre du Roi d'Angleterre. Il continua le siége avec vigueur, & pressa tellement les assiégés, qu'ils promirent de se rendre, s'il n'étoient secourus à la Saint Michel.Charles de Blois en ayant été averti décampa de Guingamp & marcha du côté d'Aurai.

Le Comte de Montfort par l'avis de tous ses Officiers envoya un Héraut à Charles de Blois lui représenter encore la paix jurée aux Landes d'Euran, & lui offrir de l'exécuter. Charles répondit sechement, que la Ville & le Château d'Aurai étant du

patrimoine de la Maison de Pen-
1364. thiévre, appartenoient sans aucune contestation à la Duchesse sa femme, qu'ainsi le Comte de Montfort n'avoit qu'à lever le siége d'Aurai & à se retirer, ou que dans quatre jours il falloit donner bataille. La Duchesse ajouta que son mari feroit ce qu'il lui plairoit, mais que pour elle jamais elle ne consentiroit au partage du Duché de Bretagne. On renvoya le Héraut avec cette réponse, & l'ordre fut donné aux Troupes de marcher du côté d'Aurai. Charles monta à cheval & prit congé de la Duchesse, qui lui dit en partant: *Mon Seigneur soutenez mon droit & le vôtre, car ce qui est mien est bien vôtre, & ne pacifiez jamais, sinon que le corps du Duché vous demeure.* Elle l'embrassa ensuite tendrement, & malgré sa fierté permit au Comte d'Auxerre & au Chevalier Vert de la saluer. Elle fit aussi le même honneur au Sire de Léon, qui étoit son proche parent, & au Vicomte de Rohan son cousin germain du côté des meres à cause de leur qualité, & même à Bertrand

Hist. de Bert. du Guesclin p. 76.

du Guesclin à cause de son mérite
personnel. Elle s'en alla ensuite à 1364.
Nantes, & l'armée vint camper à
l'Abbaye de Lanvaux à une lieuë
d'Aurai. Les assiégés en témoignerent
leur joie par des feux, qu'ils tinrent
allumés toute la nuit & par le bruit
des trompettes.

Dès que le Comte de Montfort vit
ses ennemis si près de lui, il leva le
siége & quitta ses lignes, qui n'étoient
pas assez bien fortifiées pour
oser les défendre. Il s'avança fierement
quoique son armée ne fût
pas si forte que celle de Charles de
Blois, & se campa vis-à-vis de lui
dans une prairie, un petit ruisseau
entre deux. Les deux armées se rangerent
en bataille dès le même soir.
Bertrand du Guesclin, en qui Charles
de Blois avoit grande confiance,
partagea ses troupes en trois corps,
il commandoit le premier avec celles
qu'il avoit amenées de Normandie
Le Comte d'Auxerre & le Comte de
Joigni étoient à la tête du second,
& Charles de Blois suivi des Seigneurs
de Bretagne commandoit le

troisiéme. Jean Chandos Connêta-
1364. ble de Guienne rangea en bataille les troupes de Montfort, & les partagea aussi en trois corps. Le premier commandé par Robert Knolles, le second par Olivier de Clisson, & le troisiéme par le Comte de Montfort, auprès duquel Chandos voulut combattre pour arrêter son impétuosité naturelle, & l'assister de ses conseils. Il choisit cinq cens hommes pour le corps de réserve, qu'on appelloit alors l'arriere-garde, & en donna la conduite à Hugues de Caurelée. Ce Chevalier accoutumé à combattre au premier rang refusa d'abord un emploi, qu'il ne croyoit pas honorable, mais Chandos qui en connoissoit l'importance, lui dit: *Si est-il nécessaire Messire Hugues, que vous ou moi le fassions, avisez lequel vaut le miex.*

Les deux Armées ainsi rangées en bataille furent quelque tems à s'observer, il étoit question de passer le ruisseau, & quoiqu'il fût gayable par tout, il y avoit du desavantage à faire en présence des enne-

mis un mouvement, qui nécessaire- 1364.
ment apporteroit quelque désordre parmi les troupes qui le feroient. Dans ce moment-là le Maréchal de Beaumanoir fit quelques propositions d'accommodement de la part de Charles de Blois, & obtint une suspension d'armes jusqu'au lendemain. Ces pourparlers de paix ne plaisoient gueres aux Anglois, la plupart soldats de fortune, qui se vouloient battre, & qui, n'ayant rien à perdre partageoient, par avance dans leur imagination les dépouilles de leurs ennemis. Leur Général Chandos, avide de la gloire, s'attendoit à l'honneur de la journée: & quand le lendemain à la pointe du jour Beaumanoir revint faire ses propositions, Chandos, sans consulter le Comte de Montfort, qui peut-être ne se fût pas éloigné de la paix, répondit qu'il falloit combattre, vaincre ou mourir. Il alla aussi-tôt dire à Montfort, que Charles de Blois vouloit être seul Duc de Bretagne, & par ses fausses réponses irritant les deux Chefs, il les fit déterminer à la bataille.

1364. Charles de Blois s'y prépara en Chrétien, il entendit la Messe avant le jour, se confessa & communia, persuadé qu'on est plus brave quand on n'a rien sur sa conscience, & qu'on s'est mis en état de rendre compte à Dieu de toutes les actions de sa vie. Le Comte de Montfort de son côté, sçachant combien la justice même apparente a de pouvoir sur l'esprit des peuples, fit lire tout haut au milieu de son Camp le Traité des Landes d'Euran, & pria ses Officiers, & même les Soldats, de lui dire avec franchise s'il ne s'étoit pas mis à la raison; tous répondirent que sa cause étoit juste, & que pour la défendre ils combattroient jusqu'à la mort. Le Comte aussi-tôt se jetta à terre la baisa; & les larmes aux yeux demanda à Dieu la grace de le fortifier dans le combat, & de faire triompher la bonne cause. Dans ce moment arriva un Courier du Roi, qui mandoit au Comte de le venir trouver à Paris, & que comme souverain Seigneur du Duché de Bretagne, il feroit justice aux parties. Montfort

Hist. de Chast.

Hist. de Bret. l. 5. pag. 409.

dit qu'il iroit volontiers trouver le
Roi, pourvû que le Château d'Aurai 1364.
fût remis entre les mains du Sire de
Cliſſon, & du Sire de Beaumanoir,
pour le remettre à celui à qui il ſe-
roit ordonné. Mais Charles de Blois
qui ſe voyoit le plus fort, & qui par
toutes ces propoſitions d'accommo-
dement croyoit que Montfort avoit
peur, ne voulut plus rien écouter, &
ſuivant l'avis du Comte d'Auxerre,
& contre l'avis de Bertrand du Gueſ-
clin, donna ordre de paſſer le ruiſ-
ſeau, & de marcher aux ennemis.

On ſe battit d'abord à coups de
traits, les Anglois criant, *Saint
Georges*, & les Bretons, *Saint Yves*,
& Malo au Riche-Duc: mais bien-
tôt on prit les haches, les marteaux
d'armes, & les troupes ſe mêlerent.
Olivier de Cliſſon ſe trouva vis-à-vis
du Comte d'Auxerre, ils s'attache-
rent l'un à l'autre, & ſe battirent quel-
que tems ; la foule les ſépara, ils
furent tous deux fort bleſſés, & per-
dirent chacun un œil, ſans pour cela
quitter le combat ; mais Chandos y

1364. étant arrivé abbattit le Comte d'Auxerre, & le Comte de Joigni déja affoibli par le ſang qu'il avoit perdu, les prit tous deux priſonniers.

D'autre côté Bertrand du Gueſclin ſuivi de ſes Bretons faiſoit des efforts extraordinaires, il donnoit les ordres avec prudence, & les exécutoit lui-même quand il étoit néceſſaire avec toute la valeur d'un ſoldat déterminé. Son cheval avoit été tué d'abord, & lui par terre preſque ſeul s'étoit défendu contre une foule d'ennemis, juſqu'à ce qu'Euſtache de la Houſſaïe lui eût donné le ſien. Le Maréchal de Beaumanoir le ſecondoit de toutes ſes forces, & après un combat aſſez opiniâtre il venoit de tuer Thomas de Cantorbie beau-frere de Chandos.

Ann. de Vit é p. 245. Mais les deux Princes, pour qui tant de braves gens ſacrifioient leur vie, ne s'épargnoient pas; Charles de Blois animé par la juſtice qu'il croyoit être pour lui, perçoit les rangs, & renverſoit tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage. Il apperçut un Chevalier couvert d'une Cotte d'armes ſemée

d'Hermines aux armes de Bretagne, & crut que c'étoit le Comte de Montfort : poussé par l'envie de terminer la guerre tout d'un coup, il attaque ce Chevalier avec furie, & après quelque résistance il le renverse mort par terre. Il crut alors être défait de son ennemi, mais il vit un moment après le véritable Comte de Montfort, qui ce jour-là par une superstition Astrologique n'avoit pas voulu porter ses armes ordinaires. Il y avoit plus de huit cens ans que Merlin fameux Astrologue Anglois avoit fait des Prophéties, où l'on trouvoit tout ce qu'on vouloit, Montfort s'étoit imaginé que l'avenir y étoit marqué clairement, que le Duc de Bretagne devoit être tué dans la bataille, & pour tâcher d'éviter une si malheureuse destinée il avoit fait prendre ses armes à ce Chevalier, à qui Charles de Blois venoit d'ôter la vie. Rassuré par cet événement, qui sembloit le mettre à couvert du péril, dont les Astres le menaçoient, il s'avança fierement, & le combat commença entre les deux rivaux. Ils étoient tous

1364.

Hist. de Bert. du Guesclin 84.

deux braves, & animés par l'intérêt
1364. par la gloire, leur querelle eût été bien-tôt décidée, si les Chevaliers qui les suivoient, ne se fussent jettés entre deux. On se battit de part & d'autre avec tout le courage qu'inspire la présence & le péril de son Prince, l'Enseigne du Comte de Montfort fut abbatue par le Chevalier Vert; & déja Charles de Blois se croyoit vainqueur, lorsque Hugues Caurelée, qui commandoit le corps de réserve des Anglois, se mit de la partie, renversa avec ses troupes fraîches les François déja fatigués, redonna du cœur aux Anglois, & fut cause du gain de la bataille. Charles de Blois tout blessé & porté par terre, se défendit jusqu'à la derniere extrémité, tous les soldats l'abandonnerent, mais tous les Seigueurs de Bretagne se firent tuer auprès de lui, & pas un ne quitta son rang, tant qu'ils le virent combattre; enfin sa Banniere ayant été renversée; un Chevalier Anglois se jetta sur lui, & lui plongea un poignard dans le sein. Il sentit bien alors que sa derniere

heure étoit venue, & s'écria: *Vrai Dieu, pardonnez-moi la mort des bonnes gens qui ci meurent pour moi. J'ai guerrié long-tems contre ma volonté, & par l'enhortement de ma femme qui toujours m'a donné à entendre que j'avois bon droit.*

1364. Chron. de Bert. du Guesclin p. 146. Hist. de Chât. p. 226. Ann. de Vitré p. 271.

Ainsi mourut sur le champ de bataille Charles de Blois, de l'illustre Maison de Châtillon sur Marne, le plus bel homme de son tems, doux, complaisant, toujours d'une humeur égale, & naturellement porté à la paix, qu'il n'osa jamais faire, de peur de désobliger sa femme, Princesse altiere, qui fut cause de son malheur. Il aimoit la Musique, faisoit des vers François, ne levoit qu'à regret quelques impôts sur ses peuples, qu'il regardoit comme ses enfans; au reste brave Soldat, grand Capitaine: & ce qui est bien plus digne de louange, bon Chrétien, faisant des mortifications sans qu'on en sçût rien, portant la haire & le cilice, préferant toujours le bien de la Religion à toutes les grandeurs humaines.

1364. Il ne restoit de l'Armée Françoise, que le Corps commandé par Bertrand du Guesclin, qui n'avoit pu être enfoncé. Bertrand n'avoit jamais combattu si vaillamment ; mais quand il eut à soutenir toute l'Armée de Montfort, il falut plier. Chandos lui manda que Charles de Blois étoit mort, & y vint lui-même criant : *Rendez-vous, Messire Bertrand, rendez-vous, la journée n'est pas vôtre.* Il se rendit, & aussi-tôt tout mit bas les armes.

Dès que le Comte de Montfort ne vit plus de résistance, il fit élever sa Banniere pour rassembler ses Troupes. On lui dit que Charles de Blois avoit été tué, mais il n'en voulut croire que ses propres yeux. Il alla lui-même sur le champ de bataille chercher son corps, & quand il l'eut vû tout percé de coups & couvert de sang : *Ha, mon Cousin,* dit-il en pleurant, *je regrette bien que vous êtes venu à cette male fin, & pleust à Dieu que vous fussiez en état tel que me voulissiez faire raison.* Chandos qui se trouva là, prit la parole, & lui dit :

Allons, Monseigneur, ne pouvez avoir ——
votre Cousin en vie & le Duché tout 1364.
ensemble, remerciez Dieu & vos amis, vous avez gagné une belle journée, de laquelle sera parlé à cinq cens ans d'ici. Le Comte fit enlever le corps de Charles; & l'envoya aux Cordeliers de Guingamp, qui l'enterrerent dans leur Eglise; & dans la suite on rapporta de tous côtés, qu'il s'y faisoit tant de miracles, qu'on parla de le mettre au nombre des Saints.

La Bataille d'Aurai fut donnée dans la prairie auprès de la ville d'Aurai le 29 de Septembre; il y demeura trois ou quatre mille hommes du côté de Charles de Blois. Les Sires de Rieux, de Rochefort, du Pont, de Tournemine, de Dinan, de Montauban, de Koermen, de Kergolai, de Boisboissel, & de Kaergoët furent tués à ses côtés. Il y eut aussi quantité de prisonniers, dont les principaux furent Bertrand du Guesclin, le Comte d'Auxerre, le Comte de Joigni, le Maréchal, de Beaumanoir, le Begue de Villaines, & les Seigneurs de Rohan, de Leon,

de Laval & de Rais, qui furent tous
1364. envoyés à Bordeaux, le Comte de Monfort ne les voulant pas mettre à rançon, de peur qu'irrités de leur défaite ils ne recommençassant la guerre.

Le lendemain le Château d'Aurai se rendit, & le Comte de Montfort fit publier, que pendant trois jours chacun auroit la liberté de reconnoître les morts, & de les enterrer. Il marcha ensuite à Vannes, qui lui ouvrit les portes.

La nouvelle de la bataille d'Aurai & la mort de Charles de Blois fut portée presque en même tems à Paris & à Londres, & y fut reçue d'une maniere bien différente. Le Roi d'Angleterre en fit faire des feux de joye, & se faisoit conter par celui que le Comte de Montfort lui envoya, tous les grands faits d'armes de Jean Chandos & des autres Chevaliers Anglois. Mais la Cour de France en parut consternée, le Roi vit tout d'un coup tous les avantages que le Roi de Navarre son ennemi déclaré en pourroit tirer: &

quoique la paix de Bretigni subsistât encore, il s'y faisoit tous les jours tant d'infractions de part & d'autre, qu'il étoit aisé de prévoir qu'elle ne dureroit pas long-tems, & qu'en cas de guerre le Roi d'Angleterre tireroit un grand secours d'un Duc de Bretagne paisible & absolu dans son Etat. On jugeoit aisément que le Comte de Montfort, après la mort de son Compétiteur au Duché de Bretagne, s'empareroit bientôt de tout le pays, & tous les jours on apprenoit que les villes lui ouvroient les portes, & se rendoient sans résistance, ce qui n'étoit point arrivé pendant vingt-trois ans de guerre, les Villes & les Gentils-hommes de Bretagne étant demeurés fidelles dans le parti qu'ils avoient embrassé; mais après la bataille d'Aurai, qui paroissoit une décision, tout le monde se soumettoit au Vainqueur. 1364.

La Duchesse Veuve de Charles de Blois étoit à Nantes, quand elle apprit qu'elle avoit tout perdu: elle aimoit fort son mari, & encore plus sa grandeur, & ce coup imprévu ne la

trouva point préparée à le soutenir;
1364. elle perdit connoissance, & fut quelques heures sans sçavoir quel parti prendre. Sa Famille étoit composée de trois garçons & de deux filles, les deux aînés étoient en ôtage en Angleterre pour la rançon de leur pere, qui n'avoit point été payée, & le cadet encore enfant étoit auprès d'elle. Sa tendresse lui fit craindre d'abord, qu'on ne l'enlevât d'entre ses bras pour le livrer à son ennemi, elle l'envoya sur le champ au Duc d'Anjou son gendre, qui étoit à Angers. Ce Prince averti de son malheur l'avoit prévenue; il lui manda, qu'il se rendoit le protecteur de ses enfans, qu'il avoit encore assez de troupes, d'argent & de courage pour les soutenir dans leur mauvaise fortune: qu'il les regardoit comme ses freres, & que le Roi ne les abandonneroit pas dans une affaire, où il avoit lui-même un si grand intérêt. Il ne se contenta pas de paroles, & envoya publier par toute la Bretagne, qu'il y entreroit au printems avec une armée capable de la

conquerir. Le Roi envoya donner les mêmes assurances à la Duchesse. 1364.

Il n'avoit pourtant pas envie de recommencer la guerre, les peuples étoient épuisés, & la France avoit besoin de quelques années de paix. Il s'appliquoit sur toutes choses à faire rendre la Justice, & voulut être présent à l'ouverture du Parlement, qui se fit selon la coutume le douziéme de Novembre. Il y tint son Conseil dans la Grand-Chambre, les Conseillers étant en Robes noires à l'ordinaire, ce qui paroît différent du lit de Justice, où ils sont tous en Robes rouges, & où *les Seigneurs* des Enquêtes & des Requêtes (on les nommoit ainsi) étoient toujours appellés. Le Roi ne se mit point dans son siége haut, qui est le lit de Justice; on lui avoit préparé un fauteuil en bas, au dedans du parquet: les Princes du sang & les Pairs de France étoient placés suivant leur ordre, dans les bas siéges. On y fit plusieurs reglemens pour l'administration de la Justice, & il fut arrêté que les Conseillers entreroient de bonne

heure, que les amandes ſeroient em-
1364. ployées à faire chanter une Meſſe tous les Matins dans la grande Salle du Palais, & que le reſte ſeroit diſtribué à l'Hôtel-Dieu. Le Roi fit appeller au Conſeil l'Evêque de Beauvais Chancelier de France, l'Archevêque de Sens, les Evêques de Chartres & de Liſieux, & pluſieurs Abbés qu'il avoit amenés avec lui.

Le Comte de Montfort achevoit cependant la conquête de la Bretagne, il avoit pris Jugon, Redon & Dinan, & il ne reſtoit plus que Kimper en Baſſe-Bretagne, qu'il alla aſſiéger. Le Duc d'Anjou vit bien qu'il n'y avoit point de tems à perdre, & vint à Paris, pour preſſer le ſecours qu'on lui avoit promis. Le Roi, à qui les enfans de Charles de Blois faiſoient pitié, avoit aſſez envie de les ſecourir; mais tous les Miniſtres s'y oppoſoient. Jean de Craon Archevêque de Rheims, & Pierre le Maingre dit Boucicaut, Maréchal de France, qui avoient la principale part dans les affaires, lui repréſentoient continuellement,

continuellement, que le ſort des armes avoit décidé le procès de Bretagne : qu'au reſte l'affaire examinée de nouveau, & ſans faveur, n'étoit pas ſans difficulté, que la cauſe des mâles étoit favorable dans un Royaume, où les femmes ne ſuccédent point : qu'on ſe ſouvenoit encore des malheurs que l'affaire du Comte d'Artois avoit attirés ſur la France : qu'il faudroit recommencer une guerre longue & difficile, & qui entraîneroit infailliblement la rupture avec l'Angleterre : qu'à peine les peuples commençoient à reſpirer des maux ſoufferts depuis vingt ans : que le Roi de Navarre & les pillars répandus par tout le Royaume l'incommodoient aſſez ; que ſi l'on pouſſoit à bout le Comte de Montfort à préſent Duc de Bretagne, il acheveroit de ſe lier avec le Roi d'Angleterre, déja ſon beau-pere, & lui feroit peut-être hommage de ſon Duché ; au lieu que ſi le Roi vouloit le reconnoître, en l'obligeant à donner quelque récompenſe aux enfans du mort, il ſe remettroit dans

1364.

—— ſon devoir, & ſe ſouviendroit enfin
1364. qu'un Prince, comme lui de la Maiſon de France, ne pouvoit trouver ſon honneur & ſa ſureté que dans un attachement inviolable au ſervice du Roi.

Ces raiſons bonnes en elles-mêmes étoient appuyées fortement par le Sire de la Riviere, qui avoit la confiance particuliere du Roi, & qui étant chargé du ſoin des Finances n'avoit garde de conſeiller une guerre; qui les auroit bien-tôt épuiſées. Le Duc d'Anjou ne pouvoit rien dire au contraire, qui ne parût foible & oppoſé à l'intérêt de l'Etat. Ainſi le Roi nomma l'Archevêque de Rheims & le Maréchal de Boucicaut pour aller trouver le Comte de Montfort, & lui faire des propoſitions d'accommodement. Boucicaut paſſoit pour le plus habile politique de ſon ſiécle, on l'accuſoit même d'être plus redoutable dans le Cabinet qu'à la tête d'une armée, ce qui avoit donné lieu aux Vers ſuivans.

Hiſt. de Bret. l. 6. p. 499.

Par trop miex vaut en un aſſaut

Saintré, que ne fait Boucicaut; 1364.
Aussi vaut miex en un Traité
Boucicaut, que ne fait Saintré.

Les Ambassadeurs partirent incessamment, & trouverent le Comte de Montfort au Siége de Kimper, qu'il continuoit malgré la rigueur de la saison. Il écouta leurs propositions, & se voulant donner le tems de consulter le Roi d'Angleterre sur une affaire si délicate, il répondit aux Députés, qu'il recevoit avec respect les paroles d'un grand Roi, & qu'il y feroit attention; mais qu'en faisant un siége, où il falloit se battre tous les jours, il seroit difficile de faire un traité, que la négociation demandoit un tems plus tranquille, qu'il les prioit d'aller à Rennes où ils seroient bien traités, & que dès qu'il se seroit rendu maître de la Place, il les iroit trouver pour faire ce que le Roi souhaitoit. Il manda aussitôt au Roi son beau-pere les propositions avantageuses, qu'on lui faisoit, & ce Prince content de ses victoires passées & des avantages,

qu'il avoit trouvé dans le Traité de
1364. Bretigni, lui conseilla de s'accommoder à quelque prix que ce fût, pourvû que le Duché de Bretagne lui demeurât tout entier. Ainsi après avoir pris Kimper, le Comte de Montfort manda à l'Archevêque de Rheims & au Maréchal de se trouver à Guerrande, où il prétendoit passer les fêtes de Pâque. Il ne manqua pas de s'y rendre au commencement du Carême, & nomma aussi-tôt des Commissaires, pour faire la paix. Ce furent Olivier de Clisson, qu'il qualifie dans ses Lettres Patentes, *son cher Compagnon*, & Guillaume Sire de Latimer. La Duchesse Jeanne, Veuve de Charles de Blois y avoit envoyé l'Evêque de S. Brieux, le Sire de Beaumanoir & le Sire d'Acerac, avec pouvoir de traiter en son nom. Il s'assemblerent dans l'Eglise de S. Aubin de Guerrande en présence de l'Archevêque de Rheims & du Maréchal de Boucicaut Ambassadeurs de France, & eurent bien de la peine à convenir. Enfin après avoir eu plus de trente Conférences, les esprits

Hist. de Bret. L. 6. pag. 102.

s'échaufferent de part & d'autre & tout fut rompu le jour du Vendredi St. Les Plénipotentiaires sortirent de l'Assemblée dans la résolution de se séparer pour toujours, mais le peuple les en empêcha en demandant *la paix la paix* par des menaces & par des larmes. Le Comte de Montfort attendri & peut-être intimidé, prit le parti de se relâcher sur beaucoup de choses, pourvû qu'il demeurât seul Duc de Bretagne : les Plénipotentiaires se rassemblerent, & le douziéme d'Avril la paix fut conclue.

1364.

1365.

Les principaux articles du Traité furent, que le Comte de Montfort seroit reconnu vrai & légitime Duc de Bretagne; que toutes les Villes, Places & Châteaux de la Province lui seroient remis: Qu'il entreroit en possession de toutes les Terres & Biens généralement quelconques; possedés par le Duc Jean III. son Oncle : Que la Duchesse Jeanne veuve de Charles de Blois renonceroit en bonne forme, pour elle & pour ses enfans, à la succession de Bretagne : Qu'elle porteroit sa vie

Hist. de de Bret. L. 6. p. 514.

durant le titre de Ducheſſe, que
1365. le Comté de Penthievre & ſes autres Terres de Bretagne, à elle échues par ſucceſſion de pere & de mere, lui demeureroient, ainſi que le Vicomté de Limoges ; que le Comte de Montfort lui aſſigneroit à elle & à ſes deſcendans, dix mille livres de rente à prendre ſur ſes Terres de France ; & une penſion viagere de trois mille livres. On convint de plus que le Prince Henri fils aîné de Charles de Blois, qui étoit encore en ôtage en Angleterre, épouſeroit Jeanne ſœur du Comte de Montfort : Qu'on feroit de part & d'autre les pas néceſſaires pour le faire mettre en liberté : Que ſa mere lui donneroit en le mariant le Vicomté de Limoges, & que le Comte de Montfort donneroit à ſa ſœur quatre mille livres de rente en fond de terre, & cent mille francs d'argent à prendre ſur les Aydes de Bretagne : Que ſi le Comte de Montfort mouroit ſans enfans légitimes, les enfans de Charles de Blois ſeroient ſes ſeuls & légitimes héritiers.

Ces articles lûs en présence des Commiſſaires nommés par les parties, furent approuvés & jurés ſur les ſaints Evangiles devant le S. Sacrement. Le Comte de Montfort les ratifia, & promit de les faire ratifier par le Roi d'Angleterre, par le Prince de Galles. La Ducheſſe Jeanne les ratifia en pleurant, & promit la ratification du Roi de France, & celle du Duc d'Anjou. 1365.

On parla auſſi-tôt de la liberté des priſonniers, Jean Chandos avoit mené Bertrand du Gueſclin à Niort en Poitou, dont il étoit Gouverneur, & lui avoit fait faire toutes ſortes de bons traitemens. Ils convinrent du prix de ſa rançon; & du Gueſclin, à qui ſa défaite avoit donné une nouvelle gloire, revint en France, où il eut bien-tôt de l'emploi.

Le Roi voyant la paix établie en Bretagne par le Traité de Guerrande, ſongea à attirer à ſon ſervice Olivier de Cliſſon, le Sire de Beaumanoir & Tannegui du Chatel Gentils-hommes Bretons, qui s'étoient fort diſtingués à la bataille d'Aurai.

1365. Son grand pere le Roi Philippe de Valois avoit fait couper le col au pere d'Olivier de Cliſſon, & tout le bien qu'il poſſedoit en France avoit été confiſqué. Le Roi lui rendit tout avec les jouiſſances, accorda de groſſes penſions à Tannegui du Chatel, qui dans la ſuite fut Gouverneur de l'Iſle de France & Prevôt de Paris, & donna au Sire de Beaumanoir une Compagnie de Gendarmes composée de ſix Chevaliers, de ſoixante Ecuyers, & de vingt ſept Archers armés, avec quinze cens quarante-cinq francs d'or de gages, ſous le commandement du Maréchal de Blainville, qui commandoit pour le Roi en Baſſe-Normandie. Pluſieurs autres Seigneurs Bretons à leur exemple s'attacherent à la Cour de France, où les fortunes ſe faiſoient plus vîte qu'en Bretagne. Le Roi, qui les vouloit gagner, les traitoit avec bonté : & comme un jour quelqu'un d'entre eux prétendoit devant lui, qu'autrefois on n'appelloit point du Duché de Bretagne au Parlement de Paris ; *Lequel vaut miex*, leur dit-il, *ou*

Ch. des Comptes de Paris t. 5. f. 88.

MSS. de Piſan 3. partie p. 69.

que vous souffriez le tort de vostre pays, ou que vous receviez le secours de droit du nostre. 1366.

Au commencement de l'année 1366. Gilles de Montaigu Cardinal de S. Martin & Jean de Blandiac Cardinal de S. Marc, Legats du Pape Urbin V. arriverent à Paris, & sous l'autorité du Roi, qui les soutint en toute maniére, ils reformerent l'Université. Ils fixerent le tems d'étude en Théologie, en Décrets & en Médecine, & firent aussi quelques Reglemens pour la Faculté des Arts. Le Roi accorda de grands Privileges aux Régens & aux Ecoliers, & obligea Hugues Aubriot Garde de la Prévôté de Paris de comparoître en personne aux Bernardins suivant une ancienne coutume, qu'il eut bien voulu abroger, & d'y jurer sur les Saints Evangiles en présence du Recteur & des Doyens des Facultés de conserver pendant qu'il seroit en charge tous les Privileges de l'Université. *Hist. de l'Univerſité 395.*

Cependant le nouveau Duc de Bretagne se fit prêter serment de fidélité

par les Etats de la Province, aufquels
1366. il fit de son côté les fermens accoutumés. Il fongea enfuite à fe remarier, fa premiere femme Marie fille du Roi d'Angleterre étoit morte en 1362. & ne lui avoit point laiffé d'enfans, ce qui rompant tous liens entre eux avoit diminué l'amitié & la confideration mutuelle. Il époufa Jeanne de Hollande fille héritiere de Thomas de Hollande Seigneur Anglois, mari de la Princeffe de Galles, & par-là devint beau-fils du Prince de Galles, dont il avoit été beau-frere. Les noces fe firent à Nantes avec une magnificence extraordinaire, tous les Bretons ravis de fe voir en paix, efperant qu'une jeune Princeffe donneroit bien-tôt à leur Prince des héritiers, qui affermiroient la tranquilité du pays.

L'année fuivante le Duc de Bretagne vint à Paris avec une grande fuite de Seigneurs & de Chevaliers, & le trente-uniéme de Décembre il fe rendit à l'hôtel de S. Paul dans la Chambre haute dite des paremens, & y fit hommage au Roi pour le

Duché de Bretagne. Ces deux Princes étoient à peu près de même âge, mais le Roi d'une complexion plus délicate & affoiblie par le poison, que le Roi de Navarre lui avoit fait donner plus d'une fois, paroissoit plus vieux, outre que sa sagesse naturelle & la grandeur de sa dignité lui donnoient un air plus grave & plus serieux. On prépara dans une salle du Palais Royal un trône magnifique, le Roi s'y plaça entouré de tous les grands Seigneurs du Royaume, & le Duc de Bretagne ayant ôté son manteau & son chaperon, qui étoient tout couverts de pierreries, s'agenoüilla, joignit ses mains, les mit entre celles du Roi & dit tout haut, qu'il prêtoit l'hommage en la forme & maniére que ses Prédécesseurs Ducs de Bretagne l'avoient prêté aux Rois de France. Le Roi lui ordonna de se lever & lui dit: *Nous recevons votre hommage sauf notre droit & celui d'autrui en toutes choses.* Il prêta ensuite hommage pour le Comté de Montfort & pour les autres terres, qu'il avoit en France,

1366

—— & le Roi le baisa à la bouche. Le
1366. Chancelier de France prétendit que cet hommage étoit *lige*, c'est-à-dire de sujet à Souverain, & que les Ducs de Bretagne Artur & Jean surnommé le Roux l'avoient prêté *lige* aux Rois de France, mais les Bretons prétendirent que non, & soutinrent que leurs Ducs étoit bien obligés à prêter hommage, mais sans faire serment. On en expédia des Lettres patentes en bonne forme pour servir de régle à l'avenir. Elles furent signées par les Archevêques de Roüen & de Reims, & par les Evêques d'Evreux, de Coutance, de Lisieux, de Bayeux, de Metz, de Soissons, d'Auxerre, d'Orleans & de Paris, par les Comtes d'Etampes, de Boulogne, de Tancarville & de Dammartin, par Gaucher de Châtillon, Robert de Julli grand Prieur de France, & Guillaume d'Ivri, Pierre d'Aumont & Guillaume Blondel Chevaliers, par Pierre de Rogmac Archidiacre de Paris, Jean Doyen de Noyon, Hugues de Châtillon Chanoine de Reims, & par plus de vingt

Ch. des Comptes de Paris. t. 5. f. 90.

autres Ecclesiastiques témoins appellés. Cinq Notaires Apostoliques & Imperiaux mirent leurs signatures au bas des Lettres & en attesterent la vérité. Le même jour la Duchesse veuve de Charles de Blois ratifia le Traité de Guerrande en présence du Roi, qui ordonna au Chancelier de France d'en faire tout haut la lecture, & d'en donner acte aux parties. 1366.

Quand les affaires furent finies, le Duc de Bretagne qui crut faire une chose agreable au Roi, confirma par des Lettres patentes la Donation que Charles de Blois avoit faite à Bertrand du Guesclin du Château de la Roche d'Airien, & le Roi de son côté fit au Duc beaucoup de caresses & de présens, ausquels il répondit par de grands respects & par l'assurance d'une fidélité inviolable. Ils avoient tous deux de l'esprit, de la finesse, & se faisoient des amitiés reciproques, persuadés dans le fonds, qu'à la premiere occasion l'interêt seul les feroit agir.

Cependant le Roi de Navarre étoit à Pampelune assez embarassé, la sui-

—— te des affaires ne répondit pas à ce
1366. qu'il en avoit attendu. Il avoit commencé la guerre dans l'esperance que le Roi d'Angleterre se mettroit bientôt de la partie. Il ne doutoit pas que les affaires de Bretagne venant à s'échauffer, les deux Rois au lieu d'y envoyer des troupes auxiliaires, ne se déclaraffent ouvertement. Il voyoit toute la France pleine de soldats licentiés, qui selon les apparences devoient être bien aises de trouver en lui un Chef peu scrupuleux, & prêt à les laisser piller & même à leur en donner l'exemple : connoissant d'ailleurs le Roi d'un naturel doux, & que sa mauvaise santé empêchoit d'agir, il se flatoit de le forcer à lui faire raison sur ses grandes prétentions, & dévoroit déja dans son imagination la Champagne, la Brie, & le Duché de Bourgogne, sur lesquels il se vantoit d'avoir des droits incontestables, il avoit commencé la guerre sur ces fondemens. Mais quand il vit le Duc de Bretagne paisible dans son Etat rendre hommage au Roi, le Roi d'Angleterre content de sa gloire

& de ses conquêtes s'en tenir au trai-
té de Bretigni, quoiqu'il ne fut pas 1366.
trop bien exécuté, les soldats pillars accoûtumés à la licence quitter son armée à la premiere lueur d'un plus grand butin, son frere Philippe mort, son autre frere Louis malade de fatigues d'une vie d'avanturier plûtôt que d'homme de guerre, Mante, Meulan, & la plûpart de ses places de Normandie prises par Bertrand du Guesclin, il se repentit d'avoir déclaré la guerre à un Roi, dont la sagesse venoit à bout de tous ses ennemis l'un après l'autre. Il fut encore plus embarassé lorsqu'il apprit, que le Roi d'Arragon avoit envoyé en France des Ambassadeurs pour faire un Traité contre lui, qu'ils s'étoient arrêtés à Toulouse, que le Duc d'Anjou les y étoit allé trouver de la part du Roi, & qu'ils y avoient signé un Traité de Ligue offensive & défensive pour lui faire la guerre, conquerir & partager le Royaume de Navarre.

A cette nouvelle il ne crut plus avoir rien à ménager, & fit partir la Reine sa femme pour aller deman-

der la paix, ou du moins une tréve,
1366. qui donnât le tems de faire une bonne paix. La Reine de Navarre arriva à Paris, & pressa le Roi son frere d'une maniére si forte & si tendre, qu'il accorda une tréve. Le Roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu de grandes liaisons avec le Roi de Navarre, envoya des Ambassadeurs à Paris pour appuier les interêts de son Allié : mais ce qui contribua le plus à l'accommodement, ce fut la capacité & les maniéres insinuantes du Captal de Buch; il avoit été prisonnier au combat de Cocherel, Bertrand du Guesclin l'avoit envoyé d'abord au Château de Roüen, & le Roi peu après voulant connoître un homme d'une si grande réputation, l'avoit fait venir à la Cour, où il étoit sur sa parole de tous les divertissemens; aussi fin Courtisan, que bon homme de guerre. Ce fut lui qui adoucit l'esprit du Roi, & qui ménagea la paix du Roi de Navarre. Il en commença la négociation à Vernon avec le Comte d'Etampes Prince du Sang, en présence des Ambassadeurs d'An-

gleterre, & l'acheva à Paris, Le 1366.
Traité portoit, que le Roi rendroit au Roi de Navarre toutes ses Terres de Normandie, excepté Mante & Meulan, & le Comté de Longueville, qu'il avoit donné à Bertrand du Guesclin : Et que le Roi de Navarre renonceroit à toutes ses prétentions sur les Comtés de Champagne & de Brie, & sur le Duché de Bourgogne, moyennant quoi le Roi lui donneroit la ville de Montpellier avec ses dépendances, n'y retenant que la Souveraineté & les droits Royaux.

Juin 1366. Bellef. l. 5. p. 914.

CeTraité fut exécuté fidellement de part & d'autre ; le Roi de Navarre envoya au Roi un cœur d'or pour marque de la fidélité inviolable, qu'il lui juroit,&leRoi vit enfin son Royaume en paix.Il donna auCaptal deBuch la liberté,lui remit sa rançon,& croyant l'attacher à son service par l'interêt, il lui donna le Comté de Nemours qui valoit plusde trois mille livres de rente,& le reçut à foi & hommage. Mais leCaptal étant retourné à Bordeaux,le Prince de Galles,qui n'avoit pas envie de perdre un tel Capi-

Hist de Guesclin p. 154.

taine, lui demanda comment il pré-
1366. tendoit servir deux Maîtres en même
tems, & l'obligea à renvoyer au Roi
les patentes du Comté de Nemours.

Juin. La même année la Reine accoucha d'une fille, qui fut tenue sur les fonts de batême & nommée Jeanne par le Duc de Berri. Elle eut trois maraines, Jeanne d'Evreux veuve du Roi Charles le Bel, Blanche de Navarre Veuve du Roi Philippe de Valois, & Marguerite d'Artois mere du Comte de Flandres.

Le Roi avoit fait assigner au Parlement le Duc d'Orleans son oncle, prétendant que son appanage étoit trop grand, & qu'il avoit abusé de la facilité du feu Roi. Le Comte de Boulogne & le Connêtable de France lui allerent faire toutes les significations nécessaires. Il comparut, protesta qu'il n'auroit jamais d'autre volonté que celle du Roi, & lui remit tous ses interêts & ceux de sa femme Blanche de France fille posthume du Roi Charles le Bel. Un procedé si noble & si soumis toucha le Roi, qui lui laissa le Duché d'Orleans à con-

dition, qu'il seroit rëüni à la Couronne, si le Duc venoit à mourir sans enfans mâles, tous ses autres biens devant passer à ses filles. Il pouvoit aussi engager le revenu du Duché pour le doüaire de sa femme, & pour la dot de ses filles. Les Lettres patentes en furent expédiées au mois de Janvier, & le Roi jura de les observer *en bonne foi, & parole de Roi.* Il donna quelques jours après à son frere le Duc d'Anjou la Châtellenie de Loudun, & lui en fit expédier des Lettres le quatre de Février.

1366. *Ann. de God. sur Ch. VI. p. 574.*

Rec. MS. des Ord. f. 57.

L'application du Roi aux avantages de l'Etat, l'obligea à faire du bien aux Gens de Lettres: il y en avoit alors un grand nombre dans l'Université de Paris; & malgré l'ignorance profonde qui regnoit par toute l'Europe, on y voyoit des Professeurs en toutes sortes de Sciences. Le Roi leur donnoit des pensions, & le 18. de Mars il fit expédier des Lettres patentes, par lesquelles le Conservateur des Privileges de l'Université, quoique Juge d'Eglise, pouvoit prendre connoissance des causes des Ecoliers,

1367. *Ch. des Comptes t. 5. f. 96.*

1367. qui gagnoient les fruits de leurs Bénéfices durant sept ans comme s'ils résidoient, & qui étoient exemts de plusieurs sortes d'impôts. Nos Rois leur ont depuis accordé beaucoup d'autres Privileges, sçachant que plus les hommes sont instruits & savans, plus ils ont de respect pour les Décrets de la Providence, & de soumission aux ordres de celui que Dieu leur a donné pour les gouverner.

MS. de Pisan 1. p. p. 20. Les François faisoient un mauvais usage du repos que la paix leur procuroit, les Provinces étoient ruinées, & ils ne laissoient pas de s'abandonner à toutes sortes de débauches; la misere, au lieu de les humilier, les irritoit. Jamais le luxe n'avoit été porté si loin, on changeoit tous les jours de mode, les jeunes gens ne songeoient qu'à se parer, les colets étoient d'une grandeur démesurée, les robes autrefois traînantes à terre & majestueuses n'alloient plus que jusqu'à la ceinture, mais elles étoient bien plus riches, les moindres étoient d'étoffes de soie, sur lesquelles on appliquoit des figures de femmes en bro-

derie d'or & d'argent. Ils se servoient aussi de certaines chaussures, qu'ils nommoient des Poulenes, qui par devant avoient de longs becs enrichis de pierres précieuses & recourbées en haut, avec des éperons dorés par derriere. Le Roi s'opposa autant qu'il pût à ces modes ridicules & ruineuses, & fit publier des défenses à tous les Ouvriers de faire des Poulenes, ou d'en vendre sous de grosses peines. 1367.

Il arriva alors une sédition à Tournai, le menu peuple demanda avec insolence l'abolition des impôts, & obligea les Corps de Ville à chasser tous ceux qui en faisoient la levée. Le Roi en ayant été averti dissimula, & y consentit jusqu'à ce qu'il fût le plus fort, mais quand il y eut envoyé le Sire de Renti avec des troupes & qu'il se fût assuré de la Ville, il lui ôta tous ses Privileges, cassa les anciens Officiers, qui rendoient Justice au nom de la Ville, y en établit de Royaux, un Gouverneur, un Prevôt, & des Tabellions pour recevoir les Contrats : ordonna que la Tour, qui étoit le sceau de Tour-

Bellef. l. 5. p. 94.

Rec MS. des Ord. f. 91.

nai, seroit environnée de Fleurs de
1367. lis : que des causes jugées par le Prevôt il y auroit appel au Gouverneur, & du Gouverneur au Parlement de Paris, sans que les habitans pussent avoir d'autres Officiers que quatre Procureurs pour avoir soin de leurs affaires, & deux Receveurs pour recevoir leurs rentes. Le Roi usa de séverité envers la Ville de Tournai, parce qu'étant de l'ancien Domaine de la Couronne elle devoit être plus fidelle, que les Villes de nouvelle Conquête.

Mais il n'étoit pas si aisé de remédier aux maux, que causoient les troupes licentiées : la paix de Bretagne & celle qui avoit été conclue depuis peu avec le Roi de Navarre, avoient fait une infinité de vagabons, qui ne recevant plus de solde ne pouvoient plus subsister, s'ils ne retournoient à la charue, d'où la guerre les avoit tirés. La vie libertine d'un soldat avoit pour eux plus de charmes, que la vie pénible & réglée d'un Laboureur ; & ne pouvant se résoudre à se remette au travail, ils

s'attroupoient & pilloient impunément les Passans, les Villages, & 1367.
les petites Villes. Ces pillars, qu'on nommoit les Tard-venus sur la fin du regne du Roi Jean, s'étoient accoûtumés à l'impunité, Il étoit dangereux de s'opposer à leur premiere furie. On se souvenoit encore de la bataille de Brignais auprès de Lyon, où Jacques de Bourbon, le Comte d'Usés, & plus de cent Chevaliers avoient été tués. Le Roi ne laissa pas d'y vouloir mettre ordre, & manda aux Communes de s'assembler pour leur courre-sus, mais le mal ne fit qu'en augmenter. Les pillars, à qui le peuple donna le nom de *Malandrins*, se rassemblerent en divers cantons, choisirent des Chefs, & en pillant observerent quelque discipline: ils se mirent ainsi hors d'état d'être attaqués, & prirent le nom de *grandes Compagnies*. Ils ravageoient tous les pays par où ils passoient, & n'épargnoient ni les Maisons Royales, ni les Eglises. Leurs principaux Chefs étoient le Chevalier Vert frere du Comte d'Auxerre, Hugues de

—— Caurelée, Mathieu de Gournai,
1367. Hugues de Varenne, Gauthier Huet & Robert Lefcot, tous Chevaliers, qui dans les dernieres guerres avoient fait parler d'eux, & qui tout d'un coup étant demeurés fans emploi & fans bien, avoient été réduits à prendre par tout où ils en pouvoient trouver. Ils avoient fait enfemble une efpece de ligue, & quoique leurs Compagnies fuffent féparées pour vivre plus à leur aife, & piller plus commodément, ils devoient fe joindre au premier mot & fe fecourir mutuellement. Arnoul de Carnolle, dit l'Archiprêtre, n'avoit aucune communication avec les autres, & marchoit feul à la tête d'une petite armée. Il avoit changé de parti plus d'une fois pendant la derniere guerre, tantôt du côté du Roi, & le plus fouvent attaché au Roi de Navarre, parce qu'il y avoit plus de licence parmi fes troupes. Il quitta l'un & l'autre quand il vit la paix faite, fe jetta fur la Champagne, dont il pilla tous les lieux ouverts, entra en Barrois & en Lorraine,

raine, passa à la vûe de Mets, & se voyant une grosse armée qui grossissoit tous les jours, il entra en Alsace, & fit des courses jusqu'aux portes de Strasbourg. L'Empereur Charles IV. eût bien-tôt assemblé une armée, & marcha contre l'Archiprêtre qui ne l'attendit pas, & se retira du côté de Mâcon par le Comté de Bourgogne. Il y fut assassiné quelque tems après par ses propres soldats, & sa mort fut la joye des peuples qu'il avoit pillés dix ans durant. L'Empereur ne faisoit que de fort petites journées, il n'avoit pas envie de donner de bataille, il vouloit sans rien hazarder obliger seulement les pillars à sortir des Terres de l'Empire, & quand il en fut venu à bout, il se retira fort content de son expédition. 1367.

Le Roi ne sçavoit quel parti prendre, il eût eu besoin d'une armée pour faire la guerre dans les formes aux grandes Compagnies, mais il n'avoit point d'argent, & les moyens d'en avoir lui paroissoient durs pour son peuple, & presque impossibles dans

l'exécution. Il apprit que l'Empereur
1367. devoit aller concerter avec le Pape sur la croisade proposée depuis si long-tems par le Roi de Chypre. Urbain V. étoit alors sur la Chaire de S. Pierre,& gouvernoit avec force & sagesse. Il avoit convoqué à Avignon cette assemblée des Princes Chrétiens dans la vûe de les réünir contre les Infidelles. Le Roi y envoya le Duc d'Anjou son frere, le Chancelier de France, & l'Archevêque de Sens offrir de contribuer à une si sainte entreprise, esperant que s'il se faisoit une croisade, les pillars ne manqueroient pas d'y aller, & qu'en faisant la guerre aux Infidelles, la France seroit délivrée de ses plus grands ennemis.

L'assemblée se tint en présence du Pape, de l'Empereur, des Ambassadeurs de France & de plusieurs Princes & grands Seigneurs, que le zéle de la Religion y avoit attirés; Elle commença par la Messe du S. Esprit, que le Pape chanta lui-même le jour de la Pentecôte, l'Empereur y assista en habits Imperiaux. Le Roi de Chy-

pre, qui depuis cinq ou six ans avoit été dans toutes les Cours de l'Europe représenter la nécessité d'une croisade, y parla d'une maniére touchante & fit voir, qu'en prenant la Ville d'Alexandrie en Egypte, ce qui n'étoit pas fort difficile, tout l'Empire des Soudans seroit renversé, & la Palestine bien-tôt Chrétienne. Mais l'Empereur qui voyoit un mal plus pressant s'opposa à une entreprise tant de fois malheureuse, & fit entendre à l'Assemblée, qu'il n'étoit plus question d'aller attaquer les Infidelles dans des terres éloignées, qu'Amurat Empereur des Turcs étoit passé en Europe avec cent mille hommes, que les Génois préferant un petit interêt au salut de la Grece & à leur Religion, lui avoient fourni moyennant soixante mille ducats les Vaisseaux nécessaires pour traverser l'Hellespont, que pendant que les Princes Grecs se disputoient un reste de l'Empire, les Turcs profitant de leur division avoient pris Philippopoli & Andrinople, qu'ils faisoient tous les jours de nouvelles conquê-

1367.

tes, que c'étoit-là l'ennemi redouta-
1367. ble à la Chrétienté, & que bien loin de s'oppoſer à ce torrent, le Roi Louis de Hongrie avoit fait depuis peu une ligue avec le Roi Cazimir de Pologne pour entrer en Allemagne. L'Empereur ajoûta d'un ton ferme & fier, qu'il ne craignoit point, mais qu'étant bon Chrétien il eût mieux aimé joindre ſes troupes aux leurs pour empêcher les progrès des Mahometans.

Les diſcours de ces deux Princes, qui alloient chacun à leurs interêts, partagerent l'Aſſemblée, & après bien des raiſons dites de part & d'autre, on ne put couvenir d'une reſolution déciſive. Le Pape ſeulement envoya des Legats en Hongrie & en Pologne, pour faire la paix entre l'Empereur & ces deux Rois. Le Roi de Chypre s'en retourna dans ſon Royaume avec un aſſez grand ſecours d'hommes & d'argent. Il y joignit tout ce qu'il trouva de ſes ſujets capables de porter les armes, fit une deſcente en Egypte, ſurprit la Ville d'Alexandrie & la pilla, mais n'ayant pas aſſez de

troupes pour la garder, il l'abandonna & se retira dans son pays chargé 1367.
de butin & de prisonniers, qui lui payerent de bonnes rançons. Les Chevaliers de Rhodes furent de l'expedition. L'Empereur de son côté promit beaucoup & fit peu de chose, il obtint du Pape la levée des Décimes sur le Clergé d'Allemagne & de Bohême, menaça hautement de passer en Italie pour y soumettre les Milannois, qui ne le vouloient plus reconnoître, & n'alla qu'en Provence, où il se fit couronner Roi d'Arles.

Le mal croissoit en France au lieu de diminuer, les grandes Compagnies devenoient de jour en jour plus redoutables, & les Ambassadeurs de France revenus d'Avignon n'y avoient trouvé aucun reméde. Le Roi avoit envoyé plusieurs fois au Roi d'Angleterre se plaindre que les Anglois faisoient des maux incroyables dans le Royaume. Edoüard ne s'en étoit pas mis beaucoup en peine; mais enfin il resolut de passer luimême en France avec une grosse ar-

mée, tant pour mettre les pillars à
1367. la raison, que pour visiter les Provinces qui lui avoient été cédées par le Traité de Bretigni. Les préparatifs qu'il fit, donnerent quelque ombrage à la Cour de France : le Roi eut peur qu'il ne voulût profiter de la foiblesse de l'Etat, & lui fit dire qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il passât la mer, & que sans qu'il prît la peine s'en mêler il avoit trouvé le moyen de se défaire des grandesCompagnies.

En effèt Bertrand du Guesclin rendit ce service à la France ; il étoit revenu depuis peu de Niort, où Jean Chandos l'avoit mené après la bataille d'Aurai : & parce qu'il n'avoit pas encore achevé de payer le prix de sa rançon, qui étoit de trente mille frans, il avoit besoin d'industrie pour trouver une si grande somme. Ses amis lui en prêterent une partie, & le Roi lui donna le reste. Cette obligation l'attacha encore plus fortement aux interêts de la France ; il proposa d'aller trouver les Chefs des grandes Compagnies, qui étoient tous ses freres d'armes,

& se fit fort d'en delivrer le Royaume.
Il n'eut pas de peine à obtenir cette 1367.
Commission ; il les alla trouver à Châlon sur Saone, où ils lui donnerent rendez-vous. Le Chevalier Vert, Hugues de Caurelée, Gauthier Huet, Robert Lescot, Nicolas Scambourg, le Begue de Villaines, Jean d'Evreux & Mathieu de Gournai s'y trouverent. Bertrand, qui étoit assez de leur humeur, élevé comme eux dans la vie de Soldat, fit semblant pendant plusieurs jours de ne songer qu'à se réjoüir, & leur gagna le cœur par ses maniéres franches & hardies. Il leur fit connoître ensuite, que la vie qu'ils menoient étoit indigne de gens de cœur, qu'il valoit mieux aller chercher la guerre en Espagne : que les Maures retirés dans l'Andalousie, & dans le Royaume de Grenade, y avoient des richesses immenses amassées depuis cinq cens ans: que c'étoit-là où la gloire & le profit se trouveroient également : qu'au reste le Roi éveillé par les cris du peuple, pourroit enfin sortir de la léthargie où il étoit depuis quelque tems : que

1367. si une fois il faisoit la dépense de lever une armée pour marcher contre eux, il n'y auroit plus de quartier ; qu'ayant tant fait la guerre ils savoient assés ce que c'étoit que des troupes comme les leurs, sans discipline, sans solde, qui ne vivoient qu'au jour la journée, & qui à la premiere occasion les abandonneroient, pour avoir de l'argent & limpunité de leurs crimes.

Ces raisons dites en bûvant par un Soldat sans éloquence, & qui s'offroit d'aller par tout avec eux, les persuaderent ; du Guesclin amena à Paris sur sa parole vingt-cinq Capitaines des grandes Compagnies. On les fit loger dans le Temple, de peur que le peuple de Paris irrité de leurs brigandages ne se jettât sur eux. Ils virent en particulier le Roi, qui leur pardonna le passé, les exhorta à employer leur courage contre les Maures de Grenade, & leur fit donner deux cens mille frans pour se mettre en équipage. Ils s'en retournerent chacun dans leurs quartiers se préparer à leur expédition, & se pro-

mirent de se retrouver dans deux mois à Châlon sur Saone. Du Guesclin prit ce tems pour aller en Bretagne donner ordre à ses affaires domestiques. Sa femme Tiphaine Raguenel, qui avoit un cœur de Heros aussi-bien que son mari, lui abandonna sa vaisselle d'argent & ses bagues pour faire des Soldats, & au jour nommé il se trouva au rendez-vous, suivi d'Olivier du Guesclin son frere, & d'Olivier de Mauni. Bertrand de Matignon, Alain de Beaumont, Eon de Montfort, Guillaume Bouestel, Yvon de Caranloët ou de Carnolet, Geoffroi de Dinan, Alain de Liscoüet, Beaumont, Coëtquen, du Hallai, Geoffroi & Silvestre de Budes, tous Chevaliers Bretons, le joignirent quelques jours après. Le Maréchal d'Andrehan arriva presque en même-tems avec ordre du Roi d'accompagner l'armée jusqu'à ce qu'elle fût hors du Royaume, afin de faire fournir par tout ce qui seroit nécessaire à la subsistance des troupes, pour les empêcher de piller les lieux où elles passeroient.

1367.

Hist. de Bret. l. 6. p. 518.

1367. On avoit écrit à Jean Chandos Connêtable de Guienne, pour le convier d'être de la partie, mais il s'en excusa, prévoyant assez que du Guesclin, qui étoit l'ame de l'entreprise, auroit le commandement général. En effet, dès que toutes les Compagnies furent assemblées, il fut reconnu tout d'une voix pour leur Chef; tous les Capitaines, qui la plûpart avoient servi sous lui, & qui connoissoient son courage & sa capacité dans la guerre, n'ayant point de peine à lui obéïr. Le Comte de la Marche Prince du Sang, suivi de plusieurs Chevaliers François, Anglois, Navarrois & Bretons grossit la troupe, & tous ensemble prirent le chemin d'Avignon, pour demander au Pape, à ce qu'ils disoient, l'absolution de leurs péchés; mais dans la vérité pour en tirer de l'argent.

Le Pape sçut bien-tôt que les grandes Compagnies étoient entrées sur ses Terres, & leur envoya un Cardinal pour sçavoir ce qu'elles souhaitoient, & pour tâcher de les faire sortir au plûtôt d'un pays,

qu'elles ruinoient absolument. Le Cardinal s'adressa au Maréchal d'Andrehan, qui paroissoit avoir toute l'autorité, quoique dans le fond il ne fit rien que de concert avec Bertrand du Guesclin. Il se plaignit amerement du dégât qu'on faisoit sur les terres du Pape, & menaça d'excommunication. Le Maréchal qui étoit bon homme cherchoit des excuses, mais du Guesclin prit la parole & dit au Cardinal, qu'il voyoit trente mille Croisés prêts à marcher contre les Sarrasins de Grenade, & qu'ils demandoient au Saint Pere l'absolution de leurs péchés, & une aumône de deux cent mille frans. *Quand est de l'absolution*, répondit le Cardinal, *vous l'aurez, de ce n'en doutez jà, mais de l'argent répons-je pas. Sire*, reprit Bertrand, *ici en y a moult, qui d'absolution ne parlent point, & trop miex aiment l'argent, car nous les faisons preud'hommes maugré eux.*

1367.

Hist. de Guesclin. p. 178.

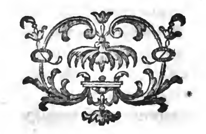
Le lendemain le Cardinal retourna à Avignon & fit connoître au Pape, qu'il ne falloit pas attendre

grande raison de Gens accoutumés
1367. à piller la France, que plus il reculoit à les satisfaire & plus ils ruineroient son pays : que c'étoit encore beaucoup d'en être quitte pour de l'argent, & sans chicaner davantage il leur porta quelques jours après l'absolution de leurs péchés & cent mille frans, dont ils se contenterent. Mais du Guesclin ayant appris que les Bourgeois d'Avignon fâchés de voir brûler leurs maisons de campagne, avoient fourni cette somme, il la renvoya en protestant, que ses compagnons ne vouloient point de l'argent du peuple, il fallut que le Pape & les Cardinaux le tirassent du trésor de l'Eglise. Cette véxation & la peur d'être souvent exposé à de pareilles insultes acheverent de déterminer le Pape à reporter le S. Siége à Rome, les affaires de l'Eglise en Italie sembloient les demander depuis long-tems : Les Cardinaux presque tous François s'y étoient opposés constamment, mais en cette occasion un petit intérêt présent fit taire la politique, qui les devoit retenir

à Avignon, où ils eussent toujours été
les Maîtres du souverain Pontificat. 1367.

Dès que les grandes Compagnies eurent touché leur argent, elles décamperent & prirent le chemin de Languedoc, leur rendez-vous général étoit aux environs de Toulouse. Elles s'y rendirent à petites journées, faisant de grands désordres par tout où elles passoient malgré tous les soins du Maréchal d'Andrehan, à qui le Roi écrivoit de tems en tems de les faire avancer, afin que son Royaume en fût plutôt délivré. Bertrand du Guesclin fit une revûe générale auprès de Toulouse en présence du Duc d'Anjou frere du Roi & Gouverneur de Languedoc, qui fit des présens aux Chefs & des caresses aux Soldats. L'Armée se trouva de trente mille hommes bien armés, & mit dans ses Enseignes une Croix blanche, ce qui leur fit donner le nom des *Compagnies blanches*. Alors Bertrand du Guesclin se voyant appuyé du Duc d'Anjou harangua les Troupes & leur

déclara son dessein. Tout les soldats
1367. & la plupart des Officiers avoient
crû marcher contre les Maures de
Grenade, & il leur déclara, qu'ils
alloient faire la guerre en Castille
& détrôner le tyran Dom Pedro.





HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIE'ME
ROY DE FRANCE.

LIVRE SECOND.



'ESPERE qu'on ne désaprouvera pas que j'entre dans le détail d'une guerre, qui par des révolutions surprenantes, mérita l'attention de toute l'Europe, & où les Rois de France & d'Angleterre eurent tant de part, quoiqu'ils n'y envoyassent que des troupes auxiliaires; mais je crois que pour en bien

1367.

démêler les événemens, il est à pro-
1367. pos d'expliquer en quel état étoit alors l'Espagne, qui en fut le théatre.

Les Sarrasins, qui avoient pris le nom de Maures en secouant le joug des Califes de Babylone, s'étoient emparés des Espagnes vers l'an 730. Les Chrétiens s'étoient sauvés d'abord dans les montagnes de Léon & d'Oviedo, ils en étoient sortis dans la suite, & peu-à-peu en prenant des Villes & en gagnant des batailles, ils avoient chassé les Maures des principales Provinces, & avoient établi les Royaumes de Léon, de Navarre, d'Aragon, de Castille & de Portugal. Les Maures étoient encore Maîtres du Royaume de Grenade & d'une plus grande partie des Côtes de la mer Méditerranée.

Mariana l. 16. p. 728. Les Rois de Castille étoient alors les plus puissans dans les Espagnes. Les Etats d'Alphonse Roi de Portugal étoient bornés par la Galice, la Castille & l'Andalousie, & les Rois d'Aragon & de Navarre possédoient seulement les terres, qui sont encore à présent comprises sous le

nom de ces deux Etats. Alphonse XI.
du nom & XIII. Roi de Castille étoit 1367.
mort de la peste au siége de Gibraltar en 1350. à l'âge de 38. ans ; Prince comparable aux plus grands Héros en prudence, en courage, en capacité, & digne d'éternelles louanges, si ses débauches continuelles n'avoient terni l'éclat de ses vertus. Il eut de sa femme Marie de Portugal un fils légitime nommé Dom Pedro & plusieurs enfans naturels d'Eleonor de Gusman. Dom Pedro n'avoit que quinze ans & sept mois, & fut proclamé Roi par l'armée. Il étoit bien fait, d'une taille majestueuse, les cheveux blonds, audacieux dès sa plus tendre enfance, entreprenant, téméraire, que les difficultés les plus grandes n'étoient pas capables d'arrêter ni d'épouvanter : méprisant le reste des hommes, qu'il croyoit tous faits pour le servir : se plaisant à dire en face des choses piquantes ; au reste d'un abord si rude & si difficile, que ses Courtisans en lui parlant de choses indifférentes, croyoient souvent hazar-

der leur fortune, & même leur vie.
1367. Ce naturel impétueux & violent, qu'une bonne éducation eût peut-être porté au bien, avoit été abandonné à lui-même : son Gouverneur Alphonse d'Albuquerque fils d'une fille de Denis Roi de Portugal flatant ses mauvaises inclinations, les avoit fortifiées au lieu de les réprimer. Et lorsque Dom Pedro devint Roi, la flaterie augmentant encore avec sa dignité, il prit ses vices pour des vertus : & se voyant en pouvoir de tout faire impunément, il se laissa emporter à toutes ses passions. Les plus grands Seigneurs de son Royaume furent massacrés à ses yeux par ses ordres, ses freres comme les autres, & presqu'au sortir de l'enfance, dans un âge destiné à la joie, à la douceur, & aux plaisirs innocens. Il se fit donner par la voix publique, qui n'est presque jamais injuste, l'odieux surnom de Cruel.

Il écouta au commencement de son Regne les conseils de la Reine sa Mere, & se contenta de faire ar-

rêter Eleonor de Gusman, sous prétexte de lui faire rendre les trésors 1367.
immenses, qu'elle avoit amassés sous le feu Roi; il la fit massacrer bientôt après, voulant disoit-il, faire plaisir à sa mere, qui n'avoit pas sujet de l'aimer, mais en effet pour suivre son inclination naturelle, qui le portoit à verser le sang. Les enfans de cette Malheureuse se sauvoient les uns en Aragon, & les autres en Portugal. Il s'empara ensuite de la Principauté de Biscaïe, & fit arrêter les Princesses Jeanne & Isabelle, ui en étoient héritieres.

Ces actions injustes & sanguinaires furent attribuées d'abord à l'esprit vindicatif de la Reine, & à l'envie qu'Albuquerque avoit de gouverner. Le Roi Dom Pedro étoit encore jeune, & ses peuples eussent bien voulu l'excuser & rejetter les fautes sur ses Ministres. Il songea quelque tems après à se marier, & envoya en France l'Evêque de Burgos demander en mariage une des filles de Jean Duc de Bourbon. Ce Prince avoit marié sa fille aînée

à Charles Dauphin, & depuis Roi
1367. de France, il lui en restoit encore six, dont il donna le choix à l'Ambassadeur de Castille. Blanche fut préférée aux autres comme la plus belle, & les fiançailles furent faites à Moulins avec beaucoup de magnificence. Le Contrat de mariage est du septiéme de Juillet 1352.

L'année suivante Jean Roi de France, qui en 1350. étoit parvenu à la Couronne par la mort de Philippe de Valois son pere, ordonna au Vicomte de Narbonne de conduire la Princesse de Bourbon en Castille. Elle arriva heureusement à Valladolid, mais le Roi Dom Pedro ne témoignoit aucune impatience de l'épouser; il étoit devenu amoureux de Marie de Padille, l'une des
Mar. Hist. d'Esp. p. 102. Demoiselles de la femme d'Albuquerque son Gouverneur; elle étoit d'une beauté extraordinaire, l'humeur insinuante, l'esprit hardi, entreprenant, capable de commettre les plus grands crimes pour s'élever. Le jeune Roi gâté par les flatteries continuelles de ses Courtisans, accoutu-

mé à ne se contraindre jamais, ne songeoit qu'à sa nouvelle passion, & 1367.
ne pouvoit se résoudre à donner des marques de tendresse ou même de considération à une autre personne, qu'à celle qu'il aimoit. La Reine Mere & Alphonse d'Albuquerque craignoient les suites, & voyoient une guerre inévitable de la part des Princes de la Maison de France, qui ne souffriroient jamais qu'une Princesse de leur Sang eût été traitée si indignement. Mais comme le crédit de la Reine étoit fort diminué, & que souvent Dom Pedro la traitoit avec hauteur & mépris, elle n'osoit le faire souvenir de son devoir. Enfin dans le tems qu'elle s'y attendoit le moins il se détermina, & le 3. de Juin 1353. il épousa publiquement la Princesse Blanche de Bourbon sans cérémonie, ne voulant pas qu'on fit aucune réjouissance. Il avoit ses vûes, & deux jours après il fit enfermer la nouvelle Reine dans le Château de Montalvan.

Ses cinq freres naturels, qui après que leur mere Eleonor de Gusman

eût été massacrée, s'étoient sauvés
1367. dans les Pays étrangers, en étoient revenus, & par leurs soumissions avoient adouci l'esprit du Roi. Henri Comte de Trastamare étoit l'aîné. Ils étoient tous fort complaisans aux volontés de Dom Pedro. Il leur fit du bien dans les commencemens, & même il fit épouser à Dom Teillo Jeanne héritiere de la Principauté de Biscaie. Il se défit en même tems de toutes les Créatures d'Albuquerque, lui ôta même ses Gouvernemens, & enfin l'obligea, de crainte d'un plus mauvais traitement, à se sauver en Portugal. Il voulut peu après faire transferer la Reine Blanche, du Château de Montalvan, dans un autre Château de la Castille nouvelle. La Reine obéit sans résistance; mais comme on la fit passer par Tolede, elle demanda à ses Gardes la permission d'entrer dans l'Eglise pour y faire ses prieres; & quand elle y fut une fois, elle n'en voulut plus sortir. Le peuple se souleva en sa faveur, & les Gardes du Roi furent chassés de la Ville. Aussi-

tôt les freres du Roi, & la plupart des grands Seigneurs, se déclarerent pour elle. Frédéric Grand-Maître de Saint Jacques, se rendit à Tolede avec sept cens chevaux, & Henri Comte de Trastamare y amena de plus grandes forces. Dom Pedro fut obligé de céder pour un tems à cet orage imprévû; mais dans la suite ayant levé des troupes, il battit les révoltés, rentra l'épée à la main dans Tolede, & fit mourir tous les grands Seigneurs qui lui tomberent entre les mains, & obligea ses freres à se sauver encore une fois dans les Pays étrangers. Quelques tems après, fier d'avoir soumis ses Sujets rebelles, & se voyant une bonne armée, il déclara la guerre aux Aragonnois, & fit assassiner son frere Frédéric Grand-Maître de Saint Jacques. Henri de Trastamare, qui s'étoit sauvé en France, revint trouver le Roi d'Aragon, qui lui donna un Regiment de six cens chevaux. Dom Teillo Prince de Biscaie se sauva par mer, passa par la Guienne & par le Languedoc,

1367.

& revint aussi en Aragon. La guerre
1367. dura quelque tems entre les deux Rois; mais les Castillans plus forts eurent toujours l'avantage, & prirent beaucoup de Places.

Dom Pedro en faisant une guerre étrangere continuoit à répandre le sang de ses Sujets, de ceux même qui l'avoient le mieux servi, & pour mettre le comble à ses crimes, il fit empoisonner la Reine Blanche sa femme dans le Château de Medina Sidonia en Andalousie, où elle étoit enfermée. Il fit en même tems couronner publiquement Marie de Padille, dont il avoit plusieurs enfans, & publia qu'il l'avoit épousée avant la Princesse de Bourbon, & qu'elle étoit sa femme légitime. Elle ne jouit pas long-tems de sa nouvelle grandeur, & mourut regretée du peuple & digne de porter la Couronne, si elle l'eût acquise par les bonnes voies.

La nouvelle de la mort précipitée de la Reine Blanche vint en Francen 1358. mais comme tout y étoit en confusion par la prison du Roi

Jean

Jean, le Dauphin Regent plaignit seulement la malheureuse destinée 1367. de sa belle sœur, & en remit la vengeance à un autre tems.

Il sembloit que Dom Pedro après avoir fait empoisonner sa femme, n'avoit plus de crimes à commettre. Il y avoit guerre civile parmi les Maures, & le Roi de Grenade ayant été défait se sauva en Castille avec ses trésors. Dom Pedro le fit d'abord mettre en prison, & peu de jours après transporté de fureur & d'avarice il le tua de sa propre main. Il entra ensuite en Aragon avec dix mille chevaux & trente mille hommes de pied, fit massacrer son frere Ferdinand, qui lui tomba entre les mains, & obligea le Roi d'Aragon à faire la paix, & à lui céder toutes les Places d'Aragon, qu'il avoit prises sur lui.

Un Prince si cruel ne méritoit pas d'avoir tant d'heureux succès. Le Roi d'Aragon fit en secret une ligue avec le Roi de Navarre en faveur du Comte Trastamare, qui vouloit venger la mort de ses freres,

& qui promit d'amener un grand
1367. ſecours de France. Il s'y étoit retiré depuis long-tems, & avoit obtenu du Roi Jean une penſion de dix mille francs pour ſa vie & celle de Dom Jean ſon fils aîné. Les Princes ligués partageoient par avance les Etats de Caſtille. La Biſcaie devoit être au Navarrois, & le Royaume de Murcie à l'Aragonnois. Le Traité fut ſigné au mois de Mars 1364. Le Comte de Traſtamare partit auſſitôt pour retourner en France chercher le ſecours, qu'on lui avoit promis. Il y trouva le Roi Jean mort & ſon fils Charles nouveau Roi peu en état de lui donner des troupes ou de l'argent. Il s'adreſſa au Pape, lui repréſenta les inhumanités de Dom Pedro à l'égard de ſa femme & de ſes freres, le fit excommunier en plein Conſiſtoire, & déclarer indigne de porter jamais Couronne. C'eût été peu de choſe, ſi Bertrand du Gueſclin ne s'en fût mêlé, & n'eût mis dans ſon parti les Malandrins ou grandes Compagnies, & c'étoit pour aller à ſon ſecours, qu'il

les avoit fait assembler auprès de Toulouse. Le Duc de Bourbon avoit 1367. été élu Général de l'Armée Françoise, qui devoit aller venger la mort de la Reine Blanche, mais il n'y alla point & laissa toute la conduite de cette guerre à Bertrand du Guesclin.

Les choses étoient en cet état au commencement de 1367. Du Guesclin partagea ses troupes pour les faire subsister plus aisément. Une partie s'embarqua à Aigue-Mortes dans le Bas-Languedoc, & passa par mer à Barcelonne, & l'autre alla par terre.

Cependant le Tyran de Castille averti des grands préparatifs de ses ennemis sortit de Séville où il demeuroit ordinairement & se rendit à Burgos, où il avoit convoqué les Etats de son Royaume pour leur demander des secours extraordinaires. Il éprouva en cette occasion, que l'amour des peuples est le plus grand trésor des Rois; & ne put rien obtenir de ses Sujets qui avoient raison de ne le pas aimer. Le Sire

d'Albret, qui avoit pris son parti,
1367. parce que le Comte de Foix son voisin & son ennemi avoit pris celui du Roi d'Aragon, lui conseilloit d'ouvrir ses trésors & de lever des troupes étrangeres, l'assurant qu'il lui en viendroit de tous côtés dès qu'on sçauroit qu'il les payeroit bien, & que même il se faisoit fort, pourvû que l'argent ne lui manquât pas, de débaucher une partie des grandes Compagnies, qui accoutumées à piller & à vivre dans le désordre, se donneroient sans hésiter à celui qui les payeroit le mieux.

Ce conseil étoit sage, & eût apparemment réussi; mais ce Prince avare ne pouvoit se résoudre à dépenser tout d'un coup ce qu'il avoit amassé avec tant peine & en versant le sang de ses plus fidéles sujets; il reculoit toujours, & se laissa enfin prévenir par ses ennemis.

Dès que le Comte de Trastamare apprit que les troupes Françoises approchoient, il les alla recevoir sur les frontieres d'Aragon, & leur fit donner une grande somme d'ar-

gent, leur en promettant encore davantage à la fin de la guerre. Il 1367.
les fit marcher vers Sarragoſſe, où les troupes d'Aragon ſe rendirent : on fit une revûe générale, & les Traités furent renouvellés à la fin du mois de Mars. Le Roi d'Aragon & le Comte de Traſtamare ſe joignirent par de nouveaux nœuds. Jean fils aîné du Comte épouſa Eleonor fille du Roi, & pour rendre les troupes Françoiſes plus fidéles au parti, le Roi d'Aragon fit des préſens conſidérables aux principaux Chefs, & donna le Château de Borgia à Bertrand du Gueſclin, qui ſe faiſoit obéir par tous les autres Capitaines autant par ſon mérite, que par l'autorité abſolüe qu'ils avoient bien voulu lui donner ; Ils partirent enfin de Sarragoſſe pour aller conquérir un Royaume, le Roi d'Aragon demeura tranquille dans l'attente d'un ſi grand évenement.

Ils n'eurent pas une longue marche à faire pour entrer en pays ennemi. Ils rencontrerent d'abord Alfaro place ſur l'Ebre, où il y avoit

une grosse garnison résolue à se bien
1367 défendre; & comme le succès des guerres & surtout des guerres civiles dépend de la promptitude, ils ne jugerent pas à propos de perdre du tems à l'attaquer, & marcherent vers Calahorra. Cette Ville est aussi située sur l'Ebre, & soit que la garnison fût foible, soit que les Habitans lassés des cruautés de Dom Pedro fussent bien aises de changer de domination, on en vit arriver le 7. d'Avril l'Evêque & le Gouverneur qui apporterent les clefs de leur Ville & se rendirent à discretion.

L'Armée se rafraîchit quelques jours dans Calahorra, & l'on y tint conseil de guerre. La plupart des avis allerent à marcher droit à Burgos, dans l'espérance & la certiude presque entiere, que si l'on pouvoit s'en emparer, toutes les autres Villes du Royaume suivroient bien-tôt l'exemple de la Capitale. Bertrand du Guesclin, à qui son courage & sa capacité dans la guerre donnoient un grand poids dans toutes les délibérations, fut d'avis qu'avant que

d'aller plus loin, le Comte de Traſtamare prît la qualité de Roi, afin 1367.
de contenter les Caſtillans, qui ne demandoient qu'un prétexte pour ſe ſoumettre volontairement à lui : outre qu'une action d'un ſi grand éclat rendoit la guerre éternelle, & la réconciliation impoſſible. Il l'alla trouver à la tête des principaux Officiers de l'armée, & lui dit : *Qu'il voyoit à ſes ordres ce que la France, l'Angleterre & l'Aragon avoient de plus braves ſoldats tous prêts à donner leur vie pour ſon ſervice, mais qu'il falloit profiter de l'occaſion, & marcher en Roi contre un Tyran que tout le monde abandonneroit.*

Mar. Hiſt d'Eſp. l. 17. p. 810.

Le Comte de Traſtamare parut étonné à ce diſcours, ſoit qu'il ne s'y attendît pas, ſoit qu'il voulût être preſſé davantage avant d'accepter un honneur qu'il ſouhaitoit depuis long-tems ; alors tous les Princes & tous les Chefs qui étoient préſens lui proteſterent, qu'ils vouloient ſuivre les Etendars du Roi de Caſtille, & que pour le devenir véritablement il falloit commencer par en

prendre la qualité. Il se laissa vaincre
1367. à leurs prieres. On le proclama Roi aux acclamations de l'armée, & dans toutes les places de la ville de Calahorra, & dans tout le Camp on cria :
Marian. 286. *Meure le Tyran Dom Pedro, & vive le Roi Dom Henri.* Il avoit la mine véritablement royale, assez petit, mais bien fait dans sa taille, les yeux vifs & brillans, le tein blanc, & toutes les manieres nobles, insinuantes & flateuses, telles que les doivent avoir les Princes qui se veulent faire aimer.

Il signala le commencement de son regne par des libéralités extraordinaires, tout le monde lui demandoit, & il ne refusoit personne. Les moindres soldats partageoint en idée tout le bien des Castillans, ils s'imaginoient tous être en droit de demander de grosses récompenses, quoiqu'ils n'eussent rendu aucun service, & le nouveau Roi ne croyoit pas donner grand'chose en donnant le plus souvent ce que ses ennemis possédoient encore. Bertrand eut le Comté de Trastamare, le Roi

d'Aragon lui avoit donné le Château
de Borgia sur les frontieres de Navarre. 1367.
Hugues Caurelée Anglois, le Comté de Carrion. Le Roi promit de rendre à Dom Teillo son frere la Principauté de Biscaïe dont il avoit été dépouillé, & de donner à son autre frere Sanche le Comté d'Albuquerque.

Après avoir donné ses ordres, le Roi Dom Henri fit marcher l'armée vers Burgos. Dom Pedro y avoit ramassé quelques troupes, mais ne s'en voyant pas assez pour tenir la campagne, il avoit mandé à tous les Gouverneurs des Places de ses nouvelles conquêtes d'Aragon d'en sortir & de le venir trouver incessamment. Ils obéirent, & le Roi d'Aragon regagna en un seul jour ce qu'il avoit perdu en plusieurs années de guerre. Ces garnisons ne rendirent pas Dom Pedro plus fort, la plupart déserterent dans la marche, & plusieurs se jetterent dans l'Armée Françoise, qui s'avançoit avec un air de confiance, présage de la victoire.

Dom Henri marchoit toujours

vers Burgos, il n'osa attaquer Logrogno parce qu'il il y avoit une bonne garnison, & prit Navarrette & Virviesca. Dom Pedro étoit assez embarrassé du parti qu'il devoit prendre, il avoit trop peu de troupes pour donner bataille, & ne se fioit pas assez aux Habitans de Burgos pour s'enfermer avec eux dans une Ville, qui n'étoit pas bien fortifiée. Il craignoit d'ailleurs que ses enfans & son trésor, qui étoient à Tolede, ne tombassent entre les mains de son ennemi, & pour les mettre en lieu de fureté, il résolut d'y aller lui-même. Dès qu'il eut pris sa résolution, il fit appeller les principaux Habitans de Burgos & leur dit, que n'étant pas en état de les défendre, il les abandonnoit au plus fort, qu'ils les déchargeoit du serment de fidélité qu'il leur permettoit de prendre de bonne heure leurs mesures, pour se mettre à couvert de la furie du soldat étranger Il partit aussi-tôt, prit le chemin de Tolede, & fit massacrer à ses yeux le Gouverneur de Calahorra, qui après

1367.

s'être rendu à la seule approche des François avoit été assez malhabile pour se venir mettre entre ses mains. 1367.

A peine fut-il sorti de Burgos, que les Habitans envoyerent des Députés à Dom Henri, & ne le traiterent que de Comte de Trastamare, l'invitant à se venir faire couronner Roi dans leur Ville, qui comme la plus ancienne & la Capitale du Royaume méritoit d'avoir les prémices de son Regne. Dom Henri s'y rendit peu de jours après, & fut couronné par l'Evêque de Burgos dans le Monastere de Las Huelgas. La cérémonie fut magnifique & la joie des peuples extraordinaire.

L'Exemple de Burgos fut suivi par la plupart des villes de Léon & de Castille : Tolede même ouvrit ses Portes ; & en moins d'un mois les trois quarts du Royaume reconnurent le Roi Dom Henri, sans qu'il fût obligé de mettre l'épée à la main, tant les peuples avoient de joie de n'être plus sous la domination de Dom Pedro, qui voyant ses affaires

—— presque désesperées se retira à Cor-
1367. doüe avec Fernand de Castro son premier Ministre. Il envoya aussi-tôt proposer la paix à Dom Henri, & lui offrit de partager avec lui le Royaume de Castille, & de donner deux cens mille francs à Bertrand du Guesclin pour payer ses troupes & les licentier. Dom Henri ne rejetta point la proposition, & demanda seulement pour sa sureté la fille aînée de Dom Pedro, qu'il feroit épouser à un de ses enfans, & qu'on lui remît entre les mains Castro & les deux Juifs, qui avoient empoisonné la Reine Blanche de Bourbon. Dom Pedro auroit toujours promis pour conjurer la tempête, mais Castro & les deux Juifs en ayant eû le vent se sauverent en Galice, & lui-même se voyant abandonné de tout le monde, se retira en Portugal avec ses enfans & son trésor, qu'il aimoit bien autant qu'eux.

Cron. de Bert. du Guesclin 214.

Pierre étoit alors Roi de Portugal, on l'avoit surnommé le Cruel, non qu'il commît des crimes com-

me le Roi de Castille, mais parce qu'il rendoit la Justice à ses sujets 1367.
avec trop de sévérité. Son fils aîné Ferdinand étoit absolument dans les intérêts du Roi Dom Henri, & vouloit qu'on lui remît Dom Pedro entre les mains. Mais le Roi de Portugal voulut garder le droit des Gens, & lui fit dire seulement de sortir incessamment de ses Etats, & de passer en Galice qui lui étoit demeurée fidelle, où il pourroit trouver des vaisseaux qui le porteroient où il voudroit. Il fallut obéir, Dom Pedro passa à Compostelle, & fit armer vingt-deux vaisseaux qu'il trouva sur la côte, sur lesquels il s'embarqua avec ses deux filles & Jean son fils naturel; en montant sur son vaisseau il fit assassiner l'Archevêque de Compostelle & le Doyen de Tolede, sans qu'on sçache s'il se défioit de leur fidélité, ou si c'étoit seulement pour avoir le plaisir de verser du sang.

Dès qu'on sçût que Dom Pedro étoit sorti des Espagnes, & s'étoit mis sur mer pour aller chercher une

1367. retraite dans les Pays étrangers, le peu de gens qui tenoient encore son parti se dissiperent. Le Roi Dom Henri entra dans Cordouë, & Seville même où Dom Pedro avoit laissé des troupes & une partie de son trésor, se rendit comme les autres, après que les Juifs eurent livré une porte de la Ville qu'ils avoient en garde; le reste des habitans Chrétiens & Maures, & les soldats de la garnison, étant persuadés qu'une longue défense ne les sauveroit pas, & ne feroit qu'irriter le Vainqueur.

Ainsi en moins de trois mois Henri Comte de Trastamare, que sa naissance illégitime sembloit devoir éloigner du Trône de Castille, y monta glorieux presque sans tirer l'épée, moins par le secours de ses amis, que par la haine que les peuples portoient au Tyran; Et ce Tyran, qui d'ailleurs étoit brave, grand Capitaine, heureux jusqu'alors dans toutes ses entreprises, abandonna toutes ses Places qui eussent pû tenir des années entie-

res, & par un juste Jugement de Dieu fut contraint de s'enfuir pres- 1367.
que seul, chargé de la haine publiblique qu'il avoit bien méritée.

Aussi-tôt Dom Henri fit alliance avec le Roi de Portugal, qui l'avoit prévenu d'amitié en refusant retraite à Dom Pedro. Le Roi de Grenade renouvella aussi les Traités, & tout étant paisible dans le Royaume de Castille, Henri congédia les Troupes étrangeres, dont il ne croyoit plus avoir besoin, & retint seulement quinze cens chevaux sous la conduite de Bertrand du Guesclin & Bernard de Foix, qui avoient de trop grands établissemens dans le Royaume pour le quitter. Il fit quelque tems après venir d'Aragon la Reine sa femme, & la Princesse Eleonor sa belle-fille. Loup de Luna Archevêque de Sarragosse en eut la conduite, accompagné de plusieurs Seigneurs Aragonnois.

Ces heureux succès ne rendirent le Roi Dom Henri que plus vigilant, il ne s'endormit pas dans sa bonne fortune, il sçavoit que Dom

Pedro ne le laisseroit jamais en repos,
1367. qu'il ne quitteroit qu'avec la vie l'esperance de remonter sur le Trône, & que son argent lui feroit trouver de la protection. Il songea à s'établir solidement, & à remplir son Epargne épuisée par la guerre; car quoiqu'on ne se fût point battu, il avoit fallu donner des sommes immenses à tous ces Aventuriers François, Anglois, Aragonnois, qui n'étoient venus en Castille que pour piller, & qui n'en étoient sortis qu'après y avoir pris, outre leur solde, tout ce qu'ils avoient trouvé à leur bienseance. Les Etats de Castille s'assemblerent à Burgos, & par consentement unanime de tous les Ordres, reconnurent le Prince Jean héritier légitime du Royaume, & lui prêterent serment de fidélité. Ils accorderent au Roi la dixme de toutes les marchandises & denrées qui se vendent publiquement, pour le mettre en état de résister au Tyran, si par le moyen des secours étrangers il osoit recommencer la guerre. Les habitans de Burgos témoignerent

en cette occasion beaucoup de zele pour le service du nouveau Roi, 1367.
qui pour les en récompenser leur donna les revenus de la Ville de Mirande, située sur l'Ebre.

Le Roi d'Aragon voyant que la guerre étoit finie heureusement, & que Dom Henri étoit Roi paisible de Castille, lui envoya des Ambassadeurs pour le presser d'exécuter les Traités, qu'ils avoient ensemble, en lui payant les sommes dont ils étoient convenus, lui faisant livrer les Places, qu'il lui avoit cédées en Castille. Les Ambassadeurs furent bien reçûs, mais ils ne remporterent que des paroles. Dom Henri leur dit, qu'il se souviendroit toujours, qu'il devoit la Vie & la Couronne au Roi d'Aragon, que le sang & l'amitié formoient entre eux des liens que rien ne pouvoit rompre, mais que dans l'état présent des choses, n'étant qu'à peine sur le Trône, il n'osoit aliéner tant de villes, qui étoient de l'ancien Domaine de Castille, que ce seroit s'exposer à un soulevement général; qu'il demandoit un

peu de tems pour mieux s'établir ;
1367. gagner le cœur de ses sujets, fortifier ses Places, & se mettre en état de ne craindre ni les ennemis domestiques ni les étrangers. Ces raisons paroissoient plausibles, & le Roi d'Aragon fut obligé de s'en contenter.

Cependant le Roi Charles Cinquiéme remettoit peu-à-peu la paix & l'abondance dans ses Etats. Il avoit profité d'abord de l'éloignement des grandes Compagnies, tout le reste des voleurs avoit été exterminé, & la fureté des grands chemins rétablie. Comme il n'étoit pas obligé d'entretenir beaucoup de troupes, & qu'il avoit retranché toutes les dépenses inutiles; il fut assez heureux pour pouvoir soulager ses peuples & les décharger d'une infinité d'impôts, que les derniers Rois & lui-même pendant qu'il étoit Régent, avoient été obligés à lever sur eux. Le succès de la guerre de Castille lui donna beaucoup de joie, il fut bien-aise de voir la Princesse de Bourbon vengée, & il fit une al-

liance fort étroite avec le Roi Dom
Henri, lui promettant de le secou- 1367.
rir d'hommes & d'argent, en cas
qu'il eût à soutenir une nouvelle guerre, comme il y avoit bien
de l'apparence, qu'il y seroit obligé.

Le 6. d'Avril de la même année
le Prince Lionnel d'Angleterre arri- 1368.
va à Paris, & y fut reçû avec ami- Nic. Gilles 347.
tié & magnificence, le Duc de Berri
& le Duc de Bourgogne freres du Roi allerent au-devant de lui jusqu'à Saint Denis, & le menerent au Château du Louvre où le Roi le fit souper avec lui. La Reine lui donna à dîner le lendemain à l'Hôtel de Saint Paul, & les deux jours suivans le Duc de Berri & le Duc de Bourgogue le traiterent l'un après l'autre à l'Hôtel d'Artois. Le Roi lui envoya pour plus de vingt mille francs de présens, & le fit défrayer par ses Officiers jusques sur les frontieres d'Italie, où il alloit épouser une fille de Galeas Duc de Milan.

Quelques jours après mourut Si-

mon de Bussi premier Président du
1368. Parlement de Paris, sa charge fut deux ans vacante, & le Roi la donna à Guillaume de Seris Saintongeois, qui y fut installé par le Cardinal de Beauvais Chancelier de France. Le Roi fit en même-tems deux Maréchaux de France, Louis Comte de Sancerre, & Louis de Moton Sire de Blainville. Le Maréchal de Boucicaut venoit de mourir, & n'avoit laissé qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis Maréchal de France & Gouverneur de Gènes. Il ne s'étoit pas soucié de lui laisser du bien, & sur ce qu'un jour ses amis le blâmoient de n'avoir point profité de la faveur du Roi Jean son Maître, *Je n'ai rien vendu*, leur répondit-il, *de l'héritage de mes peres, & n'y ai rien augmenté : Si mon fils est preud'homme, il aura assez : & si rien ne vaut, dommage sera de ce que tant lui demourera.* Le Maréchal d'Andreham cassé de vieillesse & des travaux de la guerre, remit le bâton entre les mains du Roi, & se retira à la campagne pour se préparer à

Cron. de Boucicaut p. 12.

mourir. Il avoit commandé en Bretagne sous le Roi Philippe de Valois, en Picardie, en Normandie & en Languedoc sous le Roi Jean : & comme dans ces différens emplois il avoit eû le maniement des deniers publics, il en demanda une décharge que le Roi lui fit expédier en bonne forme, moyennant quoi il renonça à une pension de mille francs d'or, que le Roi Jean lui avoit assignée sur le Trésor. 1368.

La France sous la conduite d'un Roi sage commençoit à respirer ; du Guesclin avoit mené en Espagne tous les pillars, les Provinces se repeuploient, la paix avoit remis les soldats au labourage, & l'on pouvoit espérer que le meilleur pays du monde seroit en peu d'années dans son abondance ordinaire. Mais il manquoit quelque chose au bonheure des François, chaque particulier ne se croyoit pas heureux dans sa famille, si le Roi ne l'étoit dans la sienne, & il ne l'étoit pas. La Reine, que la douceur de son esprit & la beauté de son visage rendoient

Inv. du trésor des Chartes. t. 6.

la plus aimable Princesse de son
1368. tems, n'avoit encore eu qu'une fille, qui étoit morte, on souhaitoit un fils, qui pût succéder à toutes les vertus du pere. Les vœux du peuple furent exaucés, & le 3. de Décembre elle accoucha d'un garçon à l'Hôtel de Saint Paul. Le Roi alla aussi-tôt à l'Eglise de Notre-Dame en rendre graces à Dieu, & fit chanter la Messe à la Chapelle de la Vierge à l'entrée du Chœur.

Le lendemain il alla à S. Denis visiter les tombeaux des Martyrs, on fit par son ordre de grandes aumônes aux pauvres. Huit jours après le petit Prince fut baptisé àParis dans l'Eglise de S. Paul, la céremonie fut magnifique. La marche commença par deux cens hommes, qui portoient chacun une torche de cire blanche. Ensuite marchoit seul, Hugues de Châtillon Maître des Arbalêtriers de France, un cierge à la main. Le Comte de Tancarville suivoit, portant une coupe d'or où il y avoit du sel. Après venoit la Reine Jeanne d'Evreux veuve du Roi Charles le

Bel, qui portoit l'enfant entre ses bras. Le Comte de Dammartin & le Sire de Montmorency marchoient à ses deux côtés. Le Duc d'Orleans oncle du Roi, & le Duc de Bourbon frere de la Reine suivoient l'enfant, & étoient suivis du Duc de Berri & du Duc de Bourgogne freres du Roi. La Reine Blanche de Navarre veuve du Roi Philippe de Valois, & la Duchesse d'Orleans fermoient la marche, accompagnées de la Comtesse d'Harcour, de la Dame d'Albret, toutes deux sœurs de la Reine, & des autres Princesses & Dames, toutes habillées d'étoffes d'or avec des couronnes sur la tête. Le Cardinal de Beauvais Chancelier de France les attendoit à la porte de l'Eglise accompagné de l'Evêque de Paris, des Archevêques de Lyon & de Sens, & des Evêques d'Evreux, de Coutance, de Troyes, d'Arras, de Meaux & de Noyon, tous en habits Pontificaux, la mitre en tête & la crosse en main. Le Cardinal baptisa l'enfant, Charles Comte de Dammartin & Charles Sire de Montmo-

1368.

rency furent ses parains, & le nommerent Charles. On donna ensuite à la porte de l'Eglise de la Coûture sainte Catherine vingt deniers parisis à tous ceux qui les demanderent, & la presse y fut si grande, qu'il y eut plusieurs femmes d'étouffées. Le jeune Prince prit le nom de Dauphin, que le Roi son pere avoit porté le premier. Le lendemain l'Archevêque de Sens présenta au Cardinal de Beauvais le Chapeau que le Pape lui avoit accordé à la priere du Roi qui avoit en lui beaucoup de confiance, & qui l'avoit mis à la tête de son Conseil. Il mit aussi dans son Conseil secret Nicolas de Braque vieux Chevalier, qui avoit rendu de grands services aux deux derniers Rois, & lui donna le Gouvernement du Château du Bois de Vincennes avec treize cens quatre-vingt livres d'appointement, à la charge d'y entretenir six hommes d'armes & six Arbalêtriers. Il l'envoyoit aussi de tems en tems dans les Provinces visiter les troupes qui y étoient en garnison, & lui donnoit six francs

1368.

Septiéme compte de Mauregard Tres. des Guerres.

franc

francs par jour pour sa dépense.

Cependant le Roi Dom Pedro, 1368.
dont les malheurs avoient réveillé le courage & l'activité ne s'endormoit pas : chassé de Portugal où on lui avoit refusé retraite, il s'étoit embarqué en Galice avec ses enfans & son trésor, & étoit venu aborder à Bayonne. Il avoit bien connu, que haï des Castillans autant qu'il l'étoit, il ne remonteroit jamais sur le trône sans un secours étranger : & après avoir examiné en lui-même tous les Princes de l'Europe, il n'avoit trouvé que le Prince de Galles capable de le rétablir. Le Roi d'Angleterre étoit trop éloigné, & ne cherchoit plus de nouvelles affaires ; l'âge avoit temperé en lui cette ardeur de gloire, qui le portoit aux grandes entreprises. Le Roi de France étoit entierement dans les interêts de son ennemi ; & quant aux Rois d'Arragon, de Navarre, de Portugal & de Grenade, il se souvenoit de les avoir tous offensés dans sa prosperité, & devoit s'attendre à les avoir tous pour ennemis.

1368. Le Prince de Galles étoit alors le plus glorieux Prince de son siécle, il n'avoit que trente-cinq ans, & dès l'âge de quatorze il avoit gagné la bataille de Cressi contre le Roi Philippe de Valois ; car quoiqu'il ne commandât pas l'Armée de son pere Edouard n'avoit presque point agi de la main, & s'étoit tenu en bataille sur une éminence, tandis que son fils se battoit, voulant, disoit-il, que l'enfant gagnât ses éperons & eut tout l'honneur de la journée. Le Prince s'étoit trouvé depuis en plusieurs occasions & sur tout à la bataille de Poitiers, où avec dix mille hommes il en avoit défait cinquante mille, & avoit pris prisonnier le Roi Jean. Ses Victoires ne l'avoient point *enorgueilli*, toûjours doux, toûjours modeste, on l'avoit vû traiter son prisonnier avec les mêmes respects, qu'il eût traité son vainqueur ; & quand enfin le Roi d'Angleterre eut consenti à faire la paix avec la France, il y avoit apporté toutes les facilités imaginables ne voulant pour sa part, que l'hon-

Froiss. 1. vol. Cron. de Saint Denis.

neur d'avoir vaincu. On l'appelloit ordinairement le Prince Noir, parce que se croyant assez remarquable par sa bonne mine, il méprisoit les ornemens exterieurs & portoit toûjours une Cotte d'armes noire. Ainsi Amé VI. Comte de Savoye fut surnommé le Comte Vert & son fils Amé VII. le Comte Rouge, parce qu'ils aimoient ces couleurs & que dans les tournois & dans les combats, ils n'en portoient jamais d'autres. 1368.

Le Prince de Galles commandoit en Guienne, en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, & dans les Pays qui avoient été cédés au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni; Et comme ces Provinces étoient grandes, riches & peuplées, & qu'il en tiroit tous les revenus, sa Cour étoit plus magnifique qu'aucune autre de l'Europe. Ce n'étoit que spectacles, que tournois, que fêtes guerrieres, les Etrangers y venoient de tous côtés; le Prince aussi galant dans la paix que fier dans le combat, animoit tout par sa présence: quoi-

qu'il fut fort bien fait, sa gloire lui
1368. donnoit encore de nouvelles graces : & si ces grandes actions lui attiroient l'estime de tout le monde, il sçavoit gagner les cœurs par des maniéres engageantes ausquelles on ne résistoit point.

Il étoit à Bordeaux lorsqu'on l'avertit que Dom Pedro chassé de son Royaume étoit arrivé à Bayonne, il y envoya aussi-tôt ses Officiers pour le recevoir, & le fit traiter magnifiquement. Ce malheureux Roi, qui ne laissoit pas d'avoir de bonnes qualités, quoiqu'il en eut encore plus de mauvaises, & que l'état présent de ses affaires rendoit aussi humble qu'il avoit été insolent dans sa prosperité, se jetta d'abord aux pieds du Prince de Galles, & lui dit : Que le Vainqueur des Rois devoit être leur azile dans la mauvaise fortune, que sa cause étoit celle de tous les Princes, qu'un bâtard Comte de Trastamare avoit pris sa place, qu'il étoit soutenu par les François, mais que ce n'étoit pas des ennemis à craindre pour lui, & qu'après les avoir

vaincus tant de fois dans leur propre Pays, il les vaincroit bien encore en Castille, principalement quand il auroit à ses côtés un Roi legitime, que des sujets peuvent bien abandonner pour un tems, mais qu'ils ne sauroient jamais oublier. 1368.

Le Prince le fit relever, lui rendit les honneurs dûs à sa dignité, & sans vouloir encore s'engager, lui promit seulement de ne le point abandonner. Il tint conseil quelques jours après avec ses Ministres, & mit l'affaire en déliberation. Les plus sages d'entre eux étoient d'avis, qu'il donnât seulement retraite à Dom Pedro, & qu'il ne fit point la guerre pour rétablir un Tyran, l'horreur du genre humain. La Princesse de Galles s'y opposoit aussi, & sans se soucier des présens du Tyran, elle le regardoit comme un monstre, qui avoit fait mourir sa femme. Mais le Prince ne la consultoit pas sur ses desseins de guerre. *Elle voudroit bien*, disoit-il un jour à ses Chevaliers, *que je demeurasse toujours de côté elle en ses chambres, ce ne ferai-je pas.* Jean Cron. de Bert. du Guesclin 144.

Chandos Connêtable de Guienne,
1368. Thomas Feleton Grand Sénéchal, & tous les autres Capitaines Angloìs & Gascons, nourris dans le désordre, accoutumés au sang vouloient la guerre, & lui disoient : Qu'il ne trouveroit jamais une plus belle occasion de s'immortaliser : qu'après avoir domté les Gaules, il falloit comme Charlemagne domter aussi les Espagnes : qu'un Heros marchoit toujours à la gloire, & qu'elle étoit bien sûre en faisant remonter sur le trône un Roi son Allié, qui n'avoit point d'autre protection que la sienne.

Ces raisons toucherent l'esprit ambitieux du Prince, il se vit dans ce moment l'Arbitre des Rois ; & sçachant d'ailleurs que le Roi Charles Cinquiéme ne manqueroit pas d'envoyer des troupes au Comte de Trastamare, une jalousie sécrette lui fit esperer de les voir encore les armes à la main & de les vaincre, comme il avoit déja fait en tant d'occasions. Il ne voulut pourtant pas se déterminer sur une affaire si im-

portante, sans consulter le Roi son pere; il lui fit savoir l'état des affaires, & ce Prince lui manda qu'étant sur les lieux il voyoit les choses de plus près, & pouvoit mieux prendre son parti; mais que s'il y croyoit réüssir, il lui conseilloit d'assister de toutes ses forces le fils du Roi Alphonse de Castille son bon ami, & son ancien Allié. Il lui envoya en même tems le Duc de Lancastre avec un secours considerable d'hommes & d'argent, & consentit que le Roi de France lui mit entre les mains cent mille francs, qu'il étoit prêt à payer suivant le Traité de Bretigni. Les Sires de Clisson & de Retz arriverent aussi de Bretagne avec trois cens Gentils-hommes. Tous ces secours venus à propos acheverent de déterminer le Prince de Galles, qui ne cherchoit qu'une nouvelle occasion d'acquerir de la gloire. Il fit publier l'Arriere-ban dans toutes les Terres de son obéissance, & manda aux Seigneurs Anglois, que le Roi Dom Henri avoit retenus à sa Cour, de le venir trou-

1368.

ver incessamment. Ils firent assembler tous ceux qui étoient encore en Castille & en Aragon au nombre de cinq ou six mille, & marcherent du côté de France. Ils y eurent beaucoup de peine, il faloit traverser les Pirénées, & tous les passages leurs étoient fermés, le Roi d'Aragon y avoit mis des troupes, qui quoiqu'en petit nombre suffisoient dans des montagnes pour arrêter cent mille hommes. Ils eurent recours au Comte de Foix, qui à la persuasion de Jean Chandos les laissa passer sur ses Terres, en leur faisant payer cherement les vivres qu'il leur fournit. Ils se séparerent ensuite pour subsister plus commodément, les uns prirent le chemin du Comté d'Armagnac, & les autres s'avancerent vers Montauban. Ils pilloient tous les lieux par où ils passoient; ce qui obligea le Vicomte de Narbonne & Gui d'Asai Sénéchal de Toulouse, à faire armer tout ce qu'ils purent de Chevaliers pour leur courre-sus. Les François eurent d'abord quelque avantage sur eux, & les poursuivirent

1368.

Annales de la ville de Toulouse 112.

jusques dans les portes de Montauban ; mais la garnison de la Ville 1368.
qui étoit Angloise étant venue à leur sécours, les François furent défaits, & tous leurs Chefs tués ou pris prisonniers. Le Vicomte de Narbonne & le Senéchal de Toulouse furent mis en liberté sur leur parole, & & promirent une grosse rançon. Le Pape ayant été averti de ce qui étoit arrivé les releva de leur serment, & leur défendit expressément de donner de l'argent à des voleurs, qui en allant en Castille l'avoient luimême rançonné, & qu'il n'avoit pas manqué d'excommunier. Ainsi ils arriverent en Guienne en assez mauvais état, la plûpart à pied & mal armés. Le Prince de Galles qui connoissoit leur valeur, les remit en bon équipage. Il faisoit un prodigieux armement, se doutant qu'il auroit affaire non-seulement à toute la Castille réünie contre le Tyran Dom Pedro, mais encore à toute la Jeunesse de France, qui se voyant en paix par le Traité de Bretigni, seroit bienaise de se signaler dans une guer-

re étrangere. Les Soldats ne lui man-
1368. quoient pas, sa réputation lui en attiroit de tous côtés, chacun vouloit combattre sous ses Enseignes, & croyoit être sûr de la victoire en suivant un si grand Capitaine.

Il avoit une application continuelle à faire des troupes, & comme un jour il demandoit au Sire d'Albert combien il lui pouroit fournir de lances, *Monseigeur*, lui ré-
Froiss. 1. vol. 304. pondit-il, *si je voulois prier tous mes Feaux, j'aurois bien mille lances, ma Terre gardée. Par mon Chef*, dit le Prince, *Sire d'Albert, c'est belle chose, je les retiens tous*, & se tournant vers ses Courtisans il leur dit en Anglois : *Par ma foi on doit bien aimer la Terre où l'on a un tel Baron, qui peut servir son Seigneur à mille lances.* Il fit aussi-tôt délivrer des Commissions au Sire d'Albert pour lever mille lances, mais ayant depuis fait reflexion, qu'un Seigneur si bien accompagné seroit trop puissant dans son Armée, & lui pouroit donner quelque jalousie, il lui manda de ne lui en amener que deux cens, sans

se mettre en peine de le rembourser de la dépense, qu'il avoit déja 1368.
faite. Le Sire d'Albert fier & hautain de son naturel s'en plaignit hardiment, & sans le Comte d'Armagnac son oncle, qui lui adoucit l'esprit, il se seroit porté à des extrémités & eut fait dès lors étourdiment & à sa perte ce qu'il fit depuis avec prudence.

Le Prince de Galles avoit besoin d'argent pour payer tant de troupes, il fit fondre la plus grande partie de sa vaisselle d'or & d'argent & en fit battre de la Monnoye. Dom Pedro lui donna une table d'or enrichie de pierres précieuses & lui abandonna tous ses trésors, qui n'étoient pas médiocres, l'assurant qu'il en avoit caché bien d'autres à Tolede & à Seville, dont le Prince seroit le maître dès qu'il auroit battu ses ennemis. Ainsi en peu de tems l'Armée fut nombreuse, & rien n'empêchoit le Prince de partir que la grossesse de la Princesse de Galles. Elle accoucha le six de Janvier d'un fils, qui fut batisé par l'Archevê-

que de Bordeaux, & tenu sur les
1368. Fonts par l'Evêque d'Agen & par le Roi de Majorque, qui le nommerent Richard. Ce Roi avoit été dépoüillé par le Roi d'Aragon, & étoit venu implorer l'assistance du Prince de Galles, qu'on regardoit alors comme le seul Prince capable par sa valeur & par sa puissance d'être le protecteur des Rois malheureux.

Après la cérémonie du Batême, tout se disposa à partir, & le Prince donna ses derniers ordres. Il laissa le Gouvernement de Guienne à James Dandelée Sénéchal de Poitou, dont il avoit vû le courage à la bataille de Poitiers, & se mit en marche du côté de Bayonne. Il avoit assez de troupes aguerries & bien disciplinées, la difficulté étoit de passer en Espagne; on ne le pouvoit faire que par la Navarre, & les passages des montagnes étoient si étroits & si aisés à garder, que cent hommes en pouvoient arrêter cent mille; il faloit donc être d'accord avec ceux du Pays. Le Roi Dom Henri de Trastamare l'avoit

bien prévû, & dès qu'il sçût que Dom Pedro étoit allé implorer le secours du Prince de Galles, il se prépara à la guerre de ce côté-là; renouvella ses Alliances avec le Roi d'Aragon, & promit au Roy de Navarre de lui donner la Ville de Logrogno, pourvû qu'il empêchât les Anglois de passer par ses montagnes, ce qu'il pouvoit faire fort aisément. 1368.

Le Prince de Galles avoit été averti de ce traité & ne s'en embarrassoit pas, il connoissoit le Roi de Navarre, & quand son Armée fut en état de marcher, il le fit prier de se rendre à Bayonne pour y parler d'affaires importantes. Le Roi de Navarre, que son interêt faisoit marcher aisément, y vint aussi-tôt après avoir pris ses sûretés, & sans se soucier de la parole qu'il avoit donnée au Roi Dom Henri, il signa avec Dom Pedro & le Prince de Galles un traité, par lequel il devoit avoir Logrogno, Calahorra & Navarrette, & le Prince de Galles devoit avoir la Principauté de Biscaye

pour les frais de la guerre : Dom
1368. Pedro qui n'avoit plus rien, ne faisant pas grande difficulté de promettre beaucoup. Il devoit aussi laisser ses filles en ôtage à Bayonne jusqu'à la fin de la guerre, & moyennant cela les deux Princes promettoient d'employer toutes leurs forces pour le rétablir. Après que le traité fut signé, le Prince de Galles donna à dîner aux deux Rois, ils mangerent à la même table, Dom Pedro étoit à droite, le Prince de Galles à côté de lui, le Roi de Navarre avoit la gauche. Ils se separerent avec de grandes protestations d'exécuter fidellement tout ce qu'ils s'étoient promis.

Mais à peine le Roi de Navarre fut-il retourné à Pampelune, qu'à la priere du Roi d'Aragon il se rendit à Sierra di Campos sur les confins de Leon & de Castille, au commencement de l'année 1367. & y fit un autre traité avec le Roi de Castille. L'Archevêque de Tolede & le Comte de Denia Aragonnois s'y trouverent, & il leur promit & ju-

ta de défendre aux Anglois le passage de ses montagnes, moyennant 1368.
quoi Dom Henri lui donneroit Logrogno, qu'il croyoit avoir plus aisément de celui qui en étoit en possession.

On se préparoit à la guerre des deux côtés, Dom Henri avoit fait assembler à Burgos les Etats de Castille, qui dans la peur de retomber sous le pouvoir du Tyran avoient promis tout ce qu'on avoit voulu, & Bertrand du Guesclin étoit allé en France chercher du secours. Le Roi Charles Cinquiéme qui l'aimoit, le reçut fort bien, lui fit donner quelque argent & dit publiquement, qu'on lui feroit plaisir d'aller à la guerre de Castille, de sorte que la plûpart des jeunes Gens de la Cour de France s'étoient enrollés. Du Guesclin avoit assemblé quatre mille hommes d'armes, qui faisoient douze mille chevaux, chaque homme d'armes ayant son Ecuyer & son Coustillier, & seulement deux mille Arbalêtriers à pied, parce qu'il y avoit assez d'Infanterie en Castille. Il

donna le rendez-vous à ses troupes
1368. auprès de Toulouse, & manda au Roi Dom Henri, qu'il alloit passer les Pyrénées pour le joindre incessamment.

D'autre part le Prince de Galles marchoit vers les montagnes pour passer en Espagne à la tête de vingt-sept mille hommes d'armes, sans compter l'infanterie. Le Roi de Navarre qui avoit signé des Traités des deux côtés, étoit assez embarassé, il ne pouvoit se résoudre à prendre un parti; & s'il voyoit le Princes de Galles suivi d'une belle armée accoutumée à vaincre, il voyoit aussi Dom Henri accompagné de toute la Noblesse de Castille & d'Aragon, & secondé du fameux Bertrand du Guesclin, qui lui amenoit dix ou douze mille chevaux. Dans cette incertitude ne voulant tenir sa parole ni à l'un ni à l'autre, il se servit d'un stratagême assez singulier. Bertrand du Guesclin avoit mis dans son Château de Borgia un de ses parens nommé Olivier de Mauni, le Roi de Navarre convint avec lui

qu'un certain jour il iroit à la chasse aux environs du Château, & que 1368.
Mauni l'enleveroit & le retiendroit prisonnier, jusqu'à ce que l'armée du Prince de Galles eut passé les montagnes, & fut entrée en Castille. Il esperoit par-là n'être point obligé à se déclarer, & pouvoir attendre l'issuë de la guerre pour suivre le parti du vainqueur. La chose fut exécutée comme elle avoit été projettée, Mauni enleva le Roi de Navarre & le mena dans son Château; mais quand il y fut il l'y retint tout de bon, & ne le laissa aller qu'en lui faisant promettre de payer une grosse rançon, & pour sûreté il voulut avoir l'enfant de Navarre en ôtage. Ce Roi infidelle se voyant trompé lui-même promit tout ce qu'on voulut, l'enfant fut livré & mis dans le Château de Borgia, & le Roi retourna à Tudelle avec Mauni, qui alloit querir l'argent de la rançon. Mais à peine y furent-ils arrivés, que Mauni fut arrêté & menacé du dernier suplice, s'il ne faisoit relâcher l'enfant, le Roi de Na-

—— varre lui disant qu'il étoit bien sot
1368. de se fier à celui qu'il avoit trompé. Mauni eut peur, fit mettre en liberté l'enfant, & retourna au Château de Borgia avec la honte d'avoir manqué à sa parole sans en avoir profité, & le Roi de Navarre piqué contre les François & contre les Aragonnois, se déclara enfin pour le Prince de Galles, & lui envoya trois cens chevaux.

Le Roi Dom Pedro & le Prince de Galles avoient traversé les Pyrénées, sans trouver personne qui s'y opposât. Ils avoient séparé leurs troupes en trois corps : l'avant-garde commandée par le Duc de Lancastre & par Chandos avoit passé le premier jour, le jour suivant le Prince de Galles & le Roi Dom Pedro avoient passé avec le corps de bataille, & le troisiéme jour l'arriere-garde avoit aussi passé sans difficulté sous la conduite du fils du Roi de Majorque. Ils avoient traversé la Navarre, & étoient venus camper dans la petite Province d'Alava entre la Navarre & la Castille. Le

Roi Dom Henri vint au devant d'eux, & se posta sur une éminence 1368.
où il étoit impossible de l'attaquer. Il y tint un Conseil de Guerre où les avis furent differens; les Ambassadeurs de France qui étoient dans son camp, lui conseillerent de ne point hazarder la bataille : Ils lui representerent qu'il n'avoit qu'à se donner patience & à se fortifier dans son poste, que les vivres ne lui manqueroient pas : que tous les peuples qui lui étoient affectionnés y en apporteroient en abondance, au lieu que l'armée ennemie manqueroit bien-tôt de tout : que les étrangers ne pouvoient pas subsister long-tems en Espagne : que la victoire ne lui donneroit rien, & qu'il perdroit tout par la perte d'une bataille : qu'au reste il ne falloit point se flater, qu'il avoit affaire à des troupes toujours victorieuses, & commandées par le plus vaillant & le plus heureux Prince du monde, au lieu qu'il conduisoit des milices mal disciplinées qui n'avoit qu'une premiere fougue, & qui bien-tôt l'abandonne-

toient dans le combat. Bertrand du
1368. Guefclin, quoiqu'il aimât áffez à fe battre, étoit du même avis; mais Dom Teillo Prince de Bifcaye, & tous les jeunes Seigneurs Caftillans demandoient la bataille. Ils difoient que la guerre acheveroit de ruiner le Royaume, que les François la vouloient faire durer parce qu'ils s'y enrichiffoient: qu'ils étoient deux Caftillans contre un Anglois, & que le Ciel feroit pour la bonne caufe. Ils fe vantoient même de les avoir déja battus toutes les fois qu'ils s'étoient rencontrés au fourage: & Dom Teillo fier d'avoir défait Thomas Feleton grand Sénéchal de Guienne, ne croyoit pas que les autres fuffent capables de lui refifter.

Ainfi après bien des conteftations la bataille fut réfolue dans le camp des Caftillans, & le Prince de Galles l'accepta avec joye; les deux armées fe rangerent vis-à-vis l'une de l'autre près du Bourg d'Acofra, à la vûe de Navarrette.

Le Roi Dom Henri donna la droite à fon frere Sanche, fuivi

d'une partie de la Noblesse Castillanne, & à Bertrand du Guesclin 1368.
qui commandoit les troupes auxiliares de France. Dom Teillo Prince de Biscaye, & le Comte de Denia eurent la gauche, & le Roi garda pour lui le corps de bataille. Loup Ayala portoit son Etendart Royal. Le corps de reserve étoit commandé par le Vicomte de Roquebertin Aragonois.

Le Prince de Galles partagea aussi son armée en trois corps, le Duc de Lancastre son frere commandoit le premier, accompagné de Chandos, des deux Maréchaux de Guienne, & de Hugues de Caurelée Capitaine Anglois, qui au premier mandement de son Prince avoit quitté tous les grands établissemens qu'il avoit en Aragon, & l'étoit venu trouver. Le Prince de Galles & le Roi Dom Pedro étoient à la tête du second. Le troisiéme étoit commandé par le fils du Roi de Majorque, accompagné du Captal de Buch, du Comte d'Armagnac, & du Sire d'Albert. Les Sires de Clision & de Retz com-

mandoient le corps de réserve.

1368. Quand les deux armées furent rangées en bataille dans la plaine, les deux Princes Dom Henri & Dom Pedro, qui se disoient tous deux Rois de Castille, s'envoyerent protester mutuellement qu'ils ne demandoient qu'un bon accord, & qu'ils étoient innocens de tous le sang qui s'alloit verser. Cela ne fit qu'irriter les esprits, l'un & l'autre croyoit avoir droit à la Couronne, & n'avoit garde de reculer dans un tems où tant de braves gens étoient prêts à se sacrifier pour leur querelle. Mais le Prince de Galles parut touché de voir tant de sang prêt à se répandre, son armée étoit de trente mille chevaux & de quarante mille hommes de pied, & celle de Castille étoit beaucoup plus forte, principalement en infanterie. *Mon Dieu*, s'écria-t-il, *vous sçavez que je n'ai pris les armes que pour chasser un Usurpateur, & rétablir un Roi legitime*; & puis se tournant vers Dom Pedro : *Nous verrons aujourd'huy*, lui dit-il d'un ton ferme & fier, *si*

*Hist. de Bret. du Guesclin. 129.

Dieu veut que vous soyez Roi de Castille ; mais promettez-lui de pardonner sincerement à vos ennemis, & de traiter à l'avenir les sujets qu'il vous aura rendus avec plus de justice, que vous n'avez fait par le passé. On alloit sonner la charge, & le Prince de Galles avoit déja crié : *Marchez, Bannieres, au nom de Dieu & de saint George,* quand Jean Chandos Connêtable de Guienne s'avança vers le Prince de Galles tenant à la main une Banniere roulée, & lui dit : *Monseigneur, il y a long-tems que je suis Chevalier, & par vos bienfaits je suis assez riche en Terres pour être Chevalier Banneret.* Aussi-tôt le Prince prit la Banniere & la donna au Roi Dom Pedro, le priant de la déployer ; ce que le Roi fit en la remettant entre les mains de Chandos, & lui disant : *Vous êtes Chevalier Banneret.*

1368.

Cependant on donnoit de part & d'autre le signal de la bataille, ce fut le troisiéme du mois d'Avril. Les uns crioient : *Castille au Roi Henri,* & les autres : *Saint George Guienne,*

Tout marcha en bon ordre, tout se
1367. mêla, & bien-tôt on n'entendit plus que les cris des soldats & le bruit des armes. D'abord l'aîle droite des Castillans eut quelque avantage, Bertrand du Guesclin à la tête des François poussa les troupes du Sire d'Albert, mais l'aîle gauche ne fit aucune resistance, & sans qu'on sçache pourquoi, Dom Teillo Prince de Biscaye, qui s'étoit vanté de faire tant de merveilles, s'enfuit à la premiere charge, & tous ses gens le suivirent. Ainsi du Guesclin se vit attaqué en même tems par le Sire d'Albert qui rallia ses troupes, & par le Duc de Lancastre qui le chargea en flanc, au lieu de poursuivre les fuyarts. Il résista autant qu'il put, & voyant la plûpart de ses soldats tués ou hors de combat, il joignit le Roi Dom Henri, qui faisoit de grands efforts pour rétablir les affaires. Il avoit encore plus de quarante mille hommes, mais la plûpart de jeune Noblesse peu accoutumée au carnage, & encore moins à la discipline militaire. Il les menoit lui-même à

la charge, & leur donnoit l'exemple d'une valeur heroïque. *Vous m'avez fait votre Roi*, leur crioit-il de rang en rang, *vous m'avez juré de ne m'abandonner jamais, acquitez-vous de votre parole & je m'acquitterai de la mienne, je combatterai toujours tant que je vous verrai combatre.* 1367. Froiss. 1 vol. 124.

Le Prince de Galles de son côté ne négligeoit rien, & sans faire pararade de son courage, comme un jeune homme, il faisoit le métier de Général. La fuite du Prince de Biscaie & la défaite des François ne l'avoient point fait présumer de ses forces, il n'en avoit pas été plus vîte, & n'avoit attaqué le corps de bataille où étoit Dom Henri, qu'après avoir ramassé toutes ses troupes pour le faire avec sûreté. En effet, les Castillans déja ébranlés par la mort ou par la fuite de leurs compagnons ne purent soutenir ses efforts, ils plierent de tous côtés, & Dom Henri voyant tout désesperé se sauva à toute bride vers l'Aragon avec Dom Pedro de Luna Chevalier Ara-

gonois. Aussi-tôt tout s'enfuit, on
1367. mit bas les armes. Du Guesclin appuyé contre une muraille, se défendit long-tems, Dom Pedro crioit qu'on le tuât, le regardant comme le plus dangereux de ses ennemis; mais le Prince de Galles étant arrivé

Cron. de du Guesclin 171. sur le lieu, lui cria de se rendre : *Je me rends au Prince*, dit Bertrand, *car c'est le plus hardi*, & aussi-tôt il lui présenta son épée. Le Prince le donna en garde au Captal de Buch, qui

Cron. de du Guesclin, 172. lui dit : *Sire Bertrand, or est le tems changé, vous me prinstes devant Cocherel, & je vous tiens aujourd'hui. Vous ne m'avez pas prins, ne conquis à l'épée*, lui repondit Bertrand, *aussi comme je fis vous, aussi j'ai un point plus avant.* Le Begue de Villaines fut aussi pris prisonnier, & laissé sur sa parole.

Dom Pedro triomphant s'abandonnoit à son humeur sanguinaire, & si le Prince de Galles ne se fût servi de toute son autorité, il eût tout fait passer au fil de l'épée; il fit même massacrer à ses yeux quelques prisonniers de qualité. Il y eut sept

où huit mille hommes tués sur la place ; on fit peu de prisonniers, tout le 1367.
reste se sauva du côté de Navarrette, & plusieurs se noyerent en voulant passer l'Ebre avec trop de précipitation.

Quand le Prince de Galles vit qu'il n'avoit plus d'ennemis, il se mit a genoux sur le champ de bataille, & en rendit graces à Dieu, puis se tournant vers Dom Pedro, & lui montrant la campagne couverte de morts, *Vous êtes vainqueur, lui dit-il, vous êtes Roi ; mais on peut dire que vous avez perdu la bataille, puisque vous ne l'avez gagnée qu'en répandant le sang de vos Sujets, Dieu les a punis de vous avoir abandonné, prenez garde qu'il ne vous punisse à votre tour, si vous ne changez de conduite.* Dom Pedro lui voulut embrasser les genoux ; mais il l'en empêcha, & lui dit, *La victoire vient de Dieu, & non pas de moi ; vous ne me devez rien, mais vous lui devez tout.*

Hist. de Bert. du Guesclin, 132.

Le gain de la Bataille fut la Conquête du Royaume de Castille ; la plupart des Villes n'étoient point

point fortifiées, & des Bourgeois
1367. n'avoient garde de tenir contre une armée victorieuse. Ils apporterent les clefs de toutes parts, & vinrent implorer la clémence du Vainqueur. C'étoit une vertu que Dom Pedro ne connoissoit pas. Il laissa le Prince de Galles à Burgos, & s'en alla à Tolede, & à Cordoue, où il fit mourir les principaux Habitans, faisant bien-tôt connoître que ses malheurs passés ne l'avoient point changé.

Quand la plus grande partie de la Castille fut rentrée sous l'obéissance de Dom Pedro, il chercha les moyens de se défaire honnêtement du Prince de Galles, qui commençoit à lui être à charge; & pour mieux se mettre en état de n'avoir plus besoin de lui, il n'oublia rien pour faire la paix avec ses voisins. Ferdinand Roi de Portugal, nouvellement monté sur le Trône par la mort de son pere Pierre, avoit toutes les inclinations portées à la paix, & ne songeoit qu'à jouir des plaisirs de la Royauté. Le Roi de Grenade avoit

assez d'affaires chez lui, où les diverses factions des Zegris & des Abencerrages causoient de perpétuelles guerres civiles. Il ne restoit que le Roi d'Aragon, Prince assez peu fidele à sa parole, & qui d'ordinaire étoit du côté du plus fort. L'alliance qu'il avoit avec le Roi Dom Henri de Trastamare, dont le fils aîné avoit épousé sa fille, ne balançoit pas dans son esprit, le moindre petit intérêt, & la politique chez lui l'emportoit toujours sur l'honneur & sur l'amitié. Un aussi mauvais cœur que celui-là ne fut pas difficile à gagner. Dom Pedro avec l'agrément du Prince de Galles lui envoya Hugues de Caurelée, qui avoit été longtems à son service, & qui n'en étoit sorti que pour obéïr au mandement de son Prince légitime. Ce fut un Ambassadeur agréable au Roi d'Aragon, qui ne pouvant pas faire la paix si vîte, consentit à une Tréve. Alors Dom Pedro ne garda plus de mesures avec le Prince de Galles, il lui avoit promis de grandes sommes d'argent, & la Principauté de Biscaie; il ne

1367.

lui donnoit ni l'un, ni l'autre : ses
1367. peuples, disoit-il, étoient ruinés
par la guerre, & ne pouvoient
rien contribuer, & les Villes de Biscaie naturellement fortes, & dans
des Montagnes presque inaccessibles
refusoient d'obéir, soit qu'éfectivement elles eussent horreur d'une
domination étrangere, soit qu'il leur
eût donné des ordres secrets contraires à ceux qu'il donnoit publiquement, de recevoir les Garnisons Angloises. Quoiqu'il en soit, le Prince
de Galles étoit depuis plus de trois
mois à Valladoli avec son armée,
que le mauvais air & les chaleurs excessives avoient diminuée de plus de
la moitié. La peste y faisoit un grand
ravage, & lui-même de fatigue & de
chagrin de se voir trompé par un
Tyran, qu'il avoit remis sur le
Trône, étoit tombé dans une langueur & une espece d'hydropisie,
dont il ne guerit jamais parfaitement. Il envoyoit sommer Dom Pedro de sa parole, & lui reprocher son
infidélité, & n'en recevoit que des
excuses & des promesses éloignées.

Dom Pedro demeuroit à Seville à l'extrémité du Royaume de Castille; 1367.
& supposoit tous les jours de nouvelles affaires, qui l'empêchoient de retourner à Valladoli. Il osa même mander au Prince que ses Soldats pilloient le Royaume, & que tant qu'ils y seroient il ne falloit pas esperer d'en tirer de l'argent; mais que s'il les faisoit repasser en Guienne, il lui envoyeroit incessamment les sommes qu'il lui avoit promises. C'étoit assez marquer sa perfidie & son ingratitude, mais le Prince n'étoit pas en état de s'en venger, il se sentoit affoiblir de jour en jour, & son armée dépérissoit à vue d'œil. Il prit enfin le parti de repasser en Guienne, & pour se venger de Dom Pedro, il signa en secret un Traité avec le Roi de Navarre & le Roi d'Aragon, par lequel il leur promit de revenir en Castille l'année suivante, à la tête d'une armée assez forte pour en faire la conquête, & la partager avec eux.

Dès que le Roi Charles Cinquiéme eut appris que le Prince de Galles, malade & mécontent, étoit repassé

1367. en Guienne, il jugea que Dom Pedro, aussi cruel que jamais, & plus haï de ses Sujets; ne se maintiendroit pas long-tems sur le Trône de Castille, & manda au Duc d'Anjou d'assister le Roi Dom Henri d'Hommes & d'argent. Il eût bien souhaité que Bertrand du Guesclin eût commandé l'armée, mais il étoit encore prisonnier à Bordeaux, & le Prince de Galles ne le vouloit pas mettre à rançon, L'amitié que le Roi avoit pour du Guesclin ne l'empêcha pas de le condamner dans un procès qu'il eut alors avec la Dame de Longueville. Elle prétendoit pour son doüaire, suivant la Coutume de Normandie, le tiers des biens du Comte; & du Guesclin, absent & prisonnier, avoit obtenu des Lettres d'Etat. La cause fut plaidée & jugée à la Grand'Chambre en présence du Roi, & il fut dit qu'attendu que du Guesclin avoit été pris prisonnier en combattant pour un Prince étranger, les Lettres d'Etat qu'il avoit obtenues ne pouvoient pas subsister; ce que le Roi approuva contre son inclination, & forcé par la Justice.

Reg. du Parl. c. 1.

Le Roi Dom Henri après la perte 1367.
de la bataille de Navarrette s'étoit sauvé en Aragon, & sans s'y arrêter avoit passé en France, se doutant bien que le Roi d'Arragon, dont la foi lui étoit suspecte, l'abandonneroit à son malheur, & le livreroit peut-être à son ennemi. Sa femme & ses enfans avoient aussi trouvé le moyen de sortir d'Espagne. Il passa d'abord chez le Comte de Foix, qui lui promit ses troupes & sa personne, dès qu'il auroit assez de force pour tenter la fortune une seconde fois, & vint à Toulouse implorer l'assistance du Duc d'Anjou. Il trouva tout disposé à le bien recevoir. Le Roi à la premiere nouvelle de la défaite de Dom Henri, avoit résolu de le soutenir en toute maniere. Il n'étoit pas de la politique de souffrir l'agrandissement du Prince de Galles, & c'étoit assez qu'il prît un parti, pour que les François prissent le parti contraire. Le Duc d'Anjou avoit eu ordre d'assister Dom Henri d'hommes & d'argent, contre un Tyran, qui après avoir eu l'honneur d'épouser une

Princesse de la Maison de France l'a-
1367. voit fait empoisonner : Et quoique les Anglois fussent les principaux & les plus dangereux Acteurs de cette guerre, on ne les regardoit que comme des troupes auxiliaires, qui pouvoient aller secourir leurs Alliés, & qu'on pouvoit attaquer dans les pays étrangers sans rompre la paix.

Dom Henri assuré d'un si grand secours alla à Avignon, le Pape le reçût avec de grands témoignages d'estime & d'amitié, lui donna des sommes considérables, & redoubla en sa faveur les excommunications qu'il avoit déja lancées contre Dom Pedro. Ayant même appris que ce Prince, plus cruel que jamais, avoit fait assassiner le Maître de l'Ordre de S. Bernard, qui depuis peu avoit été établi en Galice, & qu'il avoit chassé l'Evêque de Calahorra & celui de Lucente, il envoya en Espagne un Archidiacre pour lui signifier en personne la Sentence d'excommunication, & par-là le rendre plus odieux aux peuples. La Commission étoit délicate, & l'Archidiacre pouvoit

s'attendre à éprouver la cruauté du
plus barbare des hommes, s'il tom- 1367.
boit entre ses mains. Il sçut que Dom Pedro étoit à Seville, il se rendit à l'embouchure du Guadalquivir y laissa son vaisseau à l'ancre, & se mit dans une chaloupe à rames pour remonter la riviere, & chercher l'occasion d'exécuter son ordre. Elle se présenta plus favorable qu'il ne l'eût osé esperer, Dom Pedro suivi seulement de quelques Gardes, se promenoit à cheval sur le bord de l'eau. Aussi-tôt l'Archidiacre qui le connoissoit fit approcher sa chaloupe assez près pour être entendu de lui, & lui dit qu'il avoit été jetté par la tempête sur les côtes d'Andalousie, qu'il venoit du Levant, & qu'il avoit de grandes nouvelles à lui apprendre. Dom Pedro curieux s'arrêta, & lui demanda ce que c'étoit, & l'Archidiacre sans perdre de tems lui lut tout haut l'excommunication. A ces paroles foudroyantes Dom Pedro transporté de fureur, met l'épée à la main, donne des deux à son cheval, & se jette à l'eau pour tâcher de mettre en piéces

celui qui lui faisoit un affront si sen-
1367. sible ; mais l'Archidiacre s'enfuyoit à force de rames, & le courant & la marée qui baissoit lui étoient favorables. Dom Pedro ne laissa pas de donner un coup d'épée sur la chaloupe, mais sans l'arrêter ; son cheval qui d'abord avoit fait de grands efforts, manqua tout d'un coup sous lui, & le laissa dans un endroit où il se feroit noyé infailliblement, si ses gens ne s'étoient jettés dans des petits batteaux qui se trouverent là par hazard, & qui lui donnerent moyen de le retirer de l'eau dans le tems qu'il perdoit connoissance. Il eut bien-tôt repris ses esprits, & s'abandonna à ses désirs immodérés de vengeance. menaçant le Pape de se retirer de son obéissance, & d'obliger les Rois d'Aragon & de Navarre d'en faire autant. Il ne s'en tint pas aux menaces, & désirant porter plus loin les fureurs de sa vengeance, il fit équiper des vaisseaux pour aller, disoit-il, ravager le patrimoine de S. Pierre. Le Pape craignit la rage d'un Prince qui n'avoit ni foi ni loi, &

s'accommoda avec lui. Les conditions de la paix furent que le Maître 1367.
de l'Ordre de S. Bernard, puisqu'il avoit été tué, seroit le premier & le dernier, que l'Ordre seroit supprimé: que la troisiéme partie des Décimes que les Ecclésiastiques de Castille payoient au Pape, seroit délivrée au Roi pour faire la guerre aux Maures, & qu'à l'avenir les Papes ne pourroient nommer aux Evêchés, ni aux Maîtrises des Ordres Militaires de Castille, qu'avec l'agrément du Roi.

Cependant Dom Henri faisoit de grands préparatifs pour repasser en Espagne, le Pape & le Roi Charles Cinquiéme lui avoient donné beaucoup d'argent, & le Duc d'Anjou tiroit tout ce qu'il pouvoit du Languedoc pour grossir l'armée. Tous ceux qui avoient été pris prisonnierr à la bataille de Navarrette étoient irrités contre le Tyran de Castille, qui les auroit fait mourir sans le Prince de Galles, & il n'y en avoit pas un qui ne regardât cette guerre comme son affaire particuliere; sur tout Bernard

de Bearn, fils naturel du Comte de
1367. Foix, y ſignala ſon courage, & ſe trouva des premiers au rendez-vous avec de bonnes troupes. D'ailleurs on ſçavoit que les eſprits des Caſtillans étoient plus irrités que jamais, que Dom Pedro les avoit traités avec la même rigueur, & qu'il méritoit de plus en plus le ſurnom de Cruel, qu'ils lui avoient donné depuis longtems: qu'il avoit perdu ſa plus grande force en perdant la protection du Prince de Galles: que la Biſcaie, la Province de Quipuſcoa, Avila, Salamanque, & quelques autres Places en Caſtille reconnoiſſoient encore Dom Henri, & que ſelon toutes les apparences, les peuples prendroient ouvertement les armes dès qu'ils ſe verroient appuyés par une armée étrangere.

Les choſes étoient dans cet état quand Dom Henri, à la tête de ſon armée, prit le chemin de la valée d'Andorre. Il laiſſa ſa femme & ſes enfans à trois lieues d'Alet dans un Château, que le Duc d'Anjou lui avoit mis entre les mains par l'ordre

du Roi, & où sa famille pouvoit attendre en sureté l'evenement de la 1367.
guerre. Il entra en Aragon malgré quelques troupes, que le Roi d'Aragon avoit mises à la garde des passages, & qui se défendirent si foiblement, qu'on les soupçonna d'intelligence; ce Prince interessé étant bienaise de se conserver une ouverture pour s'accommoder avec le plus fort.

L'Armée traversa l'Aragon sans y faire aucun desordre, & entra en Castille. Dom Henri après avoir passé l'Ebre, fit une croix sur le sable, se jetta à genoux, baisa la croix, & jura qu'il mourroit plutôt que de sortir jamais du Royaume. Il marcha ensuite vers Calahorra, qui lui ouvrit les portes, & où une infinité de bannis & de malheureux le vinrent trouver, dans l'espérance d'une meilleure fortune. Il s'empara de Burgos avec la même facilité, & trouva dans le Château Philippe de Castro Aragonnois, qui étoit toujours demeuré prisonnier depuis la bataille de Navarrette. Il le mit en liberté, & fit

arrêter le fils du Roi de Majorque, qui se trouva dans la Ville.
1367.

L'exemple de la Ville capitale fut suivi par beaucoup d'autres : & sur ce que le pays de Leon paroissoit vouloir demeurer dans l'obéïssance de Dom Pedro, l'armée y marcha, & tout y fut soumis dans le mois de May.

1368. Les habitans de Tolede étoient partagés en deux factions différentes, la plus forte étoit pour Dom Pedro, soit par le souvenir de ses cruautés passées, qu'on y craignoit encore, soit par l'autorité & la bonne conduite du Gouverneur, qui avoit une forte garnison d'infanterie, & six cens chevaux. Dom Henri avoit alors dans son armée beaucoup d'infanterie, & seulement mille chevaux; & avec des forces si médiocres il ne laissa pas d'assiéger une Ville; dont la grandeur & les fortifications lui en devoient faire voir la conquête fort difficile; mais il la voyoit si importante, qu'il voulut un peu donner à la fortune. Il se campa dans la plaine, & fit poser des corps de garde sur tou-

tes les montagnes voisines. Le Tage passe au travers de la Ville, de sorte 1368. qu'il fallut faire des ponts de batteaux pour la communication des quartiers, afin que s'ils étoient attaqués, ils pussent se sécourir mutuellement.

Dom Pedro de son côté faisoit ce qu'il pouvoit pour assembler une armée. Il prit le chemin de Cordouë, où il croyoit trouver de plus grands secours; mais il trouva la Ville révoltée contre lui, & en eut tant de colere qu'il fit un Traité avec le Roi de Grenade, qui joignit ses troupes aux siennnes; & sans songer à aller au secours de Tolede, il assiégea Cordouë. Ceux de la Ville qui le connoissoient se défendirent en desespérés, sçachant bien qu'il ne falloit point attendre de miséricorde, & l'obligerent enfin à lever le siége. Il brûla & fit raser en s'en allant Jaën & Ubeda, Villes voisines de Cordouë qui avoient suivi son exemple, & prit le chemin de Seville, pendant que le Roi de Grenade alloit chez lui lever de nouvelles troupes, pour aller en-

1368. semble combattre Dom Henri, & faire lever le siége de Tolede.

Le siége continuoit avec vigueur de part & d'autre, & les assiégés se défendoient moins par affection pour Dom Pedro, que par crainte pour leurs enfans, que ce Tyran avoit en otage, & qu'il menaçoit d'une mort cruelle, si leurs peres parloient de se rendre. La Ville étoit pourtant fort pressée, & Dom Pedro résolut de faire un dernier effort pour la secourir. Il vit bien que ses affaires iroient toujours de mal en pis s'il ne faisoit quelque coup de réputation. Il apprit que Vittoria, Salvatierra & Logrogno avoient chassé ses garnisons, & s'étoient données au Roi de Navarre, & que Dom Teillo également brouillé avec ses deux freres, depuis la bataille de Navarrette, étoit entré en Biscaie, & s'en étoit emparé sans aucune résistance. Ces méchantes nouvelles, & le peu d'assurance qu'il prenoit en ses sujets, le déterminerent à faire une alliance plus étroite avec les Maures. Il y a même quelques Au-

teurs qui disent que pour leur plaire
il se fit circoncire, & qu'il épousa 1368.
la fille d'un Roi Sarrasin. Quoiqu'il en soit, il trouva moyen de mettre sur pied une puissante armée, où il y avoit plus de vingt mille Maures sous la conduite du Prince Altaire. Le Roi de Portugal lui envoya aussi quelques secours, & il marcha du côté de Tolede à la tête de trois mille chevaux & de quarante mille hommes de pied. Les habitants de Seville, qu'il avoit un peu mieux traités que les autres, le virent partir à regret; & l'on assure qu'un Maure de Grenade nommé Bannahim, lui dit en secret qu'il couroit à sa perte; ce que le Maure prétendoit avoir trouvé dans les vieilles prédictions de Merlin. Mais comme Dom Pedro avoit du courage, & que ses mauvaises qualités n'empêchoient pas qu'il n'eût l'esprit ferme & incapable d'être ébranlé de toutes ces vaines prédictions, il ne laissa pas de partir, & se contenta de mettre Dom Sanche & Dom Diegue ses enfans naturels dans le Château de

1368. Carmone, qui étoit la meilleure forteresse de l'Andalousie. Il marcha du côté de Tolede, & vint camper aux environs du Château de Montiel.

Dom Henri avoit été averti des grands préparatifs de son ennemi, & quand il sut qu'il venoit à lui, il ne voulut pas l'attendre dans ses lignes, laissa la plus grande partie de son infanterie au siége sous les ordres de Mantique Evêque de Tolede, & marcha en grande diligence vers Montiel. Il n'avoit que deux mille quatre cens chevaux, mais il trouva à Orgas, à cinq lieuës de Tolede, Bertrand du Guesclin, qui lui amenoit de France un secours considerable de cavalerie.

Ce Capitaine fameux autant par ses malheurs que par ses victoires, avoit été pris prisonnier à la bataille de Navarrette, & le Prince de Galles qui l'estimoit & le craignoit, avoit été long-tems sans le vouloir mettre en liberté, quelque rançon qu'on lui eût offerte. Il le retenoit à Bordeaux, & le traitoit fort bien,

Mais du Guesclin, qu'une vie douce & tranquille n'accommodoit pas, employoit tous ses amis pour obtenir une grace qu'on ne refusoit qu'à lui seul. Le Connêtable Chandos, Caurelée, & les autres Ministres ou Courtisans du Prince de Galles lui en avoient parlé cent fois inutilement. Mais un jour le Sire d'Albret voyant le Prince en bonne humeur, lui dit : *Noble Sire, ne vous veilliez courroucier envers moi, si je vous relate les paroles que j'ai oy dire de vous en absence. Par ma foi*, dit le Prince, *je devroie pou amer aucun mien homme seant à ma table, se il oüyoit dire parole contre mon honneur, & ne m'en avisast. Sire*, reprit le Sire d'Albret, *on dit que tenez en votre prison un Chevalier que n'osez délivrer, & c'est Bertrand du Guesclin. Moi je le craindrois*, dit le Prince, *qu'on le clame ?* Aussitôt le Sire d'Albret fit entrer du Guesclin, après l'avoir instruit de ce qui se venoit de passer, *Bertrand*, lui dit le Prince, *jurez & faites loyal serment de jamais ne vous armer contre le Roi mon pere ne moi, ne pour le*

1368.

Cron. de du Guesclin 98.

bâtard Henri, & vous délivrerons tout
1368. *à plain, & en outre vous donrons dix mille florins pour vous remonter. Sire,* répondit Bertrand, *ma délivrance n'aviendra donc, je servirai de cœur entier ceux que j'ai servis, c'est le bon Roi de France auquel j'ai convenant, & si menerai guerre au faux Tyran Dom Pierre, lequel a fait pieça morir la noble Reine Extraite de la noble lignée de Bourbon, laquelle Dame étoit votre cousine du meilleur côté qu'ayez.* Le Prince de Galles à ce discours hardi changea de couleur, & lui dit: *Mais Bertrand, si faut il bien que finiez rançon, que donrez-vous?* Il repliqua sans hesiter, qu'il donneroit soixante mille florins, & jura de ne point porter d'armes qu'il ne les eut payez. Le Prince de Galles lui dit qu'il en disoit plus qu'il n'en pouvoit faire; mais du Guesclin répondit fierement: *Oüi Prince, je payerai la somme, n'en doutez jà, j'ay de bons amis, le Roi Charles Monseigneur ne me laissera pas en presse, & les femmes de France vendroient leurs quenoüilles, s'il en étoit besoin, pour la me faire.* Ainsi le prix

de sa rancon fut arrêté ; mais la Princesse de Galles ravie d'une si grande générosité lui envoya dix mille florins, qu'il reçut avec respect, en disant : *J'avois crû jusqu'ici être le plus laid Chevalier de France ; je ne le crois plus, puisque les Dames me font des présens.* 1368.

Hist. de Bert. du Guesclin l. 4. p. 138.

Dès que du Guesclin fut en liberté, il alla trouver le Duc d'Anjou, qui faisoit la guerre en Provence à la Reine de Naples. Il assiégeoit Tarascon, & d'abord donna la conduite de tout à du Guesclin. Il ne portoit point d'armes, & n'avoit qu'une baguette à la main, & cependant si-tôt que les assiégés sûrent que c'étoit lui qui donnoit les ordres, ils demanderent à capituler. Ceux d'Arles en firent autant, & la Reine Jeanne fut obligée à faire la paix.

Quand le Roi sçut que du Guesclin étoit sorti de prison, il lui manda de le venir trouver à Paris, & de ne se point embarasser du prix de sa rançon. Charles étoit alors uniquement attentif à la principale obli-

gation des Rois, il songeoit aux
1368. moyens de rendre ses peuples heureux, & depuis quatre ans qu'il regnoit, il avoit en gardant fidellement la paix avec tous ses voisins, réparé une partie des malheurs causés par les dernieres guerres. La sureté des grands chemins étoit rétablie, on ne parloit plus de voleurs, les terres commençoient à être labourées par tout, il avoit diminué les impôts, & les Marchands avoient repris le chemin des Pays étrangers, où ils portoient des marchandises, & d'où ils rapportoient de l'argent. Mais ce Prince, dont la sagesse prévoyoit l'avenir sçavoit que la France ne sçauroit être long-tems sans guerre, que les enfans regardent avec envie la gloire & les blessures de leurs peres, & que de tems en tems il faut leur donner une occupation conforme au génie de la Nation. Il voyoit d'ailleurs les Anglois insolens de leurs victoires passées, leur fierté étoit augmentée avec leur puissance, & il craignoit sur tout, l'esprit ambitieux du Prince de Galles,

les, qui après avoir rétabli Dom
Pedro sur le trône de Castille se 1368.
croyoit en droit de tout entreprendre, & en pouvoir de tout exécuter. Ces pensées obligeoient le Roi à se mettre en état de faire la guerre quand il le faudroit. Dans cette vûe il avoit conservé tous les vieux Officiers de ses armées, à qui il donnoit des pensions, & c'est ce qui l'obligea à mander à Bertrand du Guesclin de le venir trouver, pour s'assurer qu'il ne lui manqueroit pas au besoin. Bertrand arriva à Paris, & alla descendre au Palais des Tournelles où le Roi étoit logé. Ils eurent ensemble plusieurs conférences sur les affaires d'Espagne; le Roy voyoit assez que le bien de la France demandoit le rétablissement de Dom Henri, & du Guesclin qui par mille raisons d'intérêt & de gloire le souhaitoit ardemment, lui fit voir la chose fort possible; Dom Henri aimé des Castillans, Dom Pedro haï plus que jamais, le Pape & le Roi d'Aragon prêts à entrer dans la ligue. Le Roi ajoûta, qu'il avoit

ordonné au Duc d'Anjou d'assister
1368. Dom Henri de troupes & d'argent. Ainsi après que du Guesclin lui eut promis de revenir, fut-ce des extrémités du monde, le trouver au premier ordre, il partit de Paris comblé d'honneurs & de bienfaits, passa à Bordeaux où il paya le prix de sa rançon, & toute la dépense qu'il avoit faite durant sa prison, & reprit le chemin de Languedoc, où il rassembla ses troupes pour repasser en Espagne. Le rendez-vous étoit auprès de Toulouse, il y trouva quantité de jeunes Avanturiers, qui se flatoient d'apprendre bien-tôt le métier de la guerre sous un si grand Maître. Le Duc d'Anjou obeït avec plaisir aux ordres du Roi, & leur fournit abondamment des vivres, des munitions de guerre, & de l'argent. Rien ne s'opposa à leur passage dans les montagnes, ils traverserent l'Aragon comme un Pays ami, & joignirent à Orgas Dom Henri, lorsqu'il alloit chercher Dom Pedro pour le combattre.

L'arrivée des François si à propos,

& le nom de Bertrand du Guesclin, redoublerent le courage des troupes 1368.
de Dom Henri. On continua la marche, quoique les chevaux fussent assez fatigués, afin de surprendre les ennemis. Les Maîtres des Ordres de saint Jacques & de Calatrava arriverent aussi avec leurs Chevaliers, & à la pointe du jour on tomba sur les quartiers de Dom Pedro, séparés autour de Montiel. Ils furent battus l'un après l'autre, & sans beaucoup de résistance. Les Maures s'enfuirent d'abord, leur Prince Altaire ayant été tué des premiers coups. Dom Pedro se battit longtems avec grand courage, eut un cheval tué sous lui, & ne songea à se sauver qu'après qu'il vit toutes ses troupes défaites. Enfin par le conseil de Fernand de Castro, qui ne l'avoit point abandonné dans ses malheurs, il se sauva lui douziéme, & se jetta inconsidérément dans le Château de Montiel, que sa situation avantageuse mettoit hors d'insulte, mais où il n'y avoit de vivres que pour quinze jours. Dom Henri

en forma auſſi-tôt le ſiége, & fit en-
1368. tourer la Place de foſſés & de mu-
railles, jugeant bien que s'il pouvoit
prendre ſon ennemi, la guerre ſe-
roit finie.

Le ſiége ne fut pas long, on ne ſe battit point, les vivres manquerent d'abord, & Dom Pedro voyant qu'il falloit mourir de faim ou ſe rendre, aima mieux hazarder de ſortir pendant une nuit fort obſcure, & tâcher de ſe faire un paſſage l'épée à la main. Quelques Auteurs ont écrit, que Dom Pedro avoit fait offrir à du Gueſclin deux cens mille écus, & pluſieurs Villes en ſouveraineté, s'il lui vouloit donner le moyen de ſe ſauver, que du Gueſclin ayant tout déclaré à Dom Henri, avoit par ſon ordre fait ſemblant d'écouter la propoſition, & que ſur ſa parole Dom Pedro étoit venu dans la tente du Begue de Villaines, & y avoit été aſſaſſiné. Mais il n'y a gueres d'aparence d'accuſer du Gueſclin d'une pareille perfidie, puiſque dans tout le cours de ſa vie on voit une bonne foi, & une franchi-

se digne des premiers siécles. Quoiqu'il en soit, Dom Pedro fut arrêté 1368.
voulant se sauver du Château de Montiel, & conduit dans la tente du Begue de Villaines. Aussi-tôt Dom Henri y accourut, en criant : *Où est ce Tyran, qui se dit Roi de Castille ?* Dom Pedro qui n'étoit point lié, au lieu de répondre saute au colet de Dom Henri, le jette à terre, & l'alloit égorger avec une dague qu'il avoit à son côté, quand le Vicomte de Roquebertin Aragonnois lui arrêta le bras, & donna le tems & le moyen à Dom Henri de reprendre le dessus, & de plonger son poignard dans le ventre du Tyran, qui expira percé de coups.

Ainsi mourut misérablement le Roi Dom Pedro le vingt-troisiéme de Mars 1369. à l'âge de trente-quatre ans & sept mois, après avoir regné dix-neuf ans. La suite de sa vie l'a assez fait connoître, sans que nous soyons obligés de faire ici son portrait. On l'accuse de s'être fait Mahometan, & d'avoir épousé la fille

d'un Roi Sarrasin; mais il y a peu
1369. d'apparence, & ce fait ne se trouve que dans quelques Croniques, qui doivent paroître suspectes. Sa mort termina les guerres civiles de Castille, on fit voir sa tête séparée du corps aux habitans de Tolede, qui se rendirent; & dans un mois tout subit la loi du Vainqueur.

Il est vrai que si le Roi Dom Henri se vit paisible en Castille, & n'eut plus à craindre d'ennemis domestiques; il se vit en guerre avec tous ses voisins, qui s'étoient servis de l'occasion, & qui avoient pris sur lui ce qui étoit le plus à leur bienséance. Le Roi de Navarre s'étoit emparé de Vittoria, & de Logrogno. Le Roi d'Aragon avoit pris Molines, Cagnette, & Requena. Les Maures de Grenade faisoient des courses continuelles & emmenoient des esclaves, & le Roi de Portugal petit-fils du Roi Dom Sanche se disoit Roi legitime de Castille, traitoit Dom Henri de bâtard, & s'étoit emparé de Villa, de Capilla, & Zamora. Mais ce qui étoit encore

plus à craindre, les deux filles de Dom Pedro étoient destinées à épouser, l'aînée le Duc de Lancastre, & la cadette le Comte de Cambridge, tous deux freres cadets du Prince de Galles, qui prétendoit faire valoir leurs droits. Ainsi le Roi Dom Henri n'étoit pas sans affaires. Après être entré dans le Château de Montiel, il alla à Seville, & y fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. Il songea ensuite aux obligations qu'il avoit à la France, & n'en fut point ingrat, il envoya au Roi & au Duc d'Anjou des présens magnifiques, & retint auprès de lui autant de François qu'il put. Il fit Bertrand du Guesclin Connêtable de Castille, & lui donna le Duché de Molines, & les Comtés de Sorie & de Trastamare. Il donna aussi à Olivier de Mauni la terre de Crete, & au Begue de Villaines le Comté de Monteclare. Il marcha ensuite sans perdre un moment en Galice, entra en Portugal, prit Bragues & Bragance, & obligea le Roi de Portugal, qui n'étoit ni si puissant, ni si

1369.

1369. brave, ni si bon général que lui à faire la paix. Le Roi de Navarre, qui à son ordinaire vouloit broüiller les affaires en France pour tâcher d'en profiter, fit aussi son Traité avec Dom Henri, & rendit Vittoria, Logrogno, & les autres Places dont il s'étoit saisi pendant les guerres civiles. Il ne restoit plus d'ennemis au Roi de Castille que le Roi d'Aragon, qui bien loin de se défendre contre du Guesclin, lui offrit le commandement de ses Troupes, & lui proposa d'aller remettre à son obeïssance le Royaume de Sardaigne, qui s'étoit soulevé contre lui. Ainsi tout fut paisible en Espagne, dans le tems que la guerre alloit recommencer en France.





HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIE'ME
ROY DE FRANCE.

LIVRE TROISIE'ME.



Es affaires du Prince de Galles étoient en fort mauvais état depuis son retour d'Espagne. Il sembloit que Dieu le voulût punir d'avoir remis sur le Trône de Castille Dom Pedro, le plus méchant de tous les hommes. Il avoit été payé d'ingratitude, le Tyran lui avoit manqué de parole, & l'avoit mé- 1369.

prisé dès qu'il avoit cru n'avoir plus
1369. besoin de lui. La peste & les chaleurs excessives avoient fait périr la plus grande partie de ces vaillans hommes, qui lui avoient aidé à gagner tant de batailles, enfin il étoit revenu lui-même malade, enflé par le corps, & menacé d'hydropisie. Son trésor étoit vuide, il avoit vendu ses meubles les plus précieux, & épuisé son crédit pour mettre sur pied une armée de soixante & dix mille hommes. Il devoit des sommes considérables à tous les Seigneurs de Gascogne, & même aux grandes Villes : on le pressoit de payer, nulle espérance de recevoir de l'argent d'Angleterre ; dont les revenus suffisoient à peine au Roi Edoüard, qui depuis plus de quarante ans faisoit la guerre ou à la France ou à l'Ecosse. D'autre côté il falloit soutenir sa dépense ordinaire, & entretenir sa Cour, qui jusques-là avoit toujours été plus nombreuse & plus magnifique que la Cour d'Angleterre, & même que celle de France. Le Prince couvert de toute la

gloire des armes, & dans un âge encore peu avancé, ne voulut pas déchoir; il résolut de mettre sur ses peuples des impôts extraordinaires, & entre autres un florin par chaque feu sur toute la Guienne, le Poitou & la Saintonge, ce qui montoit à plus de douze cens mille francs par an: & pour sortir de l'embarras où il étoit, il se soucia peu d'être aimé comme auparavant, pourvu qu'il fût craint & obéï. Il fit assembler à Niort les Etats Généraux des Pays de son obéïssance, & leur en fit la proposition. Les Députés des Villes de Poitou, de Saintonge, de Limousin & de Roüergue consentirent à tout sans murmurer; mais les Gascons, qui avoient d'ailleurs des sujets de plaintes, s'y opposerent ouvertement; Ils disoient qu'on les traitoit en esclaves plutôt qu'en sujets, qu'on ne leur donnoit aucune part au Gouvernement, que tous les Emplois, que toutes les Charges étoient pour les Etrangers, que les Seigneurs Anglois venoient de tems en tems s'engraisser dans

1369.

leur Pays, que cependant c'étoit
1369. les Gascons qui avoient gagné les batailles de Cressi, de Poitiers & de Navarrette, & que dans toutes les armées d'Angleterre il y avoit toujours eu plus de Gascons, que d'Anglois naturels.

Ces plaintes étoient fomentées sous main par les grands Seigneurs du Pays, qui depuis le Traité de Bretigni commençoient à sentir la dureté du Gouvernement d'Angleterre; ils regrctoient celui de France, & même eussent mieux aimé obéir personnellement au Roi Charles, dont la bonté & la douceur étoient connues de tout le monde, qu'au Prince de Galles, que ses victoires avoient rendu plus altier, & que ses maladies continuelles commençoient à rendre chagrin. Arnaud Amanieu Sire d'Albret, parloit hautement contre les nouvelles impositions. Il se souvenoit encore de la maniere injuste & impérieuse dont le Prince de Galles l'avoit traité lorsqu'après lui avoir fait lever mille Chevaliers sur sa parole, il n'en avoit voulu payer que

deux cens, & l'avoit forcé à licentier le reste sans se mettre en peine 1369.
de le rembourser. Le Comte d'Armagnac oncle du Sire d'Albret, entroit absolument dans ses sentimens; Ils représenterent au Prince l'état de leur Pays, & l'impossibilité où ils étoient de payer les sommes qu'il leur avoit imposées; mais ils n'eurent pour réponse qu'un ordre absolu d'obéir, & se retirerent chez eux dans la résolution de pousser les choses à l'extrémité. Ils vinrent à Paris, & s'adressant au Roi comme à leur Seigneur souverain, lui demanderent justice des exactions du Prince de Galles. Ils avoient les Procurations du Comte de Comenge, du Vicomte de Carmaing, & de quelques autres Seigneurs.

Le Roi écouta leurs plaintes, & proposa d'y avoir égard; mais il examina long-tems la chose avant que de l'entreprendre. Son Conseil secret étoit composé du Cardinal de Bauvais Chancelier de France, de Nicolas Oresme Evêque de Lisieux, qui avoit été son Précepteur, de

— Nicolas de Braque Maître d'Hôtel ;
1369. & du Sire de la Riviere qu'il honoroit d'une amitié particuliere, & qu'il avoit fait son Premier Chambellan & Maître de son Ecuyerie. Il leur proposa l'affaire, qui étoit importante. C'étoit directement donner atteinte au Traité de Bretigni, & par conséquent rompre la paix ; ce qu'un Prince aussi sage & aussi religieux que lui n'avoit garde de faire, sans de grandes raisons. Il avoit, par un article du Traité confirmé à Calais, renoncé positivement à la souveraineté de la Guienne : & recevoir l'appel des Seigneurs Gascons, c'étoit y vouloir rentrer. Le souvenir du passé, la crainte de l'avenir, ses sujets respirans à peine de la désolation publique, la paix si solemnellement jurée, tout sembloit devoir l'empêcher de reprendre les armes, qui avoient été si malheureuses aux deux derniers Rois ses prédécesseurs : mais aussi la bonté de son cœur l'engageoit à la protection de ces peuples opprimés, qu'il regardoit encore

comme ses sujets. Il se disoit à lui-même, & ses Ministres l'y confirmoient, que le Traité de Bretigni ne devoit pas l'en empêcher, puisque les Anglois ne l'avoient point exécuté dans toutes ses parties, qu'ils devoient faire sortir incessamment du Royaume toutes leurs garnisons, & qu'au lieu de les payer ils leur avoient permis de piller les Provinces, & d'y faire des maux que toute l'Angleterre vendue à l'encan ne seroit pas capable de réparer, & qu'enfin s'étant engagés à donner dans l'année du jour de la signature du Traité, une renonciation en forme à la Normandie & aux Provinces conquises par Philippe Auguste, ils ne l'avoient jamais voulu faire : qu'ainsi en protegeant les Seigneurs Gascons, le Roi devoit tout espérer du côté de la justice & de la bonne foi : qu'au reste la Politique le vouloit absolument, que l'occasion ne seroit jamais si belle de forcer les Anglois à repasser dans leur Isle; que le Roi Edoüard cassé de vieillesse n'étoit plus en état d'agir par lui-même,

1369.

que le Prince de Galles avoit rapporté d'Eſpagne une maladie incurable, qu'il devenoit hydropique, & n'avoit pas encore ſix mois à vivre : que la guerre de Caſtille, heureuſement terminée, rameneroit en France Bertrand du Gueſclin, & plus de trente mille hommes aguerris : que le Roi Dom Henri ſon Allié, & l'ennemi irréconciliable des Anglois, lui fourniroit une armée navale : qu'il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Allemagne, où tout étoit paiſible : qu'enfin les Princes ſes freres, & ſur tout le Duc de Bourgogne, ne demandoient qu'à le ſervir.

1369.

Toutes ces raiſons examinées & peſées dans le Conſeil ſecret, firent enfin réſoudre le Roi à prendre la protection des Seigneurs Gaſcons ; il traita avec eux en particulier avant que de recevoir leur appel publiquement. Le Traité fut ſigné, & juré par ſept Evêques, par ſept Abbés, & par les principaux Seigneurs du Royaume. Le Roi fit enſuite épouſer au Sire d'Albret la Princeſſe Marguerite de Bourbon ſœur de la Rei-

ne, lui donna trente mille francs d'or,* & lui assigna sur le Trésor quatre mille livres de rente pour lui & pour les siens. Il lui donna encore depuis la Ville & le Château de Marmande en Agénois, pour le récompenser du dégât que les Anglois avoient fait sur ses terres. Le Comte d'Armagnac & les autres Seigneurs Gascons eurent des pensions considérables, dont ils prêterent foi & hommage. Le Roi renouvella en même-têms l'alliance qu'il avoit faite avec l'Empereur Charles IV. & y fit entrer l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Metz, & quelques autres Princes d'Allemagne, ausquels il donna aussi des pensions, dont ils lui firent hommage. Il signa un nouveau Traité avec le Roi de Castille, & s'assura qu'en cas de guerre, le Roi d'Ecosse entreroit en Angleterre pour faire diversion. Enfin de l'avis de son grand Conseil, composé des Princes ses freres, des Evêques, & des principaux Officiers de la Couronne, il reçut l'appel des Seigneurs Gascons, & nomma le Chevalier Chaponel & Bernard Pe-

1369.

* Un franc d'or valoit un écu.

Trésor des Chartes lay. Lebreti 213.

—— lot Juge Criminel de Toulouse, pour
1369. aller de sa part ajourner le Prince de Galles en personne à comparoître pardevant la Cour des Pairs. Ils partirent aussi-tôt, & arriverent à Bordeaux, où ils furent reçus comme Envoyés du Roi, & admis à l'Audience du Prince. Ils lui montrerent d'abord leurs Lettres de créance, & ensuite lurent tout haut, en sa présence, les Lettres Patentes du Roi, conçues en ces termes:

Cron. Bourd. 17. *CHARLES par la grace de Dieu Roi de France, à notre Neveu le Prince de Galles & d'Aquitaine, Salut. Comme ainsi soit que plusieurs Prélats, Barons, Chevaliers, Universitez, Communautez & Colleges des Marches & limitations du Pays de Gascogne, demourans & habitans és bandes de notre Royaume, avec plusieurs du Pays & Duché d'Aquitaine, se soient traits par devers Nous & notre Cour pour avoir droit d'aucuns griefs & molestes induës, que Vous par foible conseil & simple information avez proposé de leur faire;*

& de laquelle chose sommes émerveillez. Doncques pour obvier & remedier à ces choses; nous nous sommes ahers & aherdons avecque eux, tant que de notre Majesté Royale & Seigneurie nous vous commandons, que vous viengnez en notre Cité de Paris en propre personne, & vous montriez & présentiez devant Nous en notre Chambre des Pairs, pour oyr droit sur lesdites complaintes & griefs émues de par Vous à faire sur votre peuple, qui clame à avoir & à oyr ressort en notre Cour, & à ce n'y ait point de faute, & soit au plus hastivement que vous pourrez après ces Lettres vuës. En témoin de laquelle chose Nous avons à ces Présentes mis notre scel. Donné à Paris le 25. du mois de Janvier.

1569. Joints avec eux.

Le Prince impatient eut peine à se contenir, il branloit la tête fierement; & quand la lecture des Lettres Patentes fut achevée: *Oui j'irai comparoître*, s'écria-t-il à demi hors de lui-même, *mais ce sera l'armet en tête, suivi de soixante mille hommes,*

1369. Les Chevaliers Anglois, qui étoient préſens, lui conſeilloient afin d'aigrir les choſes, de faire mourir les Envoyés du Roi. Il n'oſa le faire ouvertement, mais il les fit arrêter dans une hôtellerie, ſous prétexte qu'ils avoient volé leur hôte, & l'Hiſtoire ne marque point ce qu'ils devinrent.

Le Roi avoit envoyé en même-tems le Comte de Tancarville en Angleterre, ſe plaindre des infractions faites au Traité de Bretigni ; mais Edoüard ayant répondu qu'il falloit commencer par lui abandonner les Sires d'Albret & d'Armagnac ſes ſujets rebelles, & qu'après cela on parleroit du reſte. Charles vit bien qu'il falloit faire la guerre, & réſolut de prévenir ſes ennemis. Il voulut, en prenant conſeil des premiers hommes de l'Etat, n'avoir rien à ſe reprocher, & fit aſſembler le Parlement pour avoir ſon avis ſur une affaire ſi importante. Il ſouhaitoit avec paſſion d'être aimé de tous ſes ſujets, & quoiqu'il entretînt toujours plus de troupes qu'aucun de

ſes Prédéceſſeurs n'avoit jamais fait, & qu'il n'eût qu'à parler pour être obéi, il ne faiſoit jamais publier d'Ordonnance pour le Gouvernement du Royaume, qu'il ne fît appeller à ſon Conſeil quelques-uns des Bourgeois de ſes bonnes Villes pour prendre leur avis, afin qu'il ſe répandît parmi le peuple, que le Roi ne faiſoit rien que du conſentement de tous. Il ſe rendit au Parlement le 9. de Mai, & y prit ſa place. La Reine Jeanne ſa femme étoit aſſiſe auprès de lui, & enſuite le Cardinal de Beauvais Chancelier de France, les Archevêques de Reims; de Sens & de Tours, quinze Evêques qui ſe trouverent à Paris, & quelques Abbés. Le Duc de Bourgogne frere du Roi étoit de l'autre côté, & enſuite le Duc d'Orléans ſon oncle, le Comte d'Alençon, le Comte d'Etampes Princes du Sang, pluſieurs Gentils-hommes, & quelques Députés des principales Villes de France. Les Préſidens & les Conſeillers du Parlement étoient à leurs places ordinaires.

1369.

MSS. de Piſan 3. partie p. 62.

Ann. de France 349.

Reg. du Parlement C. A1

—— Quand tout le monde eut pris
1369. séance, le Comte d'Armagnac, le Comte de Foix, le Sire d'Albret, le Comte de Perigord, le Vicomte de Carmaing, & plusieurs autres Seigneurs Gascons entrerent au Parlement, & exposerent en peu de mots les sujets de plainte qu'ils avoient contre le Prince de Galles. Le Chancelier prit la parole, & dit à la Compagnie que le Roi avoit reçû leur appel, & les raisons qu'il avoit eûes de le faire. *Ce qu'étant fait, le Roi*, disent les Annales de France, *comme*
p. 350. *sage qu'il étoit, dit à Messieurs les Princes & Gens tenant sa Cour de Parlement, qu'il les prioit d'aviser, si en rien de tout ceci il s'étoit égaré du devoir, qu'ils l'en avertissent, afin que les fautes fussent amandées; & que le Vendredi en suivant, qui seroit le 24. de Mai, ils se trouvassent au lieu même.*

Le jour arrivé le Roi se rendit au Parlement, accompagné de la Reine, & suivi des Seigneurs. On opina sur l'affaire proposée, & tout d'une voix on conclut, que le Roi ne pouvoit pas dénier la Justice à ses sujets,

que les Gascons l'avoient toujours été & l'étoient encore : que le Traité de Bretigni avoit été fait par force pendant la prison du Roi Jean, qu'il n'avoit point été approuvé par les Etats Généraux du Royaume, sans l'autorité desquels les Rois ne peuvent aliéner le Domaine de la Couronne, que même le Roi d'Angleterre ne l'avoit pas exécuté, que ses troupes depuis la paix avoient pillé la France, qu'il n'avoit point voulu faire les rénonciations qu'il avoit promises, que la guerre étoit juste & nécessaire en cette occasion, & qu'enfin le Roi d'Angleterre & le Prince de Galles devoient être déclarés ennemis de la France, le Duché de Guienne confisqué & réuni à la Couronne. Aussi-tôt le Roi manda au Comte de Sarbrik & à Guillaume de Dormans ses Ambassadeurs en Angleterre de revenir incessamment, & dès qu'ils furent arrivés à Boulogne, il envoya déclarer la guerre au Roi d'Angleterre par un Breton simple valet, qui s'acquitta de sa Commission avec beaucoup d'esprit

1369. Ann. d'Aquit. 213.

1369. & de hardiesse. On trouva fort extraordinaire que le Roi n'y eût pas envoyé un homme de qualité suivant la coutume, & les Auteurs ont dit que ce fut par mépris, mais ils n'ont pas fait réflexion que le Prince de Galles venoit de violer le droit des Gens en la personne de ceux qui l'avoient ajourné à la Cour des Pairs, & qu'il n'eût pas été de la sagesse du Roi d'exposer à une pareille insulte les plus grands Seigneurs de son Etat.

Les mesures avoient été prises pour agir en même-tems en différens endroits du Royaume, & dès que l'homme que le Roi avoit chargé de la déclaration de la guerre fut passé en Angleterre, on supposa que la guerre étoit déclarée, & les hostilités commencerent de tous côtés. le Comte de Saint Paul & Hugues de Châtillon Maître des Albalêtriers se saisirent d'Abbeville, de Saint Valeri, & de Ruë; ils avoient ménagé des intelligences avec les principaux habitans des ces Villes, & en un même jour les Anglois furent chassés de

de tout le Comté de Ponthieu. Nicolas de Louvain Sénéchal de Ponthieu, fut pris prisonnier dans Abbeville, & paya dix mille francs pour sa rançon. Les Seigneurs Gascons, qui ne cherchoient qu'à engager l'affaire, surprirent le Sénéchal de Roüergue, & l'obligerent à se sauver tout seul. Le Duc d'Anjou du côté de Toulouse, & le Duc de Berri par l'Auvergne entrerent en Guienne, & y firent des courses. 1369. Hist. de Châtillon p. 385.

A ces nouvelles Edoüard transporté de colère, fut tenté de faire mourir les ôtages François qui étoient encore à Londres depuis le Traité de Bretigni. Le Duc de Berri frere du Roi étoit revenu l'année d'auparavant avec la permission du Roi d'Angleterre, pour ramasser lui-même en Berri & en Auvergne l'argent nécessaire pour le prix de sa rançon: il avoit promis, *comme vrai fils de Roi sacré, & en toute loyauté de Chevalerie*, de retourner à Londres dans l'année; mais quand il vit les hostilités commencées de part & d'autre, il ne crut pas être obligé à tenir sa paro- Tr. du Till. f. 88.

1369. le, & ne songea qu'à se venger d'une prison de huit ans. Le Dauphin d'Auvergne, le Comte de Porcien, les Sires de Maulevrier & de Roie y étoient encore, & ne furent mis en liberté que long-tems après, en payant de grosses rançons. Les Anglois se répandirent en injures; & le Duc de Lancastre osa bien dire en plein Conseil, que le Roi Charles n'étoit qu'un Avocat; ce qui lui ayant été rapporté, *Hé bien*, dit-il froidement, *nous bâtirons tel plaid, dont la Sentence les ennuyera.*

MSS. de Pisan 1. Partie p. 74.

Le Roi d'Angleterre ne pouvoit revenir de la surprise & de la colère où il étoit: il se voyoit en possession depuis trente ans de faire la paix ou la guerre, & n'eut jamais crû que Charles d'une humeur douce, foible de corps, peu accoutumé au travail, eût osé l'attaquer le premier. Il en frémit, & regrettant la vigueur de ses premieres années, il songea à soutenir jusqu'au bout sa gloire & ses conquêtes, & ne désespera pas de faire par ses Lieutenans ce qu'il ne se voyoit plus en

état d'exécuter par lui-même. Son fils aîné, son bras droit le Prince 1369.
de Galles, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans, ne pouvoit plus monter à cheval ; mais il lui restoit encore le Duc de Lancastre, le Comte de Cambridge, qui fut depuis Duc d'Iorck, & le Comte de Bukingham, qui n'aimoient pas moins la guerre que leur frere aîné, & qui pouvoient agir sous ses ordres : le Prince Lionnel étoit mort depuis peu en Italie.

Edoüard, sans perdre de tems, fit embarquer cinq cens Lances & mille Arbalêtriers sous la conduite d'Edmond Comte de Cambridge son fils, & du Comte de Pembroc son gendre. Ils descendirent à Saint Malo, le Duc de Bretagne qui avoit été élevé dans l'inclination pour l'Angleterre, ne s'en pouvoit défaire ; il leur fit fournir des vivres, & leur donna passage par ses Etats, tout prêts à se déclarer si les Seigneurs Bretons encore ruinés de la derniere guerre ne s'y fussent pas opposés. Le Comte de Cambridge

traversa le Poitou, & alla trouver
1369. le Prince de Galles à Angoulême. Jean Chandos Connêtable de Guienne, y arriva en même-tems. Hugues de Caurelée au premier bruit de guerre quitta tous les établissemens qu'il avoit en Castille & en Aragon, & ramena en Guienne la plûpart des Anglois qui avoient servi dans les guerres d'Espagne. Eustache d'Aubercicour, Thomas de Perci & Robert Knolles lui amenerent tout ce qu'ils purent ramasser de vieux soldats. Ainsi de part & d'autre on se préparoit à la guerre, & les forces des deux Rois paroissoient assez égales. Tous les otages que le Roi Jean avoit donnés au Roi d'Angleterre revenoient l'un après l'autre, le Duc de Bourbon, le Comte d'Alençon & le Comte d'Harcour avoient payé leur rançon, ou la plus grande partie.

Mais ce n'est pas seulement par les armes, que Charles tâchoit à se rendre le plus fort, sa pieté & sa sagesse mettoient tous les gens de bien de son côté. Il avoit accou-

tumé de jeûner un jour de chaque semaine, outre les jeûnes de l'Eglise, qu'il observoit regulierement. Il assistoit souvent au service divin à la sainte Chapelle, visitoit les Reliques, & de sa propre main montroit au peuple la vraye Croix le jour du Vendredi S. suivant en cela comme en beaucoup d'autres choses l'exemple de S. Louis, qu'il honoroit particulierement, & qu'il regardoit comme le modelle des Rois & le plus grand de ses Ayeux. Il ordonna, qu'on feroit dans tout le Royaume des jeûnes & des processions, où souvent il assistoit pieds nûs avec une humilité de Religieux, demandant à Dieu à haute voix qu'il fit triompher la bonne Cause. Les Prédicateurs publioient dans les chaires de Paris & des autres grandes Villes le manifeste du Roi, qui contenoit les raisons qu'il avoit eües de déclarer la guerre aux Anglois. Il en avoit fait faire une infinité de copies par des Clercs, à qui il donnoit de grosses pensions, & avoit donné ordre qu'on les distribuât dans les Pro-

1369.

MSS de Pisan 1. Part. p. 2.

vinces & qu'on les envoyât dans les
1369. Pays étrangers. Les peuples animés par-là contribuoient volontiers aux dépenses inévitables, & plusieurs Villes de Guienne persuadées par les Prédications de leurs Evêques chasserent les garnisons Angloises. Jean de Cardaillac Archevêque de Toulouse se signala entre les autres, gagna l'Evêque de Cahors son frere, & sans tirer l'épée, par la seule force de ses discours, soumit au Roi plus de soixante Villes ou Forteresses.

Annales de Toul. p. 180.

Charles avoit fait publier une Ordonnance, par laquelle il défendoit les jeux de dez, de tables, de paulme, de quilles, de palet, d'écuelles, de billes & tous autres qui ne tendent point à exercer aux armes sous peine de quarante sols parisis d'amande peur chaque contravention, dont le quart devoit appartenir aux Sergens, qui veilleroient à l'exécution de l'Ordonnance. Et en même tems il recommande les jeux de l'Arc & de l'Arbalête, exhortant tous ses sujets à proposer des prix pour récompenser l'adresse des

Fontanon t. 1. p. 673.

bons Tireurs. L'Ordonnance est datée de l'Hôtel de S. Paul lés-Paris 1369.
le 4. d'Avril 1369.

Edoüard de son côté fit publier en Gascogne une Amnistie générale, jurant sur le sacré Corps de Jesus-Christ d'abolir les impôts & de se contenter de ses revenus ordinaires, mais il n'étoit plus tems, le masque étoit levé, & les Seigneurs Gascons le connoissoient assez, aussi bien que le Prince de Galles pour n'oser jamais s'abandonner à leur clemence.

La guerre commença par des courses que les François firent en Guienne & en Poitou, & les Anglois en Berri, en Anjou & en Languedoc. Le Comte de Cambridge rassembla tous les Chevaliers de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois au nombre de plus de trois mille: James Dandelée, Guichard d'Angle & Thomas de Perci les commandoient sous lui, & tout marcha vers la Roche-sur-Yon en Poitou. Il y avoit dedans, une bonne garnison sous un Chevalier François nommé Jean Blondeau,

1369. mais dès qu'il vit sa place environnée de gens de guerre prêts à monter à l'assaut, la tête lui tourna, & sans songer à se défendre, il promit d'en sortir dans un mois, s'il n'étoit secouru par une armée ; les Anglois lui promirent de lui payer six mille francs pour les provisions de guerre & de bouche, qu'il leur laisseroit. La capitulation fut exécutée fidelement, Blondeau reçut son argent & se sentant coupable prit le chemin de Cherbourg où il se vouloit retirer, mais il fut arrêté & conduit à Angers par l'ordre du Duc d'Anjou, qui sans vouloir seulement le voir ni l'entendre, le fit mettre la même nuit dans un sac & jetter à la riviere.

Cron. d'Anjou partie f. 116.

Froiss. 1. vol. 369.

Après la prise de la Roche-sur-Yon, le Comte de Cambridge retourna à Angoulême où étoit le Prince de Galles, & James Dandelée se fit porter malade à Fontenai-le-Comte, où il mourut. Sa charge de Sénéchal de Poitou fut donnée à Chandos Connêtable de Guienne, qui vint s'établir à Poitiers. Il n'y fut

Froiss. 1. vol. 371.

pas long-tems inutile, il faisoit continuellement des courses en Touraine & en Anjou, & brûla tous es Villages du Vicomté de Rochechouart. 1369.
Mais un jour étant allé en parti, il fut tué auprès du pont de Lansac en Poitou. Il avoit eu cinq ans auparavant un œil crévé à la chasse du cerf, qu'il aimoit fort, & ce fut la cause de sa perte, n'ayant pû éviter le coup qu'on lui porta du côté qu'il ne voyoit pas. C'étoit un de meilleurs Officiers qu'eût le Prince de Galles, homme de tête & d'exécution, attaché au service de son Prince & encore plus à celui de Dieu. Il avoit fait sa fortune par son mérite & n'avoit ni parens ni héritiers, de sorte que le Prince de Galles recueïllit sa succession, qui se trouva de plus de quatre cens mille francs, & le Roi d'Angleterre rentra dans le Domaine de S. Sauveur le Vicomte, en basse Normandie, qu'il lui avoit donné depuis plusieurs années. On l'enterra à Mortemart, & depuis on porta son corps aux Carmes de Poitiers, qu'il avoit fon-

dés Les Anglois firent graver sur
1369. son tombeau les Vers suivans.

Je Jean Chandos des Anglois Capitaine,
Fort Chevalier, de Poitou Sénéchal,
Après avoir fait guerre très-lointaine,
Au Roi François tant à pied qu'à cheval,
Et prins Bertrand du Guesclin en un val,
Les Poictevins près Lansac me deffirent,
A Montemer mon corps enterrer firent,
En un cerceüil élevé tout de neuf,
L'an mil trois cens avec soixante & neuf.

Froiss. 1. vol. 389 Dans le même tems Bertrand de la Salle & quelques autres Capitaines Anglois surprirent le Château de Belle-perche en Bourbonnois. Isabeau de Valois Duchesse Doüairiere de Bourbon mere de la Reine y faisoit sa demeure ordinaire, les Anglois la traiterent civilement & la garderent dans l'espérance d'une bonne rançon. Ils s'établirent & se fortifierent dans le Château, d'où

ils faisoient contribuer tout le Pays.
Le Duc de Bourbon ne les y laissa 1369.
pas long-tems en repos ; il assembla ses troupes à Moulins ; & les vint assiéger. On n'assiégeoit pas alors les Places fort régulierement, il fit faire à la vûe de Belle-perche un bon retranchement, où ses gens se retiroient toutes les nuits sans faire de circonvallation ; & tout le jour ils escarmouchoient avec les assiégés, & jettoient dans la forteresse avec des machines de bois des pierres d'une grosseur prodigieuse ; ce qui peut faire juger que le canon n'étoit pas encore dans l'usage ordinaire, quoiqu'il eût été inventé sous le regne de Philippe de Valois, & qu'on s'en fût servi au siége de Puy-Guillaume.

DuCange Gl. t. 1. p. 580.

Le Prince de Galles, qui étoit à Limoges, fut averti du siége de Belleperche, & résolut de secourir les assiégés. Il en donna la Commission au Comte de Cambridge, & au Comte de Pembroc, qui marcherent avec quinze cens Lances & quatre mille hommes de pied. Ils s'appro-

cherent de la forteresse, & y en-
1369. trerent sans rencontrer personne par le côté opposé au retranchement des François ; mais comme ils étoient en Pays ennemi, & que les vivres leur venoient de fort loin, ils envoyerent offrir la bataille au Duc de Bourbon. Ce Prince, qui ne manquoit de rien, & qui sçavoit que ses ennemis manquoient de tout, la refusa, & ne voulut rien hazarder. Quinze jours se passerent sans combattre, enfin les Anglois voyant bien qu'il leur étoit impossible de conserver un poste si éloigné de leurs autres Places, l'abandonnerent, & se retirerent en bon ordre, emmenant avec eux la Duchesse Doüairiere de Bourbon ; mais peu de tems après elle fut échangée avec Simon de Burle Chevalier de la Maison du Prince de Galles, qui avoit été prisonnier, & que le Prince aimoit particulierement.

Dès que la Duchesse Doüairiere de Bourbon eût été mise en liberté, elle se retira à son Château de Clermont en Beauvoisis, où le Duc de

On apporta à la Cham-

Bourbon son fils se plaisoit fort à cause que le Pays étoit beau pour la chasse. La Reine sa fille l'y venoit voir; ce qui est vérifié clairement par un Manuscrit de la Chambre des Comptes. On voit dans ce Manuscrit un tableau de l'entrevûe de la Reine & de la Duchesse Doüairiere de Bourbon sa mere. Elles se rencontrerent dans une forêt voisine du Château de Clermont. Ce Château paroît dans l'éloignement, & toutes ses giroüettes ont l'écusson d'or de la devise de Louis de Bourbon, qui à son retour d'Angleterre institua l'Ordre ou Chevalerie de l'Ecu d'or. La Reine est au milieu du tableau vêtue d'une cotte d'hermine, avec un manteau de France à la cottice de gueules. Elle a sur sa tête une couronne ouverte, & de quatre bas fleurons de fleurs de lys, comme nos premiers Rois la portoient, même avant que les fleurs de lys fissent les armoiries de France. Elle est menée par Jean de Bourbon premier du nom Comte de la Marche, de Vendôme & de Cas-

1369.

bre des Comptes de Paris tous les Titres du Comté de Clermont, lorsque les biens du Connétable de Bourbon furent confisqués.

tres, qui lui sert de Chevalier d'hon-
1369. neur. Elle appuye sa main droite sur la gauche de ce Prince, & tient un oiseau sur le poing, parce qu'elle alloit à la chasse. Le Comte de la Marche n'a qu'une casaque courte de ses armoiries brisées de la cottice de Bourbon, & surbrisées des lionceaux de la Marche, de Vendôme & de Castres. La queuë du manteau de la Reine est portée par la Dame de Savoisy, femme de Philippe de Savoisy Chambellan du Roi.

Après la Reine est Madame Marie de France sa fille âgée de trois ou quatre ans avec la robe d'hermine & le surcot de fleurs-de-lys, elle a sur la tête le chapelet ou guirlande d'or. Paroît ensuite la jeune Duchesse de Bourbon Anne Dauphine d'Auvergne Comtesse de Forêts & Dame de Mercœur, sa robe mipartie de Bourbon & du Dauphiné d'Auvergne & Comté de Forêts; la queuë de son manteau portée par la Dame de Nedonchel de la Maison de Bournel, dont la robe est mipartie des

Armoiries de ſon mari d'Azur à la bande d'argent, & des ſiennes d'argent à un Ecuſſon de gueules, & un orle de papegaux ou perroquets de Sinople. 1369.

La Ducheſſe de Bourbon eſt ſuivie par les trois Princeſſes ſœurs de la Reine. La premiere étoit Bonne de Bourbon épouſe d'Amé VI. Comte de Savoye, la ſeconde étoit Catherine de Bourbon, qui avoit épouſé Jean VI. du nom Comte de Harcour, & la troiſiéme étoit Marguerite de Bourbon épouſe d'Arnaud Amanieu Sire d'Albret grand Chambellan de France. Elles ont toutes trois des guirlandes d'or ſur la tête.

De l'autre côté paroît la Ducheſſe Doüairiere de Bourbon vêtue de la robe de Bourbon avec une guimpe & un voile blanc comme veuve de Pierre Duc de Bourbon. Cette coëffure de veuve fit donner le nom de Reines blanches aux Veuves de nos Rois.

On voit encore dans le même tableau le Duc de Bourbon vêtu en chaſſeur; il perce un cerf de ſon

— épée, qu'il tient à deux mains, &
1369. le Sire de Nedonchel son Chambellan présente à la Reine le pied du cerf, & porte les bouteilles pour le vin, suivant l'ancien usage.

Cron. de Flandres 282. Cependant Marguerite de Flandres veuve de Philippe de Rouvre Duc de Bourgogne, étoit encore à marier; Elle étoit veuve depuis huit ans, & n'en avoit pas encore vingt: & comme la succession des Comtés de Flandres, d'Artois & de Bourgogne ne lui pouvoient manquer, on la regardoit comme le meilleur parti de l'Europe. Le Roi d'Angleterre la fit demander pour son fils le Prince Edmond Comte de Cambridge, & les Flamans liés d'intérêt depuis plusieurs années avec les Anglois pressoient leur Comte d'y consentir; mais la Comtesse Marguerite sa grand'mere, fille du Roi Philippe le Long s'y opposa fortement, la voulant faire épouser à un Prince de la Maison de France; elle alla même jusqu'à dire à son fils, qu'elle s'arracheroit les mammelles dont elle l'avoit alaité, s'il donnoit sa petite

fille à un fils du Roi d'Angleterre. Le Roi Jean offrit alors son fils 1369.
Philippe Duc de Touraine, & lui donna le Duché de Bourgogne, dans la vûe de lui faire épouser une si grande héritiere. On en parla plusieurs fois depuis l'avénement de Charles Cinquiéme à la Couronne, & vers la fin de l'année 1368. le Roi lui-même se rendit à Tournai pour conclure l'affaire. Il avoit en vûe d'ôter au Roi d'Angleterre une si grande alliance, il aimoit le Duc de Bourgogne & le vouloit marier à la plus riche héritiere de l'Europe, sans songer aux suites, sans faire attention qu'un Duc de Bourgogne Comte de Flandres seroit un trop grand Seigneur, & un dangereux voisin. Il attendit quelques jours à Tournai; mais le Comte de Flandres ne pût venir au rendez-vous, parce qu'il étoit malade à Malines, ou qu'il feignoit de l'être. Enfin le 12. d'Avril 1369. les articles du mariage furent signés à Gand au nom du Roi par l'Evêque d'Auxerre & par Gauthier de Chatillon, & au

nom du Comte de Flandres par Henri de Beveren & par le Sire de Praët.
1369. Les Députés des Villes de Gand, de Bruges & d'Ypres y signerent aussi. On demeura d'accord qu'en considération du mariage, & en faveur des enfans qui en naîtroient, le Roi de France rendroit au Comte de Flandres les Villes & Châtellenies de l'Isle, de Douai & d'Orchies, qui avoient été démembrées du Comté de Flandres, moyennant quoi il seroit déchargé des dix mille livres de rente, & des cent mille écus que le Comte prétendoit lui être dûs. Les articles furent ratifiés, & le mariage célébré le 19. du mois de Juin. Le Roi ne s'y trouva pas, & y envoya à sa place le Duc d'Anjou & le Duc de Berri, qui ne purent voir sans quelque mouvement de jalousie, la grande élévation de leur cadet. Les Flamans firent des réjoüissances extraordinaires, de ce que par un des articles du contrat de mariage les Villes de l'Isle, de Doüai & d'Orchies étoient réünies à leur Comté. Mais on apprit dans la suite qu'il y

avoit un Traité ſécret, par lequel le
Duc de Bourgogne promettoit au Roi 1359.
ſon frere de lui remettre ces trois
Villes, dès qu'il ſeroit en poſſeſſion
du Comté de Flandres, par la mort
de ſon beau pere.

Je crois être obligé en cet endroit de l'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme à défendre ſa mémoire, que quelques Auteurs mal-informés ont oſé attaquer par la ſeule envie de trouver à redire aux actions des plus grands hommes. Ils diſent avec un air de confiance qui feroit grand plaiſir s'il étoit fondé ſur la vérité, que le Roi Charles Cinquiéme aima mieux épouſer Jeanne de Bourbon à cauſe qu'elle étoit belle, que Marguerite héritiere des Comtés de Flandres, d'Artois & de Bourgogne, qui l'eût rendu par ſon mariage le plus puiſſant Monarque de l'Europe, & qu'en cette occaſion l'amour l'emportant ſur la politique fit faire à ce grand Prince ſurnommé le Sage une faute preſque irreparable; je n'ai qu'un mot à répondre à de ſi belles paroles. Le Roi Charles Cin-

—— quiémé n'avoit qu'onze ans lorſque
1369. le Roi Philippe de Valois ſon grand pere le maria en 1349. à la Princeſſe de Bourbon, & Marguerite de Flandres ne vint au monde qu'un an après en 1350. puiſque ſelon tous les manuſcrits du tems & même ſelon tous les auteurs imprimés, elle n'avoit qu'onze ans en 1361. lorſqu'elle épouſa Philippe de Rouvre Duc de Bourgogne ſon premier mari, & qu'elle n'en avoit pas encore vingt en 1369. lorſqu'elle épouſa en ſecondes nôces Philippe le Hardi Duc de Bourgogne frere du Roi Charles Cinquiéme.

Philippe Duc de Bourgogne avoit alors vingt-ſept ans, & depuis la bataille de Poitiers où dans une extrême jeuneſſe il avoit mérité par ſa valeur le ſurnom de Hardi, il ne s'étoit point démenti dans toutes les occaſions de guerre qui s'étoient préſentées. Auſſi le Roi ſon frere, qui étoit encore plus ſûr de ſon eſprit & ſa fidélité, que de ſon courage, lui demandoit conſeil dans ſes plus grands deſſeins, & lui en con-

ſioit ordinairement l'exécution. Il le fit venir à Paris auſſi-tôt après ſon 1369. mariage & lui propoſa de porter la guerre en Angleterre : Les Vaiſſeaux étoient déja tous prêts ſur les côtes de Flandres, de Picardie & de Normandie, l'embarquement ſe devoit faire à Harfleur, & les troupes qui devoient débarquer filoient inceſſamment vers les Ports. Le Sire de Cliſſon, qui entendoit bien la marine, avoit beau repréſenter au Roi que l'entrepriſe ne reuſſiroit pas, & qu'une deſcente dans un Pays ennemi ſans y avoir d'intelligence, n'aboutiſſoit qu'à piller quelques Villages, & s'expoſer au danger d'être accablé par tout un Royaume; Charles en cette occaſions oublioit ſa politique ordinaire, & ſe laiſſoit aller à l'envie de rendre à l'Angleterre une partie des maux qu'elle avoit faits à la France, lorſqu'il apprit que les Anglois l'avoient prévenu. Le Duc de Lancaſtre étoit paſſé à Calais avec des troupes conſiderables, & il fallut ſonger à ſe défendre plutôt qu'à attaquer. L'ar-

1369. mée Françoise étoit toutes prête, elle marcha vers Ardes où les Anglois étoient campés avantageusement, le Duc de Bourgogne s'y tint quelque tems en bataille, mais il n'y eut point d'action, chacun des Généraux ne voulant rien hazarder. L'hyver les obligea l'un & l'autre à se retirer, & à congédier leurs troupes. Le Roi faisoit payer les appointemens à tous les Officiers, & ne renvoyoit que les soldats dont il ne manquoit pas au printems. Mais comme il avoit besoin de moyens extraordinaires pour pouvoir soutenir la guerre, il convoqua les Etats généraux du Royaume, qui s'assemblerent à Paris le 7. de Décembre.

Il leur représenta vivement les nécessités de l'Etat & le besoin, qu'il avoit d'un secours extraordinaire; son éloquence reçut de grands applaudissemens & ne lui fut pas inutile. On imposa un sol par livre sur le sel, quatre livres sur chaque feu dans les Villes, & trente sols sur chaque feu dans les Villages, le trei-

ziéme de tout le vin, qui se vendroit en gros à la Campagne & le quatriéme de celui qui s'y vendroit en détail. On mit aussi quinze sols sur chaque queüe de vin françois, qui entreroit à Paris, & vingt-quatre sols sur chaque queüe de vin de Bourgogne. Tout l'argent que ces impôts produiroient, devoit être employé à payer les Troupes; les Députés des Villes y consentirent sans peine, sçachant bien que le Roi en feroit un bon usage, & que sous un Prince comme lui les impôts extraordinaires cesseroient indubitablement avec la guerre. 1369.

Quand Charles se vit si puissamment secouru de ses sujets, il ne douta plus de la victoire; il donna des Commissions pour faire de nouvelles levées, & pendant l'hyver fit venir à Paris ses trois freres, qu'il aimoit tous trois, & qui méritoient d'être aimés. Il prit avec eux les desseins de la Campagne prochaine qu'il prévoyoit assez devoir fournir de plus grands évenemens que la derniere. Le Roi d'Agleterre avoit

eu le tems de s'y préparer, & le
1369. Prince de Galles quoique malade, n'avoit rien oublié pour mettre ses Lieutenans en état de vaincre aussi-bien que lui. Son nom seul lui attiroit des soldats de toutes les parties de l'Europe, & l'on ne croyoit pas pouvoir être battu en combattant sous ses ordres. Ainsi le Roi avoit besoin de toutes ses forces & de toute sa prudence. Il régla que le Duc d'Anjou attaqueroit la Guienne du côté de Toulouse, que le Duc de Berri entreroit en Limosin & qu'ils se joindroient pour attaquer le Prince de Galles, & l'assiéger dans Limoges s'il s'y laissoit enfermer. Le Duc de Bourgogne devoit commander une armée en Picardie, & observer les mouvemens de l'armée d'Angleterre, qui étoit aux environs de Calais.

Le Roi en leur confiant ses troupes leur défendit sur toutes choses de rien hazarder ; il leur dit qu'ils n'avoient qu'à suivre les grandes armées d'Angleterre, qu'elles se ruineroient d'elles-mêmes, qu'il falloit

tâcher

tâcher ſeulement de leur couper les vivres, camper dans des lieux avantageux & où ils ne puſſent pas être forcés, avoir toûjours de gros partis en campagne, tenir les ennemis alerte, & les fatiguer dans la crainte continuelle d'être attaquez : que l'Infanterie ne leur étoit pas fort néceſſaire ; mais qu'il faloit avoir bonne cavalerie qui pût fondre ſur un quartier ſéparé, & l'enlever : que pour lui il ſe tiendroit dans le milieu du Royaume pour tenir tout en reſpect, & par ſa préſence diſſiper les ennemis domeſtiques : qu'il auroit ſoin de faire partir de tems en tems de la Ville capitale des convois de vivres & d'argent pour rafraîchir leurs armées : qu'il tiendroit toûjours auprès de lui des troupes prêtes à les aller ſecourir, s'ils en avoient beſoin, & qu'avec ces précautions, & les bras de ſes freres, il eſperoit venir à bout de tous ſes ennemis. 1369.

Il ſemble qu'en s'appliquant aux affaires générales, Charles devoit oublier les particulieres, mais il ſuffiſoit à tout, & dans le tems des plus

1369. grandes guerres il travailloit à l'embellissement & à la sûreté de Paris. Hugues Aubriot, qu'il avoit fait Prévôt de Paris, fit bâtir par ses ordres les tours de la Bastille, le Pont S. Michel, & le petit Pont avec le petit Châtelet, où il mit des Gardes pour empêcher les courses des Ecoliers, qui étant en grand nombre & la plûpart âgés de vingt ans descendoient toutes les nuits du quartier de l'Université & faisoient de grands désordres dans la Ville.

Cependant le Duc de Bretagne ayant été accusé d'intelligence avec le Roi d'Angleterre, nia le fait, soit qu'il ne fût pas vrai, soit qu'il ne se vît pas encore en état de faire éclater ses mauvais desseins. Il envoya au Roi l'Evêque de S. Brieux son Chancelier & le Sire de Clisson, qui sçavoit lui être agréable, l'assurer de sa fidélité. Ils promirent, signerent & jurerent tout ce qu'on voulut, & mirent entre les mains du Chancelier de France l'Ecrit suivant.

A tous ceux qui ces présentes Lettres verront. Hugues de Montalais Evêque de Saint Brient Chancelier, & Olivier Seigneur de Cliſſon Couſin & Conſeiller de trés-haut & trés-puiſſant Prince notre cher & très-redouté Seigneur Monſieur le Duc de Bretagne, ſi comme il appert Comte de Montfort, Salut. Sçavoir faiſons, que par vertu des pouvoirs à nous donnés par notredit Seigneur Monſieur le Duc de Bretaigne, ſi comme il appert par ces Lettres deſquelles la teneur s'enſuit. Nous Jean Duc de Bretaigne Comte de Montfort, ſçavoir faiſons à tous, que nous confians du bien, ſens & loyauté de nos très-chers & bien amez Révérend Pere en Dieu l'Evêque de Saint Brient notre Chancelier, & notre très-cher & bien-amé & feal couſin le Sire de Cliſſon, chacun d'eux avons fait & ordené, & par ces préſentes Lettres faiſons & ordenons nos Procureurs Généraux, Ambaſſadeurs & Meſſagers ſpeciaulx quant à nous excuſer, & nos excuſations & les cauſes d'icelles dire, propoſer & alleguer à notre très ſouverain Seigneur Charles par la grace de Dieu

1369 *Extrait de la Ch. des Comptes.*

Roi de France, de non être allez en
1369. *personne d'entre ly, & affermer pour nous & au nom de nous lesdites excusations être vraies ; Et en outre leur avons donné & donnons pouvoir & special mandement de certifier & affermir pour nous, que nous ly tiendrons toujours notre loyauté comme nous sommes tenus & ly serons bon, vrai & loyal homme & sujet à la Couronne de France, selon ce que nous sommes tenus par nos hommages & sans feintise ne aucun mal engin, & sans faire le contraire par nous ne par autres à notre pouvoir & sans guerre ly mener, ne à son Royauma, ne donner confort ne aide à autres à la faire en privé ne en appointement, ne trahison aucune leur faire ne perpetrer, & ce que il ou l'un d'eux feront en ces choses aurons ferme & stable, & promettons loyalement & en bonne foi les tenir sans venir à encontre, & donnons pouvoir aux dessusdits & à chacun de les affermer par serment au nom de Nous se ils en sont requis ; Et en témoin de ce Nous avons fait mettre en ces présentes lettres notre propre scel. Donné à Vannes le vingt-neuvième*

jour d'Octobre l'an mil trois cens soixante-neuf. Nous au nom de notredit 1369.
Seigneur le Duc de Bretaine, & pour lui à la requête de notredit Seigneur le Roi par vertu dudit pouvoir à Nous donné, avons juré, certifié, & affermé à notredit Seigneur le Roi par nos fermens faits sur les saints Evangiles & sur la vraie Croix par nous touchée baisée en la présence de lui & de son Conseil, que notredit Seigneur le Duc ly tiendra toujours sa loyauté comme tenu il y est, & sera bon & vrai homme & sujet à lui & à la Couronne de France, selon ce que tenu il y est par hommages qu'il a faits sans feintise & sans aucun mal engin, & sans faire le contraire par lui ne par autre à son pouvoir, & sans mouvoir guerre à lui à son Royaume, ne donner confort ne aide à aucun autre de le faire en privé, ne en appointement, ne aucune trahison leur faire ne perpetrer : En témoin de ce Nous avons fait sceller ces présentes de nos signes, en l'absence de nos grands sceaux. Donné à Paris le vingt-sixiéme jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens soixante & neuf.

1369. Ce fut alors que Robert de Fiennes remit entre les mains du Roi l'épée de Connêtable. Il y avoit treize ans qu'il en faisoit les fonctions avec honneur, mais se voyant accablé d'années & de maladies, & par consequent hors d'état de soutenir les fatigues de la guerre, il pria le Roi de l'en décharger, voulant, disoit-il, songer uniquement à mourir, & laisser quelque intervalle entre les affaires du monde & celles de l'Eternité. Il ajouta que si après avoir passé quatre-vingt ans au service des Rois de France, il osoit donner un conseil au Roi, c'étoit de rappeller d'Espagne le fameux Bertrand du Guesclin & le faire Connêtable. Le Roi y avoit déja songé plus d'une fois, mais comme du Guesclin étoit Connêtable de Castille, il n'y avoit pas d'aparence de lui faire quitter un si grand emploi, sans le faire en même tems Connêtable de France. Il prit là dessus la derniere resolution, & sans en rien témoigner à personne il manda à du Guesclin, qu'il avoit besoin de son service, qu'il se sou-

vint de sa parole, & qu'il le vint trouver incessamment. 1369.

Du Guesclin étoit alors le Capitaine le plus illustre de son siécle, on contoit de lui des actions de Héros, & sa vie quoique jusques-là mêlée de malheurs, de prisons & de défaites, aussi-bien que de Villes emportées d'assaut & de batailles gagnées, n'en étoit que plus éclatante. Il s'étoit montré plus grand dans ses malheurs, que dans ses victoires, il avoit par son courage & par la sagesse de ses conseils affermi le Roi Dom Henri de Trastamare sur le trône de Castille, & forcé tous ses ennemis étrangers & domestiques à mettre bas les armes. Il ne manquoit plus à sa gloire, que d'humilier par la force de son bras les plus redoutable ennemis de la France, & de faire pour son Pays une partie des merveilles, qu'il venoit de faire pour l'Espagne. Il en brûloit d'impatience, aussi quand le Roi lui eut fait sçavoir ses intentions, il n'hésita pas un moment, tous les grands établissemens qu'il avoit dans

le Royaume de Castille, lui parurent peu de chose. Il alla trouver le Roi Dom Henri, & lui dit qu'il le quittoit à regret, mais que son devoir l'engageoit à obéir au Roi de France son premier Maître, que sa consolation étoit de le laisser triomphant & paisible dans son Royaume, & qu'enfin il ne croyoit pas quitter son service puisqu'il alloit combattre le Princede Galles son plus dangereux ennemi. Dom Henri reçut avec douleur ses excuses & le combla de présens, or, argent, pierreries, meubles précieux, tout lui fut prodigué, sans que pas un Castillan trouvât mauvais, que leur Roi recompensât en sa personne le mérite & la vertu.

1369. Mais du Guesclin songeoit principalement à procurer les avantages de la France. Il signa avant de partir un Traité de Ligue offensive & défensive entre les François & les Castillans; Dom Henri promit de tenir en mer sur les côtes de Guienne & de Poitou une flotte considérable, pour empêcher les Anglois de mettre pied à terre dans ces Provinces, &

le Roi Charles de son côté promit de le secourir d'hommes & d'argent en cas de besoin. Il n'eut pas de peine à faire conclure ce Traité au Roi Dom Henri, qui n'avoit point de plus grands ennemis que les Anglois. Dom Pedro le plus cruel étoit mort, & la haine que ses Sujets lui portoient étoit finie avec lui, il avoit laissé deux filles innocentes des crimes de leur pere, & selon les loix hérieres légitimes du Royaume de Castille. Leur droit, leur âge & leur misére pouvoient attendrir les Peuples : Elles étoient à Bordeaux élevées par les soins du Prince de Galles, qui les vouloit faire épouser à ses freres. Ainsi il étoit de l'intérêt présent de Dom Henri de faire la guerre aux Anglois en Guienne & en Poitou, de peur qu'ils ne vinssent l'inquiéter chez lui. 1369.

Dès que Bertrand du Guesclin eut signé le Traité, il partit pour retourner en France, & emmena avec lui quinze cens hommes d'armes, qui le regardant comme leur premier maître ne se voulurent point quitter. Il passa par le pays de Foix, accommoda les

différens, qu'avoit le Comte Gaston-
1369. Phébus avec le Comte d'Armagnac, & les mit l'un & l'autre dans le parti du Roi. Enfin il arriva à Toulouse, où le Duc d'Anjou l'attendoit avec impatience. Le Roi n'avoit encore donné à du Guesclin aucune autorité sur ses Armées, mais la voix publique l'avoit déja fait Connêtable; tous les Officiers de guerre se rangerent auprès de lui, & lui amenerent des Compagnies entieres. Il assembla en huit jours six mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Le seul bruit de son nom jetta l'épouvante parmi les Anglois, les Villes de Moissac, d'Agen & de Thonnins lui apporterent leurs clefs; & même le Château d'Aiguillon, que le Roi Jean, pendant qu'il n'étoit encore que Duc de Normandie, avoit assiégé inutilement avec une Armée de soixante mille hommes, se rendit sans attendre qu'on l'attaquât. Il eût bien voulu poursuivre ses conquêtes en Guienne, mais la plupart des Seigneure Gascons se retirerent chez eux, & il prit le chemin de Paris;

avec les seules troupes qu'il avoit amenées de Castille. Il passa par le Limousin, & trouva le Duc de Berri assiégeant Limoges, & fort embarassé du parti qu'il avoit à prendre. Il étoit averti que le Prince de Galles assembloit son armée auprès d'Angoulême, qu'il avoit tiré toutes les troupes de Saintonge & du Poitou pour marcher à lui, & l'obliger à combattre, ou à lever le siége, l'un étoit peu honorable & l'autre fort hazardeux. Du Guesclin arrive au camp au son des trompettes, salue le Duc de Berri qui lui remet toute l'autorité, range l'armée en bataille, fait dire aux assiégés qu'il est là avec des troupes accoutumées à prendre les Villes d'assaut, & qu'il ne leur donne que vingt-quatre heures pour capituler. Les habitans eurent peur, l'Evêque qui avoit le cœur François, leur représenta que Bertrand conduisoit des gens déterminés, qui ne craignant point la mort ne trouvoient rien qui leur résistât. Le péril étoit présent, le secours eloigné, ils capitulerent.

1369.

Le Roi d'Angleterre avoit envoyé

en Guienne le Duc de Lancastre avec
1369. cinq cens hommes d'armes, & deux mille Arbalêtriers pour se tenir seulement sur la défensive. Son plus grand effort se devoit faire du côté de la Picardie; il fit passer à Calais ses meilleures troupes, sous la conduite de Robert de Knolles, Capitaine Anglois de grande réputation, & quand il sçut que les nouvelles levées qu'on avoit faites pour lui en Brabant & en Allemagne étoient arrivées, il ordonna à Knolles d'entrer en France, & de marcher droit à Paris. Son armée étoit de plus de trente-cinq mille hommes, & sur la
1370. fin de Juillet il s'avança vers S. Omer, dont il brula les Fauxbourgs, passa auprès d'Arras sans oser l'attaquer, entra dans le Vermandois, où il pilla & brûla tous les Villages qui ne voulurent point se racheter, puis traversant la Champagne, il vint à Joigni, à Nemours, à Corbeil, & campa dans la plaine entre Ville-Juif & Paris. Il y demeura quelques jours, & envoya offrir la bataille au Roi, qui étoit dans Paris avec de bonnes

troupes, mais sans vouloir combattre, ni permettre à personne d'aller escarmoucher. Il voyoit sans en être ému tous les désordres que faisoit l'armée Angloise : & comme un jour de jeunes Chevaliers, pour l'exciter à la vengeance lui montroient des Villages tout en feu, il leur dit en riant : *Laissez-les faire, ils ne raviront jamais mon héritage par des fumées.* Il sçavoit que les Anglois n'ayant point de provisions réglées, & vivant au jour la journée, ne pouvoient pas subsister long-tems au même lieu, qu'ils se ruïneroient d'eux-mêmes, qu'ils pourroient bien brûler quelques maisons, mais qu'ensuite il faudroit qu'ils se retirassent dans leur Pays. Ce que le sage Roi avoit prévû ne manqua pas d'arriver, Knolles après quelques bravades qu'il fit aux Parisiens, décampa, passa au Bourg de la Reine, & prit le chemin d'Anjou.

1370.

Le soin des affaires d'Etat n'empêchoit pas le Roi de vaquer aux exercices de piété. Il avoit mis la premiere pierre à l'Eglise des Celestins de

Antiq. des Cel. de Paris. p. 60.

Paris : leur avoit donné des Terres ;
1370. douze arpens de bois de haute futaye dans la forêt de Moret, dix mille francs d'or, une bourse à la Chancellerie de France, le droit de ne plaider qu'aux Requêtes du Palais, & tous les privileges des Sécretaires du Roi ; & le 15. de Septembre il assista à la consécration de leur Eglise, qui fut dédiée à Dieu en l'honneur de l'Annonciation de la Vierge. La cérémonie fut faite par Guillaume de Melun Archevêque de Sens, qui donna une image d'argent de S. Pierre. Le Roi à l'Offertoire de la Messe offrit lui-même une Croix d'argent, la Reine y fit porter une image de la Vierge enrichie d'or, & l'on y présenta au nom du Dauphin un vase d'argent, qui sert encore présentement à porter le S. Sacrement le jour de la Fête-Dieu. On voit sur le Portail de cette Eglise trois Statues dorées, celle du milieu est du Pape Celestin V. Instituteur de l'Ordre : à main droite est celle du Roi Charles Cinquiéme, & à gauche celle la Reine Jeanne de Bourbon. Le

Roi leur fit dans la suite des presens considérables, deux Châpes de drap d'or, l'une parsemée de fleurs-de-lis & l'autre de soleils & d'étoilles d'or, des maisons & des jardins qui étoient à leur bienséance sur le bord de la riviere, & cinq mille francs pour bâtir le Dortoir. Il fonda six ans après en l'honneur de la Trinité au lieu, vulgairement dit, la Carriere de S. Aubin de Limai près de Mante un Monastere de douze Religieux Celestins, & leur donna trois écus parisis de rente annuelle & perpétuelle, l'Acte de fondation *est daté de Paris au mois de Février mil trois cent soixante & seize, enregistré en la Chambre des Comptes, & expédié sans finance en vertu des Lettres Patentes signées de la propre main du Roi, & scellées du sceau à trois fleurs-de-lis d'or en champ d'azur nouvellement ordené pour les affaires du Domaine.* Ce qui prouve que ce fut le Roi Charles V. qui réduisit à trois les fleurs-de-lis sans nombre, dont l'Ecusson de France étoit sémé; & si pendant quelques années, sous le Regne du Roi

1370.

Extr. des Archives des Celest. de Mante.

Charles VI. on se servit encore de
1370. l'ancien écusson, il ne faut pas s'en étonner, puisque le Sceau à trois fleurs-de-lis n'avoit été fait d'abord que pour les affaires du Domaine; mais apparemment il prévalut en peu de tems, & devint l'unique Sceau du Roi & du Royaume. Le Roi avoit établi quelques années auparavant la Confrairie de ses Clercs, Secretaires & Notaires, qui étoient alors au nombre de vingt, & avoit ordonné qu'ils s'assembleroient tous les ans au mois de Mai dans l'Eglise des Celestins de Paris, pour y entendre la Messe, & ensuite regler les affaires de leur Communauté.

Cron. MSS. de la Moignon.

Cependant Bertrand du Guesclin arriva à Paris, il avoit laissé ses troupes en Limousin sous la conduite d'Olivier du Guesclin son frere, & étoit venu lui troisiéme, pour éviter plus aisément les partis Anglois qu'il auroit pû trouver sur sa route. Le Roi, qui l'attendoit impatiemment, envoya au-devant de lui le Sire de la Riviere, son premier Chambellan, & le reçut avec bonté & une fami-

liarité qui marquoit assez son estime, & qui fit juger à ceux qui en furent 1370.
témoins, qu'il seroit bien-tôt à la tête des affaires. Il lui dit que les Anglois avoient demandé la bataille: & qu'il l'avoit refusée, & sur ce qu'un des Courtisans rapporta que Knolles disoit, que si Bertrand y eût été, il y auroit eu bataille. *Il avoit raison*, reprit le Roi, *en ce cas peut-être que je l'eusse acceptée.*

Le lendemain deuxiéme d'Octobre le Roi entendit la Messe dès le matin; c'est ainsi qu'il avoit accoutumé de commencer la journée. Il fit ensuite assembler son Conseil, qui etoit composé des trois Princes ses freres lorsqu'ils étoient à Paris, du Cardinal de Beauvais Chancelier de France, de l'Evêque de Lisieux, du premier Chambellan, & de la plupart des Officiers de la Couronne. Il fit appeller ce jour-là le Recteur de l'Université, le Prevôt des Marchands & le Eschevins de la Ville de Paris.

Quand tout le Monde fut placé le Roi leur dit, qu'il avoit jetté les

yeux sur Bertrand du Guesclin pour
1370. le faire Connêtable de France, que son mérite étoit au-dessus des louanges, & que simple Gentil-Homme Breton, il s'étoit acquis par sa valeur & par son expérience à la guerre le droit de commander à tous les grands Seigneurs du Royaume, que les Princes ses freres seroient les premiers à lui obéir, qu'en passant en Languedoc & en Limousin, son nom seul avoit pris des Villes, que les Anglois n'avoient osé l'attendre auprès de Paris. Il ajouta qu'il les avoit assemblés pour les consulter sur une affaire si importante, afin que la chose se fit du consentement de tout le monde. Le discours du Roi fut reçu avec applaudissement, il commanda aussi-tôt qu'on fît entrer du Guesclin, & lui dit d'un ton de Maître.
Hist. de Bert. du Guesclin. 188. *Du Guesclin, prenez mon épée & l'employez contre les ennemis de la France.* Du Guesclin voulut s'excuser sur son incapacité & principalement sur sa naissance, qui devoit l'éloigner d'une si grande dignité, mais le Roi lui dit, *saichez, Messire Bertrand, que je n'ai*

Frere, Cousin, ne Neveu, ne Baron en mon Royaume qui n'obéïsse à vous, 1370.
& se nul en etoit au contraire, il me Frois. 1. vol.
couroučeroit tellement qu'il s'en apercevroit, si prenez l'Office joyeusement, & vous en prie. 484.
Du Guesclin se mit à genoux, remercia le Roi de l'honneur qu'il lui faisoit, & lui dit tout haut que la place qu'il lui donnoit étant exposée à l'envie publique, il lui demandoit la grace de ne le jamais condamner sans l'entendre; le Roi le lui promit. Alors le Connêtable se leva, prit l'épée, & la tira du fourreau, en disant: *Je ne l'y remettrai jamais, qu'après avoir chassé les Anglois du Royaume de France.* Il fit ensuite le serment de fidélité au Roi tenant toujours l'épée nue à la main, & le Roi le baisa à la bouche. Aussi-tôt les Héros crierent à haute voix: *Vive du Guesclin Connêtable de France.* La cérémonie étant achevée, le Roi dîna en public, & fit l'honneur au nouveau Connêtable de le faire manger à sa table.

Quelques jours après le Roi sçut que Robert Knolles s'étoit arrêté au

1370. Château du Loir, qu'il y avoit établi son quartier général, & qu'étant entre l'Anjou, le Maine & la Touraine, assez près du Poitou & de la Bretagne, il avoit élargi ses quartiers pour faire subsister ses troupes plus aisément, prêt à les rassembler en huit jours, s'il apprenoit qu'on vint à lui. Le Connêtable proposa au Roi de lever trente mille hommes, & lui promit de battre les Anglois ; mais Charles le Sage avoit une autre politique. Il connoissoit du Guesclin hardi, entreprenant, & ne lui vouloit pas donner une grosse armée, de peur qu'il ne hazardât une bataille : il lui donna seulement cinq ou six mille chevaux, & lui ordonna d'attaquer les Anglois en détail s'il en trouvoit l'occasion, & jamais en gros. Le Connêtable partit aussi-tôt, & prit le chemin de Caën, où il avoit marqué le rendez-vous de ses Troupes. Toute la jeunesse de la Cour le suivit, & bien-tôt tous les Avanturiers de Bretagne & de Normandie vinrent s'offrir à lui. Il les retenoit

tous ; quoique le Roi ne lui eût donné de l'argent que pour lever quinze cens hommes d'armes, & leur promettoit de grosses payes ; & sur ce qu'Olivier de Clisson lui représentoit un jour, qu'il arrêtoit plus de gens qu'il n'en pouvoit payer : *Je ne sçaurois, lui repondit-il, refuser des soldats, la guerre est leur metier, ne les contraignons point à devenir voleurs, ils me serviront à faire payer aux Anglois l'argent qu'il me coute à les équiper, & pour en faire les avances je vendrai les bagues de ma femme.*

1370.

Hist. de Bert. du Guesclin. 200.

Quand il se vit assez de Troupes pour aller chercher les Anglois, il fit assembler à Caën tous les Princes & tous les grands Seigneurs qui étoient auprès de lui, & les traita magnifiquement. On y vit le Maréchal de Blainville, les Comtes de Perche & de S. Paul, les Sires de Rohan, de Clisson, de Retz, de Roche-fort, de Vienne, de Beaumont, de Mauni & de Lannoi. On servit dans de la Vaisselle d'or, qu'il avoit apportée d'Espagne, & après le festin il en fit le partage à ses sol-

dals, *mes camarades*, leur dit-il, *je*
1370. *vous donne tout ce que j'ai, allons dépouiller nos ennemis.* Il partit le lendemain, & prit le chemin du Mans, Il y apprit que Robert Knolles après avoir établi ses Troupes dans de bons quartiers, étoit allé en Guienne recevoir les ordres du Prince de Galles, supposant qu'à la fin de Novembre dans la rigueur de l'hiver & par des chemins effroyables, on ne le viendroit pas attaquer. Il avoit laissé le commandement des Troupes à Thomas de Gantson Anglois, & lui avoit recommandé de se tenir seulement sur la défensive; mais Gantson qui se voyoit Commandant en Chef, ambitionna l'honneur de battre le Connêtable, & sçachant qu'il approchoit avec des Troupes à peu-près égales aux siennes, il demeura dans son quartier de Pontvalain, & se contentant demander aux autres Capitaines Anglois de le venir secourir incessamment.

Le Connêtable marchoit nuit & jour pour attaquer Gantson, avant que Hugues de Caurelée l'eût joint.

Ses soldats étoient capables de tout en le voyant toujours à leur tête, & souvent mettre pied à terre dans les plus mauvais chemins, pour leur apprendre à supporter la fatigue. Enfin quand il se vit à trois lieues du quartier des Anglois, il prit avec lui une partie de sa Cavalerie, & marcha toute la nuit pour tomber sur les ennemis à la pointe du jour. Le Maréchal de Blainville suivoit avec le Corps de Bataille, Olivier de Clisson conduisoit l'arriere garde. Le Connêtable arriva à Pontvalain à une heure de jour, & commença le combat, qui fut opiniâtre & la victoire douteuse, jusqu'à ce que le Maréchal & Olivier de Clisson fussent arrivés. Alors les Anglois, qui avoient été surpris, plierent & s'enfuirent, Thomas de Gantson fut pris prisonnier. Ce fut là le premier exploit du Connêtable, qui fit connoître aux Anglois, qu'ils n'étoient pas invincibles, & qui fut d'un bon augure pour la suite de la Guerre. Le Sire Yaultier Maréchal d'Angleterre se

1370.

1370. retiroit en bon ordre avec trois cens chevaux, mais le Comte de Sancerre, qui commandoit les troupes du Duc de Bourbon, le poursuivit, & le força dans l'Abbaye de Vas, la plupart des Anglois furent tués, & le Maréchal pris prisonnier. Aussitôt le Connêtable envoya le Sire de Mailly au Comte de Sancerre, avec ordre de lui mettre entre les mains le Maréchal d'Angleterre: Sancerre n'en voulut rien faire, Mailly eut beau le menacer, il répondit fiérement, qu'il garderoit bien son prisonnier. Le Connêtable, qui en d'autres occasions se faisoit obéir par les plus grands Princes, n'insista pas pour le bien du service, & poursuivit ses conquêtes pendant l'hiver. Il prit la Ville & le Château de Bressvire en Poitou, l'Abbaye de Saint Maur en Anjou, le Château de Grailli, de Meroux & de Courcillon, & poussa les Anglois de quartier en quartier jusqu'à ce que tout fut dissipé. Il semble que même Robert Knolles ne s'y opposa pas, & qu'il ne fut pas

Cron. de Louis de Bourbon. p. 18.

pas faché d'attribuer la déroute de ses troupes à la témérité & à la négligence de Grantſon, dont le crédit à la Cour d'Angleterre commençoit à lui donner de la jalouſie, puiſqu'au lieu d'aller en Poitou ramaſſer les débris de ſon Armée, il s'en alla en Bretagne paſſer tranquillement l'hiver dans ſa Terre de Derval. 1370.

Pendant que le Connêtable apprenoit aux Troupes de France, qu'il n'étoit pas impoſſible de battre les Anglois, le Roi n'oublioit rien pour attirer la bénédiction de Dieu ſur toutes ſes entrepriſes. Il banniſſoit peu-à-peu de la Cour les déſordres preſque inſéparables des longues guerres, empêchoit la licence qui s'étoit introduite ſous prétexte du bon air, & par ſon exemple enſeignoit à ſes Courtiſans à s'humilier devant la Majeſté Eternelle. Il avoit pour maxime qu'un Chrétien doit recevoir avec amour tout ce qui lui vient de la part de Dieu, qu'il doit regarder les malheurs, les afflictions, les maladies comme des châtimens, les biens, les honneurs, la ſanté

comme des graces, s'affliger des uns
1370. & se réjouir des autres, puisqu'il peut juger par là de l'etat où il est auprès de son divin Maître, toujours prêt dans les malheurs aussi-bien que dans les prospérités à se soumettre, sans murmurer, aux Décrets de la Providence. Il alloit à l'Eglise tous les matins entendre la Messe, & comme la demeure du Bois de Vincennes lui étoit fort agréable, il y fonda une Chapelle Royale en l'honneur de la Sainte Trinité, & sous l'invocation de la sainte Vierge. Il y mit neuf Chapelains, un Trésorier Chef des autres, quatre Vicaires & deux Clercs perpétuels, leur accordant beaucoup de privileges, entre autres de ne plaider qu'au Parlement de Paris.

Chambre des Comptes. f. 105.

Mais c'étoit principalement dans l'administration de la Justice, qu'il faisoit consister le devoir des Rois. Il assistoit souvent au Parlement, & donnoit sa voix comme les autres Juges: & comme un jour en réfléchissant sur les actions de sa vie, il se souvint d'avoir poussé trop loin

les bornes de l'Autorité Royale, il écrivit au premier Président, *qu'à l'avenir quelque ordre qu'il pût lui envoyer, il ne différât plus la prononciation d'aucun Arrêt*, ajoutant à la fin de sa lettre, *qu'il ne les empêcheroit plus de faire plaider par-devant lui les plus petites causes.* Sa Lettre est du 22. Juillet 1370. 1370. Rec. des Ord. 1. vol.

Sa piété lui faisoit chercher les moyens de soutenir la guerre avec honneur; il avoit besoin d'argent, & pour en avoir sans charger son peuple, il fit publier une Ordonnance pour la liquidation des droits d'amortissement & de nouveaux acquêts qui lui étoient dû par les Ecclésiastiques, & les autres gens demain-morte, comme un droit de la Couronne que plusieurs de ses prédécesseurs, & même S. Louis, avoient fait lever dans les besoins de l'Etat. Il nomma des Commissaires, pour taxer plus ou moins selon la qualité de leurs acquisitions, & quoiqu'il n'en fit faire la recherche que depuis quarante ans il ne laissa pas d'en tirer des sommes considérables. Fontanon t. 2. p. 425.

La même année le 19. de Décembre mourut à Avignon le Pape Urbain V. Il étoit fils de Guillaume de Grimoard Baron de Grisac, l'un des ayeux de Comte du Roure d'aujourd'hui, & par son mérite de simple Religieux Bénédictin, il avoit été elu Abbé de S. Germain d'Auxerre, ensuite de S. Victor de Marseille, & enfin Pape en 1362. après la mort d'Innocent VI. La premiere dignité de l'Eglise n'avoit rien changé à sa maniere de vie. Il favorisoit en tout ce qu'il pouvoit les Gens de Lettres, & entretenoit continuellement mille Ecoliers dans les meilleurs Universités de l'Europe. Il avoit toujours témoigné un grand zèle pour la défense des droits du Saint Siége, & sous ses ordres la plupart des Seigneurs Italiens qui s'étoient érigés en petits Tyrans, avoient été défaits & soumis. Cet heureux succès, & encore plus le chagrin d'avoir été rançonné dans Avignon *par les grandes Compagnies*, lui firent faire le voyage de Rome, où il demeura plus de deux ans, & à son retour à Avignon

1370.

Hist. de l'Université de Paris. 381.

il mourut également aimé & estimé
des Princes qu'il ménagea toujours 1370.
avec beaucoup de prudence, & des
Ecclésiastiques qu'il gouverna avec
force & capacité. Après sa mort les
Cardinaux firent ses obseques avec
magnificence pendant neuf jours,
& le dixiéme jour ils entrerent au
Conclave suivant la coutume, & dès
le lendemain élurent Pierre Roger
fils de Guillaume Comte de Beaufort.
Il prit le nom de Grégoire XI.
Il étoit neveu du Pape Clement VI.
qui l'avoit fait Archidiacre de Sens,
Doyen de Bayeux, Chanoine de l'Eglise
de Paris, & Cardinal à l'âge de dix-sept
ans. Il fut ordonné Prêtre six
jours après son élection, & ensuite
couronné aux acclamations des gens
de bien, qui esperoient un bon gouvernement
d'un homme, dont le fameux
Jurisconsulte Balde avoit été Raynald.
Précepteur. Il écrivit au Roi le même
jour pour lui donner part de son
élection, & l'assurer qu'il rendroit
toujours ce qu'il croyoit devoir au
Successeur de tant de Rois, qui
avoient fait de si grands biens au S.

Siége & à l'Eglise Romaine. Et il
1370. ne faut pas s'étonner qu'il n'y eût point de Bulle pendante à sa lettre, les Papes élûs n'en mettant jamais qu'après la solemnité de leur Sacre.

Après que le Connêtable eut battu les Anglois dans tous leurs quartiers, & repris plusieurs Villes en Poitou, il ramena ses troupes en basse Normandie où il les avoit assemblés, & les congédia. Il ne retint auprès de lui, que les Chevaliers & les Ecuyers de sa Maison, & leur fit expédier l'Ordonnance suivante, pour être payés par les Trésoriers du Roi.

Extr. de la Ch. des Comptes. *Bertrand du Guesclin Duc de Molines, Comte de Longueville, Connêtable de France : Aux Trésoriers des guerres du Roi notre Sire ou à leurs Lieutenans & à chacun d'eux ; Salut. Nous vous envoyons la Montre des Gens de notre Hôtel ci-dessous contenûe. C'est à sçavoir vingt-trois Chevaliers Bacheliers & deux cens soixante & dix Ecuyers montés & armés suffisamment, reçûe à Caën le premier jour de Décembre l'an mil trois cens*

soixante & dix, pour servir le Roi notre Sire en ces présentes guerres en notre Compagnie & sous notre Gouververnement. Si vous mandons que des gages dessusdits Nous fassiés prest & payement en la maniere qu'il appartiendra. Donné audit lieu de Caën sous notre Scel l'an & le jour dessusdits. 1370. Premier Décembre 1370.

CHEVALIERS.

Messire Alain de Rohan Chevalier.
M. Contet de Tusserai.
M. G. de Lanoi.
M. Geoffroi de Budes.
M. Raoul de Coaquen.
M. G. de Bron.
M. le Vicomte de Roquebertin.
M. M. de Treziguidi.
M. Jean de Beaumont.
M. G. de Montboucher.
M. J. de Penhordic.
&c.

ECUYERS.

Geofroi de Paragar.
Jean David.

1370. Eon Dagoureaux. &c.

La discipline militaire étoit observée fort régulierement, chaque Chevalier Banneret faisoit faire la Montre ou la Revuë de tems en tems à tous ceux qui étoient sous sa Charge, & l'on en dressoit des états arrêtés du Commandant, sur lesquels les Trésoriers du Roi les payoient de leurs appointemens. En voici un exemple qu'il suffira pour montrer le détail du service.

La Montre de Messire Guillaume Bouestel Chevalier & six autres Chevaliers, quatre-vingt-trois Ecuyers & vingt-sept Archers armés, & six Archers non armés de sa Compagnie reçûe à Blois le 29. jour de Janvier l'an mil trois cens soixante & dix, sous le Gouvernement de Monsieur Bertrand du Guesclin Connêtable de France.

29. Janvier 1370.

Ledit Messire Guillaume, cheval gris pommelé . . . cxx. livres.

Messire Géofroi Carnuel,

cheval gris Rouen . . . . lx. livres. 1370.
M. G. Matefelon, cheval, noir . . . . xl. livres.
M. G. de Ponchonet, cheval noir . . . . l. livres.
M. Jean Dacignié, cheval bay museau blanc . . . . . xxxij. livres.

Au commencement de l'année 1371. Le Connêtable revint à Paris & fut reçû comme il le méritoit. On s'arrêtoit dans les rues pour le voir passer, & quoiqu'il n'eût pas la mine fort relevée & qu'il fût toujours vêtu fort simplement, sa gloire le paroit assez & le faisoit respecter de tout le monde. On regardoit avec une joie intérieure mêlée de respect, ce Général, qui avec une armée beaucoup moins forte que celle des ennemis, les avoit attaqués au milieu de l'hiver, battu dans leurs quartiers les uns après les autres, & enfin obligés à sortir du Royaume en si mauvais état, que d'une armée de quarante mille hommes il n'en étoit pas resté cinq ou six mille. Mais ce qui charmoit le plus en lui,

c'est que cet homme si fier dans le
1371. combat étoit doux & modeste dans le cabinet, quoique son génie fût supérieur aux autres dans les affaires aussi-bien que dans celles de la guerre.

Le Connêtable alla descendre à l'Hôtel de Saint Paul, & fut reçu à la porte par Sire de la Riviere premier Chambellan. Le Roi lui fit toutes les caresses imaginables, & l'entretint long-tems en particulier.

Hist. de Bert. du Guesclin, p. 201.

Le Connêtable après avoir reçu avec respect les bontés de son Maître, se plaignit qu'on lui avoit donné trop peu de troupes pour résister à tant d'ennemis, encore moins d'argent : qu'il avoit été obligé d'abandonner aux soldats sa vaisselle d'or & d'argent, & ajouta avec liberté, qu'en tems de guerre il faut récompenser ceux qui exposent tous les jours leur vie pour le salut de l'Etat : que l'argent ne devoit pas manquer dans les coffres du Roi : que les peuples étoient assez chargés ; mais qu'il en falloit demander aux gens d'Eglise & de Robe, & sur-tout

qu'il falloit faire rendre compte à tous ceux qui avoient eu l'adminis- 1371.
tration des finances. Le Roi écouta ses avis, & en profita. Les Financiers furent taxés, & sans rien lever de nouveau sur le peuple, on fit les fonds nécessaires pour la subsistance des troupes.

Le Roi ordonna qu'à l'avenir les Cron. de
Officiers Généraux de ses armées se Louis de Bourbon
rendroient à la Cour tous les ans, 33.
aux Fêtes de Noël, pour régler avec eux les entreprises de la Campagne prochaine : il fixoit à chacun d'eux le nombre des troupes qu'il devoit commander, & nommoit des Trésoriers des guerres pour les payer de mois en mois. Le Connêtable devoit avoir auprès de sa personne seulement quinze cens hommes d'armes, l'un des deux Maréchaux de France, & le Maître des Arbalêtriers, dignité qui a été changée en celle de Grand-maître de l'Artillerie depuis l'usage des armes à feu. Le Duc de Bourbon commandoit huit cens hommes d'Armes, & deux cens Arbalêtriers. Le Maré-

chal de Sancerre avoit cinq cens
1371. hommes d'Armes, & le Sire de Sempi commandoit aussi cinq cens hommes d'Armes dans le Boulonnois, pour empêcher la garnison de Calais de faire des courses. Toutes ces troupes devoient être prêtes à monter cheval au commencement d'Avril. Le Roi donnoit ordre à tout avec diligence, mais sans empressement: & comme un jour on lui vint dire pendant son dîné que les Anglois assiégeoient une Place, & qu'ils la prendroient sans un prompt secours, il dit tout bas à ses Officiers d'aller chercher le Maréchal de Sancerre, & continua à manger & même à parler avec sa liberté d'esprit ordinaire: Et là-dessus un de ses jeunes Chevavaliers indiscret, ayant bien osé lui
MSS. de Pisan 72. dire; *mais, Sire, il faudroit songer à secourir la Place. Voire*, répliqua le Roi sans s'émouvoir, *quand nous verrons ceux à qui parler en appartient, nous en ordonnerons.*

Ce fut alors que le Roi acheta le Comté d'Auxerre & le réunit à la Couronne. Il en fit donner à Jean

de Châlon Comte d'Auxerre & de Tonnerre trente & un mille francs d'or. Le Contrat fut passé le Dimanche cinquiéme de Janvier *par Hugues Aubriot Garde de la Prevôté de Paris en présence de Pierre de Montigni & de Jean de Furrebouc Chevaliers Notaires Jurés du Roi notre Seigneur de par lui établis en son Châlet de Paris.* 1371.

Le troisiéme de Mars suivant, la Reine accoucha d'un second fils, qui fut baptisé dans l'Eglise de Saint Paul par Jean de Craon Archevêque de Reims, & tenu sur les fonts par Louis Comte d'Etampes Prince du Sang, qui lui donna son nom, & par le Connêtable qui fut son second parain, la Comtesse d'Alençon fut sa maraine. Quand les Cérémonies du Baptême eurent été achevées, le Connêtable mit l'épée à la main dans l'Eglise, & la mettant toute nuë dans la main de l'enfant, lui dit : *Monseigneur, je vous donne cette épée & la mets en votre main & prie Dieu, qu'il vous doint ou tel & si bon cœur, que vous soyés encore aussi preux & aussi* Extr. d'un Reg. de la Ch. des Comptes signatum D.

bon Chevalier, comme fust onques Roi
1371. *de France, qui portast épée.* Ce sou-
Hist. de hait du Connêtable fut accompli.
Berri l. 4. Ce Prince, qui eut les Comtés de
p. 119. Valois & de Beaumont par la mort du Duc d'Orléans son oncle, fit des merveilles à la bataille de Rosebecq, que le Roi Charles VI. son frere gagna contre les Flamands. Il eut pour appanage le Duché de Touraine, les Comtés d'Angoulême, de Perigord & de Dreux, & enfin le Duché d'Orléans. Il fut grand pere du Roi Louis XII. & Bisayeul de François Premier.

Cron. de Flandres 299. La Duchesse de Bourgogne accoucha dans le même tems d'un fils, qui fut baptisé à Dijon par Charles d'Alençon Archevêque de Lion, & tenu sur les fonts par l'Evêque de Carpentras au nom du Pape & par le Duc de Berri, Marguerite de France Comtesse d'Artois sa bisayeule fut sa maraine. On le nomma Jean, & dans la suite de sa vie, il réunit en sa personne le Duché & le Comté de Bourgogne, le Comté de Flandres, le Comté d'Artois &

d'autres Terres, qui le rendirent l'un des plus puissants Princes de l'Europe. 1371.

Cependant le Roi de Navarre, après avoir trois ou quatre fois manqué de parole au Prince de Galles, au Roi d'Aragon & aux deux Rois de Castille, s'étoit accommodé avec le Vainqueur, & lui avoit rendu les Places qu'il avoit surprises pendant la guerre. Il étoit ensuite venu visiter ses Terres de Normandie; mais quand il vit la guerre commencée entre la France & l'Angleterre, il songea aussi-tôt à en profiter & à faire valoir ses prétentions sur la Champagne & la Brie, & même sur le Duché de Bourgogne, dont il se prétendoit le légitime héritier. Le Roi n'étoit pas content de lui, depuis qu'il avoit donné passage par les Pyrennées au Prince de Galles, pour aller attaquer le Roi Dom Henri de Castille son Allié; il le connoissoit d'humeur à prendre le parti des Anglois, & à leur livrer Cherbourg; ce qui leur eût facilité le moyen de mettre pied à terre en Norman-

die, & d'y faire des courses. Le
1371. Connêtable l'alla voir à Evreux, convint avec lui qu'il viendroit trouver le Roi à Vernon, & qu'on lui donneroit des Otages pour la sureté de sa personne. Les Otages furent Guillaume de Melun Archevêque de Sens, le Maréchal de Blainville, le Comte de Ponthieu, les Sires de Montmorenci, de Garencieres & de Blaru, Guillaume de Dormans, Robert de Châtillon, Jean de Vienne, huit Bourgeois de Paris, & quatre de Rouen.

Mer. des Hist. l. 4. fol. 21. Dès que les otages furent à Evreux, le Roi de Navarre vint à Vernon & se jetta aux pieds du Roi, qui le releva & l'embrassa. Il y demeura plusieurs jours, traita avec le Roi seul à seul, lui fit hommage lige de toutes les terres qu'il possédoit en France, ce qu'il n'avoit point encore voulu faire, renonça pour la seconde fois à ses prétentions sur la Champagne, la Brie & la Bourgogne & sur-tout à l'Alliance d'Angleterre, moyennant quoi le Roi promit d'oublier le passé, & lui

donna le Domaine de la Ville de Montpellier, s'en réservant la Souveraineté & les Droits Royaux. Le même Traité avoit déja été fait quelques années auparavant & n'avoit point été exécuté, mais le Roi, qui connoissoit à fond le cœur de Charles le Mauvais, l'obligea à lui laisser ses deux fils aînés sous prétexte de les faire élever auprès de lui, & en effet pour lui servir d'Otages. Il l'obligea encore avant que de le laisser partir à lui donner un écrit, que j'ai trouvé assez curieux pour le faire imprimer à la fin de cette Histoire. 1371.

Après que le Roi eut pris des sûretés autant qu'il le pouvoit contre la mauvaise foi du Roi de Navarre, il songea à renouveller les anciens Traités avec les Ecossois. Robert Stuart avoit succédé depuis peu au Royaume d'Ecosse, à David Bruss son oncle maternel. Il étoit fils de Gauthier grand Stewart ou Stuart, c'est-à-dire, grand Sénéchal d'Ecosse, & pour affermir un nouveau Regne, il avoit renouvellé & juré la tréve

faite par son Prédécesseur avec le
1371. Roi d'Angleterre. Le Roi lui fit proposer de la rompre, & il y consentit moyennant que le Pape de déchargeât de son serment, & lui écrivît pour l'exhorter à faire une ligue avec les François. Le Traité fut signé à Vincennes par les Députés des deux Rois, & il fut dit, que les anciennes Alliances faites entre la France & l'Ecosse seroient renouvellées : que le Roi Charles payeroit au Roi Robert cent mille nobles d'or par an pendant deux années : qu'il lui envoyeroit des armes pour cinq cens Chevaliers, quelques Ecuyers & pour cinq cens Sergens : qu'il feroit donner par jour à chaque Ecuyer dix-huit deniers : que toutes ces sommes seroient délivrées aux Ecossois le premier jour de chaque année dans l'Eglise des Augustins de Bruges : que s'il en étoit besoin le Roi leur donneroit encore de plus grands secours : que le Pape les déchargeroit de tous les sermens qu'ils avoient pû faire en jurant la tréve avec les Anglois, & qu'il promettroit

Un Noble d'or valoit deux écus d'or.

Du Till. f. 91.

de ne jamais décharger les François
ni les Ecossois des sermens qu'ils al- 1371.
loient faire en jurant le nouveau
Traité, & qu'après la ratification envoyée par les deux Rois, le Roi
d'Ecosse déclareroit la guerre au Roi
d'Angleterre & feroit des actes d'hostilité. Et à la fin du Traité sont écrites ces paroles suivantes : *Et toutes les choses dessusdites & chacune d'icelles en tant comme elles nous peuvent toucher de nostre partie, avons promis en bonne foi tenir, garder & accomplir, & aussi en nostre présence & desdits Procureurs de nostre dit très-cher cousin le Roi Robert l'avons fait jurer par nostre amé & féal Chevalier & Conseiller Symon Comte de Braine en l'Ame de nous & aux Evangiles de Nostre Seigneur pour ce corporellement touchées. Et pour ce que ces choses soyent fermes & stables au tems avenir nous avons fait y mettre nostre scel à ces Présentes. Ce fut faict & donné en nostre Chastel du Bois de Vincennes le dernier jour de Juin l'an de grace mil trois cens septante & un, & de nostre Regne le huitiéme.*

MSS de la Bibliot. du Roi C. 8354.

Archambaud de Douglas couſin
1371. du Roi d'Ecoſſe & l'un de ſes Députés ſigna & jura le Traité. Ce fut alors que le Roi donna aux Ecoſſois une grande marque de confiance. Saint Louis en partant pour ſa premiere Croiſade avoit mis auprès de ſa perſonne vingt-quatre Ecoſſois pour le garder nuit & jour : Leur fidélité avoit été éprouvée ſous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir ſoixante & ſeize pour compoſer une Compagnie de cent Gardes, à qui il accorda beaucoup de priviléges.

Etat du R. d'Ecoſſe p. 140. Tréſor des Chartes Lay. Scotiam 298.

Le Traité avec le Roi d'Ecoſſe, promettoit une grande diverſion en Angleterre : Il ſembloit d'autre côté que le Roi de Navarre n'oſeroit plus remuer ; ainſi le Roi ſe vit en état de ſonger au dedans du Royaume, & de remédier à un déſordre invéteré, qui y cauſoit de grands maux ; c'étoit les guerres particulieres. Il appliqua tous ſes ſoins à les empêcher. Chaque Seigneur de Fief croyoit avoir droit de ſe faire Juſtice par la voie des armes, & dès

qu'il arrivoit quelque démêlé entre des voisins, ils se déclaroient la 1371. guerre & s'envoyoient des Hérauts, toute la Province prenoit parti, il se donnoit de petits combats souvent très-sanglans, on assiégoit les Châteaux qui étoient la plûpart fortifiés, on les démolissoit, & le plus fort avoit toujours raison. Le Roi Saint Louis avoit donné une Ordonnance, par laquelle il défendoit de se venger par les armes, quelque offense qu'on eût reçûe, qu'après quarante jours. Ce délai qu'il avoit imposé à la vengeance, s'appelloit la quarantaine du Roi; il avoit été fort utile, les plus foibles avoient au moins quelque tems pour appaiser leurs ennemis, & la plûpart des querelles s'accommodoient avant que la quarantaine fût expirée. Mais dans la suite les désordres de l'Etat ayant tout remis dans la confusion, & cette Ordonnance si sage n'étant plus exécutée, Charles fut obligé d'en faire une nouvelle, qui en coupoit le mal dans la racine, défendoit sous peine de crime de leze-

Du Till. Ordon.

Majesté, toute sorte de guerre entre
1371. particuliers. Il osa la faire, parce qu'il se sentoit plus autorisé que pas un de ses Prédécesseurs, & qu'aucun de ses vassaux n'étoit en état de résister à ses volontés. L'Ordonnance est datée du 3. de Juillet 1371. Il en fit publier une autre un mois après, par laquelle il accorde aux Bourgeois de Paris la permission de tenir des Fiefs, & le droit de jouir des Priviléges de la Noblesse.

Ord. Ant C. A. fol. 68.

Le 12. de Novembre de la même année le Cardinal de Beauvais Chancelier de France ouvrit le Parlement, & fit un discours au nom du Roi pour recommander la Justice. Il prit pour texte ces paroles : *Aimez la Justice, vous qui jugez les hommes*, & fit ensuite selon la coutume lire les Ordonnances, & prêter serment aux Avocats & aux Procureurs. Il envoya en même tems des Commissions à tous les Bailliages du Royaume, pour recommencer leurs séances à certains jours nommés.

Extr. des Reg. du Parlement C. I.

La Baillie de Vermandois le Mercredi lendemain de la Saint Martin.

Les Baillies d'Amiens, de Lille, de Douai, & de Tournesis, le 9. Janvier. 1371.

Les Baillies de Sens, Valois & Gisors, le 4. Février.

La Prévôté de Paris, le 28. Février.

La Comté de Champagne, le 13. d'Avril.

La Baillie de Touraine, & la Sénéchaussée d'Anjou & du Maine, le 4. de Mai.

La Duché de Normandie, le 15. de Mai.

La Baillie de Mascon & la Sénéchaussée de Lion, le 29. de Mai.

Les Baillies d'Auvergne, de Berri, d'Orleans, de Chartres, &c. le 8. de Juin.

La Sénéchaussée de Toulouse, Carcassonne, Beaucaire, &c. le lendemain de la Saint Jean-Baptiste.

Il commença pour la premiere fois à envoyer de pareilles Commissions aux Sénéchaussées de Poitou, de Limoges, de Querci, de Saintonge, de Perigord, d'Agénois, de Bigorre & d'Aquitaine, qui avoient été cédées au Roi d'Angleterre par le Traité de

Bretigni, & par conséquent distraites de la Jurisdiction du Parlement;
1371. mais comme on prétendoit que les Anglois avoient les premiers rompu le Traité, on reprit l'ancien usage & toutes ces Provinces furent regardées comme dépendantes de la Couronne.

Nic. Gilles 356. Quelques jours après le Cardinal de Beauvais remit entre les mains du Roi la Charge de Chancelier, qu'il avoit exercée plus de trois ans depuis qu'il étoit Cardinal. Il commençoit à s'appercevoir, que le Chef de la Justice en France ne pouvoit pas être en même tems Conseiller du Pape, & que ces deux emplois étoient incompatibles. Il y avoit tous les jours de nouveaux sujets de contestation, les Evêques s'efforçoient de conserver leur Jurisdiction que les Juges séculiers attaquoient ouvertement. Le Roi par son Ordonnance du huitiéme de Mars 1371. donnée à Paris en Parlement avoit fait défense aux Archevêques, aux Evêques & à leurs Officiaux de plus connoître des actions réelles, c'est-à-dire

Rec. MSS. des Ord. f. 63.

dire des actions qui sont intentées pour des fonds de terre, de maisons, &c. Le Pape avoit bien prévû que l'exécution de cette Ordonnance ruineroit absolument la Jurisdiction Ecclésiastique. Il avoit écrit au Roi pour lui représenter, que les Evêques avoient pour eux une possession immémoriale, que Charlemagne comme Empereur & comme Roi de France ne les y avoit point troublés, & que le Roi Philippe de Valois touché des raisons du Clergé, après une mûre délibération n'avoit osé donner atteinte à leurs priviléges. L'Ordonnance n'avoit pas laissé d'être exécutée. Le Roi avoit témoigné beaucoup de fermeté en cette occasion, sa piété étoit éclairée & ne lui faisoit jamais rien faire contre les droits de sa Couronne. Il venoit de fonder plusieurs Messes à Saint Denis, *lesquelles*, dit la Chronique, *il a voulu être appellées de son vivant les Messes du Roi Charles fils du Roi Jean, & après son déceds célébrées pour les morts.* 1371.

Le Cardinal de Beauvais voyant

que sa politique étoit vaine, & qu'il
1371. ne plairoit jamais à l'un des partis sans offenser l'autre, proposa au Roi de faire Guillaume de Dormans son frere Chancelier en sa place, & se vit par-là en état de ménager le sacré College & d'imiter les autres Cardinaux François, qui depuis que le Saint Siége étoit à Avignon, aspiroient tous à la Papauté. Ainsi Guillaume de Dormans fut fait Chancelier, & parce que n'étant pas Ecclésiastique il ne pouvoit pas obtenir de grands Bénéfices, qui lui eussent aidé à soutenir la dignité de sa Charge, le Roi lui donna outre ses gages & ses droits ordinaires deux mille francs de pension à prendre sur le Trésor.

Inv. du Trésor des Chartes l. 6.

La guerre commençoit d'une maniere à faire croire, qu'elle seroit avantageuse aux François : La sagesse du Roi & la valeur de son Connêtable faisoient tout esperer : le Limosin, le Perigord, & une partie du Poitou avoient été soumis avec assez de bonheur, & toute cette grande Armée de Robert Knolles

s'étoit dissipée. On songeoit pendant l'hiver aux préparatifs de la Campagne ; le Connêtable étoit l'ame des conseils de guerre, le Roi l'y faisoit toujours appeller & lui donnoit en toutes occasions des marques de son estime & de sa libéralité. Il voulut compter avec lui de toutes les sommes d'argent, qu'il avoit reçûes dans les Provinces pour le payement des troupes, & de peur qu'un jour il n'en fût recherché, il lui fit expédier les Lettres suivantes.

1371.

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France: A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, Salut. Notre amé & féal Connêtable Bertrand du Guesclin Comte de Longueville nous a requis, que comme il nous ait pieça baillé ses Lettres, par lesquelles il confesse avoir eu en prest de Nous & nous devoir plusieurs sommes de deniers ; c'est à sçavoir trente mille francs d'or que nous lui fismes prester & bailler en trois payemens, pour lui aider à mener en Grenade les gens des Compagnies qui étoient en no-

Compte fait entre le Roi & le Connétable, Extr. de la Ch. des Comptes Lay. Guesclin.

— *tre Royaume, lesquelles y mena & tant*
1371. *longuement hors de notre Royaume, & quarante mille francs d'or que nous fismes payer pour lui & à sa requeste à feu Jean Chandos, duquel il étoit lors ou avoit été prisonnier de la bataille de devant Aurai en Bretagne, & les lui devoit de sa rançon, & trente mille doubles de Castille dont nous fusmes plegs & en fismes nostre debte, & les fismes payer pour lui à sa requeste au Prince de Galles, duquel il étoit lors ou avoit été prisonnier de la bataille de devant Nadres en Castille, & les lui devoit de sa rançon. Et Nous ayant mandé par plusieurs de nos lettres & messages à notredit Connêtable, étant alors en Castille au service de notre très-cher & amé cousin le Roi de Castille, que toutes autres choses laissées il nous vint servir avec le plus grand effort des Gens d'armes qu'il pust contre nostre adversaire le Roi d'Angleterre, qui nous avoit suscité guerre par lui & par ses Sujets, Amis & Alliez, & il soit venu & ait amené en notre service des Gens d'armes de la Duché de Bretagne, & autres qui étoient au service de notredit*

Cousin, lesquels nous ont servi depuis sa venuë loyaument & profitablement en notredite guerre, & pour ce ait grandement payé du sien: & depuis qu'il fut venu devers Nous, & nous l'eusmes fait notre Connêtable, ait eu pour les Gens d'armes de sa Compagnie & autrement pour le fait de notredite guerre faire par les mains de nos Trésoriers des Guerres, ou l'un d'eux & de plusieurs nos Receveurs plusieurs sommes de deniers, desquelles il a baillé ses Lettres par lesquelles les confesse avoir eu en prest, & ne s'en est pû décharger pour ce que nous n'avons pas voulu, ains avons défendu expressément que l'on ne comptast à lui jusques à ores, & pour cause nous ne voulions recevoir à compte; Et ce par la fin dudit compte est trouvé que nous lui soyons en aucune chose tenus de déduire ce en quoi il nous est tenu, & qu'il a reçû du nôtre comme dit est, nous lui en voulions faire faire satisfaction. Si vous faisons sçavoir, que par considération du bon & profitable service que notredit Connêtable nous fit quand il mena lesdits Gens des Compagnies hors de notre Royaume & autres, & depuis 1371.

son retour en notredit Royaume, &
1371. *fait encore chacun jour, nous lui avons octroyé de grace spéciale, & octroyons par la teneur de ces Lettres, que desdites sommes de francs & doubles d'or qu'il nous doit, comme dit est, & de tout ce qu'il a eu par les mains de nosdits Trésoriers des Guerres & Receveurs, comme dit est, & de toutes autres choses esquelles nous est & peut être tenu jusqu'aujourd'hui, soit fait compensation à ce qu'il nous peut ou pourroit demander, & en quoi nous lui pouvons être tenus, tant pour sadite venue de Castille & de sesdits Gens qu'il a amenez lors en notredit service, que lui ou sesdits Gens nous ont fait en nos guerres de tout le tems passé jusqu'aujourd'hui. Pourquoi donnons en mandement à nos amez & feaux les Gens de nos Comptes à Paris, que à notredit Connêtable fassent bailler sesdites Lettres obligatoires desdites sommes de francs & doubles d'or à lui prestées, comme dit est, & l'acquittant envers Nous tant de ce comme de toutes autres choses des susdites, par telle maniere que lui & ses hoirs & successeurs en demeurent en telle sureté, qu'ils n'en*

puissent être poursuivis ou molestez au temps à venir, car ainsi le voulons estre fait, nonobstant quelconques dons ou graces que Nous ou nos Prédécesseurs en avons faits à notredit Connêtable, & qu'en ces Lettres ne soient exprimées ne Ordonnances ou Défenses quelconques au contraire. En témoin de ce Nous avons fait mettre notre scel à ces présentes Lettres. Donné à Paris le dix-neuvième jour Janvier, l'an de grace mil trois cens septante & un, & le huitiéme de notre Regne. Ainsi signé, Par le Roi, Yvo. 1371.

Mais pendant que le Roi par son application continuelle aux affaires se mettoit en état de continuer la guerre avec avantage, le Prince de Galles piqué de ses dernieres pertes, faisoit un dernier effort pour soutenir sa réputation chancellante. Il étoit toujours malade depuis son retour d'Espagne, & ne pouvoit aller qu'en litiere, mais son courage le soutenoit encore. Il leva toutes les Garnisons de Guienne, & alla en personne assié-

ger Limoges, il donnoit les ordres
1371. & le Duc de Lancastre son frere les exécutoit. Le Duc d'Anjou y avoit mis une grosse garnison, les Bourgeois, qui en se rendant peut-être un peu trop tôt à Bertrand du Guesclin avoient offensé le Prince de Galles, aimoient mieux se faire tuer, que de tomber entre ses mains. Ainsi la Ville bien attaquée fut bien défendue, on donna des assauts, on les soutint. Le Prince tout incommodé qu'il étoit se faisoit porter à la vûe de la bréche, & demandoit à ses soldats, s'ils n'étoient plus les mêmes, qui lui avoient fait prendre tant de Villes & gagner tant de batailles. Enfin les mineurs Anglois renverserent les murailles de tous les côtés, & la Ville après une longue résistance fut emportée d'assaut. Le Prince de Galles se livra tout entier à la vengeance, & commanda qu'on égorgeât tout jusqu'aux enfans. L'Evêque même fut en grand danger, des soldats insolens l'arrêterent & le menerent au Prince, qui en le voyant lui repro-

cha sa perfidie, de ce qu'étant son ami & son compere il avoit livré sa Ville aux François, & le menaça de lui faire trancher la tête. Le Duc de Lancastre, qui eut peur que son frere ne se déshonorât par une action si cruelle, lui demanda l'Evêque pour son prisonnier, & l'ayant obtenu le mit aussi-tôt en lieu de sureté. 1371.

Le Prince de Galles après avoir pris & ruiné Limoges l'abandonna. Le Roi y renvoya aussi-tôt ce qui restoit des anciens habitans, & pour les récompenser de leur fidélité, leur accorda de grands priviléges. Le Chapitre de l'Eglise Cathédrale avoit tout perdu, leur Eglise avoit été abbatue, ils obtinrent le privilege de ne plaider, qu'au Parlement de Paris & se crurent indemnisés. Anc. Ord. C. f. 88.

La prise de Limoges fut le dernier exploit du Prince de Galles, il se fit reporter à Bordeaux où son mal augmenta encore, par le chagrin qu'il eut de la mort son fils Edouard. Les Médecins, qui n'avoient plus de remédes à lui proposer, lui conseil-

lerent de prendre l'air natal ; il s'y
1371. résolut, & le 9. de Juillet il fit assembler à Bordeaux dans l'Eglise Métropolitaine de Saint André tous les Gentilshommes de Guienne, qui lui prêterent un nouveau serment de
Cron. fidélité & le baiserent tous à la
Bourd. p. bouche. Les principaux de ceux qui
28. s'y trouverent étoient les Seigneurs de Pomiers, de Roquetaillade, de Novaillan, de Duras, de Curton, de Budos & de Montferrand. Il leur recommanda d'obéir en toutes choses au Duc de Lancastre son frere, & leur promit de les revenir voir, si Dieu lui rendoit la santé. Il partit le lendemain avec la Princesse sa femme, son fils Richard, le Comte de Cambridge son frere & les Officiers de la Maison, & passa heureusement en Angleterre. Le Roi Edouard demeuroit ordinairement à Windsor, & le Prince pour être plus en repos alla s'établir au Château de Vercammestade à vingt-trois lieues de Londres.

1372. Ce changement ne fut pas avantageux aux Anglois, le nom du Prin-

ce de Galles maintenoit leurs affaires, mais quand on le vit partir pour 1372.
Londres & dans un état à ne pas espérer de le revoir jamais, les plus ardens à les servir perdirent courage, & l'on jugea dès-lors, qu'ils seroient bien-tôt ruinés en France. Le Duc de Lancastre au lieu de songer à lever des troupes & à fortifier ses Places, s'amusa à faire faire des obséques magnifiques à son neveu le Prince Edouard, & tous ses exploits de guerre aboutirent à reprendre le Château de Montpaon, Frois. vol. 410.
que Guillaume de Longueval & Louis Cron. d'Anjou
de Mailly Gentils-hommes François, 3. Part.
avoient surpris depuis peu, & qu'ils f. 117.
ne rendirent qu'après s'y être défendus onze semaines. Il revint ensuite à Bordeaux & se voyant veuf de Blanche héritiere de la Maison de Lancastre, il épousa la Princesse Constance fille aînée du Roi Dom Pedro, & prit le nom de Roi de Castille. Cette Alliance, qui ne lui apportoit qu'un vain titre, lui suscita un puissant ennemi. Le Roi Dom Henri étoit paisible dans son Etat, il ne

pouvoit plus craindre d'y être trou-
1372. blé que par les filles de Dom Pedro, & voyant l'aînée mariée à un Prince de la Maison d'Angleterre, il s'attacha à la France plus fortement que jamais. Tout l'y portoit, l'intérêt, la reconnoissance, un Traité signé avec du Guesclin, son inclination naturelle. Il étoit puissant sur la Mer, les Espagnols étoient alors les meilleurs Matelots de l'Europe, il fit armer dans ses ports quarante gros Navires avec de bon Canon, & les renvoya sous Rodrigue le Roux son Amiral croiser sur les côtes de Poitou pour y combattre la Flotte d'Angleterre.

Edouard avoit armé une grosse Flotte pour porter en Guienne ou en Poitou toutes les troupes, qu'il avoit pû lever, il en avoit donné le commandement au Comte de Pembroc son gendre avec ordre de mettre à la voile au commencement du mois de Juin. Le Roi en fut aussitôt averti, il n'épargnoit rien pour avoir des amis dans le Conseil le plus secret du Roi d'Angleterre, &

les résolutions à peine étoient prises à Londres, qu'on les sçavoit à Paris. Charles envoya aussi-tôt des Courriers sur les côtes de Poitou ordonner à ses Vaisseaux d'aller joindre la Flotte Espagnole afin d'attaquer les Anglois, qui devoient bientôt paroître. 1372.

En effet, la veille de la Saint Jean les deux Flottes se reconnurent à leurs pavillons, à la hauteur & à la vûe de la Rochelle, & firent manœuvrer pour tâcher d'avoir l'avantage du vent. Les Castillans après avoir couru toute la journée, & reviré vingt fois de bord gagnerent le vent, & tomberent sur la Flotte Angloise. Le combat fut effroyable, & d'abord l'avantage fut presque égal de part & d'autre : les Castillans avoient de plus gros vaisseaux & de meilleur canon, & mieux servi, mais il y avoit grand nombre de braves Soldats sur la Flotte d'Angleterre ; & quand ils pouvoient venir à l'abordage, rien ne résistoit à leur valeur. Le Sénéchal de la Rochelle qui étoit Anglois, voulut envoyer

au secours du Comte de Pembroc
1372. tous les Navires qui étoient dans le Port, mais il n'en fut pas le maître ; & les habitans de la Ville, François dans le cœur, regarderent le combat sans vouloir s'en mêler. La nuit les sépara ; mais au point du jour les Castillans, qui avoient conservé leur avantage, recommencerent avec tant de furie, qu'ils prirent ou coulerent à fonds la plus grande partie des vaisseaux ennemis. Le Comte de Pembroc, Guichard d'Angle, Othon de Grontson, & d'autres Seigneurs Anglois furent pris prisonniers & menés en Espagne. Ils y demeurerent jusqu'à ce que le Roi Dom Henri fit remettre le Comte de Pembroc entre les mains du Connêtable du Guesclin, pour retirer de lui le Duché de Molines, le Comté de Sorie, & les autres Terres qu'il lui avoit données en Castille. Pembroc convint du prix de sa rançon à six vingt mille francs, que des Marchands de Bruges s'obligerent de payer. Il traversa la France avec des Gardes du Connêtable;

Ann. de France 348.

mais il mourut à Arras, & sa rançon fut perdue. Le Connêtable prétendit que les Marchands de Bruges s'étoient obligés à les payer en leur propre & privé nom, & les fit assigner au Parlement ; mais le Roi par des raisons que nous ne sçavons point, l'obligea à se désister de ses poursuites, quoique bien fondées, & lui fit donner cinquante-quatre mille francs payables sur les Aydes de Rheims & de Châlons, à cinq mille francs par mois. Il voulut néanmoins que le Connêtable lui fît un transport en bonne forme, de tout ce qu'il prétendoit lui être dû par les Habitans de Bruges, sçachant bien que ces sortes de droits font toujours leur effet en tems & lieu, quand ils sont entre les mains de Princes assez puissans pour les faire valoir. Guichard d'Angle, & les autres Seigneurs Anglois prisonniers furent livrés à Olivier de Mauni, qui remit aussi au Roi de Castille la Terre de Crete, & fit payer aux Anglois des sommes considérables avant que de les mettre en liberté.

1372.

Trés. des Chartes. Layette de du Guesclin.

La défaite de l'Armée Navale
1372. d'Angleterre donnoit au Roi le moyen de pousser ses Conquêtes : mais il sembloit que personne n'o-
Frois. I vol. 415. soit s'y opposer. Le Duc de Lancastre étoit repassé à Londres après avoir établi en Gascogne le Captal de Buch & les Sires de Mucidan & de l'Esparre, en Poitou Louis de Harcour, & en Saintonge Louis d'Argenton & Guillaume de Montendre. C'étoient les meilleurs Capitaines qui fussent dans le service d'Angleterre, mais ils avoient peu de troupes, encore moins d'argent, & tout le plat Pays avoit les inclinations Françoises. Charles bien informé de l'état des choses donna une grosse Armée au Connêtable, parce qu'il n'en voyoit point d'Angloise qui pût donner bataille, & qu'il ne s'agissoit que de prendre des Villes ; le Duc de Bourbon beau-frere du Roi, les Comtes d'Alençon & du Perche Princes du Sang, le Dauphin d'Auvergne, le Maréchal de Sancerre, les Comtes de Saint Paul & Vendôme, le Vicomte de

Rohan, les Sires de Sulli, de la Tour, de Laval, de Beaumanoir & de Beaujeu accompagnerent le Connêtable, qui marcha en Poitou & prit Montcontour, la Ville de Vivonne & le Château de Montmart, qui appartenoient à Aimery de Rochechoart, & toutes les autres Places hormis Poitiers, la Rochelle, Chisai, Niort & Thoüars. Il assiégea Thoüars; mais comme la Ville étoit bien fortifiée, & que quantité de Noblesse du Pays s'étoit jetté dedans, il convint avec les assiégés de les laisser en repos jusqu'à la Saint Michel, à condition qu'ils se rendroient à l'obéissance du Roi, si dans ce tems-là le Roi d'Angleterre ou l'un des Princes ses enfans ne paroissoit pas à la vûe de leur Ville avec une armée capable de *tenir journée*, & de faire lever le siége. Ces sortes de Capitulations étoient alors fort en usage, elles portoient surséance d'armes, les Assiégés donnoient des Otages aux Assiégeans, & ne pouvoient fortifier leur Place ni augmenter leur garnison.

1372.

Hist. de Bert. du Guesclin 105.

Il marcha ensuite vers le Limou-
1372. sin, & alla joindre le Duc de Berri, qui assiégeoit Sainte Severe. Le Duc de Bourgogne arriva au siége quelques jours après, suivi de la Noblesse de son Pays commandée par le Sire de la Trimoüille. Le Connétable suivant les prérogatives de sa Charge donnoit les ordres, mais il consultoit les Princes, & avoit pour eux les égards qu'il devoit à leur naissance & à leur mérite personnel. Il estimoit & respectoit les freres du Roi, mais il aimoit tendrement le Duc de Bourbon, & voulant lui faire acquerir de la gloire, il lui donnoit d'ordinaire les emplois les plus périlleux. Le Duc de Bourbon de son côté se souvenoit que du Guesclin avoit vangé la mort de la Reine de Castille sa sœur, la reconnoissance achevoit dans son cœur ce que l'estime avoit commencé. Le Connétable alla d'abord reconnoître la Place, suivi d'Olivier de Clisson & du Maréchal de Sancerre; il s'approchoit du fossé à la faveur de quelques haies, lorsque

les Assiegez lui crierent de dessus les murailles : *Approchez François, approchez sans crainte, on ne tirera point sur vous, & voyez à votre aise si nos murailles sont bonnes, & si nos fossez sont assez profonds.* Le Connêtable s'approcha sur leur parole, & visita une partie de la Place, s'écriant de tems en tems qu'elle étoit imprenable ; mais quand il en eut bien remarqué le fort & le foible, *Adieu Messieurs*, leur cria-t-il en se retirant, *vous aurez incessamment de nos nouvelles.*

1372. Hist. de Bert. du Guesclin. 208.

En effet il fit préparer aussi-tôt des échelles pour donner un assaut général, & ordonna trois attaques en même tems. Il en voulut commander une, & donna les deux autres au Duc de Bourbon & au Maréchal de Sancerre. Les Anglois soutinrent l'assaut le premier jour & furent forcez le lendemain. Jean de Chatelmorant & Ploton de Chatelus planterent les premiers sur les murailles de la Ville l'Etendart du Duc de Bourbon, qui y fut presque aussi-tôt qu'eux. A cette vüe les Gens

Cron. de Bourbon p. 71.

du Connêtable & ceux du Maréchal
1372. de Sancerre firent des efforts extraordinaires, tout fut forcé, on passa au fil de l'épée une partie de la garnison, & les Bourgeois furent pillez. Le Captal de Buch, qui marchoit au secours avec trois mille hommes d'armes, fut obligé de se retirer.

Le Captal avoit été fait Connêtable de Guienne après la mort de Chandos, c'étoit le meilleur Officier qu'eussent les Anglois, il se retira à S. Jean d'Angeli, où il demeuroit ordinairement, & licentia ses troupes. Il en eut besoin quelque jours après, la Dame de Soubise sa parente lui manda, que trois cens hommes d'armes François commandés par le Sire de Pons l'avoient assiégée dans son Château à l'embouchure de la Charente, & que sans un promt secours elle seroit obligée de se rendre à discretion. Le Captal monte aussi-tôt à cheval, prend seulement trois cens hommes d'armes, marche nuit & jour le long des bords de la Mer, surprend les François,

dans leur camp & les prend prisonniers presque sans coup ferir, mais 1372.
en s'en retournant il fut attaqué & pris lui-même.

Ce fut le Prince Juain de Galles, qui rendit un service si important à la France. Il étoit fils du Prince Edmond, que le Roi Edouard avoit fait mourir pour s'emparer d'une petite Principauté, qu'il avoit encore conservée dans le Nord du païs de Galles. On l'avoit sauvé d'Angleterre encore enfant sous le Regne de Philippe de Valois. Le Roi Jean Du Till. f. 90.
auprès duquel il avoit été élevé enfant d'honneur, lui avoit donné de grosses pensions & le commandement de sa Flotte, parce qu'il entendoit bien la mer; il avoit eu beaucoup de part au gain de la Bataille navale devant la Rochelle, & croisoit continuellement sur les côtes de la Guienne & de Poitou. Il fut averti que le Captal de Buch marchoit vers Soubise avec seulement trois cens lances, il en mit à terre quatre cens, se posta sur le passage du Captal & l'attaqua dans

le tems, que Vainqueur & même
1372. embarassé de ses prisonniers, il ne songeoit qu'à se retirer à Bordeaux. Le Combat ne fut point disputé, les Anglois qui ne songeoient plus à se battre, prirent la fuite & le Captal, qui n'étoit pas accoutumé à fuir, fut pris prisonnier. Le Roi, qui le connoissoit seul capable de défendre la Guienne contre lui, l'envoya chercher aussi-tôt, le combla d'honneurs & de caresses, & le fit mettre à Paris dans le Temple, sans jamais vouloir entendre parler de le recevoir à rançon. En vain Edouard offrit de s'engager à rendre pour le Captal quatre Chevaliers François, fussent-ils Princes: Le Roi tint ferme, & connoissant par son Connêtable ce qu'un homme seul est capable de faire, il ne voulut jamais le relâcher. Il lui fit proposer souvent des partis fort avantageux pour entrer à son service, & enfin la liberté sans payer de rançon, pourvû qu'il promît de ne point servir le Roi d'Angleterre. Le Captal répondit toujours, qu'il

serviroit son Maître jusqu'à la mort, & mourut au Temple cinq ans 1372.
aprés rongé de chagrin de voir les affaires des Anglois tomber en décadence, sans qu'il y pût apporter de rémede.

Sa prise découragea les peuples du Poitou, qui avoient encore quelque affection pour les Anglois. Les Bourgeois de Poitiers, qui se voyoient sans défense, envoyerent des Députez au Connêtable, il s'en approcha avec l'Armée & y entra. Le Roi pour les récompenser d'avoir donné un si bon exemple aux autres Villes, leur fit expédier des Lettres patentes, par lesquelles de sa pleine puissance & autorité Royale, il annoblit les Maire, Echevins & Conseillers Jurez de la Ville de Poitiers au nombre de vingt-cinq, leurs descendans & même leurs Successeurs.

Registres du Parl. & Ch. des Comptes.

La conquête de Poitiers paroissoit peu importante au Connêtable, au prix de celle de la Rochelle, qu'il projettoit depuis long-tems. Il y avoit des intelligences secrettes, les Bourgeois de la Ville étoient

fort las de la domination Angloise,
1372. mais ils étoient bridés par un Château très-fort où il y avoit garnison. Leur Maire nommé Cadorier étoit de l'intelligence, & se rendit maître du Château par un stratagême assez singulier. Il envoya prier Mancel, Capitaine Anglois qui commandoit dans le Château, de venir dîner chez lui avec les principaux de la Ville, sous prétexte d'aviser aux moyens de se défendre contre l'Armée Françoise qui approchoit. Mancel s'y trouva, on fit grand'chere, & après le dîné le Maire fit apporter des Lettres d'Edoüard scellées du grand Sceau d'Angleterre; & ordonna au Greffier de la Ville d'en faire la lecture. Mancel reconnut bien le Sceau d'Angleterre; mais comme il ne savoit pas lire, il s'en rapporta au Greffier, qui lut un faux ordre d'Edoüard de faire la revuë de tous ceux qui pouvoient porter les armes dans la Rochelle, avec ordre à Mancel de mêler avec eux les soldats de sa garnison, afin d'apprendre plus aisément aux Bour-
geois

geois à faire l'exercice. Le Maire dès le lendemain fit armer mille 1372.
Bourgeois, & Mancel sortit du Château avec la plus grande partie de sa garnison, il dispersa ses soldats parmi les Compagnies des Bourgeois pour servir de Sergens, & dans le tems qu'il alloit commencer à leur apprendre le métier de la guerre, le Maire donna le signal, on se saisit de Mancel & de tous ses Soldats, qui, en petit nombre & surpris, ne firent aucune résistance. Le Maire sans perdre tems s'empara du Château, & y mit des Bourgeois en garnison. Aussi-tôt il envoya des Députés au Connêtable, lui manda que les Anglois n'étoient plus maîtres dant la Ville ni dans le Château, que les Bourgeois etoient prêts à se soumettre à l'obeissance du Roi, & qu'ils demandoient seulement qu'on leur permît de démolir le Château, & que le Roi y établît une Fabrique de Monnoies. Le Connêtable leur accorda tout, & y entra le jour suivant aux acclamations du peuple.

1372. Il marcha le lendemain vers Fontenai-le-Comte, & s'étant lui-même approché des murailles, fomma le Gouverneur de fe rendre. Il fe nommoit Jean de Harpedanne, & quelques jours auparavant il étoit forti de fa Place, mais fa femme parut fur une tour, belle, jeune, armée de toutes pieces, & dit au Connêtable : *Que puifque par fes conquêtes il reffembloit au grand Cyrus, elle tâcheroit d'imiter la Reine Thomiris.* Du Guefclin, que de pareilles menaces ne faifoient qu'animer, commanda l'attaque, les murailles furent fapées, on donna l'affaut, qui fut d'abord foutenu avec vigueur, la brave Gouvernante étoit par tout ; mais enfin voyant la plupart de fes gens hors de combat, elle demanda à capituler, & le Connêtable qui étoit bien aife de lui fauver la vie, lui accorda les conditions qu'elle voulut.

Hift. de Bertr. du Guefclin 226.

Le Roi contribuoit aux Conquêtes du Connêtable en lui envoyant de tems en tems des fecours d'hommes & d'argent, il en tiroit beaucoup des Juifs, qu'il obligea à porter fur

leurs habits une marque pour les faire connoître. Il les avoit fait rentrer 1372.
en France pendant qu'il étoit Regent pour en tirer de tems en tems de grosses taxes, & leur avoit permis de prendre quatre deniers pour livre de profit de l'argent qu'ils prêtoient. Ce ne devoit être que pour un tems fort court, mais les nécessités de l'Etat l'obligerent à leur accorder encore un terme de dix années, qu'ils payerent bien cherement.

Cependant le Roi d'Angleterre avoit été averti de la capitulation de Thouars, & comme la perte de cette place entraînoit celle du reste du Poitou, il fit un effort extraordinaire & résolut d'aller lui-même la secourir. Il assembla cinq mille hommes d'armes & dix mille Archers sans compter les Matelots & les Pionniers. Le Duc de Lancastre & le Compte de Cambridge ses enfans commandoient sous lui, & ne pouvant se servir du Prince de Galles qui se mouroit, il voulut mener avec lui Richard son petit-fils, pour lui aprendre de bonne heure un mé-

tier où son pere avoit surpassé les au-
1372. tres hommes. Il déclara avant que de partir & du consentement de ses Barons, que si pendant son absence le Prince de Galles venoit à mourir, son fils Richard entreroit dans tous ses droits, & seroit regardé comme l'heritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, sans que le Duc de Lancastre ni les Comtes de Cambridge & de Bukingam oncles y pussent jamais rien prétendre.

L'embarquement se devoit faire à Hampton, mais il n'y avoit point de vent, & il y fallut attendre un mois. Enfin Edouard s'embarqua avec plus de six cens Bâtimens tant Vaisseaux de guerre que de charge, il passa la Manche heureusement, & se préparoit à doubler le Cap de S. Mahé en Bretagne, lorsqu'un vent de Sud s'éleva si violent, qu'il falut regagner le Nord de l'Irlande & de l'Ecosse, & après avoir beaucoup souffert de la tempête rentrer dans les Ports d'Angleterre pour s'y radouber.

Rec. des Traitez du Till. t. 101

Ainsi la S. Michel étant venue

ſans que le Roi d'Angleterre eût pû mettre pied à terre en France, le 1372.
Connêtable remena l'Armée devant Thouars, & la Ville ſe rendit ſuivant la Capitulation arrêtée trois mois auparavant. Il marcha enſuite, ſans perdre un moment, au Château de Chiſai, qu'il aſſiégea, & qu'il prit, après avoir battu douze cens hommes d'armes que Jean d'Evreux Gouverneur de Niort avoit aſſemblés pour le ſecourir. Les Anglois pour ſe reconnoître dans le combat, avoient mis par deſſus leurs armes des caſaques de toile blanche, avec des croix rouges peintes par devant & par derriere. Quand le Connêtable après leur défaite vit ces caſaques, il en fit prendre deux cens à autant de Cavaliers, & leur commanda d'aller à toute bride vers Niort, qui n'étoit qu'à quatre lieuës de là, & de demander retraite dans la Ville, & qu'au cas qu'on leur ouvrît les prenant pour des Anglois, ils ſe ſaiſiſſent d'une porte, & s'y fortifiaſſent juſqu'à ce qu'il leur eût mené du ſecours. Ce ſtratagême réuſſit, & deux

1372. heures après étant arrivé à Niort, il trouva ses Gens maîtres d'une porte de la Ville, où ils se défendoient contre les Habitans. Le Connêtable fit aussitôt crier, *Notre-Dame du Guesclin*, & les Habitans lui apporterent les clefs. Ainsi par sa diligence il prit en un même jour un fort Château, gagna un combat, & surprit la seule Ville considerable qui restoit aux Anglois en Poitou. Il avoit accoutumé de dire, *que la diligence à la guerre étoit aussi necessaire que le courage, & qu'il avoit oüi dire, quoiqu'il ne fût pas savant, qu'Alexandre n'avoit conquis l'Asie que parce qu'il ne remettoit jamais au lendemain.*

Après la prise de Niort le Roi reçut le serment de fidélité des Prelats & des Barons de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois. Il donna au Duc de Berri son frere le Comté du Poitou avec le fief de Parthenai, & les Terres de Chisai, de Cirai, & de Mesle, ne s'en reservant que la Souveraineté, le ressort & la connoissance des Eglises Cathédrales & autres de fondation Royale. Le Duc

Rep. des Ord. 1. vol. Inv. du Tresor des Char. t. 1. Hist. de Ber. l. 4. p. 121.

de Berri s'étoit trouvé depuis le commencement de la guerre à toutes les 1372.
occasions dangereuses, il y avoit souvent exposé sa vie & le bien de ses Vassaux. Il fit hommage au Roi du Comté de Poitou & promit de l'assister d'hommes & d'argent envers & contre tous, & nommément contre le Roi d'Angleterre & ses enfans. Les Comtés de Saintonge & d'Angoulême furent en même tems réunis à la Couronne.

Mais tandis que le Roi par sa sagesse & la valeur de son Connêtable faisoit de si grandes Conquêtes, le Duc de Bretagne étoit fort embarassé sur ce qu'il avoit à faire. Il voyoit les François reprendre visiblement le dessus, & les Anglois battus en toutes rencontres & prêts à être chassés de la Guienne aussi-bien que du Poitou & du Limosin. Les choses n'étoient plus égales entre les deux Nations, Edouard vieux, cassé par les travaux de la guerre n'étoit plus en état de faire de grandes entreprises; Son fils aîné ce vaillant Prince de Galles languissoit dans une si grande foiblesse,

1372. qu'il ne pouvoit ni ne vouloit plus entendre parler d'affaires, & ne songeoit qu'à mourir. Il est vrai que le Duc de Lancastre aimoit la guerre, mais on ne le croyoit pas heureux, ses premiers exploits n'avoient pas fait grand bruit, & les Anglois eux-mêmes ne le regardoient pas dans le combat comme le frere du Prince de Galles; ils avoient perdu, quelques années auparavant leurs plus habiles Generaux, Jean Chandos Connêtable de Guienne avoit été tué, & le Captal de Buch étoit prisonnier à Paris, sans esperance d'être racheté.

D'autre côté le Roi Charles étoit encore dans la fleur de son âge, & quoique son temperament eût été affoibli par le poison, que le Roi de Navare lui avoit fait donner autrefois, sa tête n'en avoit point été attaquée: il travailloit à ses affaires plus qu'aucun Roi de ses Prédecesseurs n'avoit jamais fait, tenoit ses conseils régulierement, & sans presque sortir de Paris ou des environs, son esprit se répandoit par tout le Royaume, & donnoit le mouvement à

tout ce qui se faisoit dans les Provin-
vinces. Il ne conduisoit pas lui-même 1372.
ses Armées, sa santé trop délicate l'en empêchoit, mais il étoit assez heureux pour avoir ses freres pour ses Lieutenans; le Duc d'Anjou, malgré son humeur hautaine & dédaigneuse, lui obéissoit exactement. Le Duc de Berri plus doux & plus porté à la paix, endossoit la cuirasse quand il le faloit, & le Duc de Bourgogne qui par son mariage avec l'heritiére de Flandres se voyoit presque aussi puissant que le Roi, ne pouvoit se lasser de lui en témoigner sa reconnoissance, & publioit par tout que la tendresse de frere l'avoit emporté en cette occasion sur la politique de Roi. Charles voyoit que ses freres lui étoient soumis, il esperoit de leur bon naturel qu'ils ne changeroient jamais de sentimens; il partageoit entre eux les emplois, de peur qu'ils n'eussent de la jalousie l'un de l'autre. Enfin pour les délivrer de la tentation dangereuse du commandement absolu, il avoit fait Bertrand du Guesclin Connêtable de France, l'avoit com-

1372. blé d'honneurs & de caresses, afin que ses freres ne dédaignassent pas d'en faire autant ; & en choisissant pour un si grand poste un simple Gentilhomme, que son merite seul faisoit valoir, en le mettant au dessus de tous les Prince de son Sang, il avoit fait un coup de maître, sachant bien qu'il n'abuseroit jamais de son autorité, ou que s'il en abusoit, la Majesté Royale n'auroit qu'à paroître pour le faire rentrer dans son néant.

Le Duc de Bretagne étoit informé de tout, il avoit l'obligation de son rétablissement au Roi d'Angleterre, & se regardoit encore comme son gendre, quoique la Duchesse sa femme fût morte & ne lui eût point laissé d'enfans. La reconnoissance, l'amitié, son inclination naturelle le portoient à prendre le parti d'Edoüard. Il avoit même sujet de craindre, que quand les François se verroient les plus forts, ils ne voulussent rétablir la Duchesse Jeanne veuve de Charles de Blois, & il ne pouvoit pas douter que le Connêtable ne se fit un honneur de combattre pour les enfans

de son ancien Maître, qui étoient encore prisonniers en Angleterre. Toutes ces raisons le poussoient à se déclarer pour les Anglois, mais il n'osoit, & craignoit une révolte dans son Païs. La plupart des Seigneurs Bretons regardoient avec émulation la fortune de Bertrand du Guesclin & celle d'Olivier de Clisson, ils cherchoient tous à se pousser à la Cour de France, & prenoient parti dans les Troupes du Roi : il y en avoit plusieurs à qui le Connêtable faisoit donner des pensions ; les autres, comme Rohan, Laval, Beaumanoir, Rieux, Beaumont, demeuroient dans leurs Terres, & se plaignoient hautement de leur Duc qui les éloignoit de son Conseil, & partageoit toutes ses graces entre les Anglois. Le Duc dans cette disposition d'affaires, eût bien souhaité que les choses eussent été balancées entre les deux Rois, & que tantôt vaincus tantôt vainqueurs ils se fussent affoiblis de part & d'autre. Il y eût trouvé sa sureté, & même de la considération ; mais il voyoit les Anglois chassés du Poitou,

1372

1372. du Limosin, & d'un partie de la Guienne,& commençoit à sentir que le Roi de France lui parloit en Maître. En effet, Charles lui manda qu'il avoit besoin de son service, & que comme vassal de la Couronne il eût à le venir trouver incessamment,avec le plus de troupes qu'il pourroit. Le Duc répondit, que par le traité de Bretigni il devoit demeurer neutre, & cependant il manda au Roi d'Angleterre de lui envoyer des troupes pour mettre dans ses Places, prévoyant assez que le Roi ne se contenteroit pas de sa réponse, & qu'il le feroit attaquer au premier jour.

Edoüard lui envoya aussi-tôt cinq cens hommes d'Armes & deux mille Arbalêtriers qu'il mit dans Brest,dans Kimper, & dans Morlaix, témoignant assezpar là qu'il ne se fioit plus qu'aux Etrangers. Il mit aussi de nouveaux impôts sur le peuple, & les fit exiger avec dureté.

Ce fut le signal de la révolte par toute la Bretagne. Le Comte de Laval s'empara de Rennes, le Vicomte de Rohan surprit Vannes, le Ker-

goüet & Lesneven, la plupart des grosses Villes chasserent leurs garnisons, & tous écrivirent au Roi, se mirent sous sa protection, & le prierent de leur envoyer son Connêtable pour chasser les Anglois de la Province. Le Roi ne balança pas, le Connêtable reçut ses ordres & partit pour aller au secours de ses vieux amis. Il passa à Pontorson, dont il avoit le Domaine & & le Gouvernement, & entra en Bretagne accompagné du Duc de Bourbon, des Comtes d'Alençon & du Perche, de Gui de Châtillon Comte de Blois, qui lui amena cent hommes d'Armes, du Maréchal de Sancerre, du Dauphin d'Auvergne & de plusieurs autres Seigneurs. Il s'assura en passant de Fougeres & entra dans Rennes, dont le Comte de Laval lui apporta les clefs. La Duchesse de Bretagne en venoit de sortir pour se retirer à Vannes. Quelques hommes d'Armes du Duc de Bourbon la suivirent & l'arrêterent à quatre lieues de là; le Duc y alla aussi-tôt, & la Duchesse toute éplorée lui dit en le voyant: *Ha biau*

1372.

— *cousin suis-je prisonniere? Nenni Ma-*
1372. *dame*, répondit-il, *n'avons mie guerre aux Dames, mais votre mari se gouverne etrangement envers le Roi son droit Seigneur, & fait fole entreprise qu'il ne poura mettre à fin.* Il lui fit rendre ensuite tout ce qu'on lui avoit pillé, & avec la permission du Connêtable, il lui donna une escorte pour la conduire en lieu de sureté.

Le Duc de Bretagne rassembloit ses troupes auprès de Brest, il avoit mis ensemble près de quatre mille hommes d'armes & beaucoup d'Infanterie, c'en étoit assez pour combattre les François, mais il connut bien-tôt que ses sujets l'abandonneroient au milieu du combat, & que ne demeurant qu'avec les Anglois il seroit défait & perdu sans ressource, son armée n'étant composée que des garnisons de ses Places, qui après la perte de la bataille demeureroient ouvertes au Vainqueur. Il chercha les voies d'arrêter la rapidité du Connêtable, & tacha de gagner du tems en lui faisant parler d'accommodement. Il attendoit de nou-

veaux ſecours d'Angleterre, le Comte de Salisberi étoit en mer & devoit 1372.
arriver à tout moment. Mais du Gueſclin ſavoit, qu'il ne faut jamais interrompre le cours d'une expédition ſur des paroles generales, qui marquent toujours de la foibleſſe ou de l'artifice; il continua ſa marche, & le Duc n'oſant l'attendre prit le parti le plus ſûr, mit ce qu'il avoit de meilleures troupes & de plus fidelles dans ſes Places, déclara Robert Knolles ſon Lieutenant general en Bretagne, & s'embarqua à Conkarneau pour paſſer en Angleterre. Le Comte de Salisberi, qui avoit brûlé ſept vaiſſeaux Caſtillans en paſſant à la rade de S. Malo, arriva quelques jours après à Breſt, ſachant la revolte de la Bretagne & la retraite du Duc, ne voulut pas ſeulement mettre pied à terre, & retourna à Londres.

Dès que le Connêtable eut appris que le Duc de Bretagne avoit quitté la partie, il appliqua tous ſes ſoins à en profiter. Il marcha à Dinan, à Ploërmel, à Jugon & à Vannes: Il n'y avoit point de garniſon dans toutes

ces Villes, & les Habitans lui en ap-
1372. porterent les clefs. Il fit ensuite avancer son Armée vers Hennebond, mais il ne trouva pas la même facilité à s'en emparer.

La Ville étoit grande, peuplée & bien fortifiée, il y avoit une garnison d'Anglois, & les Habitans se souvenoient de la vaillante Comtesse de Montfort mere de leur Duc, qui autrefois avoit soutenu un long siege contre toute la puissance des François. Ils ne songeoient pas qu'on avoit trouvé de nouvelles manieres d'attaquer les Places, que les béliers & les machines de bois se taisoient devant les canons, dont l'invention encore nouvelle du tems du premier siege, s'étoit perfectionnée, que de plus, on faisoit des mines, qui tout d'un coup enlevoient en l'air les murailles les plus épaisses, & qu'enfin ils avoient à faire à Bertrand du Guesclin. Ils se moquerent des sommations qu'on leur fit, & soutinrent plusieurs assauts. Le Connêtable peu accoutumé à trouver qui lui resistât, ordonna un assaut géneral; la bréche

étoit grande, ses troupes animées par sa presence firent des efforts extraordinaires. Il vit enfin un de ses Etendarts planté sur le rampart, & la ville prête à tomber entre les mains du Soldat en fureur. Alors touché de la malheureuse destinée de tant de braves gens Bretons comme lui, il mit l'épée à la main, monta lui-même à l'assaut, & d'un ton de Maître; s'écria : *Qu'on cesse le combat, & qu'on m'écoute.* Tout obéit à sa voix, amis & ennemis; il prescrivit à chacun la loi qu'il devoit suivre, pardonna aux Habitans, fit les Anglois prisonniers de guerre, & promit à ses soldats de récompenser leur obéissance, puisqu'il les empêchoit de joüir du fruit de leur valeur.

1372.

Hist. de Bert. du Guesclin p. 240.

Après la prise d'Hennebond le Connêtable fit attaquer Kemperlé, & l'emporta en quatre heures; le Vicomte de Rohan planta le premier sa Banniere sur la muraille, Beaumanoir & Beaumont y furent presque aussitôt que lui. Conkarneau ne fit gueres plus de resistance. Il ne restoit plus que Brest & Derval. Mileborne favori du Duc de Bretagne, étoit entré

dans Breſt avec ſes meilleures trou-
1372. pes. Le Connêtable en fit commencer le ſiége dans les formes, & après plusieurs aſſauts ſoutenus avec vigueur, les Aſſiegez promirent de ſe rendre dans ſix ſemaines, s'ils n'étoient ſecourus par une armée capable de donner bataille. Le terme n'étoit pas encore expiré, que le Comte de Saliſberi arriva d'Angleterre à un quart de lieuë de Breſt, & prit un poſte fort avantageux, où il ſe fortifia encore par de bons foſſés & des paliſſades. Il manda au Connêtable qu'il étoit venu pour donner bataille, qu'il l'attendoit de pied ferme. Du Gueſclin qui ne jugea pas à propos de l'aller attaquer dans ſon fort, lui répondit, qu'il y avoit entre eux une belle campagne, où ils pouvoient ranger leurs troupes en bataille, & voir *qui auroit belle amie*. Saliſberi repliqua qu'il n'avoit point de Cavalerie, qu'il ne ſortiroit point de ſon poſte, & qu'en un mot la Capitulation de Breſt ne marquoit point le lieu où ſe devoit donner la bataille. Il entra le lendemain dans Breſt, croyant avoir

ſatisfait à la Capitulation, changea la garniſon, y mit toutes ſortes de pro- 1372.
viſions de guerre & de bouche, & remonta ſur ſes vaiſſeaux. Le Connêtable ſe plaignit de ſa mauvaiſe foi, leva le ſiege, & prit le chemin de Nantes, qu'il vouloit remettre à l'obéiſſance du Roi en retournant à la Cour.

Olivier de Cliſſon qui commançoit à être chargé des plus grands emplois, avoit aſſiegé & pris le Château de la Roche-ſur-Yon en Poitou. Il étoit enſuite revenu devant Derval, où Jacques de Broce commandoit en l'abſence de Robert Knolles, à qui la Place appartenoit en propre. Broce étoit convenu de ſe rendre, ſi dans deux mois il n'étoit ſecouru par une Armée, & avoit donné des Otages ſuivant la coutume; mais après la levée du ſiege de Breſt, Robert Knolles s'étoit jetté dans Derval avec des troupes &des munitions, & prétendoit que Broce ſon Lieutenant avoit excédé ſon pouvoir. Le Duc d'Anjou ſe preſenta devant la Ville au bout de deux mois, & demanda l'exécution de la parole don-

née. Knolles refusa, mais Olivier de
1372. Clisson, à qui son humeur sanguinaire fit donner le surnom de Boucher, menaça de quitter le service du Roi, si on ne traitoit à la rigueur des gens qui avoient manqué à une parole de guerre : & quoique le Duc d'Anjou en eût pitié, il fit pendre les Otages. Il falut pourtant lever le siege, & aller joindre le Connêtable qui, après s'être assuré de Nantes avoit pris le chemin de Paris, où les ordres du Roi l'appelloient.

Le Chancellier Guillaume de Dormans étoit mort depuis peu, & le Roi avoit donné les Sceaux par Commission au Cardinal de Beauvais son frere, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un sujet propre à remplir la premiere Charge de la Justice. Il ne disposoit pas légerement des grands emplois, & vouloit connoître à fonds la capacité de ceux qu'il employoit, sur tout des Juges, qui ont entre leurs mains la vie & le bien des hommes. Ses vûes de Justice, & son autorité s'étendoient sur tous les Païs

dépendans de la Couronne; & sur
ce qu'il apprit que le Comte de Flan- 1372.
dres avoit fait piller les Terres du Sire
de Longueval, l'un de ses principaux
Vassaux, il lui en fit une reprimande
sévere, & l'obligea à réparer le dommage.

Une Justice si exacte étoit suivie
des bénédictions du Ciel, Charles
aussi heureux dans sa famille que
dans son Etat, se voyoit deux enfans
qui se portoient bien, capables de
lui succeder, & le vingt-quatriéme de 1373.
Juillet la Reine accoucha d'une fille, *Nic Gil.*
qui fut baptisée dans l'Eglise de saint 358.
Paul sa Paroisse, par le Cardinal de
Beauvais. Le Dauphin Charles son
frere âgé de cinq ans fut son parain,
la Comtesse de Flandres & la Duchesse
de Bourbon furent ses maraines. Le
Roi peu de tems après envoya à Rome
une image d'or de sainte Agnés,
& des presens considerables aux
Eglises de saint Jean de Latran, de
saint Pierre, & de sainte Marie Majeure.
Le Pape lui avoit envoyé un
Bref, qui donnoit pouvoir à Pierre

de Villiers de l'Ordre des Freres Prê-
1373. cheurs Confeſſeur du Roi, & à ſes Medecins, de lui permettre l'uſage des œufs, du lait, du beurre & du fromage pendant le Carême.

Mſſ. de Chriſtine de Piſan 1. Par. p. 1.

La maniere de vie du Roi étoit fort réglée, & il faiſoit preſque tous les jours la même choſe. Il ſe levoit à ſix heures & demie du matin, ſe mettoit d'abord à genoux & prioit Dieu. Il s'entretenoit avec ſes Chambellans & quelques-uns des Courtiſans les plus familiers, pendant qu'on le peignoit & qu'on l'habilloit. Son Chapelain lui apportoit enſuite ſon Breviaire & lui aidoit à le dire. A huit heures il entendoit une grand'-Meſſe chantée en Muſique. Au ſortir de la Chapelle il donnoit audience à tout le monde pauvres & riches, liſoit lui-même ſur le champ les Requêtes qu'on lui preſentoit, accordoit celles qui lui paroiſſoient raiſonnables, & remettoit les douteuſes entre les mains de quelques-uns de ſes Maîtres des Requêtes pour les examiner. Il dînoit à dix heures, n'é-

toit pas long-tems à table, ne mangeoit presque jamais que d'une sorte de viande, & mettoit beaucoup d'eau dans son vin. Les joueurs d'instrumens ou Menétriers jouoient durant le répas. Après son dîné il donnoit audience aux Ambassadeurs des Princes Etrangers, & vouloit que tout le monde entrât dans ses appartemens, qui étoient souvent si pleins, qu'on ne s'y pouvoit pas tourner. Il se faisoit ensuite informer par ses Ministres des nouvelles tant du Royaume que des Païs Etrangers, signoit des Lettres de sa main, accordoit des Graces & disposoit des Charges vacantes. Il savoit la Langue Françoise mieux que pas un de ses Courtisans, éloquent sans affectation, jamais aucune parole superflue; & comme il connoissoit parfaitement la qualité & le merite d'un chacun, il avoit le secret même en refusant de les renvoyer tous contens. A une heure après midi il se retiroit dans sa chambre, & dormoit; ses Chambellans y entroient une heure après, &

1373.

l'entretenoient de choſes agréables; il
1373 ſe faiſoit apporter ſes pierreries, des meubles nouveaux, qu'il faiſoit faire, ou quelques marchandiſes rares des Païs éloignés, & qu'il n'achetoit jamais ſans ſavoir précisément ce qu'elles valoient, n'aimant pas à être trompé. Il alloit à Vêpres a trois heures, & enſuite entroit dans ſes jardins quand il faiſoit beau. Au retour de la promenade la Reine le venoit voir, on lui amenoit ſes enfans, & il ne manquoit point de les interroger, pour voir s'ils profitoient dans la crainte de Dieu, & dans la ſcience du monde. En hiver, au lieu de s'aller promener, il ſe faiſoit lire l'Ecriture ſainte ou quelques Livre de Morale des anciens Philoſophes. Il ſoupoit peu, & ſe couchoit de bonne heure. Il ſe plaiſoit à cauſer familiérement après ſon ſoupé avec la Riviere ſon Premier Chambellan, & quelques autres Courtiſans; & comme un jour, ſuivant la methode ordinaire de loüer les Princes, même en leur preſence, ils paſſoient en

en revûe toutes les actions de sa vie, & les proposoient comme des modelles achevés de sagesse & de politique, *Que vous êtes heureux, Sire*, s'écria la Riviere, *oui*, dit le Roi, *j'ai puissance de faire bien à autrui.* Il avoit de certains jours de la semaine destinés à de certains Conseils, où il entroit plus ou moins de Conseillers selon la nature des affaires.

1373.

MSS. du Pisan. 3. P. 3. p. 74.

Mais quand il alloit à ses maisons de campagne, c'étoit toujours avec dignité; jamais bon Prince ne sut mieux se faire porter le respect qu'on lui devoit : Homme comme un autre en particulier, il étoit toujours Roi en public. Il montoit un beau cheval richement enharnaché. Ses habits étoient magnifiques, ses Gendarmes marchoient devant & derriere, armés comme pour aller au combat. Ses Ecuyers portoient devant lui le manteau d'Hermine, l'Epée & le Chapeau Royal. Il marchoit seul, ses freres & les Princes du Sang qu'on appelloit alors les *Seigneurs du Sang*, suivoient à quelque distance, & ne

l'approchoient jamais qu'il ne les appellât; enfin il n'étoit pas difficile de
1373. le reconnoître à la magnificence de ſa marche.

Fin du Livre troiſiéme





HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIE'ME
ROY DE FRANCE.

LIVRE QUATRIE'ME.



E Duc de Lancastre étoit 1373.
arrivé à Calais le 20. de Juillet, avec toutes les forces d'Angleterre. Edoüard, qui se souvenoit encore des victoires de Cressi & de Poitiers, vouloit faire un dernier effort, son trésor avoit été ouvert, & presque épuisé pour lever des troupes dans la Basse-Allemagne; & il esperoit que son fils, suivi de cinquante mille hom- *Reg. du Parl. c. 2.*

— mes, reprendroit en une seule Cam-
1373. pagne le Poitou, & la partie de la Guienne que le Connêtable avoit conquise. Le Duc de Bretagne chassé de son Païs joignit les Anglois, avec le peu de Bretons qui l'avoient suivi, & envoya au Roi un Heraut avec la Lettre suivante.

A MON TRES CHIER SEIGNEUR

LE ROI DE FRANCE.

Tresor des Chartes du Roi.

SIRE, Charles Roi de France, qui vous reclamez être Souverain de mon Duché de Bretagne, il est bien vrai que depuis le tems que jeo estois entré en la foi & hommage de la Couronne de France, j'ai à vous toujours fait mon devoir envers ladite Couronne, & envers tous autres ausquels il appartenoit : mais ce nonobstant Vous, par Vous & par vos Gens, sans connoissance de cause, seulement par procés de fait, avez fait entrer par votre commandement & soutenance votre Connêtable, votre puissance & force de guerre en mon Duché de Bretagne, pris tout plein de moi Villes,

Châteaux & Forteresses, pris prisonniers, les uns rançonnez, & les autres 1373.
mis à mort : & à moi ont fait & font tout plein d'autres outrages, torts, domages & vilenies non reparables ; & parmi ce Vous m'avez scientement de votre propre volonté, & tout outrement & ouvertement montré mon ennemi, & imaginé à moi mon Etat défaire & détruire, parce que vous ne me voulez rendre les Terres que promistes à moi avoir rendre à certain tems, tant par Lettres & Scel comme autrement, comme jeo vous ai plusieurs fois requis ; ce qui fait à moi grands cousts & missions, en moi deboutant & mettant tout hors de la foi & hommage & obeissance de ladite Couronne, sans coulpe & messait de moi ou de ma partie, sans aucune cause raisonnable, dont il moi en déplaise trop, si que parmi les avant dites choses & causes, & tout plein des autres griefs qui à ce moi chassent. Jeo vous fais sçavoir que en votre deffaut jeo me tiens du tout franc, quitte & déchargé de la foi & hommage qu'ay fait à Vous & à la Couronne de France, de toute obeïssance ou sujettion faite à Vous

1373 *ne à ladite Couronne, ne à autre cause de Vous ou de la mesme Couronne, & vous tiens & repute mon ennemi, ne vous ne devez point merveiller, si jeo en fasse dommage à Vous & à votre partie pour moi revancher des tres-grands outrages, torts, dommages & vilenies devant dites.*

Le Duc de Bretagne & Comte de Montfort & de Richemont, de ma main écrite.

Le Roi reçut la lettre le huitiéme d'Août, & sans faire voir aucune émotion, répondit de bouche au Heraut, qu'il n'étoit pas besoin, que le Duc son Maître lui déclarât la guerre, puisque toute sa conduite passée marquoit assez son attachement aux ennemis de l'Etat. Il donna ensuite tous les ordres qu'il crut nécessaires pour s'opposer à l'irruption des Anglois, fit ramasser tous les vivres de la Campagne, les fit entrer dans les Villes, où il mit de bonnes garnisons, & sans se départir de sa poli-

tique ordinaite, il forma trois Camps volans, qu'il donna l'un au Duc de 1373.
Bourgogne, l'autre au Duc de Bourbon, & le troisiéme au Connêtable, leur ordonnant d'être toujours sur les aîles de l'Armée d'Angleterre, de lui couper les convois, de l'attaquer dans les défilez.& de faire avec sûreté en plusieurs petits combats ce qu'il ne vouloit pas hazarder dans une bataille.

Des Ordres donnés si judicieusement ne furent pas moins bien executés. Les Anglois entrerent d'abord en Artois, traverserent la Picardie & la Champagne. Le Duc de Bretagne eût bien voulu marcher du côté de son païs, qu'il assuroit être tout prêt à chasser les garnisons Françoises; mais le Duc de Lancastre vouloit aller en Guienne reprendre les Villes qu'il y avoit perdues. Il n'étoit pas fort habile dans les campemens, & souvent le Duc de Bourgogne & le Connêtable lui enlevoient des quartiers. Il entra en Champagne & se vint camper à la vûe de Troyes, où le Roi s'étoit enfermé avec quatre

mille hommes d'armes. Il lui offrit
1373. d'abord la bataille, qui ne fut point acceptée. Le Duc de Lancastre n'étant pas en état de former un siege, passa outre & traversa la Bourgogne & l'Auvergne avec une diligence, qui sentoit la fuite; son Armée déperissoit à vûe d'œil, l'hyver étoit déja avancé, les chemins mauvais, il ne trouvoit ni vivres ni fourages, les hommes & les cheveaux mouroient, il falloit se battre à tous les passages de riviere, les païsans retirés dans les montagnes assommoient sans misericorde tous les soldats qui s'écartoient. Lancastre s'en prenoit au Duc de Bretagne, & disoit, que les Anglois n'étoient venus en France, que pour le secourir. Le Duc de Bretagne de son côte se plaignoit qu'on l'avoit abandonné, & qu'au lieu d'aller droit en Bretagne, où toutes les Villes lui eussent ouvert les portes, les Anglois n'avoient songé qu'à reprendre leurs Places de Guienne. Cette mésintelligence achevoit de ruiner leurs affaires, le Connêtable qui les suivoit toujours avec sa Cavalerie en profi-

toit, & de toute cette grande Armée il n'en arriva à Bordeaux vers les Fêtes de Noël qu'environ six mille hommes, les uns avoient deserté, les autres avoient été tués ou pris prisonniers; le reste étoit mort de misere par les chemins, toute leur Cavalerie avoit perdu ses Chevaux manque de fourage, & plus de cinq cens Chevaliers arriverent à Bordeaux à pied & presque tout nuds. 1373.

Le Roi avoit envoyé Guillaume de Seris premier Président du Parlement de Paris au Pape Gregoire XI. pour tâcher d'accommoder les differens, que les Juges séculiers avoient tous les jours avec les Juges Ecclesiastiques. L'Archevêque de Roüen avoit excommunié le Bailli de Roüen pour avoir fait pendre un Clerc, quoique le Bailli alleguât pour excuse, que le Clerc étoit marié & ne portoit point la tonsure, & le Parlement avoit fait saisir le temporel de l'Archevêque, jusqu'à ce qu'il eût levé l'excommunication. Les Historiens n'ont point rapporté le succès de cette Ambassade, on sçait seulement que le Premier

President à son retour mourut à Lyon le 23. d'Octobre. Le Roi dispofa de
1373. la Charge le 12. de Novembre ensuivant en faveur de Pierre d'Orgemont President au Parlement de Paris & Chancelier du Dauphiné.

Quelques jours après le Cardinal de Beauvais mourut, fort regretté du Roi, qui lui avoit donné sa confiance. Ses services & sa profonde capacité l'avoient élevé aux premieres dignités de l'Etat & de l'Eglise, les Gens de Lettres étoient assurés de leur fortune d'ès qu'ils étoient connus de lui. Il fonda à Paris le College des Dormans, qu'on a depuis appellé le College de Saint Jean de Beauvais, y établit un certain nombre de Bourses pour entretenir de pauvres Ecoliers dont il laissa la nomination à sa famille, leur fit de grand biens pendant sa vie, & par son Testament leur legua quinze cens francs d'or; il voulut être enterré dans l'Eglise des Chartreux de Paris. Le Roi lui avoit rendu les Sceaux après la mort de Guillaume de Dormans son frere, de sorte qu'il falut songer à faire un

Chancellier. Charles avoit ses vûes, qui alloient toujours au merite, & il 1373.
voulut en cette occasion suivre les voies ordinaires. Il convoqua au Louvre son grand Conseil, composé des Princes de son Sang, des Evêques, des Prelats, & des autres Nobles, & y fit appeller tous les Conseillers du Parlement, & ceux de la Chambre des Comptes. Il s'y trouva cent trente Personnes. Le Roi après leur avoir dit qu'il les avoit fait assembler pour élire un Chancellier, les fit tous jurer l'un après l'autre sur les saints Evangiles, en y touchant de la main, qu'ils nommeroient la personne Ecclesiastique ou Séculiere qu'ils jugeoient en leur conscience être la plus digne de cet Emploi. Villemer Greffier du Parlement, & Blanchet Secretaire du Roi, reçurent les billets, les ouvrirent en presence de la Compagnie, & la pluralité des voix se trouva pour le Premier President d'Orgemont, qui en eut cent cinq Alors le Roi le fit approcher, & le déclara Chancellier de France, en lui mettant les Sceaux entre les

mains. Ensuite Villemer Greffier du
1373. Parlement s'adressa au Chancelier, & lui dit : *Sire, vous jurez au Roi notre Sire, que vous le servirez & conseillerez bien & loyaument à l'honneur & au profit de Lui & de son Royaume, envers tous & contre tous : Que vous li garderez son patrimoine, & le profit de la chose publique à vostre pouvoir : Que vous ne servirez à autre Maître & Seigneur que à lui, ne robes & pensions au profit de quelconque Seigneur que ce soit, ne prendrez dorésnavant sans congé ou licence du Roi, & que de lui n'impetrerez par vous ou ferez impetrer par d'autres licence sur ce ; Et se d'aucuns Seigneurs ou Dames avez robes ou pensions, vous y renoncez de tout, & aussi que vous ne prendrez dons corrompables, & ainsi le jurez-vous par ces Saints Evangiles que vous touchez.* Le Chancelier répondit, en se tournant vers le Roi : *Ainsi le jurai-je, mon très-redouté Seigneur.*

La mort du Cardinal de Beauvais Chancelier de France, mit l'Evêque d'Amiens à la tête des affaires ; il se nommoit Jean de la Grange, avoit

été d'abord Moine Benedictin, puis Abbé de Fescamp, & par son habileté en matiére de Finances, il s'étoit insinué dans les bonnes graces du Roi, qui le fit Evêque d'Amiens, & ensuite Cardinal. Il est accusé par les Historiens d'avoir été dur, interessé, ambitieux, se souciant peu des malédictions du peuple, & s'en chargeant volontiers, pourvu que les coffres du Roi fussent remplis. 1373.

Ainsi finit l'année 1373. aussi glorieuse pour Charles, qui se rendit maître de la Bretagne, du Poitou, & d'une partie de la Guienne, que malheureuse pour Edouard, dont les grands efforts n'aboutirent qu'à rançonner quelques Villes, & à brûler quelques Villages. Les peuples eurent beaucoup à souffrir en France, en Italie & en Angleterre, la famine fut presque universelle, & l'on y fut attaqué de maladies violentes, & jusqu'alors inconnues.

Les pauvres gens entroient tout d'un coup en frénesie, se dépouilloient tout nus, se mettoient une Couronne de fleurs sur la tête, & se

tenant par les mains couroient les
1373. rues & même entroient dans les Eglises chantant & dansant en tournoyant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par terre sans connoissance. Cette grande agitation les faisoit enfler, & il leur falloit serrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixemenr, le mal se communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garantissoit que par la fuite. Le peuple nommoit cette maladie danse de S. Jean, on l'a depuis appellée mal de sein ou mal caduc.

Mer. des Hist. l. 4. f. 28. Le mal des Ardens n'étoit pas moins à craindre, il prenoit le plus souvent dans l'aîne, où il se formoit des abcès & se communiquoit fort aisément. On remarqua encore comme une chose assez extraordinaire, que les Rivieres de Seine, de Marne, d'Oise & de Loire avoient été débordées deux mois durant, ensorte qu'on alloit en bateau à Paris dans la rue S. Denis & dans la place Maubert, & qu'on avoit peine à marcher dans la Campagne.

Le 2 du mois de Janvier Arnaud de Corbie fut reçû premier Président du Parlement à la place de Pierre d'Orgemont, qui avoit été fait Chancelier. Il eut les gages ordinaires de mille livres parisis. Le Roi l'avoit désigné & le Conseil l'avoit élû le 20. de Décembre de l'année précédente, mais sa réception avoit été differée parce qu'il n'étoit pas Chevalier. Le Roi lui fit cet honneur le jour de Noël, & il fut reçû avec de grands applaudissemens : il avoit été long-tems Conseiller-Clerc & ne s'étoit élevé que par son merite. 1374. *Reg. du Parl. C. 11.*

Le Pere commun des Chrétiens voyant les deux plus grands Rois de l'Europe se faire une guerre cruelle, n'oublioit rien pour tâcher de les mettre d'accord. Il représentoit à Charles que la guerre la plus heureuse est toujours suivie de grands malheurs, & qu'un bon Prince comme lui devoit relâcher de ses intérêts, & préférer à la gloire des armes & des conquêtes le plaisir sensible & solide de faire le bonheur public. Il mandoit à Edouard, qu'après avoir regné cin-

quante années presque toujours vic-
1374. torieux, il devoit songer à couronner une si belle vie par une mort tranquille & chrétienne : qu'il voyoit bien que les François avoient appris à leur dépens à faire la guerre, qu'ils avoient la même valeur de leurs Ancêtres, mais qu'ils n'en avoient plus la témerité, & qu'enfin il étoit de sa prudence d'arrêter par la paix ce torrent de victoires, qui lui feroit perdre en deux ou trois Campagnes le peu de Terres qu'il possedoit encore en France. Ces raisons dites par un Pape, que la sainteté de sa vie rendoit vénérable, toucherent les deux Rois, ils envoyerent des Plénipotentiaires à Bruges, avec pouvoir de faire la Paix ou la Trève. C'étoit un lieu fort propre à tenir les Conferences, & quoique le Comte de Flandres qui en étoit Seigneur fût Vassal de la Couronne de France, & que sa fille unique eût épousé le Duc de Bourgogne, les Ambassadeurs d'Angleterre s'y croyoient en sûreté, prévenus de longue main de l'inclination des Flamans, qui craignoient tou-

jours le voisinage des François. L'Archevêque de Ravenne & l'Evêque 1374.
de Carpentras Légats du Pape s'y rendirent des premiers comme Médiateurs. Le Roi y envoya le Duc de Bourgogne son frere, l'Evêque d'Amiens & quelques autres Seigneurs. Le Duc de Lancastre, l'Evêque de Londres, & le Comte de Salisberi s'y trouverent au nom du Roi d'Angleterre. D'abord les affaires parurent assez bien disposées, le Duc de Bourgogne offrit de la part du Roi de rendre au Roi d'Angleterre toutes les Places qu'il avoit perdues en Guienne depuis la derniere guerre, le Querci, le Rouergue & le Limousin y étoient compris, à condition que de son côté il rendroit Calais & Ardres, & qu'il renonceroit à ses vieilles prétentions sur la Normandie, le Poitou, la Saintonge & l'Angoumois. Les Plénipotentiaires d'Angleterre n'étoient pas trop éloignés d'accepter ces propositions, mais ils demanderent à tenir la Guienne en toute Souveraineté; ce que les Plénipotentiaires François ne pouvoient

pas accorder. Le Roi leur avoit dé-
1374. fendu expressément dans leurs instructions de se relâcher sur ce point là ; c'étoit un droit de la Couronne inaliénable, le Duc de Guienne avoit toujours été un des Pairs du Royaume, & plusieurs Rois d'Angleterre avoient prêté hommage en personne comme Ducs de Guienne. Ainsi les négociations furent rompues, & les Légats du Pape ne purent obtenir qu'une Trève d'un an, que les deux Rois regarderent moins comme un acheminement à la Paix, que comme un tems propre à faire de nouveaux préparatifs pour la guerre. Il fut neanmoins arrêté, qu'au bout de l'année les Plénipotentiaires reviendroient à Bruges pour tâcher de faire la Paix, ou du moins de continuer la Trève.

La Bretagne n'avoit pas été comprise dans la Trève. C'étoit une politique des deux Rois d'entretenir la guerre dans un Païs voisin, afin que les vagabons, scélerats, & gens inutiles y trouvassent de l'occupation, & que leurs Provinces en fussent dé-

chargées. Le Duc y avoit encore de
bonne Places, Brest, Derval, Beche- 1374.
rel & Aurai, où la Duchesse sa femme s'étoit enfermée. Il leva en Angleterre deux mille hommes d'Armes, & trois mille Archers, & vint en Bretagne avec le Comte de Cambridge, Thomas de Hollande beaufrere du Duc, Thomas de Grantson, & tous les jeunes avanturiers d'Angleterre. Il y fit d'abord quelques progrès, prit Saint Mahé, Saint Paul de Leon, Morlaix, Lannion, la Roche-d'Airien, & Guinguam. Mais comme le Païs ne se déclaroit point en sa faveur, le Comte de Cambridge s'ennuya, & voulut retourner en Angleterre avec les troupes Angloises. Le Duc fut obligé d'abandonner les Villes qu'il venoit de prendre, n'ayant point de garnisons à y mettre, & se retira en Flandres, où le Comte le reçut avec amitié, malgré les défenses du Roi, qui regardoit le Duc de Bretagne comme le plus dangereux de ses ennemis. Sa retraite ota le courage aux habitans de Becherel, ils se rendirent à Olivier de

Hist. de Bret. 605.

Cliſſon, qui aſſiſté du Vicomte de
1374. Rohan, & des Sires de Laval, de Rieux & de Beaumanoir, les aſſiégeoit depuis un an. Mais l'année ſuivante le Duc remit ſur pied de nouvelles troupes, & retourna en Bretagne. Il alla d'abord aſſiéger Saint Brieux; Olivier de Cliſſon qui commandoit dans la Province pour le Roi, y avoit mis une bonne garniſon; & n'étant pas aſſez fort pour faire lever le ſiége, il raſſembla les troupes que lui amenerent les Sires de Rohan, de Rieux, de Beaumanoir, & les autres Seigneurs Bretons, & alla attaquer un Fort que les Anglois avoient bâti auprès deKimperlé. Le Duc qui dépenſoit beaucoup en Eſpions, fut d'abord averti, leva le ſiége de S. Brieux,marcha nuit & jour vers Kimperlé dans l'eſpérance de ſurprendre Olivier de Cliſſon, dont il eût préferé la priſe à celle de la meilleure Ville de Bretagne. Il fit tant de diligence, qu'il n'étoit plus qu'à deux lieues du Camp des Bretons lorſqu'ils en furent avertis; ils ſe retirerent auſſi-tôt dans Kimperlé,

& le Duc les y assiégea avec la fureur qu'inspire le désir d'une vengeance prochaine. Les assauts furent donnés, & soutenus avec une pareille vigueur. Clisson & les autres Gentilshomme Bretons sçavoient bien qu'il n'y auroit point de quartier pour eux, & que le Duc irrité les traiteroit comme de sujets rebelles, s'ils tomboient jamais en sa puissance. Ils offroient en vain de se rendre, pourvu que leur vie fût en sûreté; le Duc les vouloit avoir à discretion, & ils étoient résolus à se faire tuer, lorsqu'il arriva au Camp deux Chevaliers de la part des Plénipotentiaires de Bruges, qui signifierent au Duc de Bretagne que la Trève entre les deux Rois avoient été renouvellée, qu'il y étoit compris, que tous actes d'hostilité devoient cesser, que chacun demeureroit en possession des Villes qu'il occupoit au jour de la signature de la Trève. Il fallut obéir, la Trève fut publiée, & le Duc après avoir changé les garnisons de ses Places repassa en Angleterre avec la Duchesse sa femme.

1374.

1374. La Trève avoit été prorogée jusqu'au premier jour d'Avril mil trois cens soixante & dix-sept. Le Traité qui en fut signé & juré de part & d'autre commençoit par ces mots.

Mss. de la Biblioth. du Roi C. 8354. f. 100. *Loys fils de Roi de France Duc d'Anjou & de Touraine, Comte du Maine, & Philipe fils de Roi de France Duc de Bourgogne, Messagers & Commissaires envoyez par nostre très-redoubté Seigneur le Roi, ayant de luy pouvoir, &c.*

Si-tôt que la Trève eut été signée; Mss. de Pisan 3. Partie p. 66. le Roi Charles Cinquiéme suivit ses inclinations les plus naturelles; elles étoient portées à jouir des douceurs d'une vie tranquille, mais tous ces plaisirs innocens, que sa gloire & le bon état de ses affaires lui pouvoient procurer, ne le touchoient pas s'il ne les partageoit avec ses sujets. Il aimoit fort les Gens de Lettres; ce Add. de N. à l'Hist. de Louis XI p. 360. qui paroît par la Préface du Livre intitulé le Songe du Verger, que lui dédie Charles de Louvieres Conseiller d'Etat. Il lui parle en ces termes:

Quand tu te peux retraire de la cure & de la grand pensée que tu prends pour 1374.
ton peuple gouverner & la chose publique, tu te applique en aucun retrait, & là secrettement lis ou fais lire aucune bonne escripture ou doctrine, ou fais par Clercs mouvoir aucunes doubtes ou questions : car sur tous Princes Chrétiens tu veyois & oys volentiers bons Clercs, tu les avance, & leur porte honneur & reverence, & tu les as en remembrance en les promouvant de ton propre mouvement.

Il donnoit des pensions à tous ceux qui se distinguoient par leur Esprit, ou par leur Doctrine. Robert Gaguin Général des Trinitaires ou Mathurins, dans son Epitre à Gui de Rochefort Chancelier de France, après avoir fort relevé la sagesse du Roi Charles Cinquiéme, ajoute ces mots:

Et comme il étoit fâché de n'avoir pas étudié pendant sa jeunesse, il cherchoit de tous cotez les Gens les plus habiles en toutes sortes de Sciences, & leur faisoit traduire en François les meilleurs Livres, afin qu'il pût lire &

1374. *entendre par lui-même les Citations Latines, que ses Conseillers rapportoient en opinant devant lui.*

Il envoyoit quérir fort souvent le Recteur de l'Université & des Docteurs en Théologie pour leur proposer les questions les plus difficiles & les faire agiter en sa présence. Il assembla une belle Bibliotheque composée des livres de l'Ecriture Sainte, de livres de Théologie, de Philosophie & de toutes les autres Sciences divines & humaines; & comme la Langue Latine ne lui étoit pas familiere, il fit traduire en François pour sa propre satisfaction & pour l'utilité publique, toute la Bible, plusieurs Livres de S. Augustin, la Morale d'Aristote avec sa Politique & ses Livres du Ciel & du Monde, Valere Maxime, Plutarque, les Dialogues de Petrarque de l'une & de l'autre fortune, & quelques autres Auteurs, qui, jusques-là n'étoient connus que des Sçavans.

Nicolas Oresme Philosophe & Théologien, qui de grand Maître du

du College de Navarre étoit devenu Précepteur du Roi, traduisit la Bible 1374. en François. Nicolas Flammel fameux Chymiste l'écrivit de sa main, & l'on voit encore à la fin du 2. volume ces mots écrits & signez de la main du Roi : *Cette Bible est à nous Charles. V. de nostre nom Roi de France, & est en 2. Volumes, & la fismes faire & parfaire.* Il fit aussi mettre en françois par frere Jean Golem Provincial des Carmes, le Livre nommé Rational des Offices divins, où toutes les cérémonies de l'Eglise sont marquées & où l'on voit deux tableaux, dont l'un représente le Sacre du Roi & l'autre le Couronnement de la Reine.

Mss. du Cabinet des Livres du Roi.

Evrard de Conty Medecin du Roi lui presenta deux Volumes de Commentaires en françois sur les Problêmes d'Aristote. Simon de Hesdin, Docteur en Theologie, traduisit Valere Maxime, & Rodolphe de Presle mit en François les Livres de saint Augustin de la Cité de Dieu.

Mais ce qui tenoit le plus au cœur du Roi, c'étoit la réformation de l'Eglise universelle & particuliere-

Mss. de la Biblioth. de S. Victor.

ment de l'Eglise Gallicane. Il ordonna
1374. dans cette vûe à Pierre Evêque d'Orviette en Toscane d'écrire l'Histoire des Pontifes Romains & de ramasser tous les Canons des Conciles, esperant que la lecture de ces saintes Ordonnances rappelleroit les Fidéles, & principalement les Ecclesiastiques à la vie des premiers Chrétiens. Tous ces Livres étoient examinés par des Docteurs avant qu'on les donnât au public, & taxés par quatre Libraires Jurez que l'Université nommoit, afin que les particuliers les pussent avoir à un prix raisonnable.

Add. de N. à l'Histoire de Louis XI. p. 359.

Hist. de l'Université 435.

Le Roi en donnant ordre à tant de choses differentes n'oublioit pas ses principaux devoirs : Il avoit été bon fils, il étoit bon mari, il vouloit être bon pere : Son respect & sa tendresse pour le Roi Jean, même pendant sa prison, lui avoient acquis l'estime de tout le monde ; sans se prévaloir de l'état des choses, il exécutoit avec docilité les ordres qui lui venoient d'Angleterre, & quand par le Traité de Brétigni le Roi eut été mis en liberté, on vit le fils tran-

quille & content d'avoir fait son devoir, remettre entre les mains du pere la souveraine Puissance & redevenir sujet comme auparavant. 1374.
Mais s'il avoit été bon fils, il étoit encore meilleur mari, il aimoit tendrement la Reine, & la connoissant sage, prudente & d'une discretion à toute épreuve, il lui communiquoit les affaires les plus importantes & la faisoit souvent entrer au Conseil, non qu'il s'en laissât gouverner, mais seulement pour avoir ses avis & profiter de ses vuës, que les femmes ont aussi bonnes que les plus grands hommes, quand la vivacité de leur esprit est temperée par le jugement. Il avoit toujours auprés de lui un grand nombre de Ministres, & connoissoit parfaitement la capacité de chacun d'eux, il les faisoit parler sur une affaire quelque fois en presence les uns des autres, souvent en particulier, & après avoir examiné leurs raisons il décidoit dans son Conseil secret, qui n'étoit ordinairement composé, que de trois ou quatre personnes. Une politique si sage lui

présentoit tous les jours des occasions
1374 de réflechir sur ses devoirs, il sentoit assez que la Royauté lui en imposoit de bien pesans, & se voyant d'une complexion foible, altérée par le poison que le Roi de Navarre lui avoit fait donner autrefois, il craignoit d'être prévenu par la mort dans les desseins, qu'il avoit formés pour le bien de son Royaume. Ces pensées, qui lui étoient très-familieres, le tenoient attentif à ne pas perdre un moment de tems. Il crut, que s'il venoit à mourir, son fils aîné étant encore dans un âge peu avancé, la France auroit tout à craindre d'une longue Minorité, que ses trois freres tous trois ambitieux & puissans ne s'accorderoient jamais pour le Gouvernement. Il connoissoit le Duc d'Anjou fier, impatient, emporté, ne pouvant souffrir qu'on resistât à ses volontés : Le Duc de Berri d'une humeur plus douce, mais aussi plus aisé à se laisser entrainer dans un mauvais parti ; & quoiqu'il aimât le Duc de Bourgogne plus tendrement que les autres, il voyoit son ambi-

tion, & son orgueil, aussi-bien que son courage & sa fidelité. Toutes ces 1374.
choses lui firent juger, que tandis que Dieu lui conserveroit la vie & l'autorité absolue, il devoit faire des réglemens si justes, qu'en assurant le repos de sa famille, il assurât en même temps celui de la France. Il fit publier à cet effet une Déclaration, qui fixe la Majorité des Rois à l'âge de treize ans & un jour. Il y expose fort au long les raisons qu'il a eues d'avancer l'âge de la Majorité, que les Enfans des Rois doivent être élevés avec tant de soin, qu'à l'âge de quatorze ans ils en sachent plus que le commun des hommes n'en sçait à vingt, qu'au reste il est à croire que Dieu leur donne des Ames proportionnées à leur naissance, & plus éclairées que les autres. Il rapporte ensuite les exemples de David, de Salomon, de Joas, & des autres Rois du peuple de Dieu, qui ont regné dès leur enfance. Il s'étend fort au long sur la Minorité de S. Louis, qui à l'âge de quatorze ans étoit capable de gouverner, également propre

dans un âge si tendre pour la Guerre
1374. & pour le Cabinet, & qui gouverna en effet pendant plusieurs années sous la Régence de la Reine Blanche sa Mere. *Mais comme*, ajoute-t-il, *la malice des hommes est grande, & augmente chaque jour, & qu'il se pourroit trouver dans la suite des temps des Regens ou des Regentes, qui abusant de leur autorité tiendroient le jeune Roi dans une longue tutelle. Nous, après une meure déliberation, de l'avis de nostre Conseil, de nostre pleine Autorité & Puissance Royale, Déclarons & ordonnons par cette nostre Loi faite en maniere d'Edit, que si par l'ordre de Dieu Nous ou nos Successeurs Rois venons à déceder laissant nos Enfans en bas âge, notre Fils aîné sera tenu & réputé Majeur dès qu'il aura atteint sa quatorziéme année, Voulons que tous nos Sujets lui prêtent serment de fidelité, & qu'il ait le Gouvernement & Administration du Royaume; Et ordonnons que cette presente Loi soit solemnellement publiée, & à perpetuelle memoire mise és Cofres & Tresor de nos Chartes. Donné en nostre Château du Bois de Vincennes, au mois d'Aoust* 1374.

Le Roi Philippe le Hardi avoit le premier fait publier une Ordonnance 1374.
en 1270. après la mort de S. Louis son *Tresor des*
pere, par laquelle il fixe la Majorité de *Chartes*
nos Rois à quatorze ans accomplis, au- n. 7.
lieu qu'auparavant ils n'étoient Majeurs qu'à vingt & un an. Et en 1344. le Roi Philippe de Valois ayant fait une espece de partage entre ses enfans *Eagea* son fils Philippe, promit Ce sont
de le lui faire jurer & ratifier, les mots
dès qu'il auroit l'âge de quatorze ans. du Titre.

L'année suivante au mois de Mai le Roi alla au Parlement tenir son Lit de Justice, & y fit publier & enregistrer son Ordonnance pour la *Font. t. 2.*
Majorité des Rois. Le Dauphin y étoit present, accompagné du Duc d'Anjou, des Princes du Sang, du Chancelier de France, & des Evêques qui se trouverent à Paris. Le Roi y fit aussi appeller le Recteur de l'Université, & le Prevôt des Marchands. L'Original de l'Ordonnance fut mis au Tresor des Chartes du Roi, & une Copie authentique scellée du grand Sceau en fut donnée aux Religieux de l'Abbaye de saint Denis, pour être

gardée dans leur Tresor. Le Duc
1374. d'Anjou jura sur les saints Evangiles d'observer cette Ordonnance.

Trésor des Chartes. n. 8. Après avoir fixé le temps de la Majorité des Rois de France, Charles fit expédier d'autres Lettres patentes, par lesquelles il ordonna, *qu'en cas qu'il vienne à mourir avant que son fils aîné ait treize ans & un jour, la Reine soit sa Tutrice & Regente du Royaume jusqu'à sa Majorité. Il lui donne pour Adjoints à la Regence le Duc de Bourgogne son frere, & le Duc de Bourbon son beau frere; marque en termes exprés, que si elle se remarie, elle perdra la Tutelle & la Regence, lui assigne son Doüaire & l'entretien de ses enfans sur les revenus de Normandie, & lui recommande d'appeller à son Conseil les Archevêques de Reims & de Sens, les Evêques de Laon & de Paris, le Connêtable du Guesclin, le Sire de la Riviere Premier Chambellan, le Comte de Sarbrik Bouteiller de France, les Marêchaux de Sancerre & de Blainville, Olivier de Clisson, Hugues de Châtillon Maître des Arbalêtriers, Renaud de Corbie & Etien-*

ne de la Grange Presidens du Parlement, Nicolas de Braque & Jean Bernier Maistres des Comptes, & quelques-uns des plus notables Bourgeois de Paris. Ces Lettres sont datées de Melun, au mois d'Octobre 1374. 1374.

On trouve d'autres Lettres patentes par lesquelles le Roi donne la Tutelle & l'éducation de ses Enfans à la Reine sa femme, & la Regence du Royaume au Duc d'Anjou l'aîné de ses freres, & à son defaut au Duc de Bourgogne; mais comme la date n'y est pas marquée, & que la Reine mourut la premiere, ces Lettres n'eurent aucun effet, & font voir seulement les intentions du Roi.

Il fit en même-temps son Testament, par lequel il choisit sa sepulture à Saint Denis, donne son cœur à l'Eglise de Roüen, & ses entrailles à l'Abbaye de Maubuisson; fait plusieurs legs pieux, pour le payement desquels il avoit mis à part cent soixante mille florins d'or; confirme les Ordonnances qu'il avoit faites pour le Douaire de la Reine, pour la Ma- *Du Till. 352.*

jorité du Dauphin, pour les appanages de ses freres ; ordonne que ses meubles seront inventoriés, & gardés par le Duc de Bourgogne jusqu'à la Majorité de son fils aîné, & nomme pour ses Exécuteurs testamentaires le Sire de la Riviere son Premier Chambellan, les Evêques de Paris, de Nevers & d'Amiens, le Chancelier d'Orgemont, le Comte de Sarbrik, & Philippe de Savoisi l'un de ses Chambellans.

1374.

J'ai trouvé dans les Registres de la Chambre des Comptes un autre Testament du Roi, qui régle plus en détail les Appanages & la Dot des Enfans de France ; il est conçu en ces termes.

Reg. de la Ch. des Comptes C. D. f. 203.

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France : A tous presens & à venir. Les Rois étant en bonne santé doivent nourrir & accroistre amour entre leurs Enfans, & ordonner de leurs partages & appanages en telle maniere, qu'ils n'ayent occasion d'avoir questions au débats ensemble. Et pour

ce, Nous voulons & ordonnons, que comme nostre tres cher & aisné Fils 1374.
Charles doive estre Roi de France aprés Nous, comme nostre vrai, droit, & loyal heritier, nostre tres-cher & aimé Fils Louis aye pour tout droit de partage ou appanage à lui appartenant en nos Terres & Seigneuries pour raison de nostre devant ditte succession ou autrement, selon les vieils usages, observances & coustumes de nostre Royaume, douze mille livres de rente au tournois, avec titre de Comté, & quarente mille frans en deniers pour lui mettre en état. Item, voulons & ordonnons, que Marie nostre fille soit contente de cent mille frans, que Nous lui avons ordonné donner en mariage avec tels estoremens & garnisons comme il appartient à Fille de Roi de France, pour tout droit de partage & appanage qu'elle pourroit demander en nos Terres & Seigneuries devant dites, Et que ce soit chose ferme & estable à toujours, Nous avons fait mettre nostre Scel à ces presentes Lettres. Donné en nostre Châtel de Melun au mois d'Octobre, l'an de l'Incarnation de nostre

1374. *Seigneur mil trois cens ſoixante & quatorze : & de noſtre Regne le onzieſme.*

Par le Roi en ſon Conſeil, BLANCHET.

Extr. des Reg. du Parl. C. 2.

Ce fut alors qu'on plaida au Parlement une Cauſe célébre entre le Duc de Berri frere du Roi & les Habitans du Comté d'Auxerre. Le Duc ſe plaignoit qu'ils n'avoient pas voulu payer les ſommes qu'il leur avoit impoſées pour reprendre ſur les ennemis de l'Etat la Fortereſſe de la Soûterraine en Berri : Il diſoit qu'il avoit agi en cette affaire non comme Duc de Berri, mais comme Lieutenant de Roi, & demandoit que le Procureur General prît ſon fait & cauſe, & pourſuivît le procès à ſes dépens. Les Habitans d'Auxerre répondoient que le Duc avoit paſſé ſon pouvoir, qu'il n'y a que le Roi ſeul qui puiſſe mettre ſur le peuple un nouvel impôt ; & qu'au reſte ils ne ſe croyoient point obligés de contribuer à cette guerre, puiſque la Forteresse de la

Soûterraine étoit à plus de trente lieües d'Auxerre. Le Parlement, qui 1374.
vit l'importance de la Cause, ne l'osa juger & la renvoya au Conseil du Roi. Le Duc de Berri dans le même *Ord. Ant.*
tems céda au Roi ses droits sur les *C. A. f. 88.*
Comtés de Saintonge & d'Angoumois que le Roi Jean lui avoit donnés avant qu'ils eussent été cédés aux Anglois par le Traité de Bretigni, & eut pour récompense le Château de Luzignan en Poitou, quarante mille livres d'or à prendre sur les Aides du Lyonnois & du Mâconnois, & sept mille livres sur les Aides de Berri.

L'année suivante mourut Philippe Duc d'Orleans oncle du Roi, il avoit 1375.
épousé Blanche de France fille posthume du Roi Charles le Bel, & n'en eut point d'enfans. Ainsi après sa mort son appanage revint au Roi & fut réuni à la Couronne. Le Roi Charles VI. le donna en 1391. au Duc de Touraine son frere & lui fit prendre le nom d'Orleans.

Ce fut à peu près en ce temps-là, *Chop-pin de Sacrâ Politiâ.*
que le Pape Gregoire XI. ayant transferé un de ses cousins de l'Archevê-

—— ché de Narbonne à celui de Rouen,
1375. écrivit au Roi pour le remercier de ce qu'il avoit bien voulu remettre à l'Archevêque son droit de Régale pour cette fois seulement & l'admettre par Procureur au serment de fidelité; & le mois de Septembre suivant il déclara expressément par une Bulle, *que laditte remise du droit de Regale pour cette fois, ni laditte prestation de serment par Procureur ne pouroient en aucune maniere préjudicier au Roi ni à ses Successeurs.* Le Pape écrivit aussi au Roi pour le prier d'abolir la coutume, qui s'observoit en France de refuser le Sacrement de Penitence à ceux qui étoient condamnés au dernier supplice, & il y a apparence qu'elle fut abolie dès-lors ou peu de temps après. Le 25. du mois de Novembre le Pape par un Bref
Spicil. t. 4. particulier accorda au Roi Charles & à ses Successeurs Rois de France le droit de conferer la Chapelle du Mont-Calvaire en l'Eglise du S. Sepulcre à Jerusalem, à tels Prêtres seculiers ou reguliers qu'ils voudront choisir, même de l'Ordre des Men-

dians. Ainsi la bonne intelligence entre le Vicaire de Jesus-Christ en terre & le plus grand Roi de l'Europe s'entretenoit par une estime mutuelle & des bienfaits réciproques, au grand bien de l'Église & de l'Etat. 1375.

La Tréve entre la France & l'Angleterre étoit expirée, l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Carpentras Legats du Pape étoient toujours demeurés à Bruges. Le Roi y envoya le Duc de Bourgogne, le Comte de Sarbrik, l'Evêque d'Amiens & l'Evêque élû de Bayeux. Le Duc de Lancastre; le Duc de Bretagne, le Comte de Salisberi & l'Evêque de Londres y vinrent de la part du Roi d'Angleterre. Ils eussent bien voulu faire la paix, mais ils ne purent jamais convenir: Le Roi vouloit profiter de la vieillesse du Roi Edouard & de la maladie du Prince de Galles, & la Tréve fut seulement renouvellée pour un an. C'étoit la coutume que du jour de la publication d'une Tréve tous les actes d'hostilité cessoient, & cependant le Connêtable continua le siege de S. Sauveur-le-Vicomte en

Normandie, Cette Place selon les apparences avoit été exceptée de la Tréve par un article secret, puisque les Historiens Anglois ne s'en sont pas plaints. Le Roi en donna la Seigneurie au Connêtable avec le Vicomté de Pontorson par des Lettres patentes du 16. de Decembre 1376. Il lui avoit aussi donné le Comté de Montfort l'Amauri confisqué sur le Duc de Bretagne, & lui avoit fait expedier des Lettres patentes pour le tenir en Pairie, en sorte que les appellations du Gouverneur & des Juges de Montfort alloient droit au Parlement. Le Connêtable en laissa le Gouvernement à Briand de Lanion Chevalier Breton, & deux ans après prévoyant que l'accommodement du Duc de Bretagne se feroit un jour & qu'il lui faudroit rendre sa Terre, il la remit entre les mains du Roi, qui lui fit payer comptant quinze mille francs d'or. Le Roi lui avoit encore donné pendant qu'il faisoit la guerre en Poitou, les Châteaux de Fontenaile-Comte & de Montreüil-bonin, qu'il avoit repris sur les Anglois. Le

1375.

Hist. de Bertr. du Guesclin p. 213.

Connêtable qui ne vouloit du bien que pour le dépenser au service de l'Etat, & le distribuer à ses Soldats, les vendit dans la suite au Duc de Berri. 1375.

May 1376. Ce fut alors que mourut à Londres dans le Palais de Westminster Edouard Prince de Galles en la quarante-quatriéme année de son âge. Sa vie fut un tissu continuel de merveilles, qu'on pourroit proposer pour modelle aux plus grands Heros : Il étoit tout ensemble l'amour de ses Peuples & le désespoir de ses Ennemis ; le plus fier des Hommes à la tête d'une Armée, le plus doux après le combat ; aimé de ses Soldats, redouté de ses Voisins, estimé de tout le monde. Il commença de bonne heure l'apprentissage des Armes. A quatorze ans il avoit gagné la fameuse bataille de Cressi contre le Roy Philippe de Valois. Il fit le Soldat aux premieres occasions où il se trouva, & donna de lui une idée d'intrepidité ; mais dans la suite il sut faire le Général, & ne s'exposa que quand il le falut. Douze ans après la

bataille de Creſſi, avec dix mille
1376. hommes, au milieu de la France, éloigné de tout ſecours, il en défit cinquante mille, profita des richeſſes & de la magnificence de la Nobleſſe Françoiſe, qui en marchant contre une poignée d'Anglois croyoit aller à un triomphe certain, & prit le Roi Jean priſonnier. Mais ce fut en cette occaſion que ſa vertu parut toute entiere, il ſe dépoüilla en un moment de la fierté que la victoire inſpire, & rendit à ſon Priſonnier des reſpects qu'il n'eût pas rendus à ſon Vainqueur. Un ſi beau commencement ſe ſoutint toujours, il le combla d'honneurs, lui procura des plaiſirs, & mit auprès de ſa perſonne des Seigneurs, qui en le traitant avec le reſpect dû à ſa dignité, reſſembloient plutôt à des Courtiſans qu'à des Gardes, Auſſi le Roi Jean ne manqua pas de reconnoiſſance, il ſe laiſſa toucher à ces manieres, il oublia que le Prince avoit cauſé tous ſes malheurs, & l'aima comme s'il eût été ſon fils. Cette amitié fut cauſe en partie de la Paix de Bretigni, le Prince de Galles

au plus haut point de ses prosperités
signa le Traité, & obligea le Roi son 1376.
pere à moderer les conditions dures
qu'il vouloit imposer aux vaincus.
Après avoir conquis le Poitou, la
Saintonge, l'Angoumois, le Limousin, & une partie de la Guienne, &
les avoir assurés à l'Angleterre par un
Traité, il joüissoit en paix de son nom
& de ses conquêtes, lorsque Dom
Pedro le Cruel, chassé de ses Etats,
vint implorer sa protection. On connoissoit Dom Pedro pour un Prince
furieux, altéré du sang de ses Sujets,
que toutes les Loix divines n'étoient
pas capables de retenir. Il sembloit
qu'une pareille réputation le devoit
rendre odieux à toute la terre, &
toutefois il trouva grace devant les
yeux du Prince de Galles, ses malheurs couvrirent ses crimes, & l'amour de la gloire, qui sembloit assurée en le rétablissant, acheva de le
justifier. Le Prince dans ce moment
ne put résister à la pensée flateuse de
soumettre les Espagnes, après avoir
donné la loi à la France: Il crut même,
il espera que la mauvaise fortune

adouciroit l'esprit du Tyran. Il mar-
1376. cha à la tête de ses Troupes, traversa les Pyrénées, entra en Castille, gagna la bataille de Navarrette, & remit Dom Pedro sur le Trône. Une si grande action, qu'il avoit peut-être entreprise par un mouvement de vanité, fut payée d'ingratitude. Le Tyran embarassé de sa reconnoissance lui manqua de parole, ne garda plus de mesures avec lui, ne croyant plus en avoir besoin, & selon les apparences lui fit donner un poison lent, qui le mit hors d'état d'agir & de se venger. Les chaleurs excessives d'Espagne, les mauvaises eaux, les maladies pestilentielles défirent l'Armée d'Angleterre, & le Prince malade après avoir été vainqueur, repassa en Guienne comme s'il eût été vaincu. Il n'eut depuis aucun plaisir dans la vie, sa santé altérée ne put être rétablie par aucun reméde; & pour achever son malheur, il vit recommencer la guerre avec le chagrin de ne pouvoir plus combattre par lui-même, l'hydropisie dont il étoit menacé l'empêchoit de monter

à cheval, il alloit à l'Armée en litie-
re, & donnoit des ordres qui sou- 1376.
vent étoient mal exécutés. Le Connêtable du Guesclin lui enleva presque à sa vuë des Provinces entieres. Enfin piqué de ce retour de fortune, auquel il ne s'attendoit pas, il fit un dernier effort, & alla assieger Limoges; il prit la Ville d'assaut, & se laissant aller à la vengeance fit tout passer au fil de l'épée, sans distinction d'âge ni de Sexe, action barbare, qui ternit les dernieres années de sa vie, & qui fait connoître bien sensiblement que les plus grands hommes peuvent donner dans toutes les extrémités, quand ils s'abandonnent à leurs passions. Il repassa ensuite en Angleterre, pour y éprouver si l'air natal lui redonneroit des forces: ses maux & sa foiblesse augmenterent, il vit venir lentement dans son lit la mort, qu'il avoit affrontée tant de fois dans les combats. L'hydropisie qu'il avoit contractée à son expedition de Castille l'étouffa; & après avoir donné l'exemple pendant plus de six ans d'une patience heroïque & chretien-

ne, il mourut laissant son fils aîné
1376. Richard âgé seulement de dix ans, mais heritier présomptif du Royaume d'Angleterre, que le grand nom de son Pere & l'amitié de son Ayeul lui avoient assuré depuis quatre ans.

Mai. Dès que le Prince de Galles eut rendu l'esprit, son corps fut embaumé & mis dans un cercüeil de plomb pour y être conservé jusques au mois de Septembre, que le Parlement d'Angleterre devoit s'assembler. On luy rendit alors les honneurs funebres avec toute la solemnité que meritoient ses grandes actions. Le lendemain du Service, Edouard en plein Parlement fit reconnoître son Petit-fils Richard pour son Successeur, luy fit prêter serment de fidelité par tous les Ordres du Royaume, l'habilla lui-même des Habits Royaux, & le fit asseoir auprès de lui au dessus du Duc de Lancastre & de ses autres Enfans.

Froiss. 1. vol. 455.

A la premiere nouvelle de la mort du Prince de Galles, le Roy qui honoroit la vertu même dans ses Ennemis, lui avoit fait faire un Service

magnifique dans la Chapelle de Paris. Mais il songea aussi-tôt à profiter 1376.
de la perte que faisoit l'Angleterre, & ne le pouvant par la voie des Armes à cause que la Treve n'étoit pas encore expirée, il fit publier une amnistie generale à tous ceux de ses sujets qui avoient pris le parti des Anglois. Jean Sire d'Aubeterre fut un des premiers qui se remit dans le devoir, le Roi lui pardonna, & lui rendit les Châteaux de Neuil, de la Mothe, de Fresneau, d'Ausillac, de Mauval & de la Raimondiere, qui avoient été confisqués sur lui, & reunis au Domaine; Aubeterre en fit hommage le 21. d'Octobre.

Tresor des Chartes C. Hom. 186.

Mais pendant que le Roi par sa sagesse rétablissoit son Royaume, le Pape Gregoire XI. poussé par un mouvement de pieté prenoit une résolution, qui dans la suite devoit causer de grands maux à l'Eglise. Il disposoit toutes choses pour reporter à Rome le Saint Siege, qui étoit à Avignon depuis soixante & dix ans. Le Jurisconsulte Balde, qui avoit été son Precepteur lui faisoit esperer, que

sa presence soumettroit tous les pe-
1376. tits Tyrans Italiens, qui s'étoient emparés des Places de l'Etat Ecclesiastique, & qui ne le vouloient plus reconnoître. Les Romains à la sollicitation des Florentins avoient chassé ses Legats & se repaissoient d'une vaine image de liberté. D'ailleurs sainte Brigitte Suedoise & sainte Catherine de Sienne lui mandoient avec assurance que Dieu le vouloit à Rome, & qu'il y alloit de son service. Il arriva même une bagatelle, qui acheva de le déterminer. Il s'avisa le jour d'une grande Fête de reprocher à un Evêque qu'il n'auroit pas dû à pareil jour abandonner son Eglise, & l'Evêque se sentant offensé lui avoit répondu; *Mais vous, Pere Saint, qui avez une si haute Dame à Epouse comme est l'Eglise de Rome, vous ne vous tenez point avecqu's elle.*

Trom. d'Anjou 3. Part. f. 121.

Le Roi ayant été averti des grands préparatifs qui se faisoient à Avignon pour le voyage de Rome, envoya au Pape le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc pour tâcher de

de l'en détourner. Le Pape étoit né en Anjou chez son pere le Comte de Beaufort, il se regardoit toujours comme sujet du Duc d'Anjou & avoit de grands égards pour lui: Le Duc de son côté prévenu d'estime envers le Pape n'avoit jamais manqué au respect, qu'il lui devoit, & le jour de son Couronnement il l'avoit accompagné à pied depuis l'Eglise des Jacobins d'Avignon jusqu'au Palais tenant la bride de son cheval. Il lui representa avec beaucoup de fermeté les maux qui arriveroient infailliblement à l'Eglise s'il reportoit le Saint Siege à Rome; mais Gregoire avoit pris sa resolution, & sans vouloir presque écouter le Duc d'Anjou, il partit d'Avignon le 23. de Septembre accompagné des Cardinaux, s'embarqua à Marseille & après avoir essuyé de grandes tempêtes sur les Mers de Toscane, arriva à Rome le 17. de Janvier, Il y fut reçu d'abord avec des respects, qui alloient en quelque sorte jusqu'à l'adoration; mais il n'y trouva pas les choses si bien disposées qu'on lui avoit fait

1376.

—— eſperer : L'eſprit de révolte & d'in-
1376. dépendance avoit ſaiſi les Romains, ils s'étoient donnés un Magiſtrat Souverain, appellé Sénateur, aſſiſté de ſes Conſeillers & des douze Capitaines de quartier, qu'on appelloit *Bannerêts*, à cauſe des Bannieres differentes qu'ils portoient pour ſe diſtinguer : accoutumés à cette ſorte de gouvernement, qui ſentoit la République & l'ancienne liberté, ils firent peu de cas des ordres du Pape, qu'ils ne voyoient pas en état de ſe faire obéïr, & ſe contentant de lui rendre quelques devoirs exterieurs, ils ſe conſerverent toute l'autorité.

La mort du Prince de Galles affligea le Roi d'Angleterre, & par tendreſſe & par intérêt. Il ſe ſentoit âgé de près de ſoixante & dix ans; les travaux de la Guerre dans ſa jeuneſſe, & les peines du Gouvernement pendant cinquante années l'avoient extrémement caſſé, ſes Enfans ne le ſoulageoient ni à l'Armée ni dans le Cabinet : ſon Petit-fils Richard, qu'il aimoit comme devant lui ſucceder, étoit encore enfant. Il voyoit bien

que le Roi Charles Cinquiéme recommenceroit la guerre dès qu'il 1376.
auroit repris haleine, & il ne prévoyoit pas que cette guerre pût être avantageuse aux Anglois. Tous ses desirs tendoient à la Paix, pour donner à l'éducation du Prince Richard ce qui lui restoit de force & de vie. Dans cette vûe il renvoya des Ambassadeurs à Bruges, d'où les Legats du Pape n'étoient point partis, & leur ordonna de proposer au Sire de Châtillon & au Comte de Sarbrik Ambassadeurs de France le mariage de Richard avec la Princesse Marie fille du Roi, esperant qu'en faveur de cette Alliance la Paix se pourroit conclure. Les Legats Mediateurs, tâchoient de moyenner une entrevûe des deux Rois; mais jamais les Ambassadeurs ne purent convenir d'un lieu de sureté, & toutes les Conférences aboutirent à prolonger la Tréve de quelques mois.

Le 23. de Juin Edouard mourut 1377.
dans une maison de plaisance à deux lieuës de Londres; c'étoit un Prince recommandable par la valeur, par

—— la prudence, & par toutes les loüanges de la posterité, si dans les dernieres années de sa vie il ne se fût pas laissé gouverner à des Favoris interessés, qui chargeoient son peuple d'impôts toujours nouveaux, & ne se fût pas abandonné à une Courtisane nommée Alix Perés Espagnole, qui même au rapport de quelques Historiens l'empêcha de recevoir les Sacremens de l'Eglise dans sa derniere maladie. Elle l'amusa toujours d'une guerison imaginaire, amassa cependant des richesses immenses, & quand il perdit la parole elle ne perdit pas le jugement, elle lui ôta les bagues qu'il avoit aux doigts, & se sauva d'Angleterre par l'assistance du Duc de Lancastre, qui l'avoit toujours protegée. Alors le Roi Edouard après avoir regné avec tant de gloire & de puissance durant plus de cinquante années, se vit seul entre les bras de la mort, abandonné de ses Favoris, & même de ses Enfans, qui songeoient tous à leurs affaires, sans se mettre en peine de lui procurer quelque adoucissement aux douleurs de son ago-

1377.

Harpsf. Feld. Hist. Ecclesf. d'Anglet. Th. Wals.

nie. Il ne resta auprès de lui qu'un de ses Chapelains, qui l'exhortoit à haute voix à demander pardon à Dieu; Edouard n'avoit pas encore perdu connoissance, il prit en main un Crucifix que le Chapelain lui presenta, le baisa plusieurs fois, & rendit l'esprit, implorant avec des yeux de penitence la misericorde de Dieu, dont il avoit grand besoin. Son corps fut porté à Londres avec beaucoup de solemnité, ses Enfans, les Evêques & les Seigneurs le suivoient à pied, il étoit porté sur une chaise dorée le visage découvert, & fut enterré dans la Chapelle de Westminster. Il laissa trois garçons, Jean Duc de Lancastre, Edmond Comte de Cambridge, qui fut depuis Duc d'York, & Thomas Comte du Bukingham, qui eut le Duché de Glocestre; Il avoit marié une de ses filles au Comte de Montfort Duc de Bretagne; le Comte de Pembroc avoit épousé la cadette de toutes, & le Comte de Betfort l'aînée. Le grand nombre de ses Enfans fut sa force pendant sa vie, & dans la suite des temps 1377.

causa la ruine de l'Angleterre, par
1377. les guerres sanglantes que se firent
les Maisons d'York & de Lancastre.

Quelques jours après la mort d'Edouard, le jeune Prince Richard fut couronné, & mis entre les mains du Chevalier Guichard d'Angle Capitaine Anglois, pour avoir soin de son éducation. Le Duc de Lancastre fut déclaré Régent du Royaume d'Angleterre.

Froiss. 1. Dès que le Roi eut été averti de
vol. 456. la mort du Roi d'Angleterre, il dit, au rapport d'un Auteur contemporain, *que bien noblement & vaillamment avoit regné, & que bien devoit être de lui nouvelle & memoire au nombre des preux.* Mais comme la Tréve étoit expirée, il ne voulut point en-
1377. tendre parler de la renouveller, & commença la guerre avec confiance, presque sûr de l'évenement. La jeunesse du Roi Richard, le peu de reputation du Duc de Lancastre son Tuteur; les factions & les intrigues secretes, qui dans une Minorité produisent ordinairement des guerres civiles, faisoient juger aisément que la

France gouvernée par un Roi sage, qui ne manquoit ni d'argent, ni de Troupes, ni de bons Generaux, alloit reprendre le dessus & vaincre tous ses ennemis. Charles avoit fait pendant la Tréve de grands préparatifs par mer & par terre, Jean de Vienne son Amiral faisoit construire des Vaisseaux dans tous les Ports, & le Roi de Castille qui entretenoit toujours une Flotte considérable, l'avoit envoyée sur les côtes de Normandie joindre les François, pour faire une descente en Angleterre. Ils y en firent plusieurs, pillerent & brûlerent les Villes qu'ils trouverent sans défense, ruinerent les côtes, & firent de grands dégats, jusqu'à ce que les Comtes de Cambridge & de Bukingham eurent assemblé une Armée, dont l'approche les obligea à remonter sur leurs Vaisseaux chargés de butin & de prisonniers.

1377.

Mais Charles sçachant bien, qu'il ne faloit pas donner aux Anglois le temps de respirer, & que leur Roi Enfant pouvoit devenir en peu d'années aussi brave que son Pere & que

son Ayeul, resolut de faire un effort
1377. & de les attaquer en même temps
de tous côtés. Il mit sur pied cinq Armées & les envoya, la premiere en Artois sous les ordres du Duc de Bourgogne, la seconde sous le Duc de Berri vers l'Auvergne & le Lyonnois, où il y avoit encore quelques Places occupées par les Anglois : La troisiéme en Guienne commandée par le Duc d'Anjou, & la quatriéme en Bretagne sous le Connêtable du Guesclin. Il voulut commander la cinquiéme en personne & la fit camper au milieu de la France, pour tenir tout en respect & être à portée d'aller au plus pressé. Il étoit informé exactement de tout ce qui se passoit, & avoit soin d'envoyer à ses Armées des munitions de guerre & de bouche & de l'argent. Il entroit en donnant ses ordres jusques dans les plus petits détails, ne manquoit jamais toutes les fois qu'il envoyoit des Troupes en Campagne d'établir des Hôpitaux pour les blessés & pour les malades, étant juste, disoit-il, qu'un soldat en exposant sa vie pour son païs, fût

au moins assuré de ne pas mourir faute d'assistance : Et sur tout il vouloit 1377.
que ses Généraux lui mandassent le *Mss. de*
nom de ceux, qui s'étoient distingués, *Chr. de*
afin de leur donner des récompenses *Pisan. p.*
proportionnées à leurs services. *2. p. 38.*

Une conduite si sage ne pouvoit produire que d'heureux évenemens. Le Duc de Bourgogne prit Ardres & quelques Châteaux, dont les garnisons Angloises faisoient des courses en Picardie. Le Duc d'Anjou poussa ses Conquêtes en Guienne, & le Connêtable jugeant les affaires de Guienne plus pressées que celles de Bretagne, l'y suivit avec son Armée & ne lui fut pas inutile. Thomas Feleton, qui commandoit pour le Roi d'Angleterre & le Sire de Montferrand Sénéchal de Bordeaux avoient *Cron. Bourd. p. 29.*
rassemblé quelques troupes par le moyen des Sires de Mucidan, de Duras, de Rosen & de Langoiran, qui étoient encore attachés aux Anglois, & s'étoient campés entre la Reole & Bergerac. Le Connêtable marcha à eux, les défit à plate couture & prit tous leurs Chefs prisonniers. Feleton

paya sa rançon, & les autres ayant
1377. prêté serment de fidelité au Roi entre les mains du Duc d'Anjou furent mis en liberté, mais dès le lendemain Duras & Rosen manquerent à leur parole & se retirerent à Bordeaux. Le Connêtable profitant de la Victoire s'empara de Bergerac, de Castillon, de Libourne, de S. Machaire, de Duras, & de toutes les autres Places situées sur la Garonne & sur la Dordogne. Ainsi avant la fin de l'année il ne resta plus aux Anglois de Places importantes au deçà de la mer, que Calais en Picardie, Bordeaux & Bayonne en Guienne. Bordeaux étoit alors une des plus riches Villes de France, tout le Commerce
Frois. 1. vol. 433. de la Guienne & du Languedoc s'y faisoit, & tous les ans plus de quatre cens Vaisseaux étrangers y venoient charger du vin, mais les Anglois, n'étant plus Maîtres du plat païs, ne faisoient plus de si grands profits sur les Marchands, & leurs Troupes n'étoient plus payées, que quand il venoit de l'argent de Londres. Tout contribuoit à les affoiblir, la Mino-

tité de leur Roi, qui n'avoit que treize ans, l'incapacité du Duc de 1377.
Lancastre Regent d'Angleterre, la mort du Captal de Buch & de la plupart des vieux Capitaines d'Edouard, la peste qui les désoloit, & plus que tout les courses des Ecossois, à qui le Roi Charles pour les obliger à faire diversion en sa faveur, continuoit à donner cent mille florins d'or par an, outre la solde de cinq cens hommes d'armes & de cinq cens Sergens.

Charles après avoir battu ses ennemis mettoit en paix ses Vassaux. Gaston Phebus Comte de Foix & Jean Comte d'Armagnac étoient voisins, & par consequent ennemis. Le Comte d'Armagnac quoique le moins puissant étoit le plus mutin, il faisoit continuellement des courses dans le païs de Foix, & surprit la Ville de Cazeres, qu'il pilla. Gaston Phebus averti de cette nouvelle irruption monte à cheval, assemble ses Troupes, & assiege son ennemi dans Cazeres. Il n'y avoit point de provisions dans la Ville, de sorte

qu'au bout de trois semaines il falut
1377. capituler. Le Comte de Foix accorda la vie aux assiegés, à condition qu'ils sortiroient de la Place l'un après l'autre par un petit trou le ventre à terre, & qu'ils payeroient de grosses rançons. Le Comte d'Armagnac paya cent mille francs pour sa part, mais plus animé que jamais il envoya défier le Comte de Foix, & convint avec lui du lieu & du jour qu'ils devoient donner bataille. Il ne s'y trouva pourtant pas, & évita le combat. Le Roi, qui plusieurs fois les avoit exhortés à faire la Paix, se servit alors de toute son autorité, & leur manda que s'ils ne mettoient les armes bas, il les déclareroit ennemis de l'Etat, & confisqueroit leurs Terres. Ils obeirent à un ordre si pressant & même le Prince Gaston fils aîné du Comte de Foix, épousa
Arn. de Foix. f. 39. la fille du Comte d'Armagnac, que sa beauté & son esprit avoient fait surnommer *la Gaye Armagnagoise.*

La mauvaise saison fit licentier les Armées, & tous les Princes revinrent à Paris, Le Roi y régla plusieurs

affaires particulieres, & fit élever à l'Evêché de Lisieux Nicolas Oresme, 1377.
qui avoit été son Précepteur, & qui étoit alors Chanoine de la Sainte Chapelle, & Doyen de l'Eglise Cathedrale de Roüen. Le Connêtable du Guesclin revint aussi passer l'hiver à Paris. Il avoit du côté du Bourg-la-Reine une maison de campagne nommée Cachamp, que le Duc de Berri lui avoit donnée; Il s'y plaisoit fort, & y faisoit faire tous les jours quelques nouveaux ajustemens; mais ayant sû que le Duc d'Anjou en avoit envie, il lui en fit present, & lui envoya les Lettres suivantes.

A tous ceux qui ces Lettres verront, Bertrand du Guesclin Comte de Longueville & Connêtable de France, Salut. Comme nagueres nostre tres-cher & redouté Seigneur Monsieur le Duc de Berri & d'Auvergne nous eut donné l'Hôtel qu'il avoit lors, & que le Roi lui avoit assis à Cachamp près de Paris, avec les jardin, maisons, manoirs, édifices, moulins, viviers,

Tresor des Chartes, Lay. Guesclin.

reservoirs, aunoirs, saulsayes, garen-
1377. *nes, prez, terres, labourages, vignes, bois, cens, rentes, revenus, Justice, Seigneurie, & autres choses quelconques appartenantes & dépendantes dudit Hôtel ; lequel Hôtel ainsi devisé, comme dit est, nous avons tenu paisiblement toujours depuis ledit don, & nous avons entendu que notre puissant & tres-redouté Seigneur Monsieur Loys Duc d'Anjou & de Touraine & Comte du Maine, pour ce qu'en sa jeunesse repairoit souvent audit Hotel y avoit grand' affection, combien qu'il ne le nous eust mie demandé. Sçavoir faisons, que Nous qui de tout nostre cœur desirons faire plaisir & service audit Monsieur le Duc d'Anjou, de nostre certaine science, pure & liberale volonté, sans aucune contrainte & sans requeste d'aucun bien, avons donné & donnons par ces presentes ledit Hostel de Cachamp, avec ses appartenances, ainsi comme dessus est devisé, & lui avons transporté & transportons tout tel droit comme nous y avons, & pouvons avoir par vertu du don à nous fait d'icelui par ledit Monsieur le Duc*

de Berri, comme dessus est dit, & promettons par la foi de nostre corps à tenir & avoir cette presente donation ferme & stable à toujours, & à jamais venir, ne faire venir par Nous, ne par autre en aucune maniere au contraire. En témoin de ce nous avons signé ces Lettres de nostre propre main, & les fait sceller de nostre propre Scel. Donné à Angers le huitiesme jour de Juillet, l'an de grace mil trois cens soixante & dix-sept, Par Monsieur le Connêtable. Signé, Bertrand, Voisins.

1377.

Cependant l'Empereur Charles IV. de l'illustre Maison de Luxembourg gouvernoit l'Empire depuis plus de trente ans : Il avoit été élevé à la Cour de France sous le Regne de Charles le Bel & sous celui de Philippe de Valois, qui l'aimoient tendrement : Il s'étoit trouvé à la bataille de Cressi, & dans toutes les occasions qui s'étoient presentées, il avoit toujours pris le parti du Roi Jean son beau-frere & du Roi Charles Cinquiéme son neveu: Vainqueur de tous ses Compétiteurs à l'Empire

—— il avoit reçû dans Rome la Couron-
1377. ne Imperiale, & depuis deux ans en donnant cent mille ducats à chacun des Electeurs, son fils Venceslas avoit été élû Roi des Romains, quoiqu'il parût assez foible de corps & d'esprit. Après avoir établi sa famille & mis la paix dans ses Etats, il écrivit au Roi, que se sentant déja vieux & cassé par les douleurs de la goute à laquelle il étoit sujet, il eût bien souhaité le voir encore une fois avant que de mourir, & que s'il croyoit lui faire plaisir, il iroit jusqu'à Paris & meneroit avec lui son fils le Roi des Romains, afin de lier entre les Enfans l'amitié, qui avoit été si sincere & si fidelle entre les Peres. Le Roi lui manda, qu'il seroit le bien venu. L'Empereur avoit encore une autre raison de venir en France pour s'acquitter d'un Vœu, qu'il avoit fait à S. Maur à deux lieuës de Paris. Il partit aussi-tôt de Francfort, où il faisoit sa résidence ordinaire, accompagné du Roi des Romains & d'un grand nombre de Princes & de Chevaliers, & arriva à Cambrai le 22.

de Decembre. Le Roi avoit envoyé le Sire de Couci, les Comtes de Sarbrik & de Brenne, & le Sire de la Riviere son Premier Chambellan pour le recevoir à la frontiere, & lui faire rendre les honneurs qui étoient dûs à sa dignité. Ils avoient à leur suite trois cens Chevaliers ou Ecuyers, tous vêtus de leurs livrées. L'Empereur avoit dessein d'aller passer le jour de Noël à Saint Quentin; mais les Seigneurs François qui savoient qu'à pareil jour il assistoit à l'Office divin revêtu des Ornemens Imperiaux, qu'il disoit publiquement à Matines la septiéme Leçon, & faisoit des Actes de Jurisdiction, lui persuaderent de passer la Fête à Cambrai, sous prétexte que ses logemens n'étoient pas encore prêts; & en effet pour l'empêcher adroitement de faire sur les Terres de France aucun Acte de Souveraineté. Il ne partit de Cambrai que le lendemain de Noël, passa à Saint Quentin, à Ham, à Noyon, & le 31. de Decembre vint coucher à Compiegne. On lui fit des Entrées par toutes

1377.

Extr d'une Cron. MSS. de la Biblioth. du Roi.

les Villes ; mais on prit garde de ne
1477. lui rendre aucun des honneurs que les Sujets rendent à leur Souverain. On ne lui presenta point le poësle, on ne sonna point les cloches, & ceux qui le haranguerent ne manquerent pas de lui dire, que c'étoit par l'ordre du Roi, de peur que dans la suite des temps les Empereurs ne se formassent des chimeres de domination, & ne prétendissent de droit ce qui ne leur auroit été accordé que par civilité.

A une demie lieuë de Compiegne le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, & les Evêques de Beauvais & de Paris complimenterent l'Empereur de la part du Roi. Leur suite étoit de trois cens personnes vêtuës magnifiquement des livrées du Duc de Bourbon, qui étoient mi parties de velours blanc & bleu. Le soir le Duc pria à souper les Seigneurs Allemans, l'Empereur y envoya sans façon le Roi des Romains, & manda qu'il eût été lui-même les surprendre à table sans la goute qui l'avoit pris en sortant de Noyon. Le festin fut grand, les

Dames de la Ville s'y trouverent fort parées, *& l'on y but largement*, di- 1377.
ſent les Croniques de Saint Denis.

Le premier jour de Janvier l'Empereur vint coucher à Senlis, il trouva à une lieuë de la Ville le Duc de 1378.
Berri & le Duc de Bourgogne, qui lui firent des complimens de la part du Roi ; leurs Chevaliers étoient habillés de velours noir & gris, & leurs Ecuyers d'étofes de ſoïe de differentes couleurs. L'Empereur coucha le jour ſuivant à Louvres en Pariſis, & y fut complimenté par le Duc de Bar au nom du Roi, qui ayant appris qu'il avoit la goute, lui envoya le ſoir *un des caroſſes de ſon Corps, noblement appareillé, & de blancs chevaux attelé*, dit la Cronique, avec la litiere du Dauphin. Il monta dedans le lendemain, & vint à ſaint Denis ; l'Abbé alla fort loin au devant de lui, & à la porte de la Ville ſe trouverent, pour lui faire honneur, les Archevêques de Reims, de Roüen & de Sens, les Evêques de Laon, de Beauvais, de Noyon, de Paris, de Bayeux de Liſieux, de

Meaux, d'Evreux, & Teroüanne &
1378. de Condom, tous du Conseil du Roi. L'Empereur fit descendre sa litiere, & ne pouvant marcher la fit porter à bras dans l'Eglise, où il pria Dieu avec beaucoup de devotion. Il demanda ensuite à voir le tombeau du Roi Charles le Bel, & celui de Philippe de Valois, & dit tout haut à l'Abbé de saint Denis, & aux Religieux qui étoient presens : *J'ai été nourri dans mon jeune âge ez Hôtels de ces bons Rois, qui moult de biens m'ont fait; je vous requiers affectueusement de bien prier Dieu pour eux.* Il voulut aussi voir le Tresor, & parut y prendre un grand plaisir.

Le 4. du mois, jour marqué pour son entrée dans Paris, le Sire de la Riviere lui amena par ordre du Roi deux beaux chevaux noirs richement enharnachés & couverts de housses semées de fleurs-de-lis d'or. On avoit exprès choisi des chevaux noirs, parce que les Empereurs & les Rois avoient accoutumé de faire leurs entrées dans la Capitale de leurs Etats sur des chevaux blancs; il y en avoit

deux autres pour le Roi des Romains. L'Empereur envoya les chevaux l'attendre au village de la Chapelle entre Paris & S. Denis, & monta dans sa Litiere. Il trouva à un quart de lieuë de S. Denis le Prevôt de Paris & le Chevalier du Guet suivis de leurs Sergens à cheval. Le Prevôt des Marchands & les Echevins les suivoient accompagnés de deux mille Bourgeois à cheval vêtus de robes mi-parties de blanc & de violet. Ils se rangerent en haïe en bon ordre, & lorsque l'Empereur approcha, le Prevôt de Paris, le Prevôt des Marchands & le Chevalier du Guet s'étant avancés, le Prevôt de Paris porta la porole & parla à l'Empereur en ces termes. 1378.

Tres excellent Prince, Nous les Officiers du Roi à Paris, le Prevôt des Marchands & les Bourgeois de sa bonne Ville vous venons faire humble reverence & nous offrir à faire vos bons plaisirs, car ainsi le veut le Roi nostre Sire & le nous a commandé.

Le Roi, qui étoit averti à tous momens de la marche de l'Empereur,

sortit du Palais pour aller au devant
1378. de lui. Il avoit pris ses mesures pour
le rencontrer entre la Porte S. Denis
& le village de la Chapelle. Il étoit
monté sur un cheval blanc, la housse
de velours violet, semé de fleurs-de-lis
d'or, sa Cotte d'écarlate, son manteau
fourré de petit gris, sur la tête
un chapeau à bec brodé de perles.
Les Ducs de Berri[1], de Bourgogne,
de Bourbon & de Bar étoient à ses
côtés, le Prince de Navarre, les
Comte d'Eu, de Boulogne, de Sarbrik,
de Tancarville, de Sancerre,
de Dammartin, de Grandpré, de
Fiennes, de Blois, de Salm, tous les
Evêques en Châpe suivis de leurs
Chapelains, tous les Officiers de la
Maison du Roi, les Chevaliers d'honneur,
les Chambellans, les Ecuyers,
les Maîtres d'hôtels suivoient chacun
en son rang. Le Maréchal de
Blainville marchoit immediatement
devant le Roi avec deux Ecuyers du
Corps, qui portoient chacun à la
main une épée enrichie de diamans.
La marche étoit fermée par les grands
chevaux du Roi, menés par des Pal-

freniers, & couverts de housses de velours bleu, brodées de perles 1378. & de fleurs-de-lis d'or. Les Sergens d'Armes avoient la tête de tout, & les Trompettes du Roi sonnoient de temps en temps pour faire avancer, & pour empêcher la confusion.

L'Empereur se reposa dans une maison de la Chapelle, en attendant que le Roi parût. Il monta à cheval, & se mit en marche dès qu'on l'avertit que le Roi sortoit de la Ville, & ils se rencontrerent à moitié chemin. Ils ôterent chacun leur barette & leur chaperon sans mettre pied à terre, se prirent les mains d'amitié, & se firent quelques complimens. Le Roi prit aussi les mains du Roi des Romains, & lui fit des amitiés. Il se mirent ensuite en marche, le Roi étoit au milieu, entre l'Empereur, à qui par honneur il donna la droite, & le Roi des Romains sur lequel il la prit. Ils traverserent dans cet ordre la Ville de Paris, entourés & gardés par les Sergens d'Armes, & par les Ecuyers du Corps qui portoient à la main leurs masses d'argent, & à

leur côté des épées garnies d'argent.
1378. Aucun des gens de l'Empereur ne le suivoit, il avoit affecté de les envoyer devant pour marquer, plus de confiance, & avoit seulement prié le Roi de mettre auprès de sa personne quelques-uns de ses Officiers pour le défendre de la foule. Le Roi lui donna pour le garder six de ses Chambellans, & quatre de ses Huissiers d'Armes. Il en prit autant pour lui, & ne donna au Roi des Romains que quatre Chambellans & deux Huissiers d'Armes. Le Duc de Brabant frere de l'Empereur & oncle du Roi venoit ensuite, entre le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, & il est à remarquer que le Duc de Berri avoit la droite sur lui, le frere d'un Empereur électif n'étant pas si considerable que le frere d'un Roi de France, qui d'ailleurs pouvoit un jour devenir Roi par le droit du sang. Les Ducs de Saxe, de Bourbon, de Bar, de Brunsvic & de Pomeranie François & Allemans suivoient, sans garder de rang entre eux. Le Chancelier de France, les Conseillers du Roi

Roi, & plus de huit cens Chevaliers bien montés & vétus superbement se trouverent aussi à l'Entrée ; 1378.
le Prevôt des Marchans & Echevins suivis des Sergens de la Ville de Paris fermoient la cavalcade. L'ordre fut admirable dans la marche, il n'y eut aucune confusion, l'Empereur arriva au Palais à trois heures après midi. Il descendit de cheval avec beaucoup de peine, à cause de sa goute, & se mit aussi tôt dans une chaise de drap d'or qu'on lui avoit préparée. Le Roi mit pied à terre en même-temps l'embrassa tendrement, & le baisa; il baisa aussi le Roi des Romains. On monta le grand escalier, l'Empereur dans sa chaise, le Roi à coté de lui tenant le Roi des Romains de la main gauche.

On avoit préparé pour l'Empereur la chambre qu'on appelloit de Bois d'Irlande, & la chambre Verte, qui d'un coté avoient la vûe sur les jardins du Palais, & de l'autre sur la Sainte Chapelle. L'appartement bas fut donné au Roi des Romains, & le Roi se retira dans les chambres hautes à *Galatas*, dit la Cronique ;

que le Roi Jean son pere avoit fait
1378. *historier*. Après que l'Empereur se fut un peu reposé, le Roi lui alla rendre visite, & lui dit: *Bel Oncle, sai bez que si grant joie ai de vostre venuë, que je plus ne puis, & vous prie que teniez que en ce que j'ay vous avez comme au vôtre, & plus avant ne vous sçai qu'offrir*; mais il s'apperçût bien-tôt que l'Empereur souffroit de sa goute, que le travail du jour avoit irritée, & le laissa souper en particulier.

Le lendemain le Prevôt des Marchands & les Echevins de la Ville de Paris firent present à l'Empereur d'une Nef d'argent pesant cent quatre-vingt dix marcs, & de deux grands flacons de vermeil doré pesant quatre-vingt treize marcs & deux grands pots d'argent de trente marcs chacun. L'après-dinée l'Empereur & le Roi eurent une conference particuliere de trois heures, le Chancelier de France y fût toujours present, & sur la fin ils y firent appeller le Chancelier de l'Empereur, on ne sait point ce qui s'y traita. Le soir, qui étoit la veille du jour des Rois,

le Roi alla entendre Vêpres à la Sainte Chapelle. Il y avoit deux prié-Dieu couverts de drap d'or, il se mit à droite & fit mettre le Roi des Romains à gauche. La goutte avoit obligé l'Empereur à garder la Chambre. Le Soir qui étoit la veille des Rois, il y eut un soupé solemnel, la table étoit dressée dans la grande Sale du Palais, le Roi avoit à sa droite l'Archevêque de Reims, l'Evêque de Paris, l'Evêque de Bamberg, & à sa gauche sur la même Ligne le Roi des Romains, les Ducs de Berri, de Brabant, de Bourgogne, de Saxe, de Bourbon & de Bar : les autres Ducs & Princes prirent place de l'autre côté. Il y avoit des tables servies en même temps pour tous les Chevaliers, qui se trouverent plus de huit cens. 1378.

Le lendemain, jour des Rois, l'Empereur se fit porter à la Sainte Chapelle pour y entendre la Messe, & voir les Reliques. L'Archevêque de Reims qui officioit lui presenta l'Eau benite avant le Roi, on lui porta aussi l'Evangile à baiser. Il s'excusa d'aller à l'Offrande sur sa

goute, qu'il avoit au pied & à la main;
1378 le Roi y alla tout seul. On portoit devant lui selon la coutume trois coupes de vermeil doré, dans l'une étoit l'or, dans l'autre l'encens, & dans la troisiéme la myrrhe, il se mit à genoux devant l'Archevêque, & les offrit toutes trois l'une après l'autre en lui baisant la main. Le Diacre & le Soudiacre porterent chacun en même-temps une Paix à baiser à l'Empereur & au Roi.

Après le Service on s'achemina par la galerie des Merciers vers la grande Sale du Palais, elle étoit toute tenduë de tapisserie de haute-lisse à personnages, de maniere que les images des Rois qui sont autour n'étoient point cachées. On avoit dressé trois grands bufets, le premier étoit d'or, & le second de vermeil doré seulement, pour la parade: le troisiéme étoit d'argent, & l'on y prenoit toute la vaisselle qui servoit aux tables. Le Roi se plaça entre l'Empereur & le Roi des Romains, l'Archevêque de Reims étoit sur la même ligne à la droite de l'Empe-

reur, & les Evêques de Bamberg, de Beauvais & de Paris étoient à la gauche du Roi des Romains. On avoit élevé au dessus de la tête de l'Empereur, du Roi, & du Roi des Romains des ciels de drap d'or aux Armes de France. Le Comte de Tancarville étoit Lecteur du Roi, & dans les festins solemnels il avoit accoutumé de faire sa Charge.

1378. Sauber Art. Fr. 219.

Le Dauphin, qui pouvoit avoir neuf ans, tenoit une autre table, où étoient les Ducs de Saxe, de Berri, de Brabant, de Bourgogne & de Bar, & le Prince de Navarre, & avoit aussi un ciel au dessus de sa tête, brodé des Armes de France & de Dauphiné. Le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, le Sire de Couci & le Comte d'Harcour gardoient le Dauphin debout, & n'étoient point à table. Il devoit y avoir quatre services de quatre-vingt plats chacun, mais le Roi en fit retrancher un à la priere de l'Empereur, qui ne pouvoit pas être si long-temps à table à cause de son incommodité. Il y eut sur la fin du dîné deux manieres de spectacles;

qu'on appelloit alors Entremets, qui
1378. donnerent beaucoup de plaisir. On
vit tout d'un coup paroître au bout
de la salle un vaisseau avec ses mats,
voiles & cordages, les pavillons
étoient aux Armes du Royaume de
Jerusalem, & sur le tillac parut Godefroi de Boüillon, accompagné de
plusieurs Chevaliers armés de toutes
pieces. Le vaisseau s'avança au milieu de la salle, sans qu'on vît la machine qui le faisoit aller. Un moment après parut pour second Entremets la Ville de Jerusalem avec son
Temple, & ses tours couvertes de
Sarrasins, le navire s'en approcha,
les Chretiens mirent pied à terre, &
monterent à l'assaut l'épée à la main:
on vit plusieurs échelles renversées
qui firent rire la Compagnie, & après
bien des coups donnés & peu de sang
répandu, la Ville fut prise. Après-dîné on donna à laver à l'Empereur
& au Roi ensemble, le Duc de Bourbon amena le Dauphin à l'Empereur,
qui le baisa. On apporta ensuite selon l'ancien usage le vin & les épices ou confitures, le Duc de Ber-

ri en presenta à l'Empereur & le Duc de Bourgogne au Roi. Le Roi 1378.
des Romains en prit après eux des mains du Comte d'Eu.

Le 7. de Janvier le Roi donna à dîner à l'Empereur dans son Château du Louvre, ils y allerent ensemble dans un grand bateau doré, dans lequel il y avoit deux chambres à cheminées & plusieurs cabinets meublés de drap d'or. L'Empereur trouva le Château fort à son gré & sur tout les nouveaux appartemens que le Roi y avoit fait bâtir, & meubler avec une magnificence Royale. Il alla voir aussi les jours suivans l'Hôtel de Saint Paul, le Château du Bois de Vincennes, & le Palais de Beauté sur Marne, qu'il trouva tous en état de le recevoir. Le Roi avoit fait faire une infinité de beaux meubles, & toutes ses maisons étoient meublées, sans que ses Officiers fussent obligés de rien transporter de l'une à l'autre.

Après-dîné l'Université de Paris en chaperons & habits de cérémonie vint haranguer l'Empereur. Il y avoit

1378. douze Députés de chacune des Facultés, de Theologie, de Droit & de Medecine, & vingt-quatre de la Faculté des Arts. Jean de la Chaleur Chancelier de Notre-Dame portoit la parole : L'Empereur lui répondit en Latin, & dit qu'il le faisoit sans crainte, quand il se souvenoit qu'il avoit été élevé & instruit parmi eux.

Le lendemain le Roi fit assembler son Conseil & celui de l'Empereur, & leur exposa les raisons qu'il avoit euës de faire la guerre aux Anglois. Il parla deux heures avec une éloquence admirable il ne laissoit souvent rien à dire à son Chancelier, & prouva clairement par les Histoires passées, que de tout temps les Rois d'Angleterre avoient fait hommage aux Rois de France pour le Duché de Guienne. Il vouloit faire apporter les Titres en Original ; mais l'Empereur lui dit que cela n'étoit pas necessaire, & que lui-même avoit été present dans la Ville d'Amiens il y avoit près de cinquante ans à l'hommage qu'Edouard III. Roi d'Angleterre avoit rendu au Roi

Philippe de Valois. Le Roi rapporta
ensuite toutes les contraventions que 1378.
les Anglois avoient faites au Traité
de Bretigny, & il conclut en demandant à la Compagnie s'il ne s'étoit
pas mis à son devoir, & si en honneur & en conscience il pouvoit faire autrement. Les Allemans s'écrierent tout d'une voix que sa conduite étoit irreprochable, & l'Empereur
l'assura que ses troupes, son argent,
son crédit, & la persone du Roi des
Romains étoient à son service. L'Assemblée se sépara par des protestations mutuelle de s'assister au besoin.

Le 10. du mois l'Empereur accompagné du Roi des Romains
remonta dans le bateau doré, qui
l'avoit amené au Louvre, & alla
rendre visite à la Reine qui logeoit
à l'Hôtel de Saint Paul: Il falut passer
par dessous un grand Pont de pierre.
Le Roi & tous les Princes se trouverent à l'Hôtel de S. Paul; la Reine
avertie attendoit dans sa Chambre;
l'Empereur en entrant la salua profondément & la baisa; elle étoit fort
parée ce jour-là & avoit sur la tête

—— un cercle d'or enrichi de diamans, le
1378. Dauphin & le Comte de Valois son frere étoient auprès d'elle. La Comtesse de Flandres & la Duchesse d'Orleans toutes deux Veuves l'accompagnoient avec quantité de Dames toutes couvertes de pierreries. L'Empereur, le Roi, & le Roi des Romains baiserent toutes les Princesses de la Maison de France, & firent seulement des civilités aux autres Dames. Mais l'Empereur ayant apperçu la Duchesse de Bourbon Mere de la Reine, qui s'étoit retirée à un coin de la chambre, se mit à pleurer amerement & elle aussi, parce qu'il se souvint, qu'elle étoit sœur de sa premiere femme. Il voulut lui parler, & ne le pouvant il lui fit dire qu'il seroit bien-aise de la voir en particulier. Il prit ensuite congé de la Reine, & retourna au Palais pour se reposer : Il y reçut le soir la visite de la Reine, & des Enfans de France. La Reine, lui donna un Reliquaire d'or, où il y avoit du Bois de la Vraie-Croix; le Dauphin lui fit aussi des presens, qu'il reçut de fort bonne gra-

Mss. de la Biblioth. du Roi.

ce. Ils en firent aussi au Roi des Romains. Ensuite la Duchesse Douairiere de Bourbon vint voir l'Empereur, & demeura deux heures avec lui dans son Cabinet. Ils y renouvellerent, avec bien des larmes, la memoire de l'Imperatrice. Le même soir l'Empereur alla coucher au Château du Bois de Vincennes, & y demeura le jour suivant. Il y eut de grandes Conferences avec le Roi, pendant que le Roi des Romains étoit allé à la chasse dans le Parc. 1378.

Le 12. de Janvier l'Empereur alla dès le matin faire ses devotions à S. Maur; c'étoit un des principaux sujets de son voyage; & coucher au Château de Beauté sur Marne. On voit encore aujourd'hui les ruines de ce Château sur la hauteur entre S. Maur & le village de Nogent. Il y demeura jusqu'au 16. du mois, jour pris pour son départ, & s'y sentit fort soulagé de la goute. Le Roi l'y venoit voir tous les jours & retournoit coucher à Vincennes.

Le 13. le Roi lui envoya des presens magnifiques, les Ducs de Berri,

de Bourgogne & de Bourbon les lui
1378. presenterent, & le Sire de la Riviere les accompagna. Le Roi aimoit tendrement la Riviere, & voulant que les autres l'aimassent aussi, il ne lui donnoit jamais que des Commissions agréables, & qui pouvoient le faire aimer. Il y avoit entr'autres raretés parmi les presens du Roi une coupe d'or garnie de pierreries, sur laquelle étoient gravés les signes du Zodiaque, deux grands flacons d'or, où l'on voyoit saint Jacques montrant le chemin d'Espagne à l'Empereur Charlemagne, & sur ce que ces flaçons avoient la forme d'une coquille, le Duc de Berri lui dit, que le Roi les lui envoyoit comme à un Pelerin. Il y avoit encore plusieurs grandes éguieres, des gobelets, & des pots d'or ouvragés & garnis de pierreries. Les presens pour le Roi des Romains n'étoient guéres moins considerables, deux grands pots d'or enrichis de perles & de saphirs, & une ceinture de drap d'or toute couverte de diamans estimée plus de huit mille francs. Ils firent ensuite des presens

au Chancelier de l'Empereur, & à tous les Princes & Chevaliers de sa suite. 1378.

Le 16. Janvier jour du départ, le Roi sortit à la pointe du jour du Bois de Vincennes, & se rendit à Beauté. Il trouva l'Empereur levé & prêt à partir. Ils s'embrasserent plusieurs fois tendrement, & se donnerent reciproquement les bagues qu'ils avoient aux doigts. L'Empereur fit au Dauphin des presens plus considérables. Il le déclara son Vicaire perpetuel & irrevocable dans le Royaume d'Arles & Païs de Dauphiné, lui donna le Château de Pipet & une maison dans la Ville de Vienne appellée Chamaux; & le *Eagea*, dit la Cronique, pour le rendre capable de recevoir ses donations. Son Chancelier demeura à Paris trois ou quatre jours après les autres, pour expedier les Lettres patentes en bonne forme, & le Dauphin lui envoya pour sa peine un gobelet d'argent pesant vingt marcs, dans lequel il y avoit mille francs en or.

L'Empereur monta dans sa litiere,

1378. & le Roi à cheval l'accompagna une demi-lieue jusqu'auprès d'une maison appellée Plaisance, où ils se dirent le dernier adieu. Le Roi des Romains reconduisit le Roi jusqu'à moitié chemin de Vincennes, & les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon accompagnerent l'Empereur à Lagni où il coucha, & le lendemain à Meaux où ils prirent congé de lui. Le Sire de Couci, les Comtes de Sarbrik & de Brenne, & le Sire de la Riviere le conduisirent par ordre du Roi jusques sur les frontieres du Royaume, & le défrayerent par tout. On paya même à Paris dans les Hôtelleries tout ce que les Allemans avoient dépensé ; Et quoique plusieurs Villes eussent fait des presens à l'Empereur en leur nom, c'étoit aux dépens du Roi, qui les fit rembourser exactement de tout ce qu'elles avoient avancé.

Le Roi avoit toujours de l'argent, ses revenus étoient bien administrés, il en employoit une partie à payer ses Troupes & l'autre à la dépense ordinaire de sa Maison, qui étoit

Mss. de Pisan 1. Part. p. 23.

grande & magnifique, & de celle de la Reine & des Princes ses enfans. 1378.
Il donnoit de grosses pensions à ses freres & aux grands Seigneurs, qu'il tenoit le plus qu'il pouvoit auprés de sa personne, faisoit des presens considerables aux Ambassadeurs des Princes Etrangers, bâtissoit presque en même temps en plusieurs endroits, au Louvre, à Creil, à Montargis, à Melun, à S. Oüin, à Beauté, & faisoit de grandes aumônes aux Hôpitaux, dont il avoit un soin particulier. Il assignoit des pensions réglées aux Gentils-hommes malades ou vieillis à son service, aux pauvres veûves, aux filles à marier, & tous les jours il donnoit de sa propre main une certaine somme d'argent à un certain nombre de pauvres, & leur baisoit à tous la main par un esprit d'humilité & de mortification. Il se plaisoit fort au Château de Vincennes à cause du bon air & du Bois, & dans l'intention d'y faire une Ville fermée, il en avoit distribué les Places à ses Courtisans pour y bâtir. Il contribua aussi à l'embellissement de

Mss. de Pisan 1. Partie p. 21.

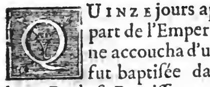
Paris, & fit faire sur la Riviere de
1378. Seine un Pont, qu'on appella le Pont Neuf. Et comme il faisoit rendre compte lui même à ses Trésoriers, il suffisoit à tout, & par le bon ordre qu'il avoit mis dans les Finances, il se voyoit plus riche & plus puissant qu'aucun de ses Predecesseurs, plus magnifique en belles maisons, en meubles, en vaisselle d'or & d'argent, en chevaux, & ne levoit pas davantage sur le peuple, qu'il soulageoit pendant la paix, afin de trouver en temps de guerre dans la bourse de ses sujets un secours toûjours present & presque inépuisable.





HISTOIRE
DE
CHARLES V.
ROY DE FRANCE.

LIVRE CINQUIEME.



UINZE jours après le départ de l'Empereur la Reine accoucha d'une fille, qui fut baptisée dans l'Eglise de S. Paul sa Paroisse par Aimeri de Maignac Evêque de Paris, le Prieur de sainte Catherine du-Val-des Ecoliers fut son parain, Catherine de Villiers Fille d'Honneur de la Reine fut 1378.

sa maraine, & lui donna son nom
1378. par l'ordre de la Reine, qui avoit grande devotion à sainte Catherine. Mais dès le même jour la Reine ayant été attaquée d'une fiévre ardente, voulut absolument, contre l'avis de ses Medecins, qu'on la mît dans le bain : aussi-tôt la fiévre s'enflamma encore davantage, les convulsions la prirent, & quelques remédes qu'on y pût apporter, elle
1378. mourut le 6. de Février dans la quarantiéme année de son âge. Le Roi fut presque inconsolable, il connoissoit tout ce qu'il perdoit, & pendant vingt-huit ans de mariage il n'avoit eu que des sujets de se loüer d'elle : sans jamais penser qu'elle étoit jeune, belle & Reine, elle ne songeoit qu'à l'éducation de ses enfans, & à se tenir auprès de son mari pendant ses maladies, qui étoient fort frequentes : sa prudence & son jugement solide lui donnoient beaucoup de part au Gouvernement, elle faisoit souvent les Dépêches les plus secretes, & avoit son cachet particulier, qui étoit aussi respecté que

celui du Roi. Elle aſſiſtoit ordinairement aux Conſeils, & lorſque le Roi trois ans auparavant ſe ſentant affoiblir avoit fait ſon Teſtament, il l'avoit déclarée Régente du Royaume en cas qu'il mourût avant elle, quoique les Princes ſes freres fuſſent tous trois en état de gouverner, & que même s'il avoit eu peur de leur donner tant d'autorité, il eût pû choiſir pour un ſi grand emploi le Connêtable du Gueſclin ou le Cardinal d'Amiens ſon Premier Miniſtre. On porta le corps de la Reine à Notre-Dame en grande pompe. Elle avoit ſur le viſage un linge fort délié, tenoit à la main droite une roſe d'or, & à la main gauche un ſceptre. Le Duc de Bourbon ſon frere, & tous les Princes du Sang ſuivoient à pied vétus de deüil, il y avoit huit cens torches chacune de ſix livres peſant, avec des écuſſons aux Armes de la défunte. La Reine Blanche de Navarre veuve du Roi Philippe de Valois, la Comteſſe d'Artois, la Ducheſſe d'Orleans, & la Comteſſe de Savoye fille du Duc de Berri ſe trouverent

1378.

Cron. de ſain. Denis f. 324

à Notre-Dame. Le lendemain on
1378. porta le corps à S. Denis, l'Archevêque de Reims y celebra la grand'-Messe, l'Evêque de Noyon lui servit de Diacre, & l'Evêque de Lisieux de Soudiacre. On la mit à la droite du grand Autel, dans une Chapelle que le Roi avoit fondée. Quelques jours après son cœur fut porté aux Cordeliers de Paris, & ses entrailles aux Céleſtins. Elle ne laiſſa que deux garçons, Charles Dauphin qui regna, & Louis Comte de Valois depuis Duc d'Orleans; Elle avoit eu ſix filles, dont les cinq premieres moururent fort jeunes & ſans avoir été mariées. La ſixiéme, nommée Catherine, épouſa dans la ſuite Jean Duc de Berri ſon couſin germain.

Cron. de S. Denis l.4.f.21. La Reine Jeanne d'Evreux ne ſurvêcut pas long-tems la Reine; Elle avoit épouſé en 1326. le Roi Charles le Bel ſon couſin germain, & s'étoit toujours conduite avec beaucoup de ſageſſe & de prudence ſous les regnes de Philippe de Valois, du Roi Jean & de Charles Cinquiéme, qui lui avoient tous conſervé ſon

rang & ses pensions. Elle mourut le 4. de Mars à Brie-Comte-Robert, où elle demeuroit ordinairement. Son corps fut apporté d'abord à l'Abbaye de Saint Antoine des Champs, & le lendemain à Notre-Dame sur un lit de parade, le visage découvert. Le Prevôt des Marchands & les Echevins portoient au dessus du corps un poele de drap d'or soutenu sur quatre lances, le Parlement en habits de cérémonie suivoit à pied. Le Roi se joignit au Convoi, lorsqu'il passa devant l'hôtel de Saint Paul,& le suivit jusqu'à Notre-Dame. Le lendemain l'Evêque de Paris chanta la Messe des Morts, le Roi y assista, dîna chez l'Evêque, & ensuite conduisit le corps à pied juqu'à la Porte de Saint Denis, où il monta à cheval pour l'accompagner jusques à Saint Denis. Il fut mis dans le Tombeau des Rois sans aucune magnificence; elle avoit ordonné par son Testament qu'on ne lui rendît aucuns honneurs funebres, qu'on retranchât tous ces grands luminaires, qu'elle regardoit comme des choses

1378.

1378. fort inutiles, & que pour satisfaire aux Réglemens de l'Eglise, il y eût seulement à son Convoi douze torches & six cierges de Cire pesant chacun six livres. Son cœur fut inhumé auprès de celui du Roi Charles le Bel son mari dans l'Eglise des Cordeliers de Paris.

La mort de ces deux Reines fit faire au Roi de nouvelles reflexions sur l'incertitude de la vie, il s'y sentit encore moins attaché qu'auparavant, s'appliqua plus fortement que jamais aux devoirs de la Royauté, & ne négligea aucune des bonnes œuvres, qui se presenterent. Maître Gervais Chanoine des Eglises Cathedrales de Bayeux & de Paris & son Medecin, avoit fondé un College auprès des Mathurins à Paris pour y faire étudier vingt six jeunes enfans du Diocese de Bayeux, le Roi s'en déclara le Fondateur & le Protecteur, leur donna un Reliquaire d'argent doré avec un morceau de la vraie Croix, leur assigna des revenus considérables, & attribua le droit de nommer aux places de ces écoliers à

mesure qu'elles vaqueroient, à Geoffroi le Bouteillier de Senlis son premier Chapelain, & à ses Successeurs, qui depuis ont pris le titre de grands Aumôniers, Il y avoit déja dans ce College des Theologiens, des Jurisconsultes & des Medecins, & il y fonda deux Mathematiciens. 1378.

Il donna ses principaux soins à l'éducation de ses enfans, & particulierement à celle du Dauphin, qui devant un jour gouverner un si grand Etat ne pouvoit recevoir de trop bonne heure des impressions de vertu. Il le mit entre les mains de gens habiles & de piété, & chassa de la Cour un jeune Chevalier, qui avoit parlé en presence de son fils d'une maniere un peu libre, disant, *qu'on doit premier les enfans nourir en vertus, si qu'ils surmontent en mœurs ceux qu'ils doivent surmonter en honneurs.* *Mss. de Chr. de Pisan 2. Part. p. 26.*

Cependant Charles le Mauvais Roi de Navarre continuoit à ruiner ses affaires en les voulant rendre trop bonnes: endurci dans le crime depuis sa plus tendre jeunesse, il

n'avoit aucun égard aux loix divines & humaines, & ne pouvoit vivre
1378. en repos ni y laisser vivre les autres. La mort de la Reine sa femme Jeanne de France arrivée depuis quatre ou cinq ans l'avoit mis en liberté de tout faire; cette Princesse sœur du Roi & aussi sage que son frere, les avoit souvent reconciliés, & la consideration que l'un & l'autre avoit pour elle, étoit souvent cause, qu'ils n'en venoient pas aux dernieres extremités. Mais après sa mort le Roi son mari se laissa aller à ses mauvaises inclinations, soit en faisant la guerre ouvertement, soit en se servant des moyens les plus criminels pour parvenir à ses fins. Il voyoit avec chagrin la décadence des affaires des Anglois, & n'étoit plus en état de tenir la balance entre les deux Nations & encore moins de faire valoir ses prétentions sur la Champagne, la Brie & la Bourgogne. Il avoit dans cette vuë fait de temps en temps des Traités secrets avec le Roi d'Angleterre; mais comme la sagesse du Roi le rendoit

doit toujours Vainqueur quand on l'attaquoit de bonne guerre, il résolut enfin de ne plus garder de mesures & de le faire empoisonner. Il manda à son fils aîné Charles, qui étoit à Evreux d'aller voir le Roi son oncle, & mit auprès de lui des gens accoutumés depuis long-tems à lui obéir aveuglément. Le Prince de Navarre innocent du crime de son pere vint à Paris, où il fut d'abord arrêté par ordre du Roi, qui avoit été averti. On se saisit aussi de Jacques de la Ruë Chambellan du Roi de Navarre & de Pierre du Tertre son Secretaire, qui furent appliqués à la question. Le Parlement nomma des Commissaires pour oüir leurs dépositions; les Commissaires furent le Sire de la Riviere Chambellan du Roi, Nicolas de Braque, Etienne de la Grange, Pierre de Bournasel, Jean Pastourel, Gilles Malet, Jean de Valdetar & le Prevôt de Paris. Les accusés avouerent que le Roi leur Maître avoit fait un Traité avec le Roi d'Angleterre pour partager la France, qu'il devoit avoir pour sa part

1378.

Mss. du procès criminel du Roi de Navarre.

les Comtés de Champagne & de Brie;
1378. le Duché de Bourgogne, les Comtés de Beaumont-le-Roger & de Longueville, avec les Villes de Mante & de Meulan, outre tout ce qu'il possédoit déja en France : qu'il feroit hommage de toutes ces Terres au Roi d'Angleterre le reconnoissant pour legitime Roi de France, & qu'il devoit toucher quatre cens mille écus en plusieurs payemens pour entretenir ses Troupes. Ils ajouterent qu'en toutes les occasions qui s'en presentoient, il laissoit entrevoir une grande aversion pour la personne du Roi. Du Tertre n'avoüa jamais autre chose; mais Jacques de la Ruë dit nettement, que le Roi de Navarre, vouloit faire empoisonner le Roi, qu'il avoit à ce dessein entretenu long-temps un Physicien ou Medecin nommé Augel de l'Isle de Chypre, qu'il vouloit l'envoyer à la Cour de France pour faire le coup, persuadé qu'étant jeune, bien fait, beaucoup d'esprit, fort savant, il s'insinueroit aisément dans les bonnes graces du Roi, & trouveroit

bien-tôt le moyen de s'en défaire : que le Phyſicien après avoir donné 1378.
ſa parole n'avoit oſé la tenir, & que le Roi de Navarre l'avoit fait jetter à la mer : qu'il avoit gagné un Valet de Chambre, un Cuiſinier pour le même deſſein; qu'il avoit accoutumé de ſe défaire par le fer ou par le poiſon des gens qui lui déplaiſoient : que dans le temps même qu'il étoit venu voir le Roi à Vernon, il avoit fait une entrepriſe ſur Meulan, qui manqua par hazard : qu'étant à Nantes avec le Duc de Bretagne il avoit voulu faire aſſaſſiner Olivier de Cliſſon à cauſe qu'il avoit les inclinations Françoiſes, & qu'à toutes ces mauvaiſes actions & à une infinité d'autres, lui Jacques de la Ruë avoit eu part, perſuadé qu'il ne pouvoit manquer en obéiſſant à ſon Maître. Ces dépoſitions furent luës en plein Parlement, & la Rue condamné à être écartelé. Du Tertre, qui ne paroiſſoit pas avoir trempé dans les aſſaſſinats, ni dans les poiſons, fut remis en priſon & à la fin de l'année en liberté.

Si-tôt que l'affaire fut jugée, le
1378. Roi fit venir au Parlement le Prince
Juin. de Navarre suivi du Prieur de Pampelune & de plusieurs Chevaliers Navarrois. On lut en sa présence la déposition de la Ruë, le Chancelier fit ensuite une longue récapitulation de tous les sujets que le Roi avoit de se plaindre du Roi de Navarre, & n'oublia pas qu'il venoit encore de signer avec les Anglois un Traité par lequel il leur abandonnoit toutes ses Places de Normandie, & prenoit en échange Bordeaux, Bayonne, & ce qui leur restoit en Guienne, dans l'esperance de faire la guerre plus heureusement quand il la feroit de proche en proche, sans songer que c'étoit mettre au cœur de l'Etat les anciens & plus redoutables ennemis de la France : il ajoûta que pour prévenir ses mauvaises intentions le Roi souhaitoit qu'on lui remît entre les mains Evreux, Breteüil, Bernai, Beaumont-le-Roger, Ponteau de-Mer, Cherbourg, & les autres Villes que le Roi de Navarre possédoit en Normandie, & le dit

d'un ton de Maître, qui fit comprendre aux Navarrois qu'il en faloit passer par là. Le Prince de Navarre & ses Chevaliers jurerent tout ce qu'on voulut, & le Roi envoya le Duc de Bourgogne & le Connêtable pour prendre possession de toutes ces Places. Ils menerent avec eux le Prince sous une garde sûre, afin de persuader aux Gouverneurs des Villes d'ouvrir leurs portes, mais la plupart n'en voulurent rien faire, & se laisserent forcer. Tout fut pris & démantelé, hors Cherbourg que le Connêtable ne pût jamais emporter, parce que les Anglois avoient la mer libre, & y jettoient du secours. Le Prince de Navarre fut remené à Paris, où il demeura long-temps en prison. Il ne paroissoit coupable que des crimes de son pere, & avoit même fait avertir le Roi que Baudoüin Belleferant Chevalier Navarrois lui donnoit de mauvais conseils, & qu'il étoit à propos de l'arrêter; mais la politique voulut que l'innocent souffrît pour le coupable. Le Prince Pierre de Navarre & la 1378.

Princesse Bonne sa sœur avoient
1378. aussi été arrêtés dans Breteüil, on les amena à Paris, le Roi les reçut comme les enfans de sa sœur, leur fit mille amitiés, leur assigna de grosses pensions, & les fit conduire à la Tour de Bernai.

Les affaires du Roi de Navarre alloient encore plus mal dans son Païs. Le Roi Dom Henri à la sollicitation du Roi lui avoit déclaré la guerre, l'Infant de Castille son fils assembla quatre mille Chevaliers & plus de trente mille hommes de pied, entra dans la Navarre, & après s'être rendu maître de toutes les petites Villes, qu'il pilla & brûla, il surprit le Chateau de Thiebes, où tous les Titres du Royaume furent brûlés, & alla mettre le siege devant Pampelune. Un secours de huit cens hommes d'Armes Anglois, qui vint de Bayonne, & l'approche de l'hiver l'obligerent à lever le siege pour le recommencer au printemps. Mais le Roi de Navarre, qui s'étoit retiré à Saint Jean de Pied-de-Port ne se voyant pas en état de résister, envoya demander la Paix

Hist. de Nav. l. 8. p. 485.

au Roi Dom Henri, qui la lui accorda, à condition *que tous les Anglois* 1378.
sortiroient de Navarre, que le Roi de Castille prêteroit vingt-mille doubles d'or pour payer leur solde, & que pour sureté de la Paix & de son remboursement il garderoit pendant dix ans les Villes de Tudelle, d'Estella, de Mirande & de Saint Vincent. Ainsi de tous cotés on dépoüilloit Charles le Mauvais, il perdoit par ce Traité, qu'il falut pourtant signer, toutes les Places qui couvroient sa frontiere du côté de Castille : ses Terres de France avoient été confisquées, son fils aîné étoit prisonnier à Paris, sans que toutes ces disgraces qu'il avoit bien meritées, fussent capables de le faire rentrer en lui-même. Il avoit répondu au Comte de Foix de la rançon du *Ann. de Foix f. 41.*
Sire d'Albret, que ce Comte avoit pris dans Caseres avec le Comte d'Armagnac, & même avoit touché sur la rançon cinquante mille francs, qu'il ne vouloit pas rendre. La Comtesse de Foix sa sœur le vint trouver à Pampelune, & n'en ayant pû rien tirer, elle n'osa retourner auprès de

son mari. Mais il n'en demeura pas là,
1378. & voulut faire empoisonner le Comte de Foix par son propre fils, en lui persuadant de faire avaler à son pere une poudre, qui devoit reconcilier le mari & la femme en les rendant amoureux l'un de l'autre. Le jeune Comte de Foix fut surpris chargé de la poudre qui se trouva empoisonnée, son pere le fit mettre en prison le croyant coupable, & quelques jours après en lui voulant ouvrir les dents avec un couteau pour le faire manger, il le tua malheureusement sans en avoir eu le dessein, & en pensa mourir de douleur.

Ann. de France 1364. ou 1378. Pendant que l'Infant de Castille assiegeoit Pampelune, le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc se saisit de Montpellier au nom du Roi, en chassa les Officiers du Roi de Navarre & y en établit d'autres, mais bien-tôt les Habitans indociles ayant refusé de payer de nouveaux impôts prirent les armes, massacrerent Jacques Pointel Chancelier du Duc d'Anjou, Gui de Sceri Sénechal de Rouergue, Arnaud de Laur Gouver-

neur de la Ville, Jacques de la Chaine Secretaire du Duc, & tous les autres Officiers du Roi, dont ils jetterent les corps dans des puits. Le Duc d'Anjou assembla aussi-tôt toutes les Troupes de son Gouvernement & marcha à Montpellier. Le Habitans qui avoient eu le loisir de rentrer en eux-mêmes & de reconnoître leur faute, n'avoient ni le pouvoir ni la volonté de se défendre, les Consuls en chemise & la corde au cou allerent au devant du Duc lui porter les clefs de la Ville, les Chanoines & tous les Ecclesiastiques sortirent en procession, les femmes pleuroient, les enfans jettoient des cris pitoyables, tout le peuple étoit à genoux criant misericorde. Le Duc à la tête des Troupes suivi du Maréchal de Sancerre entra dans la Ville l'épée à la main, sans être touché de toutes ces marques de repentir. Il fit dresser un échaffaut dans la grande place devant la porte de la Sonnerie, les troupes se rangerent des deux côtés, & l'on publia à haute voix la Sentence de condamnation, par laquelle il

1378.

Ann. de Toulouse 117.

étoit dit que la Ville avoit perdu son
1378. Université, son Consulat, sa Maison de Ville, ses Cloches, & toute sa Jurisdiction : que les murailles en seroient abbatuës, les habitans condamnés à six vingt mille francs d'or d'amende, qu'on en feroit mourir six cens, deux cens décapités, deux cens pendus & deux cens brûlés, leurs enfans déclarés infames, tous leurs biens confisqués,& la moitié du bien des autres habitans, les Consuls condamnés à tirer eux-mêmes des puits les corps de ceux qui avoient été massacrés. Dès que la Sentence eut été prononcée, le Cardinal de Luna de la Maison d'Aragon se jetta aux pieds du Duc, & le conjura au nom du Pape d'en remettre l'execution seulement jusqu'au lendemain. Ce delai ne fut pas inutile, le Duc accorda au Pape la grace de ces miserables, il se laissa toucher aux pleurs des innocens, qui eussent été envelopés avec les coupables, & se contenta de faire pendre les principaux Auteurs de la sedition, & de faire payer l'amende de six-vingt mille francs.

Le Roi fut averti de tout, & quoiqu'il approuvât publiquement la conduite du Duc d'Anjou à cause des consequences, il voulut sçavoir s'il n'avoit point donné quelque occasion à la révolte. Il apprit par des voies sûres & secretes, que le Duc traitoit les peuples fort durement, qu'il leur faisoit souvent payer des taxes, qui n'entroient pas dans les coffres du Roi : qu'en 1374. il avoit fait les Capitouls de Toulouse de son autorité sans avoir égard aux Privileges de la Ville, qu'il en avoit tiré six cens écus d'or & qu'on n'osoit s'en plaindre, parce qu'il étoit son frere; il ne lui en témoigna rien, sachant assez que ses remontrances ne le feroient pas changer de naturel, mais trois mois après il le rappella auprès de sa personne sous pretexte d'amitié, & donna le Gouvernement de Languedoc au Comte de Foix.

1378.

Ann. de Toul. 120.

Quelque temps auparavant le Tresorier de Nimes étant mort, le Roi disposa de la Charge à la priere d'un de ses Chambellans, un autre en fut aussi pourvû à la recommanda-

MSS. de Pisan 3. *Partie* p. 68.

1378. tion du Duc d'Anjou. Il y eut grande contestation entre les deux prétendans, on informa de leur vie & mœurs & de leur capacité; il se trouva que celui que le Duc d'Anjou avoit proposé étoit riche & fripon, & que l'autre étoit honnête homme & pauvre, le Roi décida en faveur de l'honnête homme, & dit à son frere: *Chier biau-frere, croyez-m'en plus assiert le pauvre sage prud'homme, que le riche fol desordené.*

Il s'appliquoit à faire rendre Justice à tous indifferemment; il ne la refusoit jamais à personne quand elle lui étoit connuë; & vouloit être obéï ponctuellement. Il ordonna un jour à Bernard de Montleheri l'un de ses Generaux des Finances, de donner cinq cens francs (grosse somme en ce temps-là) à un vieux Gentil-homme, qui l'avoit bien servi à la guerre: Bernard ne se pressoit pas de le payer, & le Gentil-homme s'en étant plaint, le Roi lui donna aussi-tôt un de ses Sergens d'Armes pour aller chez le General des Finances enlever sa vaisselle d'argent, qui ne lui fut renduë qu'après

Mss. de Pisan Partie 1. p. 21.

qu'il eut payé le Gentil-homme.

Mais tandis que Charles par sa bonne conduite rétablissoit les affaires de son Royaume, les affaires de l'Eglise tomberent dans un grand desordre par la mort du Pape Gregoire XI. Il mourut à Rome de vieillesse, & selon quelques Auteurs de chagrin d'y voir son autorité méprisée. Il exhorta les Cardinaux avant que de mourir à élire promtement un Pape à la pluralité des voix, prévoyant assez que la liberté des suffrages ne seroit pas entiere, que les Italiens ne consentiroient jamais à l'élection d'un François, de peur qu'il ne reportât le Saint Siege à Avignon, & que les François de leur côté qui faisoient plus des deux tiers du sacré College, se voudroient maintenir dans la possession où ils étoient depuis plus de soixante ans d'avoir un Pape de leur Nation. La prévoyance de Gregoire fut inutile, les Cardinaux, qui depuis l'an 1143. s'étoient attribués le droit d'élire seuls le Pape, sans y appeller le peuple ni le Clergé de Rome s'enfermerent dans le

1378.

Mss. de la Biblioth. du Roi
Mss. du Schisme de l'Eglise.

1378. Conclave (ce qui se pratiquoit seulement depuis cent ans) & virent d'abord que leurs suffrages n'y seroient pas libres. Henri de Hesse Docteur de Sorbone, qui se trouva à Rome pour des affaires particulieres écrivit au Roi, que les Cardinaux alloient être forcés, & que l'élection ne seroit point Canonique. En effet, quelques jours après le peuple vint en tumulte crier aux portes du Conclave, qu'ils vouloient un Pape Romain, ou du moins Italien; ils menacerent d'enfoncer les portes, & se mirent en posture de le faire: les Cardinaux craignirent pour leurs biens, & même pour leur vie, & élurent tout d'une voix Barthelemi Prignano Napolitain Archevêque de Bari, protestant en public & en particulier qu'ils étoient forcés, & qu'ils se réservoient le droit d'élire un Pape, quand ils seroient en lieu de sureté. On ne laissa pas de proclamer & de couronner l'Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Les Cardinaux demeurerent plus de trois mois auprès de

Mss. de S. Victor f. 142.

lui, & le Cardinal d'Amiens qui étoit Legat en Toſcane le vint trouver. Ils manderent à tous les Princes Chretiens qu'ils étoient obligés en conſcience à reconnoître Urbain pour Pape ; mais bien-tôt il aliena leurs eſprits, & abuſa de ſon autorité. Il leur dit en plein Conſiſtoire, par un zéle fort indiſcret, qu'ils étoient accuſés des plus grands crimes, & que s'ils ne changeoient de vie il les traiteroit comme les moindres de ſes ſujets. Il oſa même ajoûter qu'il feroit juſtice des Rois de France & d'Anglerre, qui troubloient la Chretienté par une ambition démeſurée, & déſignant en particulier le Cardinal d'Amiens, il dit que c'étoit un traître, qui au lieu de travailler à faire la paix entre ces deux Princes, fomentoit la guerre & prenoit de l'argent des deux côtés. Ce Cardinal qui étoit preſent, ſe leva de ſa place avec emportement, & s'adreſſant à Urbain, oſa bien lui dire, avec un geſte menaçant, *que comme Archevêque de Barri il en avoit menti*, & ſans attendre une réponſe qui eût été dange-

1378.

Blovius n. 14. Rayd. n. 25. Walſing. in Rech. 2.

reuſe, il ſortit bruſquement du Con-
1378. ſiſtoire, monta à cheval, & ſe ſauva en France.

Peu de temps après les Cardinaux abandonnerent Urbain, ſoit que ſon humeur hautaine & ſes manieres imperieuſes leur euſſent fait changer de ſentiment, ſoit que juſques à lors ils n'euſſent agi que par crainte, comme ils le publierent dans la ſuite. Ils ſortirent tous de Rome ſous divers prétextes, & ſe rendirent par differens chemins à Fondi dans le Royaume de Naples, où après avoir mandé à tous les Princes Chrétiens, que l'Archevêque de Bari avoit été élû par force, ils procederent à une nouvelle Election, & éleverent au Trône de S. Pierre le Cardinal de Geneve, qui prit le nom de Clement VII. & qui étant parent ou allié de la plupart des Princes de l'Europe, étoit en état de ſe ſoutenir contre Urbain. Ces deux Papes partagerent le Monde Chrétien, l'Empereur reconnut d'abord Urbain, parce que même ſans en être prié il avoit confirmé l'Election du Roi des Romains ; ce

que le Pape Gregoire XI. n'avoit jamais voulu faire à cause que Venceslas n'avoit pas encore dix-huit ans, & qu'il étoit contre la raison & l'usage d'élire un Roi des Romains, qui n'étoit pas en âge de gouverner l'Empire. Le Roi de Hongrie, les Anglois, les Flamans & tous les peuples du Nord suivirent l'exemple de l'Empereur. D'autre côté les Royaumes de Naples, d'Ecosse & de Chipre, le Comte de Savoye, les Ducs de Lorraine & de Bar, le Duc d'Autriche & plusieurs Villes d'Allemagne reconnurent Clement. 1378. Spicil. t. 4.

La France étoit alors gouvernée par un Prince, qui n'alloit pas si vite dans des affaires aussi importantes, que celle-là : Charles Cinquiéme étoit solidement attaché à la Religion, il reconnoissoit en bon Chrétien la primauté du Saint Siege de Rome, vouloit rendre l'honneur qui est dû au Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, mais il faloit auparavant le discerner. Il voyoit deux Papes qui se prétendoient tous deux canoniquement élûs, & qui tous deux

1378. avoient dans leur parti des Docteurs, des Jursiconsultes, & même des gens de bien, qui dans la suite des temps ont été canonisés. Il voulut avant toutes choses avoir l'avis de l'Université de Paris. Jean de Stralen Recteur convoqua aux Mathurins une Assemblée generale où l'Evêque de Laon & l'Abbé de saint Wast d'Arras se trouverent de la part du Roi. On y fit la lecture de la Lettre suivante.

Hist. de l'Univers. p. 568.

DE PARLEROI, très-chers & bien amés. Parce que toujours avons grand desir & affection, ainsi que à tout Prince Catholique appartient, que en sainte Eglise ayt vraie unité & concorde, & tout schisme & division soit ostée & mesmement de nostre Royaume & d'entre nos Sujets. Et il soit ainsi que par les attestations des Cardinaux du Saint College de Rome à nous envoyées, Jà pieça par escriptures authentiques & solemnes, & après la déliberation, conseil & advis de plusieurs Archevesques, Evesques, Abbés & autres Prelats, de Maistres en Theologie & en Decrets avons esté conseillés & dairenement par les Attes-

tations des Cardinaux, qui à present sont en nostre Ville de Paris, faittes 1378.
publiquement & solemnellement de bouche en leurs consciences en la presence des Archevesques, Evesques & autres Prelats, de plusieurs de Vous, qui y ont voulu estre & de tout le peuple, soyent accertenés & affermés que Berthelemy jadis Archevesque de Bari est intrus au Saint Siege de Rome, & le Pape Clement VII. est vray Pastour de l'Eglise universelle. Nous, qui ne voudrions aucunement que vous qui estes si souffisants personnes fussiés dénis en tel cas, qui est si grand & notable & touche nostre foy, mesmement que les Facultés de Theologie, de Decret & de Medecine, & les Nations de France & de Normandie, qui sont la gaigneur partie de vous, sont déterminez à la sainte, vraie & saine partie de nostredit saint Pere le Pape Clement VII. Si comme les consciences de vous tous sont, doivent ainsi que nous tenons, estre conformes par la maniére que dit est, sçachans que ce vous se mettés en refus ou delay, vous nous ferés déplaisir, & que sur ce aurés dé-

liberé, veüilliez rapporter à nos amez
1378. *& feaux Conseillers l'Evêque de Laon & l'Abbé de S. Wast. Et pource que miex sçach'és, que ce vient de nostre propre science, nous avons écrit nostre nom a ces Lettres. Donné au Bois de Vincennes le vingtiéme jour de May.*

Le Recteur après avoir remercié le Roi de ses bontés & de sa considération pour l'Université sa chere fille, fit opiner, & chacun demanda du temps pour examiner une affaire si importante. Quatre jours après l'Assemblée se tint aux Bernardins. Jean de la Chaleur Chancelier de l'Eglise de Paris & President de la Faculté de Theologie, Gervais Besouche Doyen de la Faculté de Decret, & Jean de Beaumont Doyen de Medecine, déclarerent au nom de leurs Facultés, qu'ils reconnoissoient Clement VII. pour vrai & legitime Pape. La Faculté des Arts fut partagée, les Nations de France & de Normandie vouloient reconnoître Clement, mais celles de Picardie & d'Angleterre, vouloient qu'on assemblât un Con-

cile General, que les deux Papes y fussent tous deux déposés & qu'on procedât ensuite à une nouvelle élection. Alors les Doyens des trois Facultés superieures se leverent & demanderent au Recteur de conclure à la pluralité des voix. Il n'en voulut rien faire, on le soupçonnoit d'être du parti d'Urbain, & il dit, qu'il ne savoit pas trop bien que conclure. Ainsi l'Assemblée se sépara encore sans rien arrêter. Amelie de Brolio Nonce de Clement demanda acte de ce qui s'y venoit de passer. 1378.

Le Roi écrivit à l'Université une seconde Lettre dattée de sa Maison de Beauté sur Marne pour avoir une décision, mais au lieu d'y travailler, l'Université lui envoya des Députés pour demander encore du temps : Simon Freton Professeur en Theologie portoit la parole, & finit sa Harangue par ces mots : *Marie qui crut promptement servit moins, que Thomas qui douta long-tems.* Enfin l'Université s'étant rassemblée quelques jours après, & chacun persistant dans son opinion, le Recteur conclut à la *Hist. de l'Univ. p. 571.*

pluralité des voix en faveur de Clement VII. sans que jamais les Nations de Picardie & d'Angleterre voulussent se conformer à l'avis des autres.

1378.

Le 16. de Novembre suivant le Roi convoqua à Vincennes une Assemblée, où les Evêques, les Docteurs en Theologie, Présidens du Parlement, & les plus célébres Avocats furent appellés. On y agita la question avec beaucoup de liberté, Jean de Lignano Docteur de Boulogne y soutint fortement l'élection d'Urbain, & Jean de Fabri Abbé de S. Wast d'Arras y défendit le droit de Clement. L'affaire étoit assez balancée, & quelques avis alloient à ne reconnoître ni l'un ni l'autre, jusqu'à ce que l'Eglise en eût décidé dans un Concile general, lorsque le Cardinal de Limoges Prélat vénérable par la sainteté de sa vie entra dans l'Assemblée, & protesta publiquement sur son salut éternel, que l'élection d'Urbain avoit été forcée, & que celle de Clement étoit legitime. Il montra ensuite des Lettres autentiques de tous

les Cardinaux, scellées de leurs Sceaux, par lesquelles ils assuroient 1378.
la même chose, & prenoient le Dieu vivant à témoin de la vérité de leurs dépositions. On ne balança plus alors, & tout d'une voix on conclut que l'élection d'Urbain étant nulle, celle de Clement étoit Canonique, & qu'il seroit reconnu pour vrai Pape dans toute la France. Aussi-tôt le Roi en fit publier une Déclaration, qu'il envoya à tous les Princes ses Alliés. Le Roi Dom Henri de Castille demeura neutre entre les deux partis formés dans l'Eglise, & mourut en recommandant deux choses à Jean son fils aîné & son successeur, l'une de demeurer inviolablement attaché à l'alliance du Roi Charles Cinquiéme, qui les avoit mis sur le Trône, & l'autre de bien faire examiner lequel des deux Papes étoit le véritable avant que de se déclarer. Jean obéït exactement à son pere, envoya des Ambassadeurs à Rome & à Avignon pour s'informer sur les lieux de la verité du fait, fit assembler tous les Evêques, Magistrats, Docteurs, &

Cron. Mss. de Charles V. 75.

Mar. l. 18. c. 2.

Juriſconſultes de ſon Royaume, &
1378. du conſentement de tous, déclara qu'Urbain avoit été élû par force,& qu'il reconnoiſſoit pour vrai Pape Clement VII. qui avoit été librement & canoniquement élû.

Ex Mſſ. Biblioth Harleæ.

Les deux Papes ſoutenoient leur droit par la voie des armes. Les Partiſans de Clement eurent d'abord l'avantage & ſe ſaiſirent du Château Saint Ange, mais Urbain ſoutenu du Comte Alberic de Balbiano gagna une bataille auprès de Rome,& obligea Clement à ſe retirer à Avignon. Ils ſe reduiſirent de part & d'autre à des excommunications, qui ne faiſoient mal à perſonne, chacun étant de bonne foi attaché à ſon Pape,qu'il croyoit être le véritable. Ainſi commença le Schiſme d'Occident, qui dura quarante ans & ne finit que par l'autorité ſuprême & infaillible du Concile de Conſtance, où ceux qui ſe pretendoient Papes furent dépoſés, & Martin V. élû tout d'une voix & reconnu enſuite par tous les Princes Chrêtiens.

1379. Dès que le Pape Clement VII. eut

été reconnu en France, le Roi, qui avoit préferé les affaires de la Religion à toutes les autres, reprit ses anciennes vuës de s'emparer de la Bretagne. Il avoit besoin du Duc de Bourgogne pour cette expédition, mais ce Prince étoit occupé ailleurs; les Bourgeois de Gand s'étoient révoltés contre leur Comte, leur Ville étoit fort peuplée & fort riche par le commerce, qu'ils faisoient en France, en Angleterre & en Allemagne, cette abondance les rendoit fiers & insolens, ils s'étoient fait donner de grands Privileges & n'obéissoient qu'avec peine & de mauvaise grace. D'autre côté leur Comte étoit abimé dans les plaisirs & faisoit des dépenses excessives, ses revenus ordinaires n'y pouvoient suffire, il falut inventer de nouveaux impôts; il en mit un sur les Mariniers de Gand, qui ne lui valoit au plus que sept ou huit mille florins par an, & qui fut cause de tout le desordre. Ces Mariniers gens peu disciplinables s'attroupe-rent, élurent des Chefs, prirent des Chaperons blancs, qui les distin-

1379.

Cron. de Flandre p. 300.

guoient & massacrerent quelque Officiers du Comte. Il arriva dans le même temps que les Habitans de Bruges voulurent détourner la Lis & la faire passer au milieu de leur Ville: Ils en avoient déja commencé le Canal, lorsque les Mariniers de Gand soutenus du reste de la populace les allerent attaquer en disant que cela feroit tort au commerce de leur Ville, mirent en fuite les travailleurs & ruinerent l'ouvrage; la peur du châtiment leur fit pousser les choses à l'extremité, ils allerent au Château d'Anguien Maison de plaisance du Comte, le pillerent & le brûlerent. Ces petits succès les enhardirent, ils leverent des Troupes & mirent en Campagne deux Armées, dont l'une obligea les Habitans de Bruges à se joindre à eux, & l'autre alla assieger & prit Ypres. Le Comte de Flandres faisoit ramasser des Troupes de tous côtés & s'étoit retiré à Dendremonde, mais les Gantois ne l'y laisserent pas long-temps en repos & l'y vinrent attaquer. Ils y donnerent un assaut general où ils furent repoussés

1379.

& allerent assieger Oudenarde. Leur Armée étoit fort nombreuse & augmentoit tous les jours : Ceux de Bruges & ceux d'Ypres qu'ils avoient d'abord forcés à se joindre à eux, entrerent de bonne foi dans leur parti & parurent les plus animés. Les choses en étoient là & le Comte se trouvoit fort embarassé, lorsque le Duc de Bourgogne vint à Tournai pour tâcher de faire la paix, il regardoit la Flandre comme son heritage, son beau pere qui n'aimoit pas la guerre, lui donna tout pouvoir, & les Gantois, qui connoissoient son courage n'oserent lui rien refuser. Il fit accorder aux révoltés une Amnistie generale, le siege d'Oudenarde fut levé, & les Gantois s'obligerent à rebâtir incessamment le Château d'Anguien & à le meubler plus magnifiquement qu'il n'étoit, avant qu'ils l'eussent démoli.

1379.

Le retour du Duc de Bourgogne à la Cour fit penser le Roi à exécuter le dessein, qu'il formoit depuis longtemps de réunir le Duché de Bretagne à la Couronne ; la situation du païs où les Anglois pouvoient aisé-

ment faire descendre leurs Troupes
1379. & entrer ensuite de plein-pied dans les meilleurs Provinces du Royaume, les bons Ports de Mer, & plus que tout la valeur des habitans, qui étoient presque tous soldats, lui faisoient souhaiter d'en être le Maître absolu. Il en avoit peu à peu gagné les principaux Seigneurs, en leur donnant des pensions & des emplois, la fortune du Connêtable du Guesclin & celle d'Oliver de Clisson faisoit ouvrir les yeux aux autres. Il avoit déja des garnisons dans les principales Villes de la Province, & il crut toutes choses bien disposées, & le moment venu de l'exécution de son dessein. La conjoncture y paroissoit très-favorable, le Duc de Bretagne avoit osé déclarer la guerre au Roi, l'avoit envoyé défier par un Heraut qui lui avoit apporté de sa part une Lettre où il ne gardoit plus de mesures, & il étoit encore actuellement en Angleterre parmi les plus grands ennemis de l'Etat. Il fut ajourné à comparoître en personne le 4. de Décembre, pardevant

la Cour des Pairs. Le jour venu le Roi se rendit au Parlement, accompagné des Princes du Sang, des Pairs du Royaume, & des Officiers de la Couronne, le Dauphin prit place auprès de lui. Le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & le Comte d'Etampes y étoient presens. Le Duc d'Anjou, le Duc de Berri, le Comte de Flandres, le Comte d'Alençon, la Comtesse d'Artois & la Duchesse d'Orleans, tous Pairs de France, écrivirent au Roi les raisons qui les empêchoient de s'y trouver. Chacun prit séance, les Pairs Barons à la droite du Roi, & les Pairs Prelats à la gauche; les six Pairs Ecclesiastiques s'y trouverent tous. Le Roi fit aussi entrer les Archevêques de Rouen & de Sens, les Evêques de Paris, du Mans, de Saint Brieux, de Teroüenne, de Limoges & d'Evreux, les Abbez de saint Denis, de Vezelai, de saint Wast d'Arras & de sainte Colombe. Le Comte de Geneve, le Sire de Couci & le Comte d'Harcour eurent place parmi les Barons. Quand tout le monde eut pris séance, Ca-

1379.

Extr. des Reg. du Parl. C. 3.

1379. nard Avocat du Roi prit la parole, & ordonna à Pierre Auger Huissier du Parlement d'appeller à la porte de la Chambre, à la Table de Marbre, au Perron, & à la Porte du Palais Jean Comte de Montfort Duc de Bretagne. L'Huissier y fut accompagné de Jean de Maisons, & de Simon Frison Conseillers, du Prevôt de Paris & de deux Notaires, & personne n'ayant comparu pour le Comte de Montfort, Canard après avoir exposé fort au long tous les crimes du Comte, ses inhumanités envers la Noblesse de Bretagne, ses alliances avec les Ennemis de l'Etat, & comme il avoit fait jetter dans la riviere de Loire un Prêtre François, qui l'alloit ajourner au nom du Roi, requit qu'il fût déclaré rebelle, atteint & convaincu de félonie, & que le Duché de Bretagne fût confisqué & réuni à la Couronne. Les Députés que la Duchesse Jeanne veuve de Charles de Blois avoit envoyés au Parlement s'y opposerent, & prétendirent que par le Traité de Guerrande ses enfans étoient appellés à la succession de Bretagne au dé-

faut de Jean de Montfort, & qu'il
n'étoit pas juste que la félonie du 1379.
Duc, où ils n'avoient aucune part,
les dépoüillât d'un droit acquis par
leur naissance, & confirmé par un
Traité solemnel.

L'affaire fut mise en délibération,
& l'avis de l'Avocat du Roi, que le
Roi lui-même appuya fortement,
passa tout d'une voix, Monfort fut
déclaré coupable de félonie & le Duché de Bretagne réuni à la Couronne, sauf aux Enfans de Charles de
Blois à representer leur droit, lorsque
la Ligne masculine du Comte de
Montfort seroit éteinte. Aussi-tôt le
Roi fit marcher des Troupes vers la
Bretagne sous la conduite du Duc de
Bourbon accompagné du Maréchal
de Sancerre, de l'Amiral de Vienne
& du Sire de la Riviere Premier
Chambellan, avec ordre de mettre
des Garnisons Françoises dans toutes
les Places occupées par les Seigneurs
Bretons. Mais il arriva un changement subit & imprevû dans leurs
esprits, l'Arrêt, qui réunissoit leur
Païs à la Couronne, leur fit ouvrir

—— les yeux, ils se virent tout d'un coup
1379. une Province de France comme les autres, les graces & les pensions du Roi leur parurent peu assurées, quand ils seroient confondus avec les autres sujets & qu'on n'auroit plus besoin d'eux: Et ce qui les toucha encore davantage, ce fut cet amour, que les hommes ont naturellement pour leur Prince légitime, ils le virent desherité pour toujours & se le representant par les beaux côtés, brave, liberal, vainqueur tant qu'ils lui avoient été fidéles, Peuple & Seigneurs dans un moment se trouverent le cœuchangé.

Hist. de Bret. l. 8. p. 645.

La plus grande partie des Gentilshommes passerent entre-eux un Acte d'association pour défendre le Duc & le Duché de Bretagne contre les entreprises du Roi de France. Les Sires de Montfort, de Montafilant, de Beaumanoir & de la Hunaudaïe le signerent des premiers. Ils choisirent Amauri de Fontenai, Geoffroi de Kaerrimel, Etienne Goyon & Eustache de la Houssaïe pour Maréchaux de Bretagne, leur donnerent ordre

de lever des Troupes & leur en laisserent le commandement. Ils nommerent aussi le Sire de Beaumanoir, Geoffroi de Kaerrimel & Eustache de la Houssaïe pour aller en Angleterre chercher leur Duc, le prier de revenir & l'assurer au nom de toute la Province qu'il seroit bien reçu. Le Duc partit aussi-tôt de Londres seulement avec cent hommes d'armes & deux cens Archers Anglois, & aborda le 3. du mois d'Août à S. Malo, où la Noblesse de Bretagne l'attendoit sur le bord de la mer avec une multitude presque incroyable de peuple. Les uns se mettoient à genoux sur le rivage, les autres plus impatiens entroient dans l'eau jusqu'à la ceinture pour le voir un moment plûtôt, & tous pleuroient de joie & de tendresse. Il fut reçu à Dinan, à Rennes, à Guerrande & dans toutes les autres Villes avec des acclamations qui lui promettoient une fidelité inviolable : Enfin il ne resta de Seigneurs Bretons dans le parti du Roi, que le Connêtable de Guesclin & Olivier de Clisson; & comme 1372.

le Roi se défioit des soldats Bretons ;
1379. il les licentia tous, ce qui affoiblit notablement l'Armée Françoise & renforça celle du Duc.

La Duchesse Jeanne Veuve de Charles de Blois fut accusée de favoriser le parti des Bretons. Le Prince Henri son fils aîné étoit revenu d'Angleterre, où il avoit été long-temps en otage. Elle avoit dans la Province le Comté de Penthievre, d'autres grandes Terres & beaucoup de Vassaux, & ne pouvoit se resoudre à voir la Bretagne réunie à la Couronne de France. Le Duc d'Anjou, qui avoit épousé sa fille, lui en écrivit la Lettre suivante.

Extrait de la Ch. des Comptes f. 138.

Très-chere & très-aimée Mere, depuisq ue je suis venu par deçà il est venu gr and cou de nouvelles, comment aucuns Chevaliers, autres Gens d'armes & Communes du Païs de Bretagne, ont fait aucunes Alliances, & se sont mis ensemble pour résister encontre les Gens envoyez de par Monsieur audit Païs, pour mettre en sa main les Forteresses du Domaine de la Duché ;

lesquelles Jean de Montfort souloit avoir & tenir, & qu'ils ont fait Mareschaux de leurs routes, & plusieurs autres Ordonnances qui ne leur sont levez, & qu'ils ne peuvent ni ne doivent faire de raison, & que ce fait par vostre instigation & pourchas, & de toutes les gens & entreprises entendent à faire Chef le beau-frere Henri vostre Fils, lesquelles choses je ne puis croire que vostre entendement fust si troublé ne obscurcy que cette offense, & faute voulussiés faire ne perpetrer à Monsieur, ne aussi mettre vostre Estat & Personne & vos Enfans en tant de deshonneur, blasme, peril & mal, & pour ce que cette m'a esté moult grief & déplaisant pour les nouvelles qui en sont moult publiques; car je suis tenu de aimer vostre bien & de mes Freres, & estre couroucié du contraire, j'envoye par devers vous mes Conseillers pour vous parler plus à plain sur cette matiere, & aussi à beau-frere Henry vostre fils. Si vous prie, tres-aimée Mere, que de tout ce qu'ils vous en diront les veüillés croire comme moi-même, & y adjouster pleine foy. Tres-

1379.

1379. *chere & tres-aimée Mere, le Saint Esprit, &c. Escrit à Paris le unziéme jour de May.*

Le Duc d'Anjou & de Touraine.

La Duchesse Jeanne lui fit la réponse suivante.

A MON TRES-PUISSANT & très-redouté Seigneur Monseigneur le Duc d'Anjou, de Touraine, Comte du Maine.

Mon très-puissant & très-redouté Seigneur, plaise vous sçavoir que j'ai veu ce qu'il vous a pleu m'ecrire par ce Message, & tant cherement & humblement comme je puis; Vous m'écrivez à grace de vos gratieuses Lettres, & du contenu en icelles; car je suis toute certaine, que du bien & humble service qui est en vous, & pour le bien de moy & de mes enfans vous desirés venir & parler à moy & Henri mon fils vostre petite creature, & certainement mon très-puissant & très-redouté Seigneur, c'est le plus grand desir que

j'ai d'aller par devers vous, & vrayement je suis moult marrie & doulente du destourbier que j'ai eu à Dinan, comme je vous ay escrit plus à plein par vos Gens, & grand mal me fait au cœur d'estre venuë si prés de vous, d'avoir ainsi esté detenuë que n'y suis allée, laquelle chose ne me deut l'en pas faire, & si ma puissance fut si grand comme elle deust, on ne m'eust pas fait si grand estrangere que l'on ne me laissast aller à vous quelque part que vous fussiés moy & mon fils, & toutesfois vous mercie-je très-humblement de ce que vous plaist prendre de vostre grace mon déblasme en gré, car toujours pense-je à l'aide Dieu garder ma loyauté vers Monsieur le Roy & vers vous, & est mon entente d'aller par devers vous & mondit fils le plustost que je pouray, & que je verray & trouverray mon lieu & mon point, ce que je desire de tout mon cœur, & feray tousjours ce & autres choses qu'il vous plaira me commander & encharger, mon très-puissant très-& très-redouté Seigneur je me recommens à vous très-humblement, Moy, mes Enfans & mon petit Estat: & prie le benoist

1379.

Fils de Dieu qu'il vous donne bonne
1379. *vie & longue. Escrit à Dinan ce Mardy deux heures apès vespres, treiziéme jour de Juillin.*

La Vostre Jeanne Duchesse de Bretagne, Vicomtesse de Limoges.

Cependant le Duc de Bourbon qui commandoit l'Armée Françoise en Bretagne, se trouvoit par tout le plus foible, & après avoir été poussé en plusieurs rencontres, il fut obligé à sortir de la Province sans y avoir pû prendre une seule Place. Le Roi piqué de ce retour de fortune à quoi il n'étoit pas accoutumé, manda au Connêtable qui étoit à Pontorson, d'entrer lui-même en Bretagne. Il obéït sur le champ, mais comme il avoit peu de troupes & que le Cardinal d'Amiens, qui avoit le maniement des Finances, ne lui envoya point d'argent pour en faire de nouvelles, il ne se vit point en état de rien executer de considérable, & demanda avec quelque chagrin d'être employé ailleurs. Il n'en falut pas

davantage pour donner lieu aux ennemis qu'il avoit à la Cour, d'avancer qu'il étoit d'intelligence avec le Duc de Bretagne: La Roi même se laissa aller à en dire quelque chose. Le Connêtable l'ayant appris ne garda point de mesures, sa vertu ne vouloit pas seulement être soupçonnée; il écrivit au Roi, qu'il n'avoit jamais manqué à la fidelité qu'il lui devoit, mais que puisqu'il étoit assez malheureux pour se voir exposé aux calomnies de ses ennemis secrets, il ne porteroit jamais l'épée de Connêtable & s'alloit retirer en Castille.

1379.

Hist. de Bertr. du Guesclin 263.

Charles parut surpris à cette nouvelle, il ne vouloit pas perdre le meilleur de ses Generaux, qui lui avoit rendu de si grands services, & dont il connoissoit à fond le bon cœur: Les soupçons qu'on lui avoit donnés de lui se dissiperent en un moment, il songea à l'adoucir & lui envoya le Duc d'Anjou, qui l'amena à Paris. Le Connêtable y parut plus fier que jamais, son innocence faisoit sa fureté & la confiance de ses amis; les Courtisans, qui lui avoient

rendu de mauvais offices, furent les
1379. premiers à lui faire leur Cour basſement, il reçut leurs ſoumiſſions avec ſa bonté ordinaire, & ſe ſentant au deſſus de la vengeance, il la mépriſa. Il oſa même repreſenter au Roi, que le Duc de Bretagne étant Prince de ſon ſang, il ſeroit beau de lui pardonner dans le temps, qu'il pouvoit l'accabler avec toutes les forces de ſon Royaume, qu'il valoit bien mieux les employer contre les Anglois, qui commençoient à reprendre des places en Guienne, & qu'il ſe promettoit de les renvoyer dans leur Iſle, pourvû qu'il ſe vît encore ſuivi de ſes anciens Compagnons.

Anc. Ord. C. A. f. 128. Le Roi approuva la penſée du Connêtable & nomma des Commiſſaires pour écouter les propoſitions du Duc de Bretagne, qui ne demandoit qu'à faire la paix. *Hiſt. de Guesclin 395.* Il avoit donné un plein pouvoir de la traiter au Comte de Flandres ſon fidéle ami, & au bas de la Procuration qu'il lui avoit envoyée, les mots ſuivans étoient écrits: *Et ce nous certifions par ces preſentes Lettres ſcellées de noſtre*

propre Sceau, & données en nostre Ville de Dinan le 24, d'Octobre 1379. 1379.
Et au bas est écrit : *Par le Duc en son grand Conseil, prés Nous les Seigneurs de Beaumanoir, d'Acerac, de la Fellée, &c.* Il fut arrêté que le Duc demanderoit pardon au Roi d'avoir fait entrer les Anglois dans le Royaume : qu'il prêteroit hommage pour son Duché : que les Terres qu'il possedoit en France lui seroient rendues : qu'il serviroit le Roi contre les Rois d'Angleterre & de Navarre : qu'il conserveroit les franchises des Eglises de Bretagne : qu'il pourroit faire battre Monnoye : qu'il payeroit en deux ans, du jour de la signature du Traité deux cens mille francs pour les frais de la guerre : que les Evêques, Nobles & Bourgeois de Bretagne jureroient de l'abandonner, & de se déclarer contre lui s'il quittoit le parti du Roi : qu'on lui donneroit vingt-six otages pour la sureté de sa Personne lorsqu'il viendroit prêter l'hommage, & que le Duc de Bourbon, le Connêtable & l'Amiral iroient le recevoir à la frontiere, & l'ame-

neroient jusqu'à Paris. Ce Traité fut
1380. signé par le Roi à Paris le 15. de Janvier, & ratifié par le Duc à Guerrande le 10. d'Avril suivant; mais il y a apparence qu'il ne fut point exécuté, puisqu'on voit les hostilités recommencer en Bretagne quelques mois après, & même il est à remarquer que les Historiens n'en ont point parlé, soit qu'ils regardassent ce Traité comme s'il n'eût point été fait, soit qu'ils n'en ayent point eu de connoissance.

Ce fut à peu près en ce temps-là que le Duc de Bourbon fit hommage au Roi du Comté de Clermont en Beauvoisis, ancien appanage de sa Maison depuis Robert fils de saint Louis premier Comte de Clermont, au moins le peut-on juger ainsi par un Manuscrit de la Chambre des Comptes, dans lequel on voit cette cérémonie figurée, avec le portrait des personnes les plus considérables qui y furent presentes; & comme on sait très-exactement le temps où toutes ces personues ont vêcu ensemble, il ne paroît pas difficile de fixer

l'année où l'hommage a pû se faire.
Il y a donc beaucoup d'apparence 1380.
que ce fut vers le commencement de l'année mil trois cens quatre-vingt. On voit dans un Tableau, qui est au commencement de ce Manuscrit, le Roi Charles Cinquiéme assis sur son Trône, vétu d'une robe longue semée de fleurs de lis, avec un colet & gorgerin d'hermine, auquel est attaché un chaperon selon l'usage de ce temps-là : sa couronne est ouverte, & de quatre bas fleurons de fleurs de lis. A la gauche de la chaise du Roi est le Dauphin Charles, qui depuis fut Roi sous le nom de Charles VI. Il a sa robe écartelée de France & de Dauphiné ; il s'appuye d'une main au Trône, comme heritier présomptif de la Couronne. Le Comte de Valois son frere, qui depuis fut Duc d'Orleans, est auprès de lui, vétu d'une robe fleurdelisée avec le lambel d'argent, brisure ordinaire des Enfans de France, qui portent le nom d'Orleans.

Derriere ces deux jeunes Princes paroissoient les trois freres du Roi,

Louis Duc d'Anjou vétu d'une robe
1380. fleurdelisée avec la bordure de gueules brisure des Enfans de France du nom d'Anjou, Jean Duc de Berri vétu d'une robe fleurdelisée avec la bordure engrêlée brisure du nom de Berri, & Philippe Duc de Bourgogne avec sa robe écartelée de France & de Bourgogne. Jean d'Artois Comte d'Eu, qui descendoit de Robert frere de S. Louis, étoit derriere la chaise du Roi, à laquelle il s'appuyoit, faisant en cette occasion la Charge de grand Chambellan. Il est vétu de fleurs-de-lis au lambel chatelé de neuf pieces, brisure des Comtes d'Artois de la Maison de France. Le Chancelier paroît aussi derriere la chaise du Roi avec une baguette en main, marque de sa Jurisdiction, il est vétu en Clerc avec le chapelet de Chevalerie ou guirlande sur la tête. Il a derriere lui deux Maîtres des Requêtes en chaperon & un Clerc ou Aumônier.

Toutes ces personnes occupoient l'estrade la plus haute, & plus bas étoient rangés de suite le Connêta-

ble, deux Maréchaux de France, le Maître des Arbalêtriers & l'Amiral. Le Connêtable a sur son habit un Aigle à deux têtes couronnées, la cotice de gueules brochant sur le tout, ce qui fait connoître que c'étoit Bertrand du Guesclin. Il porte à la main une longue baguette, marque de son autorité, ce qui se rapporte à ce qu'on lit dans la Cronique du Duc de Bourbon, que durant le dîné du Roi le Connêtable avoit un bâton à la main. Après lui viennent les Maréchaux de Sancerre & de Blainville, Hugues de Châtillon Seigneur de Dampierre Maître des Arbalêtriers, & Jean de Vienne Amiral de France, portant tous leurs Armoiries sur leurs habits. 1380.

Après avoir remarqué d'un côté toute la Cour du Roi, on voit de l'autre le Duc de Bourbon vétu d'une tunique fleurdelisée avec le bâton de gueules, brisure de la Maison de Bourbon. Cette tunique est fourrée d'hermine & ceinte d'une grosse ceinture liée par un fermail. Il a sur la tête le chapelet de Chevalerie ou une

guirlande de roses, qui arrête ses
1380. cheveux : Le Prince met ses deux mains jointes entre les mains du Roi, qui les serre, ce qui est la marque de la foi & hommage dû aux Souverains, dont on releve. Le Duc de Bourbon est accompagné en cette cérémonie des Seigneurs de Beaujeu, de Chaumont, de Trie, de Monchi, de Norri & de Nedonchel, & au milieu d'eux l'on voit Jean de Bourbon frere naturel du Duc: il est vêtu d'un habit blanc à un quartier des Armoiries de Bourbon. Les Enfans naturels ne portoient alors les Armoiries de leur pere qu'en quartier, parce que comme les puisnés issus d'un mariage legitime écarteloient des Armoiries de leur pere & de leur mere pour se distinguer de leurs aînés, les Enfans naturels ne portoient qu'un quartier de leur pere, ce qui faisoit connoître le défaut de leur naissance. On peut encore remarquer dans ce tableau, que le Roi y paroît beaucoup plus vieux que le Duc de Bourbon, quoiqu'ils fussent à peu-près de même âge, mais ils n'étoient pas de même consti-

tution, outre que le temperament du Roi naturellement délicat, avoit 1380.
été encore affoibli par le poison que le Roi de Navarre lui avoit fait donner plus d'une fois, & par des maladies frequentes qui l'avoient fait vieillir avant le temps.

Le Traité de Bretagne avoit été précedé par celui de Castille, le Roi avoit signé une ligue offensive & deffensive avec le Roi Jean de Castille, par laquelle il étoit dit que les Castillans fourniroient un certain nombre de Vaisseaux moyennant une certaine somme d'argent; & comme ce Traité m'a paru fort important, & qu'il fait connoître parfaitement la maniere dont les Traités se faisoient en ce temps-là, je l'ai fait imprimer tout entier à la fin de cette Histoire.

Le Roi voulut encore assurer ses Frontieres d'Allemagne & mit dans ses interêts tous les petits Princes voisins en leur donnant des pensions. Tresor des Chartes. Lay. Guelrie. 87.
Guillaume Duc de Julliers & de Gueldre eut quatre mille francs d'or, Guillaume de Flandres Comte de

1380. Namur eut mil francs, Adolphe Comte de Cleves eut mil francs, Regnaut Sire de Fauquemont mil francs, Jean de Laus Sire d'Agimont eut huit cens francs d'or, & quelques autres eurent des pensions à proportion de leurs forces, tous promettant de servir la France *envers & contre eux, excepté l'Empereur & l'Empire.*

L'application aux affaires générales n'empêchoit pas le Roi de songer aux domestiques. Il avoit fait bâtir plus qu'aucun de ses Prédécesseurs, ses maisons étoient toutes meublées magniquement. Il avoit aussi acheté une infinité de pierreries, de rubis, d'émeraudes, de perles & de diamans, & de peur qu'après sa mort elles ne fussent dissipées, il en fit faire en sa présence un Inventaire fort exact, dont il envoya une Copie à la Chambre des Comptes, & garda l'autre. J'ai mis à la fin de cette Histoire un extrait de cet Inventaire, qui fera connoître la richesse & la magnificence du Roi Charles le Sage.

Dès

Dès que la saison permit d'entrer en Campagne, le Connêtable partit de Paris, suivi des meilleures Troupes de France, reprit en passant plusieurs Châteaux en Auvergne & dans le Limousin, & alla mettre le siege devant Chateauneuf de Randan, entre Mende & le Puy en Velai; les Anglois y avoient une grosse garnison, qui faisoit des courses dans le Païs & l'incommodoit fort. Le Connêtable fit attaquer la Place dans les formes, on fit des breches qui furent réparées, on donna des assauts qui furent bien soutenus, enfin après avoir perdu beaucoup de monde de part & d'autre, les Assiegés promirent de se rendre, si dans le douziéme de Juillet en suivant ils n'étoient secourus par une Armée. 1380.

Le Connêtable qui avoit fatigué au siege comme le moindre soldat, tomba malade de la fiévre continuë; la force de son temperament, que les travaux de la guerre n'avoient point alteré, résista long-temps; mais enfin il se vit réduit aux dernieres extrémités & sans qu'il fût besoin de

—— l'en avertir, il se prépara à la mort.
1380. Il voulut recevoir avec connoissance tous les Sacremens de l'Eglise, le Chretien soutenoit en lui le Heros, & dans le cours d'une vie pleine de merveilles, il avoit toujours fait marcher la pieté & l'amour des biens éternels avant la passion pour la gloire de ce monde, qu'il reconnoissoit vaine & passagere. Après avoir pensé à Dieu & au salut de son ame, il fit son Testament, recommanda au Roi Jeanne de Laval, qu'il avoit épousée en secondes noces après la mort de Tiphaine Raguenel sa premiere femme, & Olivier du Guesclin son frere; après quoi s'étant fait apporter sur son lit l'épée de Connêtable, il eut encore la force de la tenir à la main toute nuë; & après l'avoir regardée attentivement, *J'ai regret*, s'écria-t-il d'une voix encore assez forte, *de n'avoir pas exterminé avec*
Hist. de *cette épée tous les Ennemis de l'Etat.*
Bertr. Il se fit ôter son bonnet, baisa l'épée,
du Guesclin & se tournant vers le Maréchal de
268. Sancerre, qui fondoit en larmes auprès de son lit : *Recevez cette épée*, lui

dit-il, & *la rendez au Roi, demandez-lui pardon pour moi des fautes que* 1380.
mon imprudence n'a pu faire commettre contre son service, & l'assurez que le Breton du Guesclin lui a toujours été fidelle, & qu'il meurt son serviteur. Il embrassa ensuite le Maréchal, & dit adieu à tous ces vieux Capitaines qui le suivoient depuis quarante ans, il les exhorta à rester dans le service, les assurant que le Roi connoissoit leur merite & les recompenseroit, & finit en les priant de se souvenir de ce qu'il leur avoit dit mille fois, *que dans quelque Païs qu'il fissent la guerre, les gens d'Eglise, les femmes, les enfans, & le pauvre peuple n'étoient point leurs ennemis.* Les efforts qu'il venoit de faire l'avoient fort affoibli, il fit signe qu'on sortît de sa tente, & jusqu'à son dernier soupir il ne voulut plus entendre parler que des choses de l'Eternité. Il avoit un Crucifix à la main, & mourut entre les bras d'Olivier du Guesclin son frere, & du Maréchal de Sancerre, à l'âge de soixante & six ans le 13. de Juillet : modele de la

vertu la plus heroïque, que l'envie &
1380. la médisance n'ont attaqué qu'une
seule fois pendant sa vie, & jamais
après sa mort: admirable dans toutes
les parties qui font les grands hommes, froid & tranquille en donnant les ordres dans un combat, terrible en les executant, toujours prêt à faire par lui-même ce qu'il ordonnoit aux autres: inviolable dans les paroles qu'il avoit une fois données, méprisant l'argent, qu'il ne recevoit de la liberalité du Roi que pour le distribuer à ses soldats; & quoiqu'il se fût trouvé dans des occasions prochaines d'amasser de grands biens, il en laissa moins à sa famille qu'il n'en avoit reçu d'elle; mais ce qui étoit encore plus extraordinaire, liberal même dans ce qui touche le plus sensiblement le cœur des Heros, il disoit que la gloire se devoit partager entre les hommes aussi-bien que les richesses, & en faisoit toujours retomber une partie sur ceux qui l'avoient accompagné dans une action: enfin par sa vertu & par ses grandes qualités il fut presque égale-

ment aimé & estimé des amis & des ennemis de l'Etat, les uns & les autres ne le nommant que le bon Connêtable. 1380.

Les Assiegés dans Château-neuf de Randan avoient promis de se rendre, si dans le 12. de Juillet ils n'étoient secourus, ils furent sommés, & ayant appris la mort de du Guesclin ils répondirent, qu'ils lui tiendroient parole même après sa mort; son corps étoit sur un lit de parade entouré des Herauts d'armes, l'épée de Connêtable toute nuë auprès de lui sur un carreau de velours semé de fleurs-de-lis d'or. Le Gouverneur s'en approcha avec respect, tenant en main les clefs de la Ville qu'il mit à ses pieds, protestant qu'il n'avoit point de peine à se soumettre à ce qui restoit d'un si grand Homme.

La nouvelle de la mort du Connêtable fut bien-tôt répanduë par tout le Royaume, & y jetta une consternation generale. Les Bourgeois de Paris, qui l'avoient admiré tant de fois parmi eux doux & modeste, après avoir gagné des Batailles, en

parurent touchés sensiblement, on
1380. s'assembloit à tous les coins de ruë pour en parler, chacun croyoit avoir perdu son ami & son protecteur. Le Roi l'apprit avec la douleur qu'on peut s'imaginer. Il ordonna, qu'on apportât à S. Denis le Corps du Connêtable pour y être enterré avec les Rois, qu'il devoit accompagner dans le silence de la mort après les avoir si bien servis pendant leur vie. Il voulut pour plus grande marque de son affection, qu'on le mît auprès du Tombeau qu'il avoit fait élever pour lui-même & où la Reine sa femme étoit déja placée. La cérémonie se fit avec douleur & magnificence, les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon y assisterent en habits de deüil; on y prononça un discours funebre, honneur, qui peut-être n'avoit point encore été rendu en France à un simple particulier, & l'on grava sur son tombeau l'Epitaphe suivante.

Ici gist noble homme Messire Bertrand du Guesclin Comte de Longueville, Connêtable de France, qui tre-

passa au Castel-neuf de Randan en Givodan en la Seneschaussée de Beaucaire le treziéme de Juillet mil trois cens quatre-vingt, priés Dieu pour luy. 1380.

Epitaphe dont la simplicité fait assez connoître, qu'on ne crut pas alors avoir besoin pour relever le merite du Connêtable du Guesclin, de chercher des éloges pompeux ni des paroles étudiées.

Dès que le Roi lui eut fait rendre les honneurs funebres, il songea à lui donner un Successeur. Le Sire de Couci qui avoit fait long-temps la guerre en Allemagne, le Maréchal de Blainville, & le Sire de Clisson sembloient les plus propres à cet emploi, mais aucun d'eux ne le voulut accepter, protestant qu'ils ne pouroient jamais le remplir dignement, & qu'à toute heure on leur remettroit devant les yeux la memoire du bon Connêtable.

Il étoit pourtant bien nécéssaire de donner un Général aux Troupes Françoises, la guerre se réchauffoit de toutes parts, le Duc de Bretagne

avoit quasi repris toutes les Places
1380. de son Duché, & les Anglois que la mort de leur Roi avoit étourdis, paroissoient reprendre leurs esprits & vouloir réparer leurs pertes passées. Le Comte de Bukinkam oncle du Roi Richard d'Angleterre étoit déja
Juillet arrivé à Calais avec trois mille hom-
1380. mes d'Armes & quatre mille Archers. Toute la Noblesse d'Angleterre l'avoit suivi en bon équipage, bien armée & bien montée, peu aguerrie, il n'étoit resté qu'Hugues de Caurelée de tous les Vieux Capitaines qui avoient servi sous le Prince de Galles.

Le Roi en suivant sa politique ordinaire envoya le Sire de Couci commander en Artois & en Picardie, & lui ordonna de mettre toutes les Troupes dans les Villes fortes & d'y renfermer les blés & les fourages de la Campagne, afin que les ennemis ne trouvassent pas à y subsister. Ils s'approcherent de S. Omer, traverserent l'Artois & pillerent quelques Villages sans oser faire aucun siege. Ils enleverent dans les fossés

de Reims plus de quatre mille bêtes
à cornes, obligerent les Habitans à 1380.
racheter leurs fauxbourgs & leurs maisons de plaisance par une grosse somme d'argent, & se vinrent camper aux portes de Troyes. Le Duc de Bourgogne s'y étoit enfermé avec les Ducs de Bourbon, de Lorraine & de Bar, le Sire de la Tremoille, l'Amiral de Vienne & plus de trois mille Chevaliers. Il s'étoit bien douté que les Anglois le viendroient chercher & se sentant aussi fort qu'eux, il avoit envoyé au Roi le Sire de la Tremoil- Froissart 1. vol. 91.
le pour lui demander la permission de donner bataille, mais la Tremoille n'étoit pas encore revenu de Paris quand les Anglois parurent, & tout se passa en escarmouches. Le Comte de Bukinkam passa outre, alla à Sens, traversa le Gâtinois & la Beauce, & entra dans le païs du Maine pour gagner la Bretagne où le Duc l'attendoit avec une grosse Armée. Les Ducs de Bourgogne & de Bourbon le suivoient en queuë avec plus de quatre mille hommes d'Armes, & le Duc d'Anjou rassembloit des Troupes à

Angers pour s'oppoſer à ſon paſſage.
1380. Ils avoient toujours envie de le combattre ; mais quand on en parloit au
Froiſſ. 1. vol. 95. Roi, *laiſſez-leur faire leur chemin*, repliquoit-il, *ils ſe dégâteront par eux-meſmes*. Ainſi les Generaux François étoient obligés de ſe reduire à couper les vivres aux ennemis, & à leur enlever quelques Fourageurs. Les Anglois ne laiſſoient pas d'avancer toujours vers la Bretagne.

Cependant la Reine Jeanne de Naples n'étoit pas peu embaraſſée, elle avoit reconnu Clement VII. pour Pape, & ſe voyoit menacée par Urbain, qui étoit le plus fort en Italie. Cette Princeſſe deſcendoit de Charles d'Anjou frere de S. Louis, & premier Roi de Naples. Elle avoit eu quatre maris & n'en avoit point eu d'enfans, André frere de Louis Roi de Hongrie, Louis Prince de Tarente, Jacques d'Aragon Infant de Mayorque, & enfin Othon Duc de Brunſvic, qui n'avoit point le titre de Roi, & qu'on appelloit ſeulement le Mari de la Reine : & comme elle s'étoit déclarée d'abord pour Cle-

ment, dont l'élection lui paroissoit la meilleure, Urbain dès qu'il se vit le Maître en Italie conjura sa perte, l'excommunia, déchargea ses peuples du serment de fidelité, & manda au Roi de Hongrie que le temps étoit venu de punir Jeanne du parricide qu'elle avoit commis en la personne de son premier mari, qui avoit été étranglé par son ordre. Il n'en falut pas davantage pour réveiller dans le cœur du Roi de Hongrie les desirs de vengeance, qu'il n'avoit suspendus que par force, il fit déclarer Charles de Duras son cousin Roi de Naples, & lui donna des troupes & de l'argent pour s'en aller mettre en possession. Jeanne persecutée par un Pape implora l'assistance de l'autre, & se voulant assurer une grande protection contre l'inondation des Hongrois qu'elle avoit à craindre, elle adopta le Duc d'Anjou frere du Roi Charles Cinquiéme, persuadée qu'un Prince comme lui dans la fleur de son âge, vaillant, accoûtumé à la guerre, la sauroit bien défendre contre ses ennemis, que la Noblesse Françoise

1380.

— ne l'abandonneroit pas, & qu'enfin
1380. il ne feroit pas moins heureux contre les Hongrois commandés par Charles de Duras, que le grand Charles d'Anjou l'avoit été cent ans auparavant contre les Allemans commandés par Conradin. L'Acte authentique d'adoption fut signé le 29. de Juin à Naples dans le Château de l'Oeuf, par lequel *Jeanne appelle Louis Duc d'Anjou pour lui succeder au Royaume de Na les ou de Sicile*, comme on le nommoit alors, *& aux Comtez de Provence, de Forcalq ier & de Piémont, & après lui le Prince L uis son fils, & leur posterité*. Cet Acte fut confirmé le 21. de Juillet suivant par le Pape Clement VII. & voilà le fondement du droit que les Princes de la seconde Maison d'Anjou ont eu au Royaume de Naples, & que nos Rois y ont encore selon les Loix fondamentales de l'Etat, qui les empêchent d'y renoncer au préjudice de leurs Successeurs par aucun Traité, ni libre, ni forcé.

Tresor des Chartes. Hist. de Provence.

Mais tandis que le Duc d'Anjou se flatoit de l'esperance d'une Couron-

ne, le Roi ſans être malade connut par un ſigne évident, qu'il mourroit bien-tôt & s'y prepara. Il avoit été empoiſonné il y avoit plus de vingt ans par le Roi de Navarre, il avoit perdu alors tous ſes cheveux, les ongles des pieds & des mains lui étoient tombés, & il n'attendoit que la mort, lorſque l'Empereur Charles IV. ſon oncle lui Envoya un Medecin Allemand qui le guerit en lui faiſant une ouverture au bras, par où le venin & les mauvaiſes, humeurs de ſon corps s'écouloient journellement, l'avertiſſant que ſi cette ouverture ſe refermoit, il n'avoit qu'à ſonger à mourir. Il étoit pourtant toujours foible, maigre & d'une ſanté delicate, qui le mettoit hors d'état de ſoutenir la moindre fatigue. Sa main droite étoit demeurée foible, il avoit peine à s'en ſervir, & de temps en temps il lui prenoit de petites fiévres, qui le conſumoient inſenſiblement. 1380.

La grande application à ſa ſanté, les Medecins, & plus que tout la force de l'âge ne laiſſoient pas de le conſerver, mais dans un corps infir-

me il avoit un esprit vigilant & attentif à tous ses devoirs ; quand il vit que l'ouverture de son bras s'étoit refermée d'elle-même, il se souvint du Medecin Allemand, & quoique ses Medecins lui pussent dire, il donna ordre à ses affaires & se prépara à la mort avec tranquilité. Il fit appeller les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon & leur dit :

1380.

Froiss. 2. vol. 97.

Mes Biaux-Freres, par l'ordonnance de nature je sens bien & recognoy, que je ne puis longuement vivre. Si vous recommande & encharge mon Fils Charles, & en usez ainsi comme bons Oncles doivent user de leur Neveu, & vous en acquittés loyaument, & le couronnés aprés ma mort au plustost que vous pourés, & le conseillés en ses affaires loyaument, toute ma fiance est en vous. L'Enfant est jeune & de leger esprit, & aura bien mestier qu'il soit conduit & gouverné de bonne doctrine : Et lui enseignés ou faites enseigner tous les points & Estats Royaux qu'il doit & devra tenir, & le mariés en lieu si haut que le Royaume

en vaille mieux. J'ay eu long-temps un Maistre Astronomien qui disoit & affermoit qu'en sa jeunesse il auroit moult 1380.
affaire, & échaperoit de grands perils & aventures; Pourquoy sur ces termes j'ai eu plusieurs imaginations, & moult pensé comment ce pouroit être, si ce ne vient & naist de la partie de Flandres. Car, Dieu merci, les besognes de nostre Royaume sont en bon poinct. Le Duc de Bretagne est moult cauteleux & divers, & a eu toujours le courage plus Anglois que François. pour ce faut que teniés les Nobles de Bretagne & bonnes Villes en amour, parquoy luy romprés ses ententes. Je me louë des Bretons, car tousjours ils m'ont servi loyaument, & aidé à garder mon Royaume contre mes Ennemis. Or faittes le Sire de Clisson Connétable; car tout bien consideré, je n'y voy nul propre que luy. Enquerés-vous aussi pour le mariage de mon Fils Charles en Allemagne, afin que les Alliances y soient plus fortes. Vous avés entendu que nostre Adversaire s'y doit & veut marier pour avoir plus d'Alliances. Les pauvres gens de nostre

Royaume sont fort grevés & tourmentés pour aydes & subsides, ostés-les au plustost que vous pourés, car ce sont choses (non obstant que je les aye soutenuës) qui moult me grevent & poisent en mon courage.

1380.

Et l'on peut dire que le Roi Charles le Sage fit en cette occasion comme la plupart des Princes, qui dégagés en mourant de toutes les passions humaines & voyant les choses comme elles sont en elles mêmes songent alors à s'acquiter de leurs veritables devoirs, & n'étant plus en état de le faire, s'en remettent à leurs Successeurs par de belles paroles & quelque Testament pompeux. Ainsi en ont usé plusieurs Rois d'Espagne, qui en rendant les derniers soupirs ont ordonné la restitution du Royaume de Navarre, mais il arrive toujours, que les Successeurs se sentant un long avenir, veulent jouir à leur tour de la Royauté tant attenduë, sans se mettre beaucoup en peine des dernieres volontés de ceux qui les ont précédés, ils laissent

le bonheur public pour ſuivre leurs
interêts ou courir après leurs plaiſirs. 1380.

Le Roi n'avoit pas grande confiance au Duc d'Anjou, qu'il connoiſſoit ambitieux & ne fut pas fâché que ſon éloignement de la Cour lui fournît un prétexte de ne lui pas donner le Gouvernement du Royaume & l'éducation de ſon fils. Mais le Duc d'Anjou ne s'endormoit pas, il fut averti de l'extremité où étoit le Roi, vint d'Angers en poſte à Parir & y demeura deux jours caché pour voir ce qui en arriveroit. Les Annales de France aſſurent neanmoins que le Roi un peu avant que de mourir donna le Gouvernement du Royaume au Duc d'Anjou, & chargea le Duc de Bourgogne & le Duc de Bourbon de l'éducation du Dauphin, leur aſſignant pour cela les revenus du Duché de Normandie & ceux du Vicomté de Paris.

Froiſ. 2. vol. f. 97.

2. vol. f. 26.

Charles dans le cours de ſa vie avoit fait pluſieurs reflexions ſerieuſes ſur les devoirs des Rois, & quoiqu'il n'eût rien ou peu de choſes à ſe reprocher là-deſſus, il avoit formé

le dessein de se décharger d'un si
1580. grand fardeau, si-tôt que le Dauphin
seroit en âge de gouverner : Convaincu du peu de solidité des grandeurs humaines, il vouloit faire à Dieu un sacrifice qui lui paroissoit si juste & si facile à faire, & les quitter avant qu'elles le quittasseut ; ses mesures étoient déja prises, la mort de la Reine qu'il aimoit tendrement l'avoit affermi dans cette pensée, & il avoit resolu de se retirer dans une de ses maisons de campagne, & même suivant le rapport de quelques Auteurs, de se faire Prêtre pour pouvoir passer le reste de ses jours au service de Dieu, & ne songer uniquement qu'à son salut : mais il n'eut pas le temps d'exécuter un si grand dessein, l'ouverture de son bras, refermée tout à coup l'avertit que sa derniere heure approchoit; il s'y prépara en Chretien & en Roi, & donna tous les ordres qu'il crut importans au bien de l'Etat, & au soulagement de sa conscience. Quinze jours après il sentit une petite fiévre, & prévoyant qu'elle redoubleroit bien-

MSS. de Pisan 1. Partie pag. 2.

tôt, il se fit porter à son Château de Beauté sur Marne près du Bois de Vincennes. Sa complexion foible, délicate & atténuée par les maladies fréquentes ne résista pas long-temps, il fit appeller son Confesseur, & quoiqu'il eût accoutumé de se confesser toutes les semaines, il voulut repasser toute sa vie avant que d'en aller rendre compte à Dieu, & communia en demandant publiquement pardon de ses pechés, & versant des larmes. Il souffroit alors de grandes douleurs sans en rien témoigner, & comme il voyoit ses Freres, ses Medecins & ses Courtisans autour de son lit, abattus, & prêts à fondre en larmes, *Rejoüissez-vous*, leur dit-il d'un visage riant, *mes bons & loyaux amis, car en briéve heure serai hors de vos mains.* En effet, dès le lendemain ses douleurs augmenterent, & les signes de mort parurent. Jamais il ne laissa échaper aucune parole d'impatience, il offroit à son Redempteur tout ce qu'il souffroit, & répondoit lui-même avec une vive foi aux prieres que l'Eglise presente

1380.

à Dieu pour les mourans. Le len-
1380. demain, qui fut le jour de sa mort, il fit appeller auprès de son lit les Princes ses freres, le Chancelier, les Evêques & les Barons, & leur dit qu'il avoit reconnu Clement VII. pour vrai Pape, après avoir pris l'avis de tout le College des Cardinaux, des Evêques, des Docteurs, & des Universités de France, & qu'il l'avoit fait de bonne foi. Il pria ensuite l'Evêque de Paris qui étoit present, de lui aller querir à la Sainte Chapelle la sainte Couronne d'épines, & manda à l'Abbé de saints Denis de lui apporter la Couronne du Sacre des Rois. Quand on les eut apportées toutes deux, il fit mettre la Couronne d'Epines sur une table dans sa ruelle, & la Couronne Royale à ses pieds, & fit voir par un discours également fort & Chrétien la difference de ces deux Couronnes, dont l'une toute mondaine, inutile, & souvent nuisible au salut, marquoit la vanité des grandeurs temporelles, & l'autre toute céleste & arrosée du sang du Fils de

Mss. de Christ. de Pisan 3. Partie.

Dieu, pouvoit contribuer à notre bonheur éternel. On chanta ensuite une Messe en Musique, & le Confesseur du Roi s'étant apperçu que ses forces diminuoient, lui proposa de lui aller querir l'Extrême-Onction. Il y consentit avec joie, & ordonna qu'on ouvrît les portes de sa chambre, afin que le peuple entrât & le vît entre les bras de la mort, humilié comme le moindre de ses sujets sous la puissance du Très-haut. Après avoir reçu le dernier Sacrement de l'Eglise avec dévotion & connoissance, il fit un dernier effort, & dit tout haut : *Je sçai bien que au Gouvernement du Royaume, & en plusieurs choses, Grands, Moyens & Petits ay offensés, & aussi mes Serviteurs, ausquels je devois estre benigne & non ingrat de leur loyal service, & pour ce vous prie tous ayés merci de moi, je vous requiers pardon.* Il fit signe en même-temps qu'on lui haussât les bras, & qu'on lui joignît les mains; toute l'assemblée fondoit en larmes. Il ajoûta qu'il esperoit tout de la misericorde de Dieu, & que pour rien

1380.

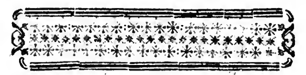
Mss. de Christ. 3. Part.

au monde il ne voudroit revenir de
1380. cette maladie. Un moment après il fit approcher ses Enfans, & leur donna sa bénédiction, leur souhaitant, à l'imitation des anciens Patriarches, la rosée du Ciel & la graisse de la Terre, & que le Dauphin son Fils aîné fût le Maître de ses Freres. Le Sire de la Riviere son Premier Chambellan, qui l'aimoit & qui en étoit aimé tendrement, le pria de donner sa bénédiction au peuple, ce qu'il fit avec une grande humilité; toute l'assistance la reçut à genoux, & en pleurant, après quoi le Roi leur dit: *Mes amis, allez-vous-en, & priès pour moi, & me laissiés, afin que mon travail soit finé en paix.* Il se fit lire ensuite la Passion de notre Seigneur, & peu après il rendit l'esprit entre les bras du Sire de la Riviere, qui ne l'avoit point abandonné, le vingt-sixiéme jour de Septembre à midi de l'an 1380. en la quarante-quatriéme année de son âge, & la dix-septiéme de son Regne.

Il seroit inutile de faire ici son Eloge, il faudroit recommencer

l'Hiſtoire de ſa Vie toute pleine de merveilles. Je dirai ſeulement qu'il 1380.
fut bon Fils, toujours ſoumis aux ordres du Roi Jean, même pendant ſa priſon : bon Pere, qui n'épargna ni ſoins ni dépenſe pour l'éducation de ſes Enfans : meilleur Roi, uniquement attentif au bien de ſon peuple, & qui merita par ſa conduite le glorieux ſur-nom de Sage, que les bons Rois préferent à celui de Vainqueur & de Conquerant.

FIN.



SOMMAIRES
DE L'HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIEME
ROI DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

1364.

Il

LIVRE SECOND.

1367.

LIVRE TROISIE'ME.

1369.

LIVRE QUATRIEME.

1373.

1374.

LIVRE CINQUIEME.

Fin des Sommaires.

EXTRAIT D'UN MANUSCRIT
De la Bibliotheque du Roi.

Cotté 8356.

C'Est l'Inventoire général du Roi Charles le Quint de tous les Joyaulx, qu'il avoit au jour qu'il fut commencé, tant d'or comme d'argent, c'est assavoir, Couronnes, Chappeaulx, Vaisselle, Joyauls d'Eglise & autres choses garnies de pierrerie, & aussi Joyaulx, Vaisselle d'or & d'argent de pleine façon estans es Chasteaulx, Hostels & Oratoires dudit Seigneur tant en ses Chasteaulx de Meleun sur Seyne, du Boys de Vincennes, du Louvre, de saint Germain en Laye, de ses Hostels de saint Pol à Paris, de Beauté sur Marne & autre part, & aussi des Joyaulx & Vaisselle qui sont continuellement portez avecques lui & avecques ce de toutes les Chappelles, Chambres de brodeure & tapisserie dudit Seigneur, lequel Inventoi-

re a esté commencé à faire par ledit Seigneur le xxi. jour de Janvier l'an mil troys cents soixante dix-neuf, & continué aux jours ensuivants en la presence de noble-homme Messire Philippe de Savoisy Chevalier, Pierre de Seilenay Chambellan, Gilles Malet, Jehan de Vaudetar, Gabriel Fatinant Varlez de Chambre, & Maître Jehan Crete Conseiller dudit Seigneur. Et veut & ordonna icelui Seigneur que les personnes, qui ont & auront la garde desdits Joyaulx ayent chacun endroit soi la charge de ce qui baillé leur en sera en garde, selon l'Inventoire particulier de chacun des lieux dessusdits, lequel sera consigné de la main dudit Seigneur. Et avecques ce ordonna ledit Seigneur que ledit Inventoire fut & soit tripple; dont l'un demeurera par devers lui en ses coffres & fermera à clef, laquelle il mettra par devers soy. Le second sera mis en coffre fermant à deux clefs en la Chambre des Comptes, lesquelles clefs seront gardées par telles personnes comment il plaira au Roi à

ordener, & le tiers sera devisé par parties selon les lieux où lesdits Joyaulx seront mis, afin que ceux, qui en auront la garde, ayent chacun un livre où sera contenu & declaré tout ce dont ils auront la charge, si comme plus à plein est contenu cy-dessous en chacun chapitre.

JOYAULX D'OR garnis de pierrerie.

Couronnes & Cercles d'or.

VINGT Couronnes d'or garnies de dyamans, rubis, saphirs, emeraudes, perles, &c. sçavoir.

La très-grande, très-belle & la meilleure Couronne du Roi, laquelle il a fait faire, en laquelle a quatre grands florons & quatre petits garnis de pierrerie, & en chacun des grands florons : c'est à sçavoir ou maistre Floron endroit le chapel a un très grand ballai carré, & à costé deux grands saphirs, & aux quatre coins dudit ballai carré a en chacun une très-grosse perle & très-gros dyamant, &c.

Dix Cercles d'or, sçavoir.

Le grand Cercle d'or, qui fut à la Reine Jehanne de Bourbon, ou quel a sept assiettes garnies de dyamants, ballais, saphirs & troches de perles, c'est a sçavoir 23. ballais, 16. saphirs, 60. dyamants, & 116. perles & les bastons dudit Cercle a sept ballais, sept saphirs & quatorze dyamants pesans cinq marcs, deux onces d'or, &c.

Dix Chappels d'or, sçavoir

Un Chappel à vingt saphirs, dix balais, dix emeraudes, & vingt troches en chacune quatre & trois perles, & LXX. perles pesant un marc d'or, quatre onces, dix estellins, &c.

Un Frontier garni d'or, ou quel a douze balais, quarente quatre grosses perles & trois dyamans, lequel fut à la Reine Jehanne de Bourbon pesant sept onces, &c.

Une Coëffe garnie de grosses perles, de saphirs & de doublais ver-

meulx & a ou frontier douze troches de perles chacune de quatre grosses perles, & ou milieu de la troche ung dyamant plat, & avecques ce oudit frontier a sept saphirs, six balais garnis chacun de deux dyamans aux deux costés pesant deux marcs six onces.

Item cent pieces de doublais vermeulx.

Item VIII.xx troches de perles assises chacune en deux pivots d'or.

Item, IIIIxx IX. tuyaux d'or.

Quatorze Ceintures d'or sçavoir.

Un demi ceint d'or, qui fut de Madame Marie de France jadis fille du Roi, ou il y a cent quarente sept perles, huit saphirs, deux balais pesant un marc trois onces, &c.

Cinq Attaches d'or garnies de pierrerie, sçavoir.

Une Attache d'or, qui fut à la Reine Jehanne de Bourbon garnie de sept balois & sept emeraudes, & y a treize troches de perles; & en chacune troche quatre grosses perles & ung dyamant ou milieu, & sont assises sur un bastonet armoyé de France, pesant quatre onces.

Boutonnieures.

Unze paires de Boutonnieures ; c'est a sçavoir neuf paires pour manteaux & deux paires pour châpes, dont l'une boutonnieure pour châpe a cinquante boutons, chacun bouton d'un gland d'or & de trois perles.

Item quatre boutons chacun de six grosses perles & un saphir ou milieu.

Quarente cinq boutons de perles, de rubis, & de dyamans.

Seintures d'or pour le Corps du Roi ; dix, sçavoir.

Une Seinture d'or a pierrerie sur un orfrois d'or trait à cinquante six clouds de deux façons, c'est à sçavoir en l'un a quatre perles & un balai, & en l'autre deux dyamans & une perle, & y faut un balai & en la bouche six perles & un saphir, & ou mordant un saphir, deux balais & sept perles pesant. a tout le tissu deux marcs once & demie, &c.

Fermaux & fleurs-de-lis d'or 25. à ſçavoir

Une Fleur-de-lis d'or en maniere de fermail garnie de pierrerie, c'eſt à ſçavoir de ſeize balais, treize eſmeraudes, & vingt-quatre perles eſmaillées au dos d'eſmail de plate, & poiſe deux marcs demie once.

JOYAUX D'OR D'EGLISE, Croix, Images, Reliquaires, Calices, Burettes, Porte-Paix, Encenſiers, Navettes, Clochettes, Boettes a pain a chanter, Eaubenoiſtiers, Aſpergeoirs d'or, &c.

Croix d'or 25. à ſçavoir.

La Croix des vendredis d'or garnie de rubis, ſaphirs, emeraudes & perles des deux cotés neuf marcs ſept onces d'or, le pied eſt d'argent & peſe vingt-trois marcs, trois onces, &c.

Images d'or dix, à ſçavoir

Une Image de la ſainte Vierge te-

nant le petit Jesus, qui a un Diadéme garni de perles, l'Image pese treize marcs d'or, & l'entablement pese vingt-sept marcs d'argent.

Item, un saint Denis, qui tient son Chef entre ses mains, la Mitre, le Collier & le Pallium sont garnis de pierrerie, il est sur un pied d'argent, l'Image pese six marcs, deux onces d'or, huit marcs quatre onces d'argent.

Item, un saint Michel garni de pierrerie, pesant douze marcs d'or, deux onces, cinq estellins, & le Tabernacle de trente-deux marcs d'argent.

Item, une Image d'or de Notre Seigneur Jesus-Christ, qui est accompagné de saint Denis, de saint Charles, de saint Louis Roi de France, & de saint Louis de Marseille. Les Images sont d'or, le Diadéme de Notre Seigneur est garni de pierreries. L'Image pese quatorze marcs d'or, vingt marcs d'argent.

Reliquaires d'or 15. à sçavoir

Un Reliquaire en façon d'une

nef à porter le Corps de Notre Seigneur que deux Anges soutiennent, pese neuf marcs sept onces d'or.

Item, un grand Reliquaire d'or garni de pierreries, plein de Reliques de saint Germain des Prez ; le Roi y fit faire un grand entablement d'argent, pese vingt marcs d'or & vingt-neuf marcs d'argent, &c.

Item, plus de cent pieces d'or, Casset es, Bouteilles, Boëtes, petits Reliquaires d'or garnis de pierreries.

Joyaux d'or d'Eglise sans pierreries.

Trente-deux Calices.
Trente-deux Burettes.
Trente-deux Porte-Paix.
Trente-deux Encensiers & Navettes.
Trente-quatre Clochettes.
Trente-quatre Eaubenoistiers.
Trente-quatre Aspergeoirs.

VAISSELLE D'OR avec des Pierreries.

Coupes d'or.

La Coupe de Charlemagne enri-

chie de saphirs, pese cinq marcs cinq onces & demie d'or, &c.

Hanaps.

Un Hanap d'or sur un trépied garni de perles, de rubis & d'émeraudes pese six marcs six onces, &c.

Trente-sept gobelets.
Quarente aigueres.
Quarente flaçons.
Quarente-deux pots, pintes & chopines
Quarente-cinq salieres
Quarente-cinq drageoirs
Quarente-trois ceuilleres & fourchettes.
} d'or, garni de pierreries.

VAISSELLE D'OR; sans pierreries.

Nefs & Bacquets.

La grande Nef d'or à deux Angels sur les deux bouts à quatre Ecussons émaillez de France, dont les deux sont à trois fleurs de lis, & les autres semez de fleurs de lis, & six lions d'or qui

qui la soutiennent, pese cinquante-trois marcs quatre onces d'or.

Item, une petite Nef d'or pleine, à deux serpens aux deux bouts, semée d'esmaux de France, pese trente & un marcs d'or.

Item, une autre nef d'or toute pleine, assise sur quatre lions, pese trente-neuf marcs une once d'or.

Item, la grande Nef du Roi, que la Ville de Paris lui donna, toute pleine, pesant cent vingt-cinq marcs d'or.

Item, un bacquet d'or lequel est soutenu de quatre Seraines, pesant vingt-cinq marcs une once d'or, &c.

Flacons d'or.

Deux flacons d'or tout pleins, & ou milieu à trois fleurs de lis & une couronne enlevée, & à deux bufles enlevés à quoi l'ance pend, & pesent quarente-six marcs sept onces trois estellins d'or, &c.

Estam ies d'or.

Six Estamoies d'or emaillés avec

un couvefcle pefant cent foixante & dix fept marcs d'or, &c.

Douze Juftes d'or rondes aux Armes de France pefant cent vingt fept marcs, fix onces, cinq eftellins d'or.

Item fix bien grands Juftes d'or toutes pleines a un efmail rond de France pefant cent vingt-huit marcs d'or.

Deux Idres d'or a mettre eaüe ou y a ou milieu la tefte d'un Lion fur le rond & y a en chacun coté un homme fauvage qui porte lance & fix efmaux de France ou pied deffous & où milieu un efmail à Image, pefant quarente-deux marcs une once d'or.

Une quarte d'or femée d'efmaux aux Armes de France & d'Angleterre, pefant fix marcs fix onces d'or, &c.

Pots, Pintes, Chopines, Brots & Ampoules d'or.

Un pot carré femé d'efmaux de France, pefant fept marcs quatre onces d'or, &c.

Pots à Aumosne d'or.

Un grand Pot à Aumosnes à deux ances de deux Lions à quatre Ecussons de France pesant trente six marcs cinq onces d'or, &c.

Coupes d'or & leurs Aigueres.

La Coupe de saint Louis avec son Aiguere pleine sans esmaux pesant sept marcs six onces.

La Coupe du Roi Dagobert pesant quatre marcs, &c.

Vingt hanaps
quarente tasses
dix-neuf goubelets } d'or.
douze Aigueres despareillées
huit drageoirs

Bassins d'or 25.

Deux bassins d'or a laver semés de petits Ecussons de France sur le bord, pesant dix-neuf marcs, &c.

Trente six grands Plats d'or tout pleins d'une façon, pesant deux cents

vingt-sept marcs quatre onces.

Une douzaine de grands Plats d'or de celle de même façon pesant soixante & douze marcs.

Trente six plats d'or a fruit tout pleins, poinçonnés sur les bords, pesant cinquante-six marcs une once. six douzaines d'écuelles d'or de pleine façon, pesant deux écus dix-sept marcs, cinq once.

Chandeliers ou Mestiers d'or.

Deux Chandelier d'or appellés Mestiers, & y a oupré quatre Ecussons de France, lesquels donna Monsieur de Chevreuse aux Estrennes de l'an ccc.lxxix. pesant dix-huit marcs deux onces seize estellins d'or.

Douze autre Chandeliers d'or, dont le poids n'est pas marqué.

Salieres d'or.

La grand' Saliere d'or à façon d'une Nef que la Ville de Paris donna au Roi, & est pareille à la grant Nef dont cy-dessus est faite mention, pesant quinze marcs six onces.

Dix autres Salieres d'or.

Trente Ceuilleres d'or.

AUTRE INVENTOIRE des Joyaux du Roi, c'est à sçavoir Fermaux, Annaux, & autres choses estant és Coffres que le Roi fait porter continuellement avecques soi, dont il porte la clef, fait à Melun par ledit Seigneur en sa personne le 23. 24. & 25. jour de Janvier mil CCC. LXXIX.

Anneaux d'or.

Quarente rubis, a sçavoir

Un gros ruby de grand prix, sur le long qui tient de couleur violette, & fut du Roi de Chypre, &c.

Dyamans.

Un Annel où il y a un très-gros & fin Dyamant bien carré, & sont deux fleurs de lis taillés sur la verge.

Item, un autre Annel où y a un gros Dyamant, & n'est pas de bonne eaue ne trop fin, & fut au Roi Jean Pere du Roi.

Item, l'Annel des Vendredis, lequel est vieille, & y est la Croix dou-

ble noire de chacun costé, où y a un Cruçifix d'un Camayeu de saint Jean & N. Dame, & deux Angels sur les deux bras de la Croix, & le porte le Roi continuellement les Vendredis.

Bagues.

Neuf Saphirs.
Vint Esmeraudes.
Une Turcoise.

Signets du Roy ou Cachets.

Le Signet du Roi, qui est de la teste d'un Roi sans barbe, & est d'un fin rubi d'Orient, & est celui dequoi le Roi scelle les lettres, qu'il escrit de sa main, &c.

Un petit Coffre plein de pierreries hors d'œuvre, a sçavoir Saphirs, rubis, &c.

Un autre petit coffret ou est un Agnus Dei garni d'or ou est écrit l'Evangile saint Jehan aux armes de la Reine Jehanne de Bourbon.

Une Croix d'or appelléela Croix de Rhodes,& est garniede dix-sept rubis

d'Orient, de ſeize dyamans & de dix-ſept groſſes perles, & eſt l'envers eſmaillé des Armes de France, & au bout deſſous un eſcu ou quel y a un Dauphin.

Y a douplus tableaux, fermaux, bourſes, eſtuys, &c. Et quelques ouvrages d'Ambre.

Item, une Croix neelée de fleurs de lis d'or.

Item, deux Patenottes ou Chapelets de Perles & de Saphirs.

Item, une Pierre appellée la Pierre ſainte, qui aide aux femmes a avoir enfant, laquelle eſt enchaſſée en or, & y ſont quatre perles, ſix eſmeraudes, deux rubis & du dos y a un Eſcu de France.

Item, la Pierre qui guerit de la goute, en laquelle eſt entaillé un Roi & lettres en Ebrieu d'un coſté & d'autre, laquelle eſt aſſiſe en or.

Un autre petit Coffre où ſont les pierreries, qui furent de la Reine Jehanne de Bourbon, a ſçavoir, Dyamans, Saphirs, Rubis, Eſmeraudes, Anneaux, Images d'or, Miroirs, &c.

Item, un grand Bible en François en 2. volumes, que le Roi Charles portoit toujours avec lui.

Item, quarente Camahieux.

AUTRE INVENTOIRE des Joyaulx du Roi.

ARGENT.

Joyaulx d'Eglise.

Vingt-neuf Croix d'argent, a sçavoir La grand Croix d'argent que Monsieur d'Anjou donna au Roi, garnie pié & tout de camahieux, de saphirs, de perles, & de plusieurs autres pierreries, pesant cent trente-cinq marcs, &c.

Quatre-vingt Images d'argent, tant de N. Dame, que des Saints.

Item, la grand Châsse d'argent que le Roi fit faite, pesant cent quatorze marcs.

Reliquaires 30. a sçavoir.

Un Reliquaire d'argent doré à

façon de Chapelle que quatre Images soutiennent appellées les quatre Couronnes, & y a un pilier ou milieu assis sur un entablement d'argent plat & carré, & a dedans ledit Reliquaire le menton d'un Saint appellé saint Nycostrate, & le laissa au Roi le Cardinal de Beauvais en son Testament, pesant dix-huit marcs, &c.

Calices d'argent 15. a sçavoir

Le grand Calice d'argent esmaillé que l'Evêque de Paris donna au Roi, pesant vingt-cinq marcs quatre onces, &c.

Grand nombre de Burettes d'argent, Sonnettes, Boëttes, Porte-Paix, Encensiers, Navettes, Eau-benoistiers, Aspergeoirs, &c.

Mitres 8. brodées de pierreries, a sçavoir

La grand Mitre que le Roi a fait faire garnie de balais, esmeraudes, saphirs, dyamans & perles, &c.

Crosse s 3. a sçavoir

La Crosse que l'Archevêque de Sens donna au Roi, & est le Crosseron de perles & pierreries & dedans le couronnement N. Dame, pese trente & un marcs.

Chappes, Chasubles, Tuniques, Dalmatiques, &c.

Une Chappe à Prelat de Camocas d'oultremer blanc brodée à Images de la Vie N. Dame, dont l'orfrois est sur champ d'or & Apotres & Angels, & est ledit orfrois garni de perles, &c.

Neuf anneaux Pontificaux.

Y a douplus des tables d'Autel, des Chapelles blanches, vermeilles, de cendre, de vert, azurées, noires, &c.

Y a des draps d'or, d'argent & de veluau & de soye pour parer les Chapelles.

Y a Livres d'Eglise, Breviaires, Messels, &c.

Item le Sire de la Riviere donna

au Roi une N. Dame d'or étant en un tabernacle garni de saphirs, de rubis & de perles, avec deux Angels d'argent. L'Image pese quinze marcs d'or & l'entablement trente-quatre marcs d'argent.

VAISSELLE D'ARGENT DORE'E.

Nefs d'argent dorées vingt,
a sçavoir

La grand Nef d'argent, qui fut du Roi Jehan, à deux Chasteaux aux deux bouts & à tournelles tout entour, pesant soixante & dix marcs, &c.

Flacons d'argent dorés 25. a sçavoir

Deux très-grands Flaçons d'argent dorez à Images enlevées des neuf Preux, pesant cent quatre-vingt dix-sept marcs.

Y a douplus une infinité de Barils d'argent, Estamoyes Justes, Pots, Pintes, Aigueres, Pots à ausmosnes, Coupes, Hanaps, Tasses, Goubelets, Drageoirs, &c.

Baſſins d'argent dorez 50. a ſçavoir.

Le grand Baſſin d'argent blanc, où ſont des Armes de France, peſant trente-cinq marcs, &c.

Un Baſſin à Barbier d'argent doré, cizelé ſur les bords à fleurs de lis, & pend à un annel, tout peſant quatorze marcs.

Plats d'argent dorés.

Quatre douzaines de grands Plats, & ſix douzaines de petits d'argent dorés.

Quatre grands Plats gouderonnés eſmaillés, peſant chacun dix marcs.

Dix vieils Plats dorés à fruit, & à chacun ſur le bord trois fleurs de lis fermées en maniere d'Ecuſſon, peſant neuf marcs ſix onces.

Dix-neuf douzaines d'Ecuelles d'argent doré. Six douzaines de chandeliers d'argent doré.

Vingt Salieres d'argent doré, a ſçavoir la grand Saliere aux Armes de France & de l'Evêque de Noyon, & la donna ledit Evêque au Roi, pe-

ſant vingt-huit marcs, &c.

Dix-huit Ceuilleres d'argent doré.

Vaiſſelle d'argent.

Quatre douzaines de très-grands Plats.

Douze douzaines de petits.

Vingt douzaines d'Eſcuelles.

Cinq Baſſins à barbes.

Y a douplus une infinité de Juſtes d'argent, d'Idres, Quartes, Pots, Pintes, Aigueres, Coquemars, Pots à aumoſnes, Hanaps, Taſſes; Drageoirs, Baſſins, Cauffoires, &c.

Y a douplus des Coupes, Pots, Pintes, Aigueres & Goubelets de chriſtal, & des Joyaux d'argent, Châteaux, Sereines, Chevaux, &c.

AUTRE INVENTOIRE des Robes du Roy.

IL ne voulut point qu'on inventoriaſt ſes Robes ordinaires, parcequ'il les donnoit à ſes Valets de Chambre.

Robes.

Une Robe d'escarlatte vermeüille de six garnemens ; c'est a sçavoir les cinq garnemens fourés d'ermines, & la cotte sengle, &c.

Un Mantel froncy d'une escarlatte rosée fourée d'ermines à trois boutons d'or, garnis de Miglias, & à lettres en la pance.

Une Houpelande, un Mantel & un Chaperon de veluau vermeil cramoisy fouré d'ermines, à trois boutons d'argent dorés de Muglias.

Un Surcot d'un drap de soye assuré changeant sur le vermeil fouré de menu vair, c'est a sçavoir houce, surcot & chaperon.

Un surcot & un chaperon de Zaabys violet fouré de menu vair, &c.

AUTRE INVENTOIRE ambres de tapisserie & parements.

Y A cinquante Chambres a sçavoir,

Premierement une Chambre de veluau azurée a fleurs-de-lis garnie de Ciel, de doffier, de coulte pointe, de banquieres brodé, & de trois custodes de zatabys azuré avec deux gros carreaulx, ung autre long, six petits & un petit doffier a fleurs-de lis brodé.

Item, une Chambre de drap d'or consistant, &c.

Douze tappis de laditte Chambre.

Item une Chambre que la Ville de Paris donna au Roi brodée sur cendal vermeuil a fermaux a roses & a perles ou ciel, ou doffier, & en la coulte pointe en cinq compas, qui y sont & font les Courtines de cendal vermeuil de bateure de mêmes la Chambre avec huit Carreaulx, desquels les deux sont longs & les autres six sont petits.

Salles d'Angleterre, huit a sçavoir

Premierement une salle brodée d'azur & pourcelets blancs tenant trois pieces.

Item les deux draps d'or du sacre

contenant l'un dix-huit aulnes de long & deux aulnes & demie de lé, & l'autre dix-huit aulnes de long & trois aulnes de lé.

Item une autre salle a arbres & a hommes sauvages brodée de blanc & est de trois pieces.

Tapis ou tapisseries à Images 66. a sçavoir

Le grand Tappis de la Passion de N. Seigneur.

Le grand Tappis de la Vie saint Denis.

Le Tappis de la Vie saint Theseus.

Le Tappis de la Vie saint Grael.

Le Tappis des sept pechés mortels.

Le grand Tappis des neuf Preux.

Le Tappis de la Reine d'Irlande.

Les deux Tapis de Godefroy de Bilhon.

Un Tapis blanc à fleurs de lis, contenant huit aulnes & demie de long, & trois aulnes & un quart de lé.

Le grand Tappis des sept Sciences.

Le Tappis de veluau de soixante & dix aulnes, &c.

Pavillons 30. a ſçavoir.

Un Pavillon de broderie de France à quatre Evangeliſtes, & ſe tend à baſtons à façon de voultes à courtines palées de vert & de violet hoyées d'or, &c.

Une Chaire à têtes de lions & d'aigles, & le ſiege de veluau azuré à fleurs de lis, &c.

Y a encore l'Inventoire du Linge, les groſſes Toiles étoient de Laon & de Compiégne, & les fines étoient de Reims.

On fit auſſi l'Inventoire des Meubles qui ſe trouverent à Melun, à Saint Germain en Laie, à l'Hoſtel de Saint Paul, au Louvre, au Chaſteau du Bois de Vincennes, à Creil, à Beauté, & dans toutes ces Maiſons il ſe trouva dans l'Oratoire du Roi un petit Coffret de Pierreries & de Bijoux, ſans compter un grand nombre de pieces de toutes ſortes d'étoffes, draps, veluau, camelots vermeils, verdoyans, changeans, tannés brun couleur de cendre, &c.

Premierement se mettront sus presentement pour la saison d'été vint Galées, lesquelles serviront & s'avanceront de venir le plûtôt qu'ils pouront à la Rochelle, & là trouveront des Gens du Roi de France, qui diront aux Gens qui seront sur lesdittes Galées le Commandement & Ordonnance du Roi sur le fait de la guerre, & seront tenus les Gens desdittes Galées de faire guerre & porter dommage aux ennemis communs le plus qu'ils pouront; & par special est ordené, qu'ils fassent leur loyal pouvoir de détruite les Isles de With, Jarsi & Garnizi, & mettre tout en feu, tailler les arbres, & faire le plus grande destruction que faire se poura bounement.

Item, le Roi de Castille par cet accord se charge de faire armer bien & convenablement lesdittes vint Galées & icelles bien ordener de corps, d'apparaux, de Mariniers, d'Arbalétriers, Gens d'armes, armeures, vivres, & toutes autres choses à bien fournir & armer Galées. C'est a sçavoir chacune Galée de dix Hom-

mes d'armes, trente Arbalêtriers ; neuf-vingt Mariniers, un Patron, trois Comiſtres, ſix Noguiers avec les autres Officiers qui appartiennent, pour le prix & la ſomme de douze cens francs pour chacune Galée chacun mois, dont le Roi de France payera la moitié & le Roi de Caſtille l'autre.

Item, pour le premier payement deſdittes vint Galées, le Roi de France envoiera à Narbonne le payement de deux mois au premier jour de Mars pour dix Galées, pour cauſe de ſa portion, qui montent au prix de douze cens francs chacune Galée, pour leſdits deux mois vingt-quatre mille francs, leſquels ſeront baillés par le mandement & commandement du Roi de Caſtille, ou de ſes Commis & Procureurs deſſuſdits, ou de l'un d'eux.

Item, leur ſera compté leur ſervice du jour qu'ils partiront des Ports, & quant à leur retour ſera compté & payé en commun, ſelon ce que le Roi de Caſtille & ſon Conſeil accorderont raiſonnablement, &

seront payés pour tant de temps comme ils serviront.

Item, envoyera le Roi de France à Harefleur le payement des autres deux mois, qui montera à vingt-quatre mille francs, & seront tout prêts d'être baillés au Commandement & Ordonnance du Roi de Castille ou de ses Procureurs, si-tôt que les Galées seront à Harefleur.

Item, semblablement le dernier payement se fera audit lieu de Harefleur, les quatre mois premiers desservis.

Item, le Roi mettra de ses Gens sur les Galées tels comme il lui plaira, pour avertir les Gens desdittes Galées & les conseiller à faire la meilleure & la plus proufitable guerre que faire se poura.

Item, quant au profit & gain qui se gagnera par ladite Armée, ils seront partis par moitié par la forme & maniere qu'autrefois a été traité & accordé par les Gens du Roi de France & du Roi de Castille, lors-

que Meſſire Pierre Ferrant de Velaſque ſeut par deçà.

Item, ſemblablement ſeront ordenés les Galées de Bannieres, Pannons & autres Enſeignemens de guerre, deſquels ſera la moitié des Armes du Roi de France, & l'autre moitié des Armes du Roi de Caſtille, par telle maniere qu'en dix deſdittes Galées ſeront les Bannieres du Roi de France en pouppe, & celles du Roi de Gaſtille en prouë, & és autres dix Galées ſeront les Bannieres, Pannons & Enſeignemens dudit Roi de Caſtille en pouppe, & celles du Roi de France en prouë.

Item, quant à l'Armée de l'hiver, il ſemble au Roi qu'il eſt tres-expedient & profitable que l'Armée ſuz en la maniere & le plus efforcement que faire ſe poura, & ſur ce parlera à Meſſire Loup d'Ayala, & parlera pleinement ſon intention; Et en outre envoiera tantôt ſes Meſſagers par devers le Roi de Caſtille pour l'y montrer tout ſon fait & état, & l'informer plainement & lui informé, fermer & accorder ſur

le fait de laditte Armée, au cas que ces Meſſages qui paravant y a envoyés n'auroient fermé & accordé. Toutes leſquelles choſes deſſuſdittes & chacune d'icelles ſont jurées être tenuës & accomplies au nom du Roi de France par ſes Conſeillers deſſus nommés & commis par lui à ce jurer, ſi comme il appartient par Lettres ſur ce faites, leſquelles leſdits Meſſire Pierre Loup & Meſſire Alphonſe ont devers eux, & deſquelles la teneur s'enſuit.

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France: A tous ceux qui ces Lettres verront, Salut. Savoir faiſons, que comme nos amés & feaux Conſeillers Bureau Sire de la Riviere notre Premier Chambellan, Jean de Vienne Sire de Roulans notre Admiral, Arnaud de Corbie Premier Preſident en notre Parlement, Nicolas Braque Maître de notre Hotel Chevaliers, & Jean le Mercier d'une part; Et Pierre Loup d'Ayala Chevalier & Bannicour de notre tres-cher le Roi de

Castille, & Messire Jean Alphonse Docteur en Loix & en Decrets, Auditeur de l'Audiance de notredit Frere & ses Conseillers d'autre part, ayent traitté & accordé ensemble comment & par quelle maniere Nous & icelui notre Frere ferons une Armée selon le contenu d'un Traité, accord & instruction faits entre eux, lequel accord & instruction est & doit être juré par nosdits Conseillers, & aussi par les Conseillers de notredit Frere dessus nommés, Nous, sous cette instruction & accord, & le contenu d'iceux jurer en notre nom, tenir & accomplir, confians à plain du sens, loyauté & bonne diligence de nosdits Conseillers, iceux & chacun d'iceux avons ordenés, commis & établis, ordenons, commettons & établissons pour jurer en notre nom & en notre ame, & sur les saintes Evangiles de Dieu, & par leur foi de tenir & accomplir tout le contenu en ladite instruction & accord de tout leur pouvoir; En tesmoin de ce, Nous avons fait mettre notre

Scel

Scel à ces Lettres. Donné à Paris le premier jour de Fevrier, l'an de grace mil trois cens ſeptante-neuf, & le ſeiziéme de notre Regne. Et ſemblablement ſont jurées être tenuës & accomplies les choſes deſſuſdites, & chacune d'icelles au nom du Roi de Caſtille par ſes Conſeillers & Procureurs deſſus nommés & commis par lui, & ayant pouvoir à ce comme deſſus eſt dit; Et ſe ſont faits forts iceux Meſſire Jean de faire jurer à l'Amiral de Caſtille ou au Capitaine qui ſera ſur leſdittes, Galées, toutes les choſes deſſus écrittes, & chacune d'icelles, & les tenir & accomplir en tout ſon pouvoir. En témoin de ce leſdits Pierre & Jean Conſeillers d'icelui Roi de Caſtille ont mis leurs Sceau en cette preſente inſtruction & accord le quatriéme jour de Fevrier deſſus dit, l'an de grace mil trois cens ſeptante & neuf.



Ecrit de Charles le Mauvais Roi de Navarre, qui promet au Roi Charles Cinquiéme de lui être fidelle.

CHARLES par la grace de Dieu Roi de Navarre & Comte d'Evreux, à tous ceux qui ces presentes Lettres verront & oyront, Salut. Comme Monsieur le Roi pour & en lieu des Villes & Châtellenies de Mente & Meulant & de la Comté de Longueville nous doive & soit tenu bailler & delivrer la Ville de Montpellier, tant la partie nouvelle que la partie antique, & aussi la Rectorerie & le petit scel, & entierement toute la ditte Ville & Comté, la Baronnie, avec leurs devoirs, privileges, noblesse, & toutes leurs appartenances quelconques, & nous en feront baillés & delivrés les Châteaux & Forteresses, ostés tous empêchemens s'aucuns en y a, à tenir les choses dessusdittes avec nos autres Terres que nous avons au Royaume de France, en une seule foi & hommage de Monseigneur

le Roi en Pairie, & aussi noblement comme nous tenons lesdittes Terres de Mente, de Meulant, & de la Comté de Longueville, & comme nous tenons & devons tenir les autres terres que nous avons au Royaume de France; lesquelles terres à nous baillées en lieu desdittes terres doivent être prisées, sçavoir s'ils valent autant ou plus ou moins comme valoient lesdittes terres de Mente, Meulant, & de Longueville; & s'il est trouvé par ladite prisée que moins valent, le surplus nous doit être parfait au plus près, & s'il est trouvé qu'ils valent plus, semblablement nous le devons parfaire. Et aussi nous doivent être baillés la terre de Secenon avec les autres Terres que le Roi Henri, pour lors Comte de Trastamare, tint & a tenuës au Royaume de France, lesquelles Terres dudit Roi Henri nous devons tenir en gage, jusques à tant que ladite prisée soit faite des Terres à nous baillées, laquelle doit être faite dedans deux ans, après que la possession paisible aurons eû

des Terres & choſes qui nous doivent être baillées, ſelon ce que & avec les autres choſes peuvent plus plainement & plus clairement apparoir par les Lettres que nous avons de Monſieur le Roi ſur ce faites, Sçavoir faiſons, que Nous qui deſirons faire à Monſieur le Roi & faire ſon plaiſir à notre pouvoir, Nous tenons pour content & par ce quittons & quitte clamons mondit Seigneur le Roi à perpetuité du droit que nous avons & pouvons avoir de reclamer leſdites Villes & Châteaux de Mente & de Meulant & en la Comté de Longueville, au cas toutefois que mondit Seigneur le Roi nous baillera délivrera loyaument & de fait les choſes deſſus dites, & les nous garantira & défendra vers tous ſelon le contenu deſdites Lettres; Et en outre promettons à mondit Seigneur le Roi de lui rendre les Terres dudit Roi Henri à Nous baillées en gage, au cas que par ladite priſée apparoitra que les autres Terres à Nous baillées vaudront autant comme valent leſdites

lesdites Terres de Mente, de Meulant, & de la Comté de Longueville. Toutefois n'est pas notre intention que par ce present accord, ne chose qui s'en ensuive, aucune novation ou préjudice soit fait au Traité fait entre les Gens de Monsieur le Roi & les nôtres, faisant mention de ces choses approuvées par Nous à Pampelune au mois de Mai l'an mil trois cens soixante & cinq, ni à chose qui y soit contenuë; mais voulons qu'ils demeurent en l'état qu'ils étoient avant la date de ces presentes. En témoin de ce, & que cela demeure ferme à toujours, Nous avons fait mettre notre Scel à icelles. Donné à Paris au mois de Juin, l'an de grace mil trois cens soixante & onze.

FIN.

De l'Imprimerie de la Veuve DELATOUR.

